

SUPPLÉMENT

Le Monde
DES LIVRES

Jean Rolin
aux portes de Paris
Dossier politique

UNION EUROPÉENNE

Coût de l'élargissement
p. 5, et notre éditorial p. 17

DÉCENTRALISATION

Le Point de vue
de Pierre Richard p. 16

CHÔMAGE

Hausse en 2001 p. 7

VIOLENCES SCOLAIRES

Premiers chiffres p. 10

International.....	2	Marchés.....	22
Union européenne.....	5	Carnet.....	24
France.....	6	Abonnements.....	24
Société.....	10	Aujourd'hui.....	25
Régions.....	13	Météorologie.....	29
Horizons.....	14	Jeux.....	29
Entreprises.....	18	Culture.....	31
Communication.....	21	Radio-Télévision.....	35

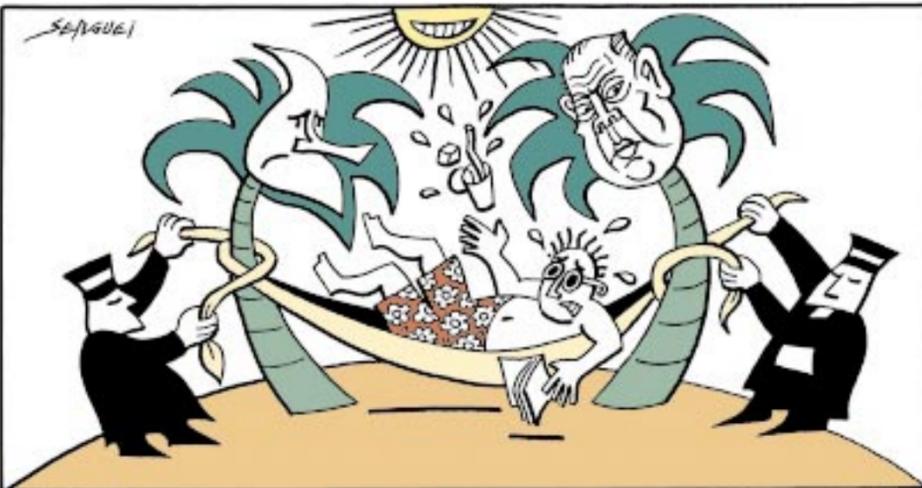
Schuller : les révélations d'un fugitif

Notre envoyé spécial à Saint-Domingue a recueilli la confession de l'ex-conseiller général RPR en fuite depuis 1995

DIDIER SCHULLER est « *déjà à rentrer* » en France. Dans un entretien au *Monde*, l'ancien conseiller général de Clichy-la-Garenne, sous le coup d'un mandat d'arrêt international depuis 1995 dans le cadre de l'affaire des marchés de l'office HLM des Hauts-de-Seine, affirme que sa « *décision est prise* » : « *Il y a trop longtemps que je porte le chapeau pour tout le monde, je veux maintenant m'expliquer.* »

Notre envoyé spécial a rencontré l'ancien élu RPR dans une villa des faubourgs de Saint-Domingue, dont il ne sort pas. Sa liberté n'est toutefois aucunement entravée, contrairement aux informations faisant état de son placement en résidence surveillée.

S'il assure que son retour est « *une question de jour, peut-être de semaines* », M. Schuller dit ne pas vouloir « *contribuer à la défaite de Jacques Chirac : je ne suis pas resté sept ans en exil pour nuire au président de la République* ». Dans cet



entretien, l'ancien directeur général de la « *méconnaissance* », au ministère, de la valeur des immeubles. Ils remarquent que le chantier de rénovation du Grand Palais, à Paris, est en panne depuis huit ans et que des études qui ont coûté plus de 5 millions d'euros sont « *demeurées sans suite* ».

détaille aussi le trucage des marchés qui est au cœur de l'enquête judiciaire dans laquelle il a été mis en examen, en évoquant « *un systè-*

me conçu au-dessus de [lui] », « *celui d'un parti - le RPR - et celui d'un département - les Hauts-de-Seine* ».

► **Didier Schuller** veut s'expliquer devant la justice française

► Il dénonce le « *système* » de financement du RPR

► « *Je porte le chapeau pour tout le monde* »

► « *Je ne voudrais pas contribuer à la défaite de Jacques Chirac* »

Lire page 6

Casinos, CNRS : l'enquête de la Cour des comptes

LA COUR des comptes, présidée par François Logerot (photo), a rendu public, jeudi 31 janvier, son rapport d'enquête annuel. Dans ce document de 800 pages, les magistrats financiers s'intéressent, notamment, au patrimoine immobilier du ministère de la culture, aux emplois-jeunes, à la gestion des aides européennes à l'agriculture, au CNRS, aux casinos et à la vente du patrimoine immobilier du GAN, dont le plan de sauvetage a coûté 2,8 milliards d'euros.

Ils dénoncent l'absence de stratégie globale du CNRS, s'inquiètent du vieillissement de son organisa-



DANIEL JANINI/AFP

tion et des incertitudes de sa politique scientifique. La Cour note que le ministère de la culture ne connaît pas très bien l'étendue de son parc immobilier. Le ministère l'estime à 6 millions de mètres carrés, alors que la Cour n'en trouve que 4,6 millions.

Les magistrats s'étonnent aussi de la « *méconnaissance* », au ministère, de la valeur des immeubles. Ils remarquent que le chantier de rénovation du Grand Palais, à Paris, est en panne depuis huit ans et que des études qui ont coûté plus de 5 millions d'euros sont « *demeurées sans suite* ».

La Cour des comptes consacre une partie importante de son rapport aux casinos qui, avec l'arrivée des machines à sous, sont en plein essor.

Les magistrats recommandent à l'Etat de s'intéresser au plus près au phénomène des machines à sous clandestines. Ils demandent aux pouvoirs publics de choisir entre une répression accrue, conforme à la loi, ou l'autorisation des bandits manchots dans des lieux publics autres que les casinos.

Lire page 8

PORTRAIT

Marilu Marini, le cœur fauve de l'Argentine



ELLE EST NÉE à Buenos Aires il y a un peu plus d'un demi-siècle et elle vit à Paris depuis un quart de siècle. Mais Marilu Marini, l'actrice fétiche d'Alfredo Arias et du groupe TSE, demeure argentine, totalement. Le désarroi qui frappe une fois de plus son pays la bouleverse. Comédienne à l'instinct de fauve, alliant magnifiquement douceur et démesure, elle joue à Paris, jusqu'au 30 mars, un monologue drôle et cruel de Christian Siméon.

Lire page 34

« Dany » a du mal à mobiliser ses « amis intellos » pour le candidat Mamère

LA LETTRE d'invitation de « Dany » avait juste ce qu'il faut d'impertinence pour ne pas rebuter ses amis « intellos ». Si le président du groupe Vert au Parlement européen avait convié ses anciens soutiens de 1999, mercredi soir 30 janvier, boulevard Saint-Germain, ce n'était pas pour leur dire qu'il « *soutien(t) Noël Mamère* », ni « *répéter qu'il est convaincu que Noël est le meilleur candidat vert pour cette campagne* ». Daniel Cohn-Bendit voulait comprendre la méfiance qu'il devine de la part de ceux qui l'avaient aidé lors des élections européennes, en 1999. Et tenter - en l'absence de l'intéressé qui était à Porto Alegre - de ranimer ses réseaux pour les mettre au service du maire de Bègles.

Autour d'une table et d'un verre de vin rouge, la trentaine d'intellectuels qui ont accepté ce rendez-vous ne tardent pas à étaler leur immense désarroi. Dany sourit, faussement modeste, lorsque Betty Mialet, sa copine éditrice, s'agace tout haut : « *C'est énervant. Dany, il aurait eu un boulevard devant lui. On votera peut-être Mamère,*

mais il faudra qu'il arrête de dire des conneries. » La troisième gauche, comme a tenté de la nommer sans succès Daniel Cohn-Bendit, en veut en effet à Noël Mamère, surtout parce que, un jour de novembre 2001, alors que la bataille interne des Verts battait son plein, il a déclaré que les frappes en Afghanistan étaient « *un acte de guerre contre le peuple afghan* ».

André Glucksmann, par exemple, ne sera pas cette fois du comité de soutien : « *Mamère, il est très bien sur la Tchétchénie, très bon sur le Tibet, mais très con sur les bombardements en Afghanistan.* » Au passage, le philosophe déplore l'« *erreur technique* » du candidat, qui a déjà évoqué son ralliement à Lionel Jospin. « *Jean-Pierre Chevènement nous donne une leçon. Il joue le premier tour. Il pourra dire : combien vous m'achetez ? Combien de circonscriptions ?* »

Chevènement, le mot est dans toutes les bouches. « *Dans mon travail, il y a un nombre incroyable de gens qui me disent qu'ils vont voter pour lui* », raconte le réalisateur d'Arte, Pierre-André

Boutang. Les Verts ne sont porteurs de rien de fort. Aujourd'hui, râler efficacement et dire merde au premier tour, c'est voter Chevènement. » Joël Roman, d'Esprit, confirme le diagnostic. « *Il y a quelque chose qui grippe dans la campagne. On n'a pas envie d'aller derrière Mamère.* »

Romain Goupil lit à voix haute Vert contact, l'hebdomadaire interne du parti. « *Les Verts, ce ne sont plus que des lieux communs à la con. Qu'est-ce que c'est que ces positions sur l'exception culturelle, et ces pèlerinages à Porto Alegre - un ramassis de consensus ? J'étais de ceux qui disaient qu'il fallait prendre la mairie de Paris, lancer Dany dans la présidentielle, et puis liquider les Verts. Je ne me vois pas du tout dans un comité de soutien à Mamère. Je voterai Mamère, mais contre Chevènement* », résume-t-il. « *Si on change de candidat, est-ce que t'es prêt à être candidat, Dany ?* », lance le Vert Jean Desessard, pour détendre l'atmosphère. Vite, il rassure : « *Non non, c'était une blague...* »

Ariane Chemin

ENTREPRISES

Perte record pour Alcatel en 2001

PERTES RECORDS

Résultat net, en milliards d'€

Alcatel	-4,96
Motorola	-4,5
Ericsson	-2,29
Nokia	+2,2

Source : sociétés

LE GROUPE français de télécommunications a subi de plein fouet la crise du secteur, même s'il résiste mieux que ses rivaux américains.

Lire page 18

ANALYSE

Jacques Chirac à contre-emploi

LE MOUVEMENT sied à Jacques Chirac. Question de tempérament ? C'est possible. De culture politique ? Probable. De physique ? Pourquoi pas. Question de stratégie plus sûrement. Depuis le début de son itinéraire politique, l'homme s'est toujours plu dans les démonstrations d'énergie. Et le voici obligé aujourd'hui de ne pas bouger, prisonnier d'un Elysée qui, croit-il, le protège, recevant entre chien et loup tout ce que la droite compte d'élus, de ténors et de lieutenants.

Les images prises samedi soir au téléobjectif depuis le trottoir du 55 de la rue du Faubourg-Saint-Honoré pourraient être celles d'une active veillée d'armes. Mais elles pourraient aussi, hélas pour lui, dans leur grain un peu flou, illustrer un conclave clandestin, une réunion secrète, bref une campagne en dou-

ce. Images d'autant plus inédites et paradoxales que Jacques Chirac n'aime rien tant, dit-on, que le contact avec les « *vraies gens* », le terrain, le « *cul des vaches* ». Son adversaire, Lionel Jospin, qui se produit, lui, au même moment et en pleine lumière à la Mutualité, lieu symbolique de la gauche, a alors beau jeu d'ironiser sur « *le ballet des grilles qui s'ouvrent et se ferment, des voitures qui arrivent et repartent* ». L'occasion était trop belle.

Quand, dans le noir et blanc des années 1960, Georges Pompidou le repère et l'envoie se frotter, avec d'autres, à la rudesse des paysages corréziens et du suffrage universel, Jacques Chirac ne fera pas que gagner un siège. Il gagnera aussi une réputation : celle d'un hussard. Et une technique jamais prise en défaut : abattage, proximité et dis-

cours rad-soc. L'effet de surprise joue à plein, Jacques Chirac est élu. En 1974, il met son talent d'inlassable manœuvrier au service de Valéry Giscard d'Estaing, qu'il contribue à faire élire en sacrifiant au passage Jacques Chaban-Delmas.

Deux ans plus tard, la geste chiraquienne s'enrichit d'un nouvel épisode : les portes claquent à Matignon, et Jacques Chirac prend congé de VGE. La création dans la foulée du RPR constitue une séquence de choix pour illustrer, s'il en était encore besoin, la propulsion de l'homme à surprendre... l'adversaire et ses partenaires.

Philippe Ridet

Lire la suite page 17, nos informations p. 9, et le portrait de la famille Chirac p. 14

Patrick Grainville
L'ATLANTIQUE ET LES AMANTS

« Patrick Grainville enchante toujours par sa singularité baroque que l'on retrouve dans une très belle histoire d'amour brûlante et flamboyante. Jean-Noël Pancrazi, *Le Monde* »

www.seuil.com

Seuil

INTERNATIONAL

AFGHANISTAN

Dans un discours prononcé, le 30 janvier, devant le Conseil de sécurité des **NATIONS UNIES**, le dirigeant intérimaire de l'Afghanistan, Hamid Karzaï, a souligné le besoin grandissant de sécurité dans son pays.

DES CONFLITS ARMÉS opposent des chefs de guerre locaux et la sécurité des grands axes de communication n'est pas assurée. M. Karzaï souhaite que la force internationale voit ses effectifs renforcés et qu'elle

soit déployée dans les principales villes du pays. **CETTE DEMANDE** embarrasse l'ONU, plusieurs États redoutant un enlèvement sur le terrain. Plusieurs pays ont, par ailleurs, très vivement réagi au

discours de George Bush sur l'état de l'Union. **L'ARABIE SAOUDITE** ne cache plus la forte détérioration de ses relations avec Washington, tandis que **l'IRAN** dénonce la « volonté d'hégémonie » des États-Unis.

Les Afghans veulent un renforcement de la force internationale

Au moment où l'insécurité et les conflits locaux se multiplient, Hamid Karzaï a plaidé, le 30 janvier devant le conseil de sécurité de l'ONU, pour un déploiement de troupes dans les villes du pays. États-Unis et Européens ne le souhaitent pas, redoutant un enlèvement durable

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Le passage, mercredi 30 janvier, d'Hamid Karzaï à l'ONU a mis le Conseil de sécurité dans l'embarras. Lors d'une réunion en coup de vent (25 minutes), avec les membres du Conseil, le président du gouvernement intérimaire de l'Afghanistan a demandé aux Nations Unies une révision substantielle du mandat et des effectifs de la force multinationale en Afghanistan. Notant que tous ses interlocuteurs afghans faisaient de la sécurité « la question clé et le fondement de la paix, de la stabilité et de la reconstruction de l'Afghanistan », M. Karzaï a lancé un défi à la communauté internationale en ajoutant : « Nous espérons que vous autoriserez une extension du mandat de la force à d'autres villes ».

Cette force (Isaf), essentiellement britannique et française, a pour six mois un mandat qui se limite strictement à assurer la sécurité de Kaboul et de ses environs. Tout le monde est aussi pleinement conscient du dérapage sécuritaire en dehors de Kaboul, de la multiplication des combats entre factions et ethnies, et donc de la nécessité d'une extension du mandat de l'Isaf. Les occidentaux et l'ONU sont ainsi confrontés à des interro-

gations auxquelles personne n'a de réponses pour l'instant mais le débat est lancé.

« Je ne m'attendais pas à ce que M. Karzaï fasse une demande officielle au Conseil de sécurité, disait un diplomate américain en sortant de la réunion du Conseil. Il avait déjà lancé un ballon d'essai pour sonder les réactions et, au bout de trois jours à Washington, il s'est rendu compte qu'elles étaient négatives. Cela dit, il l'a demandé, nous avons compris ses



« La sécurité est la question clé et le fondement de la paix, et de la reconstruction de l'Afghanistan »
HAMID KARZAÏ

préoccupations qui sont aussi les nôtres ».

Pour l'instant le secrétaire général Kofi Annan et son représentant spécial à Kaboul, Lakhdar Brahimi, n'ont pas ajouté leur voix à celles des Afghans à ce sujet mais, à en croire une source bien informée, cela ne saurait tarder. Selon cette source, M. Brahimi qui au début n'avait pas d'enthousiasme particulier pour une présence étrangère en Afghanistan et prônait la création d'une armée afghane, serait

désormais « persuadé de la nécessité d'une révision du mandat de l'Isaf ».

Des diplomates disent que la demande afghane de prolonger au delà de six mois le mandat de l'Isaf « est une demande légitime qui serait sans doute, le moment venu acceptée ». Mais c'est l'extension des missions de cette force qui pose des problèmes. « Il faut sérieusement réfléchir avant de donner des illusions aux Afghans, explique l'ambassadeur français Jean-David Levitte. Nous sommes tous conscients du dérapage assez important de l'ordre en Afghanistan mais la première question qui se pose est de savoir, si l'Isaf sort de Kaboul, dans combien de villes devrait-elle se déployer ? Et si on assure la sécurité des villes pour-quoi pas celle des axes et des acheminements de l'aide humanitaire ? Et pour combien de temps ? Quels sont les pays prêts à y aller ? Ont-ils la capacité ? L'argent ? Et enfin combien d'hommes faut-il pour une telle extension de la force ? ».

Les chiffres évoqués sur la taille de la force avec un mandat révisé vont de 10 000 à plus de 35 000 hommes. Cette évaluation a été faite, à l'irritation de beaucoup, par le diplomate espagnol Francesc Vendrell qui quitte son poste de numéro deux de l'ONU à Kaboul à

la fin du mois. Le secrétariat de l'ONU lui tient à rappeler que l'Isaf est « une force multinationale et non pas une force de l'ONU ». « Il revient donc en premier lieu aux États membres d'apporter des réponses », explique le Français Jean-Marie Guehenno, chef des opérations de maintien de la paix. Mais d'ores et déjà, des diplomates com-

me qui prene la tête de l'Isaf. Mais serait-elle prête à le faire avec un mandat élargi ? « Notre offre de diriger l'Isaf a été faite dans le contexte du mandat actuel, explique l'ambassadeur turc Mehmet Umit Pamir. Si le mandat devait changer, il est évident que la Turquie devra revoir son offre. Quel sera le mandat, dans quelles conditions militaires et quels

nement et l'équipement d'une armée et d'une force de police afghane. Recevant Hamid Karzaï à la Maison Blanche, lundi, le président Bush l'a assuré de la volonté américaine de « rester solidaire avec l'Afghanistan ». Le départ prévu des Britanniques et des Français en avril « ne sera pas un retrait total », selon certaines sources, une partie des contingents des deux pays pourrait rester en Afghanistan. Les Américains aussi, même s'ils ne font pas partie de l'Isaf, se sont engagés à aider le gouvernement afin de créer une armée nationale.

De retour d'Afghanistan, Barnette Rubin, spécialiste du pays et conseiller de M. Brahimi, confirme la nécessité d'une présence en dehors de Kaboul mais il comprend les hésitations des Occidentaux. « Il est évident que pendant cette période de transition, une présence militaire crédible devient de plus en plus une nécessité », estime-t-il. Ce sont les Afghans eux-mêmes qui la demandent. L'Isaf est très populaire et elle apporte un sentiment de sécurité que les Afghans n'ont jamais connu. Mais sera-t-elle encore populaire dans six mois ? C'est loin d'être certain ».

Afsané Bassir Pour

Le « chic » de la nouvelle coqueluche des Américains

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

A la fin de son dernier défilé de mode à Milan, le styliste de Gucci, Tom Ford, a déclaré Hamid Karzaï « l'homme le plus chic de la planète ». Pour le grand gourou de la mode, « il n'y a rien de plus beau et noble que le "style Karzaï" ». Et M. Ford d'admirer « ses costumes italiens impeccablement coupés, portés sous des capes brodées d'or de couleurs étincelantes et ses chapeaux en astrakan ».

Dans des soirées chic de New York, désormais, les femmes arrivent avec leurs capes brodées, des « chapans » en dani, sur leurs ensembles Prada et Gucci, et les hommes portent leurs chapeaux en astrakan, que les Afghans disent « kolah poosti ». Habillé, lui aussi, en cape verte et coiffé d'un kolah poosti en astrakan noir, Jack Norton, jeune financier de Wall Street, déclare avoir trouvé son style « bien avant que Tom Ford en parle », et il ajoute : « Ce qui m'étonne le plus dans cette histoire est que Tom Ford sache qui est Hamid Karzaï ! C'est dire à quel point le monde a changé... »

Le « chic Karzaï » a aussi fait le bonheur des marchands afghans à New York, qui ont vu, depuis la

déclaration de Tom Ford, leurs ventes monter en flèche. « Depuis quelques semaines j'ai dû vendre des dizaines de chapans que j'ai dû épousseter et sortir du fond de mes tiroirs », dit M. Nostrati dans sa boutique, dans le West village.

Malgré son emploi du temps très chargé, Hamid Karzaï, qui, avec son anglais parfait teinté légèrement d'un accent indien, évoque l'acteur britannique Ben Kingsley, est devenu la coqueluche des médias américains. Issu d'une vieille famille pachtoune, le dirigeant afghan parle aussi six autres langues, dont le français. Il a été accueilli comme une véritable rock star politique. Reçu avec une ovation debout des parlementaires américains réunis pour le discours du président Bush sur l'état de l'Union, logé à Blair House, la résidence des invités présidentiels, accompagné d'un cortège motorisé de dix-neuf véhicules, Hamid Karzaï a enchaîné des dizaines de rendez-vous à Washington, mais aussi à New York, au Conseil de sécurité de l'ONU et à « Ground Zero », le site des tours jumelles détruites le 11 septembre 2001.

A. B. P.

Violents combats entre des chefs de guerre pachtounes

DE VIOLENTS combats entre deux chefs de guerre pachtounes ont éclaté, mercredi 30 janvier, dans la province de Paktia (sud-est de l'Afghanistan), où ils se poursuivaient jeudi. Ces affrontements fratricides sont les plus importants depuis l'intronisation de l'administration dirigée par Hamid Karzaï. L'enjeu concerne le poste de gouverneur de la province, qui a été attribué par M. Karzaï à un commandant lié à l'Alliance du Nord, Padsha Khan, dont l'un des frères est ministre des frontières au sein du nouveau gouvernement. Mais le poste de gouverneur est brigué par un autre chef pachtoune, Saif Ullah, un partisan de l'ancien président Burhanuddin Rabbani qui avait repris le contrôle de la capitale provinciale, Gardez.

Au moins 40 moudjahidins de Padsha Khan ont été tués dans les combats, et environ 300 ont été

faits prisonniers, a affirmé jeudi un autre frère de Padsha Khan, Wazer Khan. Ces luttes pourraient mettre en difficulté les opérations américaines dans la province de Paktia, où s'étaient regroupés des membres d'Al-Qaïda. Selon Padsha Khan, quelque 1 200 combattants de l'organisation terroriste pourraient encore s'y trouver.

MISSION OFFICIELLE

Dans le sud-ouest du pays, par ailleurs, des forces américaines pourraient avoir tué dernièrement par erreur 18 combattants anti-talibans, sur la base d'informations biaisées fournies par un groupe tribal rival. « Le commandant Abdul Qadoos a été tué avec 17 autres personnes lorsque les troupes américaines ont attaqué la semaine dernière le district de Kharz, dans la province d'Uruzgan », a déclaré un responsable de la sécuri-

té à Kandahar, mercredi 30 janvier. Selon la même source, Abdul Qadoos accomplissait, au moment de l'attaque, une mission officielle visant à collecter des armes et à persuader des chefs pachtounes locaux de se rallier au nouveau pouvoir de Kaboul. Après que Washington avait indiqué que l'attaque s'était soldée par la mort d'une quinzaine de combattants talibans et la destruction d'une cache d'armes, le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, avait annoncé l'ouverture d'une enquête.

Enfin, les forces de sécurité pakistanaises ont arrêté mercredi, dans des villages proches de Quetta (Baloutchistan), deux anciens responsables talibans, le vice-ministre des affaires étrangères, Abdul Rehman Zahid, et le chef de la Cour suprême de justice, Noor Mohammad Saqib. - (AFP, AP, Reuters.)

L'Arabie saoudite dénonce l'arrogance de Washington et son soutien inconditionnel à Israël

Le discours sur l'état de l'Union de George Bush a été perçu comme un nouveau signe de la forte dégradation des relations entre les deux pays

RIYAD

de notre envoyée spéciale

Dans un pays déjà outré par ce qui est perçu comme l'alignement pur et simple des États-Unis sur les positions d'Israël, le discours sur l'état de l'Union prononcé, mardi 29 janvier, par le président américain George W. Bush a jeté de l'huile sur le feu. De l'Irak à l'Iran en passant par le Hezbollah libanais, le Mouvement de la résistance islamique (Hamas) et le Djihad islamique palestiniens, tous qualifiés sans nuance de terroristes, M. Bush a accentué l'image que l'on se fait ici d'une Amérique arrogante et résolument partisane.

C'est principalement la « tragédie » dont la Palestine est le théâtre qui met les nerfs à fleur de peau. Le prince héritier saoudien, Abdallah Ben Abdel Aziz, l'a dit sans détour dans un entretien au *New York Times* et au *Washington Post*. « Comment voulez-vous, s'interroge le prince, qui détient les rênes du pouvoir en raison de la maladie du roi Fahd, que je prenne la défense des États-Unis dans les circonstances actuelles ? » « Pensez-vous que ce qui se passe en Palestine peut être justifié ? (...) Il ne s'agit pas d'une guerre entre deux armées, mais d'une armée dotée d'avions, de chars, d'hélicoptères, qui combat un peuple muni de pierres. (...) Des enfants sont la cible de tirs, les habitations sont détruites, des arbres déracinés, un peuple assiégé, des fem-

mes tuées (...). Ce sont des images très douloureuses. Nous sommes inquiets de ce qui pousse des gens à la violence au point de commettre des opérations-suicides », a ajouté l'émir.

Ces images, les téléspectateurs saoudiens peuvent les voir plusieurs fois par jour sur un nombre incalculable de chaînes de télévision par satellite. Il n'est pas un(e) seul(e) Saoudien ou Saoudienne qui ne ramène la conversation sur « le terrorisme d'Etat pratiqué par Israël », dans l'indifférence quasi générale du monde, soulignent-ils, alors que les États-Unis s'arrogent le droit de traiter de « terroristes » des Palestiniens qui mènent une « lutte de libération nationale » contre « la dernière puissance occupante au monde ».

UN RESSENTIMENT AMPLIFIÉ

Tout le monde estime ici, du plus haut au plus bas de l'échelle politique et sociale, que l'extrémisme, y compris des partisans, « abusés » disent certains, de l'organisation terroriste Al-Qaïda, se nourrit de la « tragédie » palestinienne, en même temps que du rejet de l'« hyperpuissance américaine ». Et il ne se passe pratiquement pas de jour sans qu'un ou plusieurs éditorialistes de la presse ne critiquent la politique des États-Unis dans les termes les plus virulents.

Ce ressentiment ne date pas d'hier, et le comportement de Wash-

ington après les attentats anti-américains n'ont fait que l'amplifier. De nombreuses voix se sont en effet élevées, aux États-Unis, pour critiquer l'Arabie saoudite, tant en ce qui concerne la « tiédeur » dont elle fait preuve en matière de lutte contre le financement du terrorisme, que pour son rigorisme musulman, voire l'enseignement qu'elle prodigue à ses jeunes, et qui conduit,

ment détenus à la base américaine de Guantanamo à Cuba. Mais les Saoudiens sont convaincus que le harcèlement auquel est soumis leur pays est principalement le prix que les États-Unis veulent faire payer au royaume pour son soutien à l'Intifada.

Derrière ce tir de barrage, notent-ils, se profilent les partisans d'Israël, qui, à la suite des attentats du

Rien d'imminent, selon Washington

Les États-Unis ont indiqué, mercredi 30 janvier, qu'ils n'avaient pas de plans imminents contre l'Iran, l'Irak et la Corée du Nord, malgré la mise en garde très ferme adressée par le président George W. Bush à ces trois pays, la veille, lors de son discours sur l'état de l'Union. « Ce serait une erreur de penser que le président a dit qu'il allait répéter la campagne d'Afghanistan partout dans le monde », a déclaré un haut responsable américain en commentant le discours prononcé mardi soir par M. Bush au Congrès. « Je ne pense pas qu'il faille voir les prochaines étapes de la guerre dans les noms qu'il a prononcés », a ajouté le même haut responsable sous couvert d'anonymat. Le président Bush effectue une tournée électorale de deux jours dans le sud-est du pays, au lendemain d'un discours jugé impressionnant par les médias américains.

La Caroline du Nord est un Etat-clé pour les républicains dans leurs espoirs de reconquête du Sénat, passé l'été dernier sous le contrôle des démocrates avec une seule voix de majorité. - (AFP.)

selon certains aux États-Unis, à « la haine » et à l'extrémisme.

De nombreux Saoudiens sont impliqués dans l'organisation d'Oussama Ben Laden : quinze ont participé aux attentats anti-américains du 11 septembre 2001, cent autres, arrêtés en Afghanistan, sont actuelle-

ment détenus à la base américaine de Guantanamo à Cuba. Mais les Saoudiens sont convaincus que le harcèlement auquel est soumis leur pays est principalement le prix que les États-Unis veulent faire payer au royaume pour son soutien à l'Intifada.

et Riyad « est le résultat de la campagne menée par certains organes de presse et quelques membres du Congrès » américain.

« DU JAMAIS VU... »

Chacun, à Riyad, rappelle qu'au printemps 2001 l'émir Abdallah avait décliné une invitation à se rendre aux États-Unis aussi longtemps que Washington ne reprendrait pas son rôle d'honnête courtier dans le processus de paix israélo-palestinien. Dans une lettre au président Bush, il avait souligné que l'attitude américaine était « inacceptable pour l'Arabie saoudite et les pays arabes et musulmans ». Et d'ajouter : « Désormais, vous avez vos intérêts, et nous les nôtres ». Dans sa réponse, le président américain indiquait notamment qu'il annoncerait, dans son discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, prévue fin septembre à New York, que les États-Unis étaient disposés à reconnaître un Etat palestinien indépendant.

M. Bush a certes tenu parole, en annonçant, en novembre, devant les Nations unies, que les États-Unis reconnaissaient le droit palestinien à un Etat. Mais, depuis, les choses sont allées se dégradant en Palestine, où les États-Unis, s'indigne-t-on ici, laissent les coudées franches au premier ministre israélien, Ariel Sharon, et exercent des pressions graves sur le président palestinien, Yasser Arafat, en réclusion forcée à

Ramallah. « C'est une chose étrange, très étrange, a commenté l'autre jour le prince Abdallah devant un visiteur étranger. Un dirigeant ainsi emprisonné ! C'est du jamais vu... »

Les autorités saoudiennes ont déjà fait savoir, par ailleurs, qu'elles étaient hostiles à toute attaque contre l'Irak. Quant aux relations du royaume avec l'Iran, avec lequel il a conclu, en 2001, un traité de sécurité après vingt années de tensions bilatérales extrêmes, elles vont s'améliorant considérablement. Le voisin iranien avait déjà été à l'origine de tiraillements entre Riyad et Washington à propos d'un attentat qui, en juin 1996, avait tué dix-neuf militaires américains à Khodar, dans le nord-est du pays. Les États-Unis ont régulièrement distillé des informations impudentes à Téhéran la responsabilité de l'attentat, ce que l'Iran et l'Arabie saoudite ont démenti.

En juin 2001, l'attorney général américain, John Ashcroft, avait à nouveau pointé l'Iran et annoncé l'inculpation de quatorze personnes, dont treize Saoudiens. Les accusés, à l'exception de trois qui sont en fuite, sont détenus en Arabie saoudite. Les États-Unis n'ont pas le droit de « prendre une quelconque décision les concernant », s'était indigné le prince sultan Ben Abdel Aziz, ministre de la défense, pourtant réputé très proche de Washington.

Mouna Naïm



Les ruines d'un bâtiment susceptible d'avoir servi de dépôt d'armes dans la province d'Uruzgan après un bombardement américain, la semaine dernière. Dans un premier temps, le Pentagone annonçait s'être attaqué à un groupe de combattants talibans, ce que démentent des responsables de la ville. Ils assurent que 18 combattants antitalibans ont été tués par erreur sur la base d'informations fournies aux Américains par un groupe rival.

THORNE ANDERSON / CORBIS SYGMA

L'Iran réplique vertement aux accusations de George Bush

RIYAD

de notre envoyée spéciale

Il paraît loin ce mois de septembre 2001, lorsque les Etats-Unis s'étaient félicités de la réaction de Téhéran aux attentats antiaméricains du 11 du même mois. Les autorités iraniennes, singulièrement le président Mohammad Khatami, avaient alors condamné les attentats dans les termes les plus sévères. Des députés de la majorité réformatrice étaient allés signer le registre de condoléances à l'ambassade de Suisse à Téhéran, chargés des intérêts américains en République islamique.

De jeunes Iraniens avaient organisé une veillée aux bougies à Téhéran en mémoire des victimes du World Trade Center et du Pentagone. Téhéran avait enfin autorisé le survol de son territoire par les avions américains transportant de l'aide humanitaire destinée aux Afghans. Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell,

La Corée du Nord parle d'« agression »

La Corée du Nord a accusé, jeudi 31 janvier, George W. Bush de « poursuivre sa politique d'agression », après les propos du président américain désignant Pyongyang comme un pôle de « l'axe du mal » avec l'Irak et l'Irak. « Les remarques (de M. Bush) n'étaient qu'une manœuvre destinée à poursuivre sa politique d'agression contre nous », affirme l'agence de presse nord-coréenne KCNA captée à Séoul. « Ses remarques étaient également destinées à justifier le stationnement de troupes américaines (en Corée du Sud) et la poursuite de sa politique hostile et agressive », poursuit l'agence officielle du régime de Pyongyang.

La Corée du Nord a suspendu ses contacts avec Washington et Séoul en 2001, après le durcissement de la position américaine souhaité par George Bush, notamment sur la question des armements. Dans son discours sur l'état de l'Union, mardi, le président américain a classé la Corée du Nord au rang des pays possédant « les régimes les plus dangereux du monde » qui cherchent « à se doter d'armes de destruction massive ». — (AFP.)

ne pouvait alors que se réjouir d'une attitude jugée constructive et éventuellement porteuse d'avenir.

La République islamique d'Iran partageait alors avec Washington — une fois n'est pas coutume — un ennemi commun : le régime afghan des talibans. Mais il en fallait bien plus pour une amorce de détente véritable entre les deux pays, en raison d'un contentieux bilatéral très lourd. La neutralité bienveillante réciproque, qui s'était alors instaurée, ne devait durer qu'un temps. Le déclenchement des bombardements américains en Afghanistan a en effet été régulièrement dénoncé par l'Iran comme une guerre dirigée contre des musulmans.

C'est toutefois seulement après la mise en place à Kaboul d'une autorité provisoire sous la présidence de Hamid Karzaï que les accusations américaines contre Téhéran sont allées crescendo, pour atteindre leur point d'orgue mardi 29 janvier, lorsque le président George W. Bush, dans son discours sur l'Etat de

l'Union, a placé Téhéran dans le camp des Etats qui représentent un danger pour la sécurité nationale américaine.

Certes, l'Iran a régulièrement figuré sur la liste des pays terroristes ou soutenant le terrorisme, annuellement publiée par le département d'Etat américain. L'Irak et la Corée du Nord — que le président américain a également désignés mardi — aussi. Mais ils ne sont pas les seuls. La Syrie, le Soudan et le Yémen, pour ne parler que du Proche-Orient, figurent eux aussi tout aussi régulièrement à ce palmarès américain.

Ce qui est donc grave pour les autorités iraniennes aujourd'hui est de voir leur pays ainsi singularisé par le président américain dans son intervention devant le Congrès. Elles y voient les prémices d'un retour à la politique du « double endiguement » de leur pays et de l'Irak, politique à laquelle l'administration américaine démocrate de Bill Clinton avait fini par renoncer depuis au moins cinq ans.

DIVISIONS ET RIVALITÉS

Le ministre iranien des affaires étrangères, Kamal Kharazi, a vivement réagi et a condamné les accusations américaines. « Le monde n'accepte plus d'hégémonie et M. Bush doit fournir les preuves de ce qu'il avance. Ses déclarations révèlent le vrai visage du gouvernement américain, qui veut étendre sa toute-puissance au monde entier », a commenté le chef de la diplomatie iranienne. « Les accusations américaines ne modifieront pas notre position et notre politique », a renchéri le président du Parlement, Mehdi Karroubi, devant les participants à une conférence de soutien au peuple palestinien qui se tient dans la capitale iranienne.

Au cours des dernières semaines, Washington a multiplié les mises en cause de la République islamique, accusée d'avoir donné asile à certains responsables de l'organisation terroriste Al-Qaïda qui ont fui l'Afghanistan, puis de chercher à déstabiliser M. Karzaï en s'immisçant dans les affaires intérieures afghanes. Des accusations que les autorités iraniennes ont formellement démenties. Certaines sources européennes n'excluent pas toutefois que, contre espèces sonnantes et trébuchantes, des responsables des corps paramilitaires iraniens, qui assurent la sécurité dans la région limitrophe de l'Afghanistan, aient laissé au moins transiter par leur territoire des responsables d'Al-Qaïda.

Les mêmes sources font état de l'envoi d'armes et d'argent dans la région afghane d'Herat, proche de la frontière iranienne, et reprochent aux autorités de Téhéran d'avoir transporté leurs divisions et rivalités internes à l'intérieur de l'Afghanistan, où la République islamique a toujours exercé une influence certaine.

Enfin, Washington a jugé crédibles les preuves apportées par Israël, impliquant l'Iran dans un trafic d'armes destinées aux Palestiniens, après la récente saisie par la marine israélienne, en mer Rouge, d'un lot important d'armement qui aurait été chargé sur l'île iranienne de Kish. D'après l'Etat juif, le Hezbollah libanais et de hauts responsables au sein de l'Autorité palestinienne seraient mouillés dans cette affaire.

M. Na.

L'économie américaine a connu une croissance inattendue de 0,2 % au dernier trimestre

Si on s'en tient à la définition stricte — deux trimestres consécutifs de contraction du PIB —, il n'y a donc pas eu de récession en 2001. Sur l'année, la croissance a atteint 1,1 %

NEW YORK

de notre correspondant

Pour accueillir à New York comme il se doit les participants du World Economic Forum, l'économie américaine leur a réservé une surprise mercredi 30 janvier. L'annonce inattendue d'une croissance de 0,2 % au quatrième trimestre de 2001. Le National Bureau of Economic Research (NBER) date le début de la récession aux Etats-Unis en mars 2001, mais en s'en tenant à sa définition stricte — deux trimestres consécutifs de contraction de l'activité — il n'y en aura tout simplement pas eu l'an dernier. Au-delà de ce débat pour théoriciens, ce chiffre étonnant confirme le diagnostic fait par Alan Greenspan la semaine dernière. « Nous sommes à la croisée des chemins, très proches d'une variation nulle du produit intérieur brut », avait déclaré le 24 janvier le président de la Réserve fédérale (Fed) devant la commission budgétaire du Sénat. Pour l'ensemble de l'année 2001, la croissance américaine ressort à 1,1 %. En 2000, elle avait été de 4,1 %.

Après une contraction de l'activité de 1,3 % en rythme annuel au troisième trimestre de 2001, les économistes s'attendaient à un nouveau recul de l'ordre de 1 % lors des trois derniers mois de l'année. L'insatiable consommateur américain en a décidé autrement. Ces achats ont augmenté à un rythme annuel de 5,4 % d'octobre à décembre. Dans le

même temps, les investissements des entreprises continuaient à dégringoler de 12,8 % et le gouvernement a accru de 9,6 % ses dépenses, essentiellement pour financer l'effort de sécurité intérieure et la guerre en Afghanistan.

Tout se passe pour l'économie américaine comme si, une fois effacée la parenthèse du 11 septembre, elle se retrouvait exactement dans sa situation antérieure : la vigueur de la consommation, les deux tiers de l'activité économique, empêchant de sombrer dans une récession créée par les difficultés des entreprises et l'éclatement de la bulle autour de la nouvelle économie.

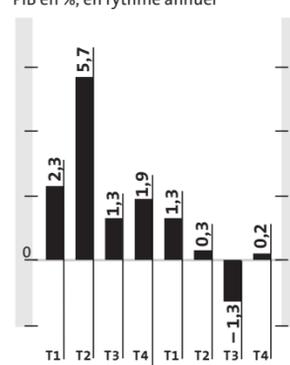
11 BAISES DU TAUX DE LA FED

Les achats de biens durables par les ménages, essentiellement des automobiles à la suite de promotions massives, se sont envolés de 38,4 % à la fin de l'année dernière ! Les ventes de logements neufs ont atteint un niveau historique l'an dernier, plus de 900 000, selon le département du commerce. L'indice de confiance des consommateurs de la Conférence Board a augmenté en janvier à 97,3, contre 94,6 en décembre. « La confiance des ménages dans l'avenir est à son plus haut niveau depuis plus d'un an », souligne l'économiste Lynn Brandt.

Dans ce contexte, la Réserve fédérale a trouvé des raisons supplémentaires pour ne plus soutenir l'activité. Après avoir abaissé l'an dernier à

CREISSANCE AMÉRICAINNE

PIB en %, en rythme annuel



Source : Department of commerce news

onze reprises le loyer de l'argent au jour le jour, le ramenant de 6,50 % à 1,75 %, son plus bas niveau depuis quarante ans, le comité de politique monétaire de la Fed a décidé mercredi de laisser ses taux d'intérêt inchangés. « Les forces qui pèsent sur l'activité commencent à s'affaiblir, les perspectives d'une reprise économique sont plus prometteuses », a annoncé la Fed dans un communiqué.

Mais la banque centrale a aussi insisté sur « la persistance de risque de plus grande faiblesse économique en raison des incertitudes pesant sur les investissements des entreprises et les dépenses des ménages ». Si l'éco-

nomie américaine sort plus vite que prévu de la récession, la prospérité n'est pas encore au coin de la rue. Sans les ventes d'automobiles, le PIB se serait contracté de 2,3 % au dernier trimestre 2001. La rentabilité des entreprises continue à plonger et le chômage augmente rapidement. Le nombre de personnes à la recherche d'un emploi s'est accru de 1,4 million l'an dernier et cela ne devrait pas s'arrêter.

Selon une étude publiée le 28 janvier par l'Institut de politique économique de Washington, le rebond de l'activité ne sera pas suffisant cette année pour enrayer la montée des licenciements. Le taux de chômage, aujourd'hui de 5,8 %, devrait atteindre 6,5 % à la fin 2002 et commencer seulement à diminuer légèrement l'année prochaine. Les annonces de faillites se succèdent dont celles spectaculaires du groupe énergétique Enron et du numéro trois de la distribution Kmart. L'endettement des entreprises et des ménages atteint des niveaux records.

Si la situation s'améliore, l'euphorie de la fin des années 1990 devrait rester longtemps un souvenir. Voilà pourquoi George Bush tient tant à son plan de relance budgétaire. Le président a encore demandé mercredi au Congrès de voter « un programme de sécurité économique » pour « le bien des travailleurs américains ».

Eric Leser

Ouafa Idriss, la kamikaze dont les Palestiniennes sont « fières »

Rien ne laissait prévoir son geste, revendiqué par les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa

AL-AMARI (RAMALLAH)

de notre envoyée spéciale

Un groupe d'hommes armés, les visages masqués par des cagoules noires, remontent silencieusement

REPORTAGE

Infirmière de 27 ans, « elle était très libre et très indépendante »

la route principale du camp Al-Amari, à l'entrée de Ramallah, accompagnés par des grappes d'enfants. De loin en loin, l'un d'entre eux s'agenouille près d'un mur et agit une bombe de peinture avant de tracer en arabe l'hommage des Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, un groupuscule militaire non officiel du Fatah, à la responsable de « l'opération de Jérusalem ». Quelques heures auparavant, l'identité de la porteuse de bombe de la rue de Jaffa, rapidement décrite comme la première kamikaze palestinienne, a été révélée. Ouafa Idriss, morte dans l'explosion du 27 janvier, qui a fait une victime israélienne et des dizaines de blessés, n'était pas une étudiante de Naplouse ou de Bethléem, mais une réfugiée de ce camp.

Dans la cour de la maison du peuple, non loin de là, des chaises ont été disposées en carré. Une vingtaine d'hommes sont assis, autour de deux frères de la disparue. Le responsable du Fatah pour la Cisjordanie, Marouan Barghouti, est venu lui aussi présenter ses condoléances. « Il est encore trop tôt pour parler d'opération-suicide. Je ne sais pas si cette jeune femme avait l'intention de périr dans cette opération où si elle devait simplement acheminer une bombe. Les Israéliens eux-mêmes ne savent pas trop quoi en penser. Tout ce qu'on peut dire, c'est constater dans quelle état la politique d'agression du gouvernement israélien plonge les Palestiniens. Pour qu'une jeune femme en vienne à une telle extrémité, il faut que la situation soit particulièrement terrible », glisse-t-il.

L'un des deux frères, Khaled, raconte sa stupéfaction à la nouvelle de la mort de sa jeune sœur. « Qui aurait pu se douter ? Comment aurions-nous pu deviner ? », assure-t-il, comme absent, tout à son deuil. Son cousin Khalid présent à ses côtés dresse, lui, le portrait d'une jeune femme de vingt-sept ans à la forte personnalité. « Elle est allée à

l'école dans le camp, mais elle a arrêté ses études avant l'université. C'était pendant la première Intifada, et elle participait au comité des femmes qui avait été créé dans le camp et qui organisait des opérations de protestations non violentes. Ensuite, elle s'est mariée. Mais elle a divorcé au bout de quelques années. Elle n'avait pas eu d'enfants et elle est revenue vivre dans la maison familiale. En 1999, elle a suivi une formation d'infirmière spécialisée dans les premiers soins et elle a travaillé ensuite pour le Croissant-Rouge en tant que bénévole. Elle était très libre et très indépendante », raconte le jeune homme.

Le camp d'Al-Amari n'a pas bonne réputation. Les armes y circulent assez librement. L'Autorité palestinienne s'est essayée au début de l'In-

tifada d'en contrôler la détention et l'usage, mais elle a rapidement dû baisser pavillon devant des éléments radicaux prêts à s'engager dans une épreuve de force incertaine.

BATTU PAR UN SOLDAT

Le dédale des rues étroites conduit à la maison modeste dans laquelle la mère de la victime, Ouafiya, originaire de Ramla et veuve depuis quinze ans, reçoit les condoléances des femmes du quartier. Assise sur un matelas de mousse, les cheveux blancs masqués par un keffiyeh à damier noir et blanc, elle presse contre son sein un portrait de sa fille. Celle-ci pose en toge, un rouleau de papier à la main : le diplôme obtenu à l'issue de son stage au Croissant-Rouge.

Sharon regrette de ne pas avoir « liquidé » Arafat

Dans un entretien qui sera publié, vendredi 1^{er} février, dans le quotidien *Maariv*, Ariel Sharon déplore de ne pas avoir pu « liquider » le président palestinien, Yasser Arafat, lors de la guerre du Liban. « Il y avait un accord aux termes duquel il ne fallait pas le liquider et en fin de compte je le regrette », affirme le premier ministre. Israël avait envahi le Liban en 1982 et fait le siège de Beyrouth pendant plusieurs mois contraignant Yasser Arafat et les Palestiniens à l'exil. Ariel Sharon était alors ministre de la défense. Ce dernier souligne toutefois que, si Yasser Arafat « prend toutes les mesures que nous exigeons de lui, il redeviendra un partenaire pour les négociations ».

D'autre part, la France a proposé « deux nouvelles idées » pour sortir de la crise au Proche-Orient. Celles-ci prévoient « l'organisation d'élections centrées sur le thème de la paix » et « la reconnaissance de l'Etat palestinien, point de départ d'un processus de négociation ». Le texte ne précise pas les frontières de cet Etat. — (AFP.)

La maison dans laquelle s'est installée la vieille femme n'est cependant pas la maison familiale. Celle-ci a été évacuée de peur de représailles israéliennes. Située au coin d'une ruelle sans grâce, noyée par endroits sous la boue, le bâtiment accueillait jusqu'à dimanche matin les quatre enfants et leur mère. Quelques meubles remplissent la chambre principale. Des poussins oubliés pépient dans un coin. Sur les murs, des photos de la jeune femme égaient des diplômés encadrés qui attestent de son assiduité et de son sérieux auprès du Croissant-Rouge. D'autres montrent une jeune femme souriante, les cheveux libres, maquillée et vêtue de couleurs vives.

Dans le quartier, les femmes se disent « fières » d'Ouafa. « C'était mon amie, assure une jeune fille de seize ans, Aya. Je me souviens qu'elle était allée un jour devant une maison que les Israéliens démolissaient. Elle avait été battue par un soldat et elle m'avait dit qu'elle se vengerait. » Du fait de son bénévolat au Croissant-Rouge, la jeune femme avait vécu de près le second soulèvement palestinien. « Elle avait même été blessée par une balle en caoutchouc reçue à la tête au cours d'une de ces missions », confirme le cousin Khalid. Dans les rues du camp, le groupe de miliciens continue de couvrir les murs d'inscriptions à la gloire de la disparue.

Gilles Paris



Jacques Généreux

LES VRAIES LOIS DE L'ÉCONOMIE

JACQUES GÉNÉREUX
LES VRAIES
DE L'ÉCONOMIE

Jacques Généreux part en guerre contre le « néolibéralisme » et plus encore contre ses slogans simplificateurs. À la fois pédagogue et polémiste... Le Figaro

Ce livre, en plus d'être brillant, est salubre et facile à lire. Alternatives économiques

Avec talent, l'auteur défend le retour du volontarisme politique. Pédagogue et anticonformiste. La Croix

La série à succès de France Culture et Alternatives économiques

Seuil

Carla del Ponte n'a pas convaincu le TPI de juger Slobodan Milosevic en une seule fois

La chambre d'appel de La Haye n'a pas encore tranché si les trois actes d'accusation feront l'objet d'un unique procès comme le souhaite le procureur du Tribunal pénal international

SLOBODAN MILOSEVIC sera-t-il jugé une fois ou deux fois devant le TPI à La Haye ? Une fois pour ses responsabilités présumées dans les crimes commis au Kosovo en 1999 ; une autre pour celles qui lui sont imputées en Croatie (1991) et en Bosnie où les crimes commis de 1992 à 1995 lui valent l'accusation de « génocide » ? Ou bien une seule fois pour toutes ? La chambre d'appel s'est séparée après l'audience publique qu'elle a tenue mercredi 30 janvier, sans encore trancher. On est pourtant à moins de deux semaines du jour « J » : en toute hypothèse, jonction des actes d'accusation ou pas, l'audience relative au Kosovo doit en effet commencer le 12 février.

Au regard de l'Histoire et pour le bon sens commun, ces questions peuvent paraître vaines ratiocinations : un homme a incarné le pouvoir à Belgrade durant dix années tragiques de l'histoire des Balkans, on attend qu'il rende compte globalement. Mais les choses ne sont pas si simples au TPI.

C'est la procureur Carla del Ponte qui, le 27 novembre 2001, a demandé la jonction des trois actes d'accusation qu'elle a produits contre Milosevic, afin de le juger en un unique procès. Dans sa requête devant la chambre de première instance, elle avait fait valoir

notamment que tous les actes incriminés relèvent du « comportement global de l'accusé Milosevic visant à créer une "Grande Serbie" ».

Dans sa réponse du 13 décembre, la chambre, contestant cette approche, faisait remarquer notamment que le terme de « Grande Ser-

Carla del Ponte a développé l'idée de l'unicité de l'entreprise menée par Milosevic

bie » ne figure pas dans l'acte d'accusation relatif au Kosovo, que trois années séparent les événements de Bosnie de ceux du Kosovo, que le nombre total des témoins que l'accusation envisage de citer, même réduit par rapport au nombre initialement avancé (380 au lieu de 600), entraînerait un procès trop long s'il devait être unique. Les juges acceptaient la jonction des inculpations portant sur la Croatie et la Bosnie, mais refusaient d'y mêler celles qui portent sur le Kosovo. Contrairement aux deux autres, l'acte d'accusation sur le Kosovo est « prêt pour le procès » et sera donc jugé d'abord, avaient-ils décidé, ce qui sous-entendait

que M^{me} del Ponte n'avait à s'en prendre qu'à elle-même.

De fait, l'inculpation sur le Kosovo a été lancée au printemps 1999, pendant l'intervention de l'OTAN, et les deux autres seulement à la fin de l'automne dernier. La procureur, que l'on interrogeait, il y a quelques mois, sur la lenteur des enquêtes relatives à la Croatie et à la Bosnie, expliquait que Milosevic y a exercé des « responsabilités indirectes », contrairement aux « responsabilités directes » que lui conférerait au Kosovo sa fonction de président yougoslave, et que les preuves étaient par conséquent plus difficiles à établir. « Mes prédécesseurs, disait-elle aussi, n'y ont sans doute pas travaillé avec l'assiduité qu'ils y auraient mise s'ils avaient prévu ce qui allait se passer à Belgrade », à savoir le renversement de Milosevic à l'automne 2000, son arrestation à Belgrade en avril 2001, enfin son transfert à La Haye deux mois plus tard.

Ne s'avouant pas vaincue, Carla del Ponte a fait appel le 15 janvier de la décision des juges de première instance. Argumentant longuement contre le principe de deux procès distincts, elle a développé l'idée de l'unicité de l'entreprise menée par Slobodan Milosevic dans les diverses fonctions qu'il a occupées à Belgrade. Elle a fait valoir que la jonction en un seul procès ne serait pas préjudiciable à l'accusé et in-

sisté en revanche sur le tort que causerait à l'accusation l'obligation de convoquer à deux reprises à La Haye une vingtaine de témoins politiques, qui faisaient partie, dit-elle, de l'entourage de Milosevic, et qui – ne serait-ce que pour des raisons de sécurité – ne reviendraient sans doute pas deux fois. La procureur a fait droit cependant à la ferme détermination des juges d'ouvrir l'audience sans plus attendre et suggéré un compromis : commencer par l'audience sur le Kosovo et poursuivre avec les autres, mais « dans le même procès ».

Quant à l'accusé, dûment consulté aux divers stades de cette affaire, il semble n'en avoir pas grand-chose à faire. En décembre, il avait estimé que la demande du procureur ne visait qu'« à faire passer à l'arrière-plan l'inculpation relative au Kosovo, parce qu'elle posera inévitablement la question de la coopération de l'administration Clinton avec les terroristes du Kosovo, y compris l'organisation de Ben Laden ». « Il s'agit avant tout de protéger ceux qui ont commis des crimes contre mon pays », disait-il. Mercredi, il n'a pas développé spécifiquement cette thèse sur les motifs du procureur, mais estimé que « l'addition de trois mensonges ne fait pas la vérité ».

Claire Tréan

Vers une action en justice contre la Maison Blanche

WASHINGTON. Le General Accounting Office (GAO), organisme chargé de vérifier les comptes publics et qui dépend du Congrès américain, a annoncé, mercredi 30 janvier, qu'il va engager une action en justice contre la Maison Blanche pour obtenir les noms de personnes consultées par le groupe de travail sur la politique énergétique qui était dirigé par le vice-président Richard Cheney. Selon le contrôleur général du GAO, David Walker, cette action pourrait être engagée « dans les deux ou trois semaines ».

La Maison Blanche a reconnu que des membres du groupe de travail de M. Cheney avaient rencontré à six reprises des représentants du courtier en énergie Enron, qui a depuis fait faillite dans des conditions douteuses. Le président américain refuse de livrer ces informations au nom de sa capacité à recevoir des avis fiables et indépendants. Son porte-parole Ari Fleischer a indiqué, mercredi, qu'il « se battra pour défendre ses droits et celui des futurs présidents ». Le GAO avait entamé des recherches sur les activités du groupe de travail au printemps 2001, à la demande de deux députés démocrates. — (Reuters, AP.)

L'ancien tortionnaire argentin Alfredo Astiz remis en liberté

BUENOS AIRES. Alfredo Astiz (à droite sur la photo), considéré comme l'un des plus grands tortionnaires de la dictature argentine (1976-1983), a été remis en liberté après le rejet, par le gouvernement argentin, de la demande d'extradition déposée à son encontre par la Suède. La justice suédoise entendait le juger pour l'enlèvement, la torture et le meurtre, en 1977, d'une de ses ressortissantes, alors âgée de 17 ans, Dagmar Hagelin. L'ancien capitaine de frégate, âgé de 51 ans, avait été arrêté le 27 décembre 2001. « Si Astiz a bien été relâché, cela signifie que le meurtre est prescrit », a commenté le procureur en chef suédois Thomas Lindstrand, mercredi. En liberté et amnistié – sauf pour la disparition de bébés – dans son pays, Alfredo Astiz ne peut en sortir, sous peine de tomber sous le coup de plusieurs mandats internationaux. Déjà interpellé en juillet 2001 à la suite de demandes de la France et de l'Italie, il avait été libéré en août. Comme ses prédécesseurs, le gouvernement d'Eduardo Duhalde se refuse à toute extradition au nom du principe de territorialité de la justice.



DÉPÊCHES
■ PHILIPPINES : les opérations militaires conjointes des Etats-Unis avec les forces de Manille contre les rebelles musulmans du sud de l'archipel, ont commencé jeudi 31 janvier. Le chef d'état major général de Manille, le général Diomedio Villanueva, a officiellement lancé, à Zamboanga, grande ville du Sud philippin, l'opération de six mois contre le groupe Abu Sayyaf – sauf préneurs d'otages accusés par Washington de relations avec le réseau d'Oussama Ben Laden – à laquelle quelques 600 soldats américains doivent participer. Les Américains doivent entraîner 3 800 soldats philippins aux opérations antiterroristes et ne seront en principe pas engagés directement contre le groupe islamiste. C'est le plus important déploiement de troupes US depuis le début de la campagne d'Afghanistan contre le réseau Al-Qaïda d'Oussama Ben Laden. — (AFP.)

■ ALGÉRIE/UNION EUROPÉENNE : l'accord d'association entre l'Algérie et l'Union européenne (UE) connaît son premier raté, un peu plus d'un mois après sa signature. L'Algérie a refusé d'accorder un visa à deux fonctionnaires de Bruxelles qui devaient se rendre fin janvier à Alger pour y rencontrer les représentants de la société civile en préalable à l'octroi d'aides financières, a-t-on appris, mercredi 30 janvier. Cette procédure est appliquée à tous les pays signataires d'un accord d'association avec Bruxelles.

« Un complot diabolique pour transformer les victimes en coupables »

LA HAYE
correspondance

Rompant avec la stratégie de Richard May, qui dirige les débats de la chambre de première instance, Claude Jorda, qui préside la chambre d'appel du Tribunal pour l'ex-Yougoslavie (TPIY), a donné, mercredi 30 janvier, à Slobodan Milosevic l'occasion de s'exprimer, même lorsque ce dernier ne répondait pas directement à ses questions. Ceci a permis à l'ancien président d'exposer les grandes lignes de sa défense, et de confirmer que les juges et l'accusé ne parlent décidément pas le même langage.

La cour d'appel avait été convoquée à la demande de la procureur, Carla del Ponte, qui conteste la décision de la chambre de première instance de ne pas joindre en un seul procès les trois actes d'accusation : crimes contre l'humanité au Kosovo et en Croatie, et génocide en Bosnie-Herzégovine.

A l'aide de phrases courtes, le

verbe haut et le débit rapide, l'homme accusé d'avoir mis l'ex-Yougoslavie à feu et à sang pour réaliser son rêve de Grande Serbie a, pendant une trentaine de minutes,



« Nous demandons un traitement d'égalité. Nous avons sauvé vos soldats et vos pilotes »

SLOBODAN MILOSEVIC

avancé ses arguments. Le thème général est connu : « Le procès qui m'est fait n'est qu'un complot diabolique pour transformer des victimes en coupables. Les victimes, ce sont mon pays, mon peuple et moi-même. » En revanche, sa vision sur les trois conflits a, pour la première fois, été exposée en audience.

Pour Slobodan Milosevic, la guerre en Croatie n'est que le résultat de la politique agressive de Franjo Tudjman, l'ancien président

croate, d'atteintes aux droits de la minorité serbe et de la « reconnaissance prématurée » de l'indépendance croate. Cette question avait fait débat lorsque l'Union européenne avait entériné cette indépendance sous la pression de l'Allemagne, en janvier 1992.

La guerre en Bosnie, avec sa purification ethnique, ses massacres, viols et pillages ? « Combien d'initiatives de paix n'avons-nous pas soutenues ? C'est la seule chose que nous demandions, nous les Serbes, était un traitement d'égalité. Nous avons sauvé vos soldats et vos pilotes », a-t-il lancé aux cinq magistrats de la chambre d'appel.

Le Kosovo ? « Nous avons protégé les Albanais. Puis [l'émissaire américain] Richard Holbrooke est arrivé pour trouver un prétexte afin d'attaquer la Yougoslavie. Les maisons et les églises des Serbes ont été brûlées, les soi-disant forces de protection internationales censées assurer la sauvegarde des habitants ont été

des troupes d'occupation, complices des terroristes. Tout ce bruit autour de la Grande Serbie n'a qu'un but : cacher le fait que nous assistons à la création d'une Grande Albanie comme celle voulue par Hitler et Mussolini. »

Le juge Jorda a interrompu l'accusé : « La discussion d'aujourd'hui a pour seul objectif l'organisation d'un bon procès. » Milosevic a repris le fil de ses arguments, avant de reconnaître : « C'est la première fois que j'ai l'opportunité de parler. » Selon l'ancien président, « la logique serait de me libérer immédiatement. Je ne fuirai pas. Je viendrai à toutes les audiences. Ceci est une bataille, et j'ai l'intention de la gagner. »

Au terme de cette audience, il apparaît que S. Milosevic veut un procès politique, alors que les juges ont avant tout le souci d'un procès respectueux des droits de toutes les parties.

Alain Franco

Le pape plaide l'objection de conscience des juges et des avocats

LE TRIBUNAL DE LA ROTE remonte à la papauté d'Avignon. Ce curieux nom désigne l'instance d'appel, constituée de douze juges ecclésiastiques qui siègent à tour de rôle (d'où le nom de *ruota*, roue), chargée de statuer sur les causes de nullité de mariage. C'est devant la Rote qu'à l'ouverture de l'année judiciaire, lundi 28 janvier au Vatican, le pape a fait l'un de ses discours les plus violents contre le divorce, qualifié de « fléau » et de « plaie dans le corps social ». La polémique a aussitôt éclaté en Italie où le mot de divorce fait partie de ceux qui fâchent, depuis les furieuses batailles qui ont précédé la loi sur le divorce de 1971 et le référendum de 1974 en vue de l'abroger, marqué par une lourde défaite de l'Eglise catholique et de la Démocratie chrétienne.

Le pape va plus loin et presse les avocats et les juges civils de faire jouer la clause de conscience dans tous les dossiers de divorce. Aux avocats, livres de choisir les causes à défendre, il demande de « refuser d'exercer leur profession pour une finalité contraire à la justice ». Il leur faut éviter, ajoute Jean Paul II, de devenir « de simples techniciens au service d'une cause quelconque ». Quant aux juges, chargés d'appliquer la loi, ils ne peuvent certes pas invoquer une objection de conscience, mais ils doivent tout faire pour convaincre les conjoints séparés d'en passer par un « travail de conciliation » sérieusement mené et, dans leurs sentences, pour sauver les mariages.

Simple pression morale ? Ou retour à l'intransigeance catholique d'hier par rapport aux lois civiles ? L'Italie s'est immédiatement divisée. D'un côté, l'épiscopat, le Parti populaire italien (PPI), héritier de la gauche de la Démocratie chrétienne, et Roberto Castelli, garde des sceaux du gouvernement de centre-droit, tentent de dédramatiser l'affaire. Pour eux, le pape est dans son rôle de défenseur des liens du mariage. Il éclaire la conscience des professionnels chargés de juger des causes matrimoniales. Pour les juristes catholiques, en Italie comme en France, ce texte n'est qu'« un appel à la retenue » (M^{re} Thierry Massis), dans deux pays où les divorces prononcés ont augmenté de plus de 20 % en dix ans. Ce n'est pas du tout l'avis de la gauche laïque italienne, et même

d'une fraction de l'Alliance nationale, scandalisées par les propos de Jean Paul II. Plusieurs députés DS (Démocrates de gauche), principale formation de l'opposition, en parlent comme d'« une ingérence directe dans les affaires de la justice » et d'« une atteinte à la laïcité de l'Etat ». Ils y voient un appel à la « désobéissance civile » des juges et des avocats. « Préparons-nous », écrit l'éditorialiste de *La Repubblica*, à une « République fondamentaliste ou talibaniée », si les principes de la religion se transforment en lois de l'Etat et si tout « péché » pour l'Eglise devient « délit » pour le tribunal civil. Si les magistrats et les avocats font de l'« objection de conscience » au divorce, la solution plus expéditive du notaire s'imposera, estime Anna Finocchiaro, responsable des questions de justice dans l'opposition de centre-gauche, qui suggère déjà d'en venir là pour les couples sans enfants ou avec enfants majeurs qui veulent se séparer.

GUERRE CIVILE

Si en France les réactions sont limitées, l'Italie se demande comment le pape a pu prendre le risque de rallumer une guerre civile sur un tel sujet. Sans doute a-t-il voulu marquer un coup d'arrêt à la banalisation du divorce et rappeler l'indissolubilité du mariage, qui est l'un des piliers de la morale catholique. Mais une telle pression sur les juges et les avocats – après celle exercée sur les médecins confrontés à des demandes d'interruption de grossesse – relève d'une doctrine constamment réaffirmée par le pape : tout ce qui est légal n'est pas forcément moral. L'indissolubilité du mariage – comme l'IVG ou l'euthanasie active – ne saurait être considérée comme une simple affaire privée, puisqu'elle peut avoir des conséquences sociales graves. La loi morale s'impose donc, dans certains cas, sur la loi civile.

Un tel discours contraste toutefois avec la capacité des responsables de l'Eglise – et de ce pape en particulier – à se montrer plus sensibles aux épreuves subies par des hommes et des femmes, dont l'échec conjugal est la plus fréquente, qu'au respect absolu de normes.

Henri Tincq

En Italie, l'Olivier fait taire ses divisions

Francesco Rutelli à la tête de la coalition de gauche jusqu'à l'automne

ROME

de notre correspondante

Francesco Rutelli, ancien maire de Rome et leader de la coalition de l'Olivier (centre gauche) depuis la campagne législative conclue par l'arrivée en juin 2001 du gouvernement Berlusconi, va rester à la tête de l'opposition jusqu'à la convention prévue de l'Olivier à l'automne. Chef fondateur de la formation de la Marguerite, il devra choisir entre la direction de son parti et la candidature à celle de la coalition : ces deux charges ne pourront plus être cumulées. Jusque-là, il va être assisté d'un directeur composé des secrétaires généraux des partis qui appartiennent à l'Olivier (Verts et Communistes compris). Ainsi cette dernière évolue-t-elle vers une fédération, comme le souhaitait son principal parti-membre, les Démocrates de gauche (DS) dont le secrétaire général Piero Fassino abandonne donc son rôle de numéro deux auprès de M. Rutelli.

Telles sont les décisions annoncées à l'issue d'un sommet de cinq heures tenu à Rome mercredi 30 janvier. L'implosion de l'Olivier avait été annoncée comme probable ; elle a été évitée. Depuis la percée électorale de la Marguerite, arrivée aux législatives à un point des démocrates de gauche jusque-là dominants à gauche, la question de la rivalité pour la direction de la coalition se posait, mais à demi-voix. Au congrès des démocrates de gauche à Pesaro en novembre, elle se sentait,

mais ne fut pas explicitement évoquée. La goutte qui a fait déborder le vase a été le rejet, la semaine passée, de la candidature pour l'opposition du député Massimo D'Alema, ancien premier ministre et président des démocrates de gauche, à la Convention européenne, au profit de Lamberto Dini, ancien ministre des

L'implosion de l'Olivier avait été annoncée comme probable ; elle a été évitée

affaires étrangères et membre de la Marguerite, un centriste qui plaît davantage aux présidents du Parlement issus de la majorité au pouvoir. Francesco Rutelli accusé d'avoir « roulé » pour sa formation s'en est défendu en ouvrant le sommet de mercredi. Il a également posé les règles du jeu de ce que doit être l'union dans l'Olivier pour devenir une alternative crédible à la majorité arrivée au pouvoir pour cinq ans.

Il est urgent d'attendre pour régler ce conflit de rivalité difficile à nier, entre un centre de gauche et aussi de culture démocratie-chrétienne, la Marguerite, et la gauche DS post-communiste. Un projet les unit, celui d'un réformisme libéral mais soucieux de parité sociale et

européen. Surtout il va lui falloir compter avec sa minorité, plus à gauche, comme avec son besoin de s'élargir à Refondation Communiste (extrême gauche) qui a refusé jusqu'à maintenant d'entrer dans la coalition, et l'Italie des Valeurs (centriste) de l'ancien procureur de Mains Propres, Antonio Di Pietro tenu à l'écart jusque-là et qui se rapproche des DS en ce moment. Si l'on additionne les suffrages aux législatives dernières de tous ces mouvements, on obtient alors un score virtuel qui aurait dépassé celui obtenu par Silvio Berlusconi et sa coalition de centre-droit. La réalité est restée en deçà. Comment trouver un programme commun entre le réformisme des uns et le jusqu'au-boutisme des autres ? Cette tâche de recomposition est au menu de l'opposition pour les prochains mois.

La base risque de peser sur ces choix : depuis une semaine, les syndicats autour de la puissante CGIL ont mené une grève unitaire réussie contre les projets du gouvernement en matière de travail et de retraite. 600 000 manifestants ont ainsi défilé mardi 29 janvier dans six régions du Nord et du Centre et deux du Sud, soit la moitié de la péninsule, pour protester contre des atteintes graves au droit du travail en matière de licenciement et de retraites et dénoncer le fait que le gouvernement préfère agir par décrets lois plutôt qu'en concertation.

Danielle Rouard

Berlin légalise l'importation de cellules souches

Leur production en Allemagne reste interdite, a décidé mercredi le Bundestag

BERLIN

de notre correspondant

Avec pour toile de fond l'éthique médicale, la morale religieuse, le développement de la science, la préservation des intérêts économiques et, aussi, l'Histoire, l'Allemagne s'est finalement prononcée, mercredi 30 janvier, en faveur de l'importation de cellules souches embryonnaires humaines à des fins scientifiques. Près de cinq heures de débats, de multiples réunions préparatoires et des mois de discussions préalables ont été nécessaires pour que le Bundestag accepte, mercredi 30 janvier, par 340 voix contre 275, l'importation de cellules que l'Allemagne s'interdit de fabriquer elle-même.

Le débat découlait de la pression des milieux scientifiques, soucieux de ne pas être absents du domaine des nouvelles voies de recherche ouvertes par la génétique moderne, et des contraintes imposées par la loi de 1991 qui interdit toute manipulation sur l'embryon humain — précoce défini comme le produit de la réunion d'un ovule et d'un spermatozoïde « dès la fusion des deux noyaux ». Selon ce même texte, la fabrication d'embryons in vitro n'est permise qu'à des fins de reproduction ; aucun prélèvement de cellules issues de ces embryons n'est autorisé pour d'autres buts que la procréation.

Non sans tartuferie, certains milieux scientifiques, dont les travaux font appel à ces cellules riches de potentialités, avaient cru pouvoir tourner la difficulté en important des cellules issues d'embryons conçus hors d'Allemagne, solution que la loi allemande, qui ne l'a pas prévu, n'interdit pas formellement. Des liens avaient été tissés avec des laboratoires aux États-Unis et en Israël notamment, où de telles cellules sont légalement produites. C'est finalement la Société des chercheurs allemands, sollicitée par divers scientifiques entendant utiliser des cellules souches importées, qui a saisi le Bundestag.

Georges Marion

La discussion a traversé tous les groupes parlementaires, recréant une fracture comparable à celle apparue dans les discussions sur l'avortement. Aux partisans, minoritaires, d'une importation largement libéralisée, se sont opposés ceux qui, soutenus par les églises protestantes et catholiques et évoquant souvent l'eugénisme nazi, prônent le refus total de tout ce qui pourrait apparaître comme une atteinte à la vie humaine.

C'est finalement la motion de compromis, avec le soutien du chancelier Schröder et d'Angela

La fabrication d'embryons in vitro n'est permise qu'à des fins de reproduction

Merkel, chef de l'opposition chrétienne démocrate, qui l'a emporté. Tous deux ont plaidé la nécessité, pour la science — et l'industrie pharmaceutique — du pays, de rester présent dans un domaine d'avenir.

Plusieurs députés ont évoqué l'arrivée prochaine de nouveaux médicaments issus de la recherche sur cellules souches et produits à l'étranger, estimant, selon la formule de l'un d'eux, « qu'à ce moment, aucun hôpital, même évangélique ou catholique, ne pourra se permettre de ne pas les utiliser ».

La motion votée mercredi interdit toujours, « en principe », l'importation de cellules souches embryonnaires humaines mais, en pratique, l'autorise « sous strictes conditions » s'il n'existe pas d'autre alternative à un projet précis de recherche scientifique. L'importation est notamment limitée aux colonies de cellules souches déjà existantes le jour du vote de la motion.

Conflit autour des propositions de financement de l'élargissement

Varsovie et Prague regrettent une politique d'aide à deux vitesses

BRUXELLES

de notre bureau européen

Plusieurs des pays candidats d'Europe de l'est, dont la Pologne et la République tchèque, ont rejeté les propositions faites mercredi 30 janvier par Bruxelles pour financer l'élargissement de l'Union à vingt-cinq membres sur la période 2004-2006. La Commission a annoncé une enveloppe de 40 milliards d'euros.

Le conflit porte sur les aides directes allouées aux agriculteurs, versées à l'ouest pour compenser la baisse des prix agricoles. La Commission prévoit qu'en 2004, 2 005 et 2006, les agriculteurs des nouveaux membres toucheront 25 %, 30 % et 35 % des aides allouées à leurs collègues de l'ouest. Il faudra attendre 2 013 pour avoir partout les mêmes droits. « Le niveau initial proposé est largement insatisfaisant. La proposition d'une période de 10 ans avant d'atteindre 100 % des compensations ne peut être acceptée », a protesté le porte-parole du gouvernement polonais.

La Commission s'est agacée de ces protestations. « Les premières réactions en Pologne me font craindre que les propositions de la Com-

mission ne soient pas estimées à leur juste valeur et que la Pologne ne réussisse pas la grande percée dans les négociations », a menacé Günter Verheugen, commissaire allemand chargé de l'élargissement. Il s'en est pris vivement aux « forces irresponsables » de ce pays, qui ont « nourri l'idée que la Pologne pourrait avoir dès son adhésion des paiements directs équivalents à 100 % ». « Raconter cela à la population polonaise est criminel », a prévenu M. Verheugen, rappelant que le plan budgétaire 2000-2006 établi par les Quinze en 1999 ne prévoyait pas d'aides directes pour les futurs adhérents.

MODERNISATION

Le président de la Commission Romano Prodi a estimé que ses propositions étaient un équilibre entre les souhaits des candidats et les contraintes des Etats-membres. Les fonds doivent aider les pays candidats à améliorer le fonctionnement de leur administration, permettre la fermeture de centrales nucléaires en Lituanie et en Slovaquie, mais le gros morceau reste la politique structurelle et l'agriculture.

Le commissaire à l'agriculture

Franz Fischler a présenté sa vision de la politique agricole commune (PAC) : elle doit faciliter la modernisation de l'agriculture de ces pays. Cette restructuration doit s'organiser de manière « socialement responsable » et ne pas créer des centaines de milliers de chômeurs, en Pologne notamment. Il convient donc de trouver un équilibre entre aides au revenu et incitations à la modernisation. Les aides doivent favoriser le développement rural. Tout cela doit se faire dans les contraintes budgétaires fixées à Berlin. Mais, en disant qu'en 2013, les agriculteurs auront droit aux mêmes aides que ceux de l'est, la Commission signifie aux Etats-membres actuels qu'il n'y aura pas de PAC à deux vitesses.

La Commission affirme que cette égalisation ne préjuge pas du niveau qu'auront ces aides dans dix ans. Ce sujet sera tranché lors de la réforme de la PAC pour l'après 2006. Mais Bruxelles refuse de lier cette réforme avec l'élargissement : avec la France et l'Allemagne en campagne électorale, ce serait aller droit au blocage de l'élargissement.

Arnaud Leparmentier

ÉCHOS

■ **CONVENTION** : La France a notifié officiellement mercredi 30 janvier la liste de ses représentants à la Convention sur la réforme de l'Union présidée par Valéry Giscard d'Estaing. Le représentant de l'exécutif sera Pierre Moscovici (PS) — suppléant Pierre Vimont, représentant permanent à Bruxelles. Alain Barrau (PS, Hérault) représentera l'Assemblée nationale — suppléant : Anne-Marie Idrac (UDF, Yvelines), Hubert Haenel (RPR, Haut-Rhin) le Sénat — suppléant : Robert Badinter (PS, Hauts de Seine). Les représentants français du Parlement européen sont : titulaires : Alain Lamassourie (UDF) et Olivier Duhamel (PS) ; suppléants : Pervenche Bérés (PS) et William Aitbol (ex-RPF).

■ **« CIEL OUVERT »** : les accords bilatéraux dits de « ciel ouvert » conclus entre certains pays européens et les États-Unis dans le domaine du transport aérien, dérogeant aux règles européennes, a estimé jeudi 31 janvier à Luxembourg l'avocat général de la Cour de justice de l'Union, Antonio Tizzano. Selon lui, ils violent la répartition des compétences entre la Communauté, censée être l'autorité compétente pour signer des accords internationaux, et les États-membres. Il donne ainsi raison à la Commission qui, en 1998, avait intenté une action à l'encontre de sept pays ayant signé individuellement de tels accords.

Paris hostile à des exportations de cellules embryonnaires

LE FEU VERT donné, mercredi 30 janvier, par l'Allemagne à l'importation de cellules souches issues d'embryons humains marque une nouvelle et importante étape dans les rapports existant entre la réflexion éthique et les décisions politiques au sein des pays de l'Union européenne. Elle survient quelques jours après le vote, en première lecture, par les députés français d'une disposition autorisant la constitution de cellules souches à partir de certains embryons.

En Europe, seul le Royaume Uni s'est doté d'une législation autorisant, sans ambiguïté, l'utilisation d'embryons humains à des fins thérapeutiques. Pour sa part, le gouvernement suédois vient d'annoncer une modification de la législation pour autoriser la pratique du clonage humain à des fins thérapeutiques.

COLLABORATIONS NOUVELLES

La décision du Bundestag relance le débat en France sur l'exportation d'embryons conçus in vitro et destinés à la recherche scientifique. Le professeur Didier Sicard, président du Comité national français d'éthique, avait proposé le dimanche 13 janvier, lors d'un colloque organisé à Genshagen, près de Berlin, sous l'égide de la Fondation Robert-Schuman, d'autoriser de telles exportations vers l'Allemagne. « A partir de l'embryon humain, des collaborations d'un nouveau type sont possibles dans le champ des sciences cognitives », avait expliqué le président du Comité national d'éthique français. Grâce à la nouvelle collaboration depuis peu ouverte entre l'Allemagne et la France et exprimée notamment lors du dernier sommet franco-allemand de Nantes, nous allons pouvoir avancer de nouvelle manière ».

Interrogé sur la position du gouvernement français face à une telle

proposition, Roger-Gérard Schwartzberg, ministre de la recherche, a été très critique. « L'idée formulée par le professeur Sicard n'engage en aucune manière le gouvernement français », a déclaré au Monde le ministre de la recherche. Exporter en Allemagne des embryons conçus en France et destinés à la recherche conduirait concrètement ce pays à externaliser les problèmes éthiques auxquels il est aujourd'hui confronté. Ce n'est pas acceptable. La France vient de faire un effort important pour ouvrir, dans son droit, la voie à la recherche sur l'embryon humain. Il revient à l'Allemagne de fournir le même effort ».

S'il est vrai, pour M. Schwartzberg, que « la recherche scientifique n'a pas de frontières », l'éthique « gagnerait à être plus communément partagée au sein de l'Union européenne ». Interrogé sur la possible importation, en France, de lignées de cellules souches issues d'embryons humains, M. Schwartzberg a indiqué qu'il saisirait prochainement Lionel Jospin de cette question. « Le projet de loi de bioéthique a été adopté à une large majorité à l'Assemblée nationale en première lecture. Cependant, les délais nécessaires au vote définitif de cette loi et à la prise de ses décrets d'application devraient faire que les chercheurs français ne pourront pas, en pratique, travailler sur des cellules embryonnaires avant 2003 », a-t-il expliqué. Le ministre de la recherche souligne que la France dispose d'une base législative et réglementaire — avec la loi du 1^{er} juillet 1998 et le décret du 23 février 2000 — qui lui permettent d'autoriser l'importation de lignées de cellules. « Maintenant que le consensus a été obtenu », souligne M. Schwartzberg, le gouvernement serait très légitimement fondé à utiliser la loi de 1998 et le décret de février 2000. »

Jean-Yves Nau



PROGRESSION DU CHIFFRE D'AFFAIRES 2001
+ 4% A € 7 290 MILLIONS

(en € millions)	2000	2001	Variation
Hôtellerie	4 738	5 052	+ 6,6 %
Services	437	498	+ 14,0 %
Autres activités	1 832	1 740	- 5,1 %
Total Groupe	7 007	7 290	+ 4,0 %

145 000 COLLABORATEURS

▶ HÔTELLERIE
3 700 hôtels
90 pays
Sofitel, Novotel, Mercure, Thalassa, Coralia, Ibis, Etap Hotel, Formule 1, Motel 6 et Red Roof inns
Accorhotels.com

▶ SERVICES
12 millions de consommateurs
31 pays
Ticket Restaurant, Clean Way, Childcare Vouchers, Top Premium
Accorservices.com

▶ Agences de voyages
Carlson Wagonlit Travel

▶ Casinos
Accor Casinos

▶ Restauration
Lenôtre

▶ Services à bord des trains
Compagnie des Wagons-Lits



▶ Activité de l'année 2001
La progression globale du chiffre d'affaires 2001 est de 4,0 % et de 2,5 % à périmètre et change constants (base comparable). **Hors cessions et effets de change**, l'augmentation est de **8,3 %**.

- **Hôtellerie : + 6,6 %**
L'hôtellerie réalise une augmentation de son chiffre d'affaires de 6,6 % comprenant une croissance de l'activité de 0,8 % et une contribution du développement de 7,1 %.
- **Services : + 14,0 %**
Le chiffre d'affaires des services continue d'enregistrer une forte hausse de 14,0 % malgré l'impact négatif d'effets de change (principalement le real brésilien). Sur base comparable, la progression est de 18,4 %.
- **Autres activités : - 5,1 % (+ 3,2 % sur base comparable)**
Agences de voyages : - 5,9 % (- 6,6 % sur base comparable)
Casinos : + 24,6 % (+ 9,8 % sur base comparable)
Restauration : - 13,1 % (+ 7,5 % sur base comparable)
Services à bord des trains : - 16,4 % (+ 6,7 % sur base comparable)

▶ Quatrième trimestre 2001
Dans le contexte de l'après 11 septembre, les chiffres du 4^e trimestre sont conformes au scénario envisagé par Accor. Ils démontrent une très bonne résistance de l'hôtellerie économique en Europe avec une croissance de 3,9 % du chiffre d'affaires sur base comparable, tandis que l'hôtellerie économique aux États-Unis recule de 7,1 % ce qui constitue une meilleure performance que celle de ses concurrents. L'hôtellerie haut et milieu de gamme cède 4,0 % par rapport au 4^e trimestre 2000, avec un impact plus marqué pour Sofitel aux États-Unis alors que l'Europe résiste davantage grâce aux résultats obtenus par Novotel et Mercure et à la bonne tenue de la Province en France et en Grande-Bretagne. Les services ont réalisé un 4^e trimestre remarquable avec une croissance du chiffre d'affaires de 18,9 % en Europe et 18,3 % en Amérique latine.

▶ Prévision de résultat 2001
L'ensemble des données publiées à fin décembre 2001 permettent à Accor de maintenir sa prévision de résultat pour l'exercice telle que communiquée le 18 septembre dernier : résultat avant impôt et bénéfice net par action proches de ceux réalisés en 2000.

Retransmission vidéo en direct puis en différé de la présentation des résultats 2001
 le 6 mars 2002 à 8h30 sur www.accor.com/finance
 Relations Actionnaires 0 811 01 02 03 (prix appel local)

FRANCE
AFFAIRES

Dans un entretien exclusif recueilli à Saint-Domingue par *Le Monde*, Didier Schuller, ancien conseiller général des Hauts-de-Seine en fuite depuis 1995, annonce qu'il a « *décidé de rentrer* » en France pour « [s']expliquer ».

« *J'en ai assez de vivre* **COMME UN PROSCRIT**, de passer pour un politicien corrompu sans pouvoir me défendre », dit-il. Visé par un mandat d'arrêt international et alors qu'une **DEMANDE D'EXTRADITION** devait être

transmise aux autorités dominicaines jeudi, M. Schuller affirme être « *libre de ses mouvements* », contrairement aux rumeurs sur la surveillance dont il serait l'objet. Concernant le dossier de l'Office HLM des Hauts-de-

Seine, à l'origine de son exil, il reconnaît **l'EXISTENCE D'UN « SYSTÈME »** de trucage des marchés, « *conçu au-dessus de [lui]* » : « *celui d'un parti – le RPR – et d'un département – les Hauts-de-Seine* ».

A Saint-Domingue, Didier Schuller se dit « *décidé à rentrer* » en France

Dans un entretien recueilli sur l'île des Caraïbes, où il se dit « *libre de ses mouvements* », l'ancien élu des Hauts-de-Seine, en fuite depuis 1995, explique les raisons et les conditions de son exil. Il souhaite aujourd'hui « *sortir du piège dans lequel [il s'est] enfermé depuis sept ans* »

SAINT-DOMINGUE
de notre envoyé spécial

Une semaine après avoir été localisé en République dominicaine grâce aux déclarations publiques de son fils, Didier Schuller est devenu une célébrité locale, mais il ne se montre plus. Alors que son nom et son portrait s'étalent dans les journaux du pays, l'ancien conseiller général (RPR) de Clichy-La Garenne, qui avait fui la France au début de 1995, sous la pression de l'enquête sur les marchés de l'Office HLM des Hauts-de-Seine, a trouvé refuge, avec sa compagne et leurs deux fillettes, dans une villa dont il ne sort pas, mais où sa liberté n'est aucunement entravée. Située dans les faubourgs de Saint-Domingue, la maison est sans luxe ni piscine. Expliquant avoir été conduit sur place « *il y a quelques jours* » par des « *amis* » dominicains sur lesquels il ne souhaite livrer aucun détail, M. Schuller y a reçu, mardi 29 et

mercredi 30 janvier, l'envoyé spécial du *Monde*, loin de toute présence policière et dans une apparente quiétude qui contredit rumeurs et informations officieuses sur la surveillance, voire l'assignation à résidence dont il serait l'objet.

« *Je suis libre de mes mouvements* », nous a déclaré l'ancien élu, qui annonce avoir « *décidé de rentrer* » en France. Visé par un

Une demande d'extradition transmise jeudi

Le dossier d'extradition de Didier Schuller devait être « *bouclé en fin de journée* », mercredi 30 janvier, et transmis officiellement jeudi matin aux autorités de Saint-Domingue, a annoncé, mercredi, la ministre de la justice, Marylise Lebranchu, interrogée dans la cour de l'Élysée à l'issue du conseil des ministres. « *Après, pour les délais, je n'ai aucune information à donner parce que ça ne dépend pas, bien sûr, uniquement de moi* », a-t-elle répondu au sujet de la date du retour en France de l'ancien conseiller général des Hauts-de-Seine.

Émise par le tribunal de Créteil, la demande d'extradition, après avoir transité par la chancellerie, devait être transmise par le ministère des affaires étrangères aux autorités dominicaines. Elle sera ensuite examinée par la justice de l'île caraïbe.

mandat d'arrêt international que la justice française vient de réactiver, le fugitif dispose de plusieurs téléphones cellulaires pour communiquer. Selon M. Schuller, seules « *une dizaine de personnes* » savaient depuis plusieurs années qu'il se trouvait en République dominicaine. Les révélations subites de son fils ont provoqué son départ précipité de Sea Horse

Ranch, la résidence huppée où il s'était installé avec sa famille, près de Cabarete, sur la côte nord de l'île, où M. Schuller était connu – et apprécié – sous le nom de Jean Wiser, citoyen belge. Ils ont, depuis, changé d'adresse à au moins deux reprises.

Le président dominicain, Hipolito Mejia, ayant affirmé, dimanche 27 janvier, que l'ancien élu séjournerait légalement dans ce pays, l'intéressé en produit volontiers la preuve matérielle : une *cedula de identidad* (carte d'identité) rose et blanche, établie à son véritable nom, en date du 27 mai 1998, et ornée de sa photo. A la rubrique : « *profession* », le document mentionne : « *commerçant* ».

C'est en 1995 que le titre de résident avait été initialement délivré à l'ex-conseiller général, alors qu'il vivait encore aux Bahamas – son premier lieu d'exil caraïbe après son départ de France. « *A cette épo-*

que, explique-t-il, *je me rendais déjà régulièrement en République dominicaine*. » Après avoir été découvert, une première fois, fin 1997, sur son île bahamienne, M. Schuller avait naturellement mis le cap sur la République dominicaine toute proche.

« *DES CONTACTS* » À PARIS

Quatre ans plus tard, l'exilé de Saint-Domingue retient à nouveau l'attention des autorités françaises, sans que le gouvernement dominicain ait paru, jusqu'ici, considérer son interpellation comme une priorité. « *Si la France réclame l'extradition de Didier Schuller, ce sera à la République dominicaine d'en étudier les motivations*, expliquait mercredi, dans le quotidien *El Caribe*, le ministre des affaires étrangères, Hugo Tolentino Dipp. *Parce qu'il ne suffit pas d'une demande pour que l'extradition soit automatiquement accordée.* »

L'ancien élu affirme, de son côté, qu'il ne cherche pas à gagner du temps, mais simplement à organiser son retour. Il indique avoir pris « *des contacts* » à cet effet, ces derniers jours, à Paris et à Saint-Domingue. Déclarant avoir « *passé dans ce pays les plus belles années de [sa] vie* », il assure qu'il a été « *particulièrement choqué par les attaques de [son] fils* » contre la République dominicaine. « *J'ai rencontré ici des gens formidablement accueillants et généreux*, dit-il. *Mes filles sont aujourd'hui plus dominicaines que françaises. Lorsque tout sera fini, je reviendrai vivre dans ce pays.* » Dans l'inter- valle, la prochaine étape de Didier Schuller sera le tribunal de Créteil (Val-de-Marne), où le juge Philippe Vandingenen instruit, depuis sept ans, l'affaire des HLM des Hauts-de-Seine.

H. G.

Didier Schuller, ancien conseiller général (RPR) des Hauts-de-Seine

« Il y a trop longtemps que je porte le chapeau pour tout le monde. Je veux maintenant m'expliquer »

Depuis que votre fils a publiquement dévoilé le lieu de votre exil, la rumeur vous a dit réfugié aux Bahamas, voire en Haïti, avant que le président dominicain ne déclare, lundi, que vous n'aviez pas quitté la République dominicaine. Mardi, des sources gouvernementales du pays ont laissé entendre que vous vous trouviez « *sous surveillance policière* ». Quelle est aujourd'hui votre situation précise ? Vous considérez-vous toujours en liberté ?

Est-ce que j'ai l'air d'un prisonnier ? Regardez autour de vous : voyez-vous des gardiens ? Des policiers ? Ma porte est-elle fermée à clé ? Bien sûr que non. Je suis résident dominicain depuis 1995 et libre de mes mouvements. Le président Mejia a dit lui-même que les conditions de mon séjour ici étaient parfaitement légales et qu'Interpol n'avait pas le pouvoir d'interpeller qui que ce soit sur son territoire sans l'accord des autorités. J'ai toujours respecté les lois de ce pays, et les infractions pour lesquelles je suis recherché par les juges français – l'abus de biens sociaux et le trafic d'influence – n'ont pas cours ici. C'est dire que je pourrais rester ici encore un certain temps. Ou me mettre une nouvelle fois hors de portée de la justice, comme je l'avais fait en 1997, lorsque j'avais été dénoncé, une première fois, alors que j'étais aux Bahamas... J'en aurais les moyens, mais je n'en ai plus l'envie. Cette fois, j'ai décidé de rentrer.

Quand serez-vous en France ?

C'est une question de jours, peut-être de semaines, mais pas davantage. J'ai fait savoir aux autorités dominicaines que je n'entendais pas être la cause de difficultés entre leur pays et la France et que je me tenais à leur disposition. Il me reste quelques détails à régler ici avant de me présenter au juge d'instruction français. Mais ma décision est prise depuis longtemps. J'en ai assez de vivre comme un proscrit, de passer pour un politicien corrompu sans pouvoir me défendre. Il y a trop longtemps que je porte le chapeau pour tout le monde. Je veux maintenant m'expliquer.

Pourquoi ne l'avez-vous pas fait plus tôt ? Vous apparaissez comme réagissant à une menace qui se rapproche...

Encore une fois, mon choix est fait depuis longtemps. J'ai simplement souhaité, jusqu'à présent, éviter d'être à nouveau pris au piège de l'élection présidentielle. Il y a sept ans, j'ai été victime de ce contexte électoral qui, en France, est propice à toutes les manœuvres, à tous les coups bas, à toutes les trahisons. Je suis bien placé pour le savoir ! En 1995, je me suis laissé gagner par un affolement qui n'était pas seulement le mien.

Le climat était complètement fou : j'étais devenu l'objet d'un affrontement entre le pouvoir et la justice. Mon erreur a été de céder à cette panique provoquée et de m'enfuir. Si j'étais resté en France, l'affaire des HLM des Hauts-de-Seine serait finie depuis des années. Mon départ l'a transformée en affaire Schuller. Ce qui est quand même me faire beaucoup d'honneur, quand on connaît la réalité...

Vous évoquez la campagne présidentielle. Voulez-vous suggérer que votre reddition pourrait influer sur le cours de l'élection, comme votre fuite l'avait fait sur le résultat de 1995, en provoquant – au moins en partie – la chute d'Edouard Balladur ?

Involontairement, j'ai peut-être contribué à la défaite d'Edouard Balladur. Je ne voudrais pas, demain, contribuer à celle de Jacques Chirac. Je suis un homme de fidélité et de principes ; je ne suis pas resté sept ans en exil pour nuire au président de la République. Ce que je souhaite, c'est pouvoir enfin être en mesure de m'expliquer devant une justice sereine. Je le ferai peut-être plus tôt que je ne l'avais prévu, mais j'espère pouvoir le faire dans un climat apaisé, pas dans la tempête ni dans l'irrationnel.

Vous contestez l'existence d'une « affaire Schuller » ; vous invoquez « un affolement qui n'était pas seulement le [vôtre] ». Que voulez-vous dire ?

« J'ai peut-être contribué à la défaite d'Edouard Balladur. Je ne voudrais pas, demain, contribuer à celle de Jacques Chirac »

Je veux dire que le système sur lequel enquêtent les juges depuis 1995 n'est pas celui du conseiller général Didier Schuller. C'est celui d'un parti – le RPR – et celui d'un département – les Hauts-de-Seine. Donc, une organisation dans laquelle les décisions étaient prises à un niveau bien supérieur au mien. En 1986, alors que j'espérais du ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, un poste de sous-préfet en Alsace, Patrick Balkany m'a convoqué pour m'apprendre que j'allais être nommé directeur général de l'office HLM des Hauts-de-Seine. L'année suivante, le même Patrick Balkany m'a annoncé qu'il avait été décidé que je serais candidat aux élections municipales à Clichy. L'objectif était clair : je devais



HERVÉ GATTEGNO

conquérir ce fief de gauche – l'un des derniers du département –, parce qu'il constituait une réserve de voix potentielle pour le RPR, en même temps que la dernière réserve foncière à la lisière de l'Ouest parisien. Autrement dit : un enjeu politique et financier colossal. Pour réussir, il fallait mobiliser des moyens à la hauteur de l'enjeu.

Un trésor de guerre ?

On peut le dire comme cela. Pendant des années, les entreprises qui obtenaient des marchés publics de l'office HLM ou qui voulaient en obtenir ont versé des contributions – officielles ou non – à cet effort. Ces sommes alimentaient les caisses du RPR national et celles de la fédération des Hauts-de-Seine, qui en reversait une part importante à la section de Clichy, pour financer mes campagnes. Nous n'avons pas lésiné. Face à un adversaire [le socialiste Gilles Catoire] qui disposait de toutes les ressources de la municipalité, j'avais mis en place une sorte de mairie parallèle, avec ses aides sociales, ses colonies de vacances, ses arbres de Noël et ses goûters de personnes âgées. Tout cela coûtait des millions. L'argent dégagé en marge des marchés de l'office HLM n'est pas tombé dans ma poche ; il a notamment servi à cela.

Vous en étiez donc un bénéficiaire potentiel...

...Au sein d'un système conçu au-dessus de moi ! C'est l'évidence : je n'aurais jamais eu le pouvoir, même si j'en avais eu l'intention, de mettre sur pied une telle organisation. Je n'avais ni l'autorité pour décider de répartir les financements au sein du RPR, ni le pouvoir d'attribuer les marchés de l'office HLM. Je rappelle que je n'ai jamais siégé au sein de la commission des marchés ni signé aucun marché. Seuls le président de l'office, Patrick Balkany, et le directeur général adjoint, Pierre Bourgoïn, qui disposait d'une délé-

gation de pouvoir à cet effet, exerçaient la tutelle sur les marchés. J'ajoute qu'au moment où l'affaire a éclaté, j'avais quitté la direction générale de l'office depuis un an.

Ce « système » que vous décrivez présente des similitudes avec celui décrit par Jean-Claude Méry, l'ex-financier occulte du RPR, dans sa fameuse cassette. Avez-vous eu connaissance de la teneur de son témoignage posthume ? Vous a-t-il paru conforme à ce que vous saviez ?

Oui. J'ai moi-même fait la connaissance de Jean-Claude Méry en 1986, deux mois avant d'être officiellement nommé directeur général de l'office HLM des Hauts-de-Seine. C'était au congrès national des HLM, à Cannes, où Patrick Balkany m'avait emmené avec lui. Il m'y avait présenté Georges Pérol, qui était alors directeur général de l'OPAC de Paris ; Pérol m'avait ensuite présenté Méry, en le décrivant comme un personnage incontournable au sein du RPR en matière de relations avec les entreprises travaillant pour les offices HLM.

Votre affaire débute cependant avec l'interpellation, en flagrant délit, de votre ami Jean-Paul Schimpf, le 1^{er} février 1995, au moment où il se fait remettre une enveloppe d'argent liquide par la dirigeante d'une société sous contrat avec l'office. Et ceci évoque un système de « commissions » occultes en marge des marchés de l'office HLM.

Mais je n'ai jamais rencontré cette femme ! Quant à Jean-Paul Schimpf, ce n'est pas parce qu'il est mon ami qu'il serait mon complice. Ses agendas, saisis par la police, montraient qu'il avait eu beaucoup de rendez-vous, cette semaine-là, dont certains avec Pierre Bourgoïn – qui m'a succédé à la direction de l'office HLM, en mars 1994. Moi, je n'avais plus aucune fonction. J'ai déjà soulevé ce point dans *Le Mon-*

Une semaine après avoir été localisé en République dominicaine à la suite des déclarations de son fils, Didier Schuller a trouvé refuge dans une villa dont il ne sort pas, mais où sa liberté n'est pas entravée. C'est là qu'il a accordé un entretien au « Monde ». « Est-ce que j'ai l'air d'un prisonnier ? Regardez autour de vous : voyez-vous des gardiens ? Des policiers ? Ma porte est-elle fermée à clé ? Bien sûr que non. Je suis résident dominicain depuis 1995 et libre de mes mouvements », affirme-t-il.

draît le gendre. Et qu'il était visiblement devenu prioritaire d'arrêter ce juge parce qu'il menaçait des intérêts qui me dépassaient de très loin. Lorsque la cour d'appel a annulé la procédure contre le docteur Maréchal en me présentant comme un « *manipulateur* » et un « *provocateur* », je me suis retrouvé seul, en première ligne. Patrick Balkany m'a dit qu'il n'était pas souhaitable que l'on nous voie ensemble pour quelque temps. Au même moment sont arrivées les menaces. Le juge Halphen lui-même a prévenu mon avocat que des « *menaces de mort* » étaient proférées contre moi. C'est dans ce contexte que je suis parti. Parce que j'étais convaincu que les juges voulaient se venger de moi, et parce que j'ai eu peur pour ma sécurité. Depuis, j'ai eu sept ans pour comprendre que j'aurais dû rester.

Lorsque vous vous étiez confié au *Monde*, aux Bahamas, en 1997, vous évoquiez déjà vos regrets. Pourquoi n'êtes pas rentré dès ce moment ?

Tous mes proches, Patrick et Isabelle Balkany en tête, m'ont toujours dit de ne pas bouger. On m'avait d'abord dit : « *Attends l'élection de Balladur, tout s'arrangera ensuite.* » Après la défaite d'Edouard Balladur, on m'a dit : « *Laisse le jeu se calmer.* » Plusieurs fois, j'ai manifesté mon envie de revenir. On m'a toujours répondu : « *Ce n'est pas ton intérêt. Ta carrière politique est finie. En France, tu es grillé. Refais-toi une vie ailleurs.* » C'est ce que j'ai essayé de faire à Saint-Domingue.

En rentrant, après sept ans d'exil, vous devez être conscient que vous risquez la détention. Y êtes-vous prêt ?

C'est une épreuve que je n'exclus pas, dans l'hypothèse où le ressentiment l'emporterait sur la sérénité. Ceux qui, dans le système dont nous avons parlé, exerçaient les responsabilités que je n'avais pas ont été mis en examen, il y a deux ans, sans le moindre contrôle judiciaire. Dès lors que j'ai choisi de me présenter spontanément devant le juge, pourquoi devrais-je forcément subir un autre sort ? De toute façon, j'ai pris ma décision. Je veux tourner cette page. Et pouvoir mettre définitivement ma famille à l'abri de cette affaire. La terrible manipulation dont mon fils, Antoine, a été le jouet pour en arriver à me dénoncer au milieu d'un tissu de mensonges et de délires, m'a fait comprendre qu'il fallait d'urgence que je m'occupe de lui. Je ne peux pas le laisser entre les mains de personnages qui sont, au mieux, les représentants d'une secte, au pire, des maîtres-chanteurs, des trafiquants d'âmes.

Propos recueillis par
Hervé Gattegno

Le gouvernement enregistre en 2001 son premier bilan négatif en matière de chômage depuis juin 1997

Vers un allégement de l'agenda parlementaire

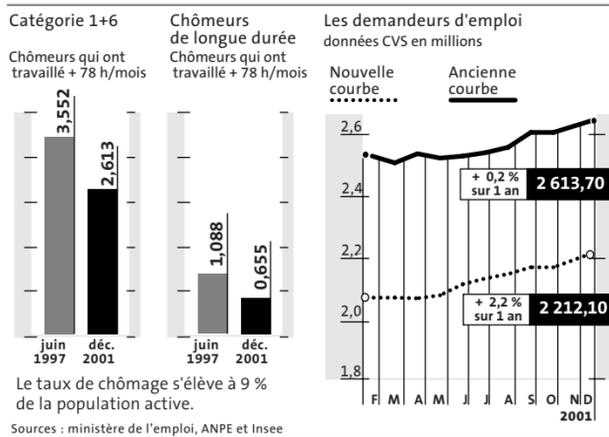
Le nombre de demandeurs d'emploi a progressé 47 300 sur l'ensemble de l'année (+ 2,2 %) et de 11 300 en décembre (+ 0,5 %). La hausse devrait se poursuivre encore quelques mois

La réforme du statut pénal du chef de l'Etat ne sera pas examinée au Sénat

CE CHIFFRE du chômage, Lionel Jospin avait pris l'habitude de le savourer mois après mois depuis sa nomination à Matignon et la droite de l'avalier comme une potion amère. Quatre ans de baisse quasi ininterrompue et un bilan positif en 1997, 1998, 1999 et 2000 ! Aucun premier ministre n'avait connu une telle fortune depuis bien longtemps. Le plaisir a pris fin en mai 2001, quand la tendance s'est inversée : l'année 2001 s'est terminée sur une progression du chômage de 2,2 % (+ 47 300), selon les données publiées, jeudi 31 janvier, par le ministère de l'emploi et de la solidarité.

Le nombre de demandeurs d'emploi a progressé en décembre (+ 11 300) pour le huitième mois consécutif, ce qui le porte à 2 212,1 (+ 0,5 %) en données corrigées des variations saisonnières. Si l'on y ajoute les personnes ayant travaillé plus de soixante-dix-huit heures dans le mois mais quand même inscrites à l'ANPE, ce nombre atteint 2 613,7 (- 0,3 % en un mois et + 0,2 % sur un an). Le taux de chômage calculé selon les critères du Bureau international du travail (BIT) reste inchangé (9 %).

LE NOMBRE DE CHÔMEURS CONTINUE D'AUGMENTER



(- 9,1 %), et plus encore depuis juin 1997, puisque les fichiers de l'ANPE se sont vidés de plus de 400 000 chômeurs de longue durée. Le bilan annuel est moins flatteur pour les jeunes de moins de 25 ans (+ 8,9 %, et même + 18,2 % pour les hommes).

Le gouvernement n'a que peu de motif de satisfaction, si ce n'est

de décembre, que le taux de chômage se stabilisera à 9,2 % en juin.

La ministre de l'emploi n'avait pas caché, mardi, que le ralentissement de l'économie mondiale pèserait encore quelques mois sur les statistiques du chômage ; et que le gouvernement ferait « le maximum » pour amortir ses effets sur l'emploi. Mme Guigou, qui s'est battue à l'automne pour obtenir de Laurent Fabius des crédits supplémentaires en faveur de certains contrats aidés (CES, CEC, stages), juge donc « inadmissible que des emplois-jeunes ou des contrats emploi-solidarité ne soient pas pourvus ». Elle a annoncé, mercredi, à l'Assemblée nationale, que « deux mille demandeurs d'emploi se verront proposer une rémunération publique de formation pour pouvoir poursuivre leurs études d'infirmières » dans les régions où la pénurie est particulièrement forte.

REPRISE AU SECOND SEMESTRE

Le candidat Jospin pourra, certes, afficher un bilan somme toute très positif sur le front du chômage : 925 400 chômeurs de moins fin décembre par rapport à juin 1997 (- 29,5 %) et la création de 1,7 million de postes de travail, un dynamisme que peu de pays européens ont connu ces cinq dernières années. Mais il sait aussi qu'il va officiellement entrer en campagne, début mars, au moment où la France aura atteint

le point bas du cycle économique. Le PS adopte un ton mesuré pour commenter ces chiffres. Son premier secrétaire, François Hollande, a estimé, jeudi, sur France 2, que cette remontée est « légère mais déjà insupportable ». L'un des points forts du projet socialiste défendu pendant la campagne sera, selon lui, un « grand programme de formation et de requalification des salariés » afin de répondre à l'« inadéquation » entre la qualification de certains salariés et les postes offerts dans des secteurs en mal d'employés qualifiés. Après la publication, lundi, des chiffres de la délinquance en 2001, le RPR a souligné, dès mercredi soir, que « les mauvais résultats de Jospin s'égrèment jour après jour ».

De nombreux experts publics ou privés s'accordent sur une reprise du marché de l'emploi au second semestre 2002, quand l'activité aura retrouvé un rythme de croissance plus soutenu. Le vainqueur de la présidentielle devrait ainsi commencer son quinquennat dans un environnement économique et social favorable.

Jean-Michel Bezat

Les Français critiques sur la politique économique

L'opinion des Français sur la politique économique du gouvernement s'est à nouveau dégradée en janvier, en raison du mécontentement de ceux qui ne se réclament ni de la majorité plurielle ni de la droite, selon le baromètre de l'institut BVA pour la chaîne LCI : 57 % des sondés portent un jugement défavorable (contre 52 % en décembre 2001), tandis que 36 % en ont une bonne opinion (contre 37 %).

En revanche, un tiers seulement des personnes interrogées (36 %) a une bonne opinion de la politique sociale de M. Jospin (34 % en décembre 2001), et ils sont aussi nombreux qu'il y a un an à la désapprouver (57 %). L'enquête téléphonique a été réalisée les 25 et 26 janvier auprès d'un échantillon représentatif de 963 personnes âgées de 18 ans et plus, selon la méthode des quotas.

L'évolution du marché du travail continue de favoriser les femmes, dont le chômage a baissé de 1,6 % sur un an, alors que celui des hommes augmentait de 6,3 %. Cette situation s'explique par leur plus forte présence dans le tertiaire, un secteur où l'emploi a mieux résisté que dans l'industrie. Ceux qui sont sans emploi depuis plus d'un an ont vu leur nombre progresser de 0,5 % en décembre, mais le bilan reste largement positif sur l'année

que la hausse de décembre a été trois fois plus faible que celle de novembre (+ 33 000) et que les licenciements économiques ont été un peu moins nombreux (- 1 200) qu'en novembre, même s'ils se sont multipliés dans l'année (+ 38,2 %). La ministre de l'emploi, Elisabeth Guigou, met aussi en avant le léger regain de confiance des industriels (*Le Monde* du 31 janvier), tandis que l'Insee prévoit, dans sa note de conjoncture

Les agents hospitaliers dénoncent la mise en péril de la santé publique

Ils manifestent contre les conditions du passage aux 35 heures

DEMAIN sera-t-il meilleur, avec les 35 heures ? Pour nombre d'agents hospitaliers – soignants, ouvriers ou administratifs –, le doute est permis. D'un établissement à l'autre revient la même question : « Comment pourra-t-on faire en 35 heures ce que l'on n'arrive pas à faire en 39 ? » Et de décrire les conditions d'accueil dégradées des patients : brancards dans les couloirs, yaourts en guise de repas, toilettes bâclées... Car, si la réduction du temps de travail dans les hôpitaux doit permettre d'attribuer aux salariés des jours de repos supplémentaires, les créations d'emplois prévues sont loin de compenser les besoins en effectifs (*Le Monde* du 22 janvier). Aussi, les mouvements de protestation, sous différentes formes, ne cessent de s'étendre, et l'appel à la grève lancé le 21 janvier par quatre syndicats non signataires du protocole national – CGT, FO, SUD, CFTC – de rencontrer un écho croissant. Qui devait se traduire, jeudi 31, par d'importantes manifestations régionales, à Paris ainsi qu'à Bordeaux, Marseille et Strasbourg.

A Lille, c'est un front commun syndical réunissant la CFDT, la CGT, les autonomes et le comité de grève de l'établissement public de santé mentale qui est à l'initiative de la manifestation régionale appelée jeudi 31. Une mobilisation que les syndicalistes du centre hospitalier spécialisé de Lommelet, dans l'agglomération lilloise, où la grève dure depuis cinquante jours, veulent interprofessionnelle. Un appel de personnalités, de syndicalistes et de militants associatifs ou politiques pour la « défense de la

santé publique » est par ailleurs en circulation.

En dépit de ce climat de tension, la ministre de l'emploi et de la solidarité, Elisabeth Guigou, n'envisage pas de reporter la date butoir, prévue fin février, pour la signature des accords locaux. Elle encourage, au contraire, les directeurs des agences régionales de l'hospitalisation (ARH) à en accélérer la conclusion. Et faisait état, à la veille de la journée d'action du 31 janvier, de près de 160 accords, le plus souvent minoritaires, contre à peine 60, dix jours plus tôt. Les trois quarts des 780 000 agents hospitaliers ne sont toujours pas couverts par ces nouvelles dispositions. De plus, on assiste, dans des établissements où un accord est entré en application, à une recrudescence des griefs. Les personnels dénoncent « une gestion à flux tendu des temps de travail » et se plaignent de ne plus pouvoir effectuer correctement leurs tâches. Certains responsables d'établissement conviennent eux-mêmes que les moyens dont ils disposent ne leur permettent pas de faire face à une situation de plus en plus précaire.

RISQUE DE RADICALISATION

Cette multitude de conflits locaux a revêtu des formes diverses. Ainsi, le 24 janvier, les personnels en grève du centre hospitalier régional de Rennes se sont-ils invités au conseil d'agglomération de Rennes Métropole, présidé par le maire (PS) de la ville, Edmond Hervé, également président du conseil d'administration de l'hôpital. Après avoir fait irruption dans

la salle du conseil, munis de boules puantes, d'œufs et de farine, ils ont vivement interpellé l'ancien ministre de la santé, soutenant que, face à un « service public dégradé, [c'était] aux élus de réagir ». L'ébauche de discussion entre les manifestants et le député a rapidement tourné court : pour se protéger des jets d'œufs, plusieurs élus se sont réfugiés sous les tables... L'avant-veille, une manifestation régionale avait réuni près de 5 000 participants dans les rues de la ville, à l'appel des syndicats non signataires de l'accord national, mais également de la CFDT de Bretagne, bien que sa fédération nationale ait approuvé le protocole.

Des dizaines de manifestations locales ont ponctué, ailleurs, ces dix derniers jours. Au total, la fédération SUD-santé-sociaux, en pointe dans la mobilisation, recense « environ deux cents établissements » touchés par des actions, une quarantaine étant en grève reconductible. Selon Irène Legay, la secrétaire fédérale de SUD, « l'entêtement du ministère risque d'entraîner une radicalisation des conflits, les personnels ayant le sentiment de ne pas être entendus ».

Les syndicats contestant le protocole national n'ont pas plus obtenu de réponse à la demande de rendez-vous qu'ils ont adressée à Matignon qu'ils n'en avaient eu du ministère de la santé pour la réouverture des négociations. A l'issue de la manifestation parisienne, une nouvelle rencontre intersyndicale devait déterminer les suites du mouvement.

Patrick Roger

avec la collaboration de Claire Baldewyns

Noël MAMÈRE

Mes vertes années

Fayard

La vie nous invente. Nos engagements nous construisent.

FAYARD
www.editions-fayard.fr

La Cour des comptes réclame des contrôles plus stricts des casinos

Dans leur rapport pour l'année 2001, les magistrats financiers examinent la gestion du patrimoine du ministère de la culture, dénoncent l'absence de stratégie du CNRS et les conditions de sauvetage du GAN, et demandent à l'Etat d'appliquer la loi sur les bandits manchots

UN RECUEIL de plus de 800 pages et une note de synthèse « pour faciliter la lecture », la Cour des comptes a rendu public, jeudi 31 janvier, son Rapport public 2001, où « les observations » sur « l'opacité des textes » renvoient à des « recommandations de clarification ». Pour cette dernière édition, les magistrats financiers se sont intéressés aux emplois-jeunes, au patrimoine immobilier du ministère de la culture, à la gestion des aides européennes pour l'agriculture, au CNRS et encore aux casinos.

S'il y a une activité qui ne connaît pas la crise, c'est bien le jeu. En quelques années, avec l'arrivée massive des bandits manchots, ce secteur a pris son envol : ouverture de nombreux lieux, très forte augmentation de fréquentation et

mouvement de concentration des sociétés exploitantes (Partouche, Barrière, Accor...). La Cour consacre un long chapitre de son rapport aux contrôles de treize Chambres régionales des comptes qui ont examiné les relations entre les communes et une soixantaine d'établissements.

Pour les communes, l'implantation d'un établissement est « une source de recettes financières non négligeables », notamment avec les prélèvements sur le produit brut des jeux (PBJ). Mais ce « jack-pot » n'est pas aussi rentable qu'il le devrait. Les magistrats constatent, en s'appuyant sur les estimations des ministères de l'intérieur et des finances, que le PBJ national théorique, assiette pour le calcul des prélèvements publics, serait inférieur

d'environ 300 000 euros au PBJ réel : « Cet écart allant croissant depuis plusieurs années représente un manque à gagner non négligeable pour les collectivités publiques. »

Il ressort en outre des contrôles, que les communes n'appliquent que dans 40 % des cas le prélèvement maximum de 15 % autorisé sur le PBJ, ce qui représentait, en 1999, un manque à gagner de 35 millions d'euros pour la centaine de communes concernées.

Le rapport de la Cour observe que les contrôles des services de l'Etat, « généralement précis et rigoureux », portent « sur des aspects secondaires de l'activité des casinos » et ne prennent pas « suffisamment en compte l'appartenance des sociétés exploitantes à des groupes (dont les capitaux sont parfois

d'origine étrangère) ». « Les vérifications des comptes des délégataires de casino, précisent les magistrats, ont ainsi montré l'importance des mouvements financiers entre les sociétés exploitantes et la société-mère ou d'autres sociétés du groupe affectant parfois les comptes propres de la délégation. »

STATUT « ATYPIQUE »

La Cour des comptes juge « nécessaire » de mieux traiter le phénomène des machines à sous clandestines et préconise de « choisir » entre une répression plus forte conforme à la législation de 1907 ou leur autorisation dans des lieux publics autres que les casinos.

Elle s'interroge enfin sur le statut juridique « atypique » des casinos, assimilés depuis 1966 à des servi-

ces publics participant « au développement des stations touristiques et balnéaires ». Confirmée en 1987 et 1994, cette jurisprudence administrative « n'est pas comprise par un grand nombre d'élus locaux et d'exploitants », relèvent les enquêteurs, qui déplorent « de fréquents manquements aux règles » très strictes applicables à toutes les délégations de service public, notamment en matière de concurrence et de procédures de passation de convention : or dans 90 % des cas examinés, la commune n'avait reçu qu'une seule candidature, celle de l'exploitant en place, qui a « presque toujours » été retenue lorsqu'il y avait plusieurs candidats.

Préalables nécessaires à l'autorisation d'exploiter les jeux, les cahiers des charges adoptés par les

conseils municipaux se distinguent aussi par une série d'« incertitudes » dans leur contenu. Ainsi, la durée de la convention liant une municipalité à un exploitant est supérieure à dix ans dans 90 % des cas « sans que les motifs de cette durée ne soient jamais explicités dans les cahiers des charges ». La plupart des documents examinés ne contiennent par ailleurs aucune disposition sur les modalités de contrôle du casino par la commune, alors même que la « quasi-totalité » des établissements de jeux ne prennent jamais la peine de fournir aux municipalités le rapport annuel du délégataire sur les comptes et la qualité du service rendu.

Bruno Caussé
et Alexandre Garcia

Le ministère de la culture surestime son parc immobilier de 1,4 million de mètres carrés

QUELLE EST l'étendue du parc immobilier de l'Etat géré par le ministère de la culture ? La question peut paraître simple. La réponse l'est moins avec des variations de l'ordre de 40 %. En janvier 2000, la Rue de Valois, interrogée par la Cour des comptes, jugeait que son patrimoine et celui de ses établissements publics totalisaient environ 6 millions de mètres carrés. La Cour des comptes, de son côté aboutit à des estimations, « qui n'ont pas été contestées », de l'ordre de 4,6 millions de mètres carrés. Cette ignorance des surfaces se double, souligne la Cour, « d'une méconnaissance de la valeur des immeubles ».

Sans doute est-il difficile d'estimer le prix de Notre-Dame de Paris ou du château de Chambord mais, souligne le rapporteur, « à l'exception de quelques centaines de monuments historiques, dont la valeur marchande (...) ne présenterait guère d'intérêt pratique, la connaissance de la valeur des autres édifices constituerait un élément d'appréciation qui (...) permettrait de hiérarchiser les efforts et les moyens budgétaires, humains et techniques à affecter à chaque élément du patrimoine ». Or ces efforts et ces moyens sont considérables : entre 1994 et 1998, ils ont représenté, chaque année, en fonctionnement comme en investissement, « entre le cinquième et le quart du budget total du ministère ».

La Cour relève enfin un « manque de stratégie immobilière permettant de consacrer à l'entretien et à



RAPHAËL GAILLARDE

la restauration des bâtiments les sommes nécessaires et d'éviter l'aggravation exponentielle des coûts ».

Cette méconnaissance et la médiocre gestion d'un parc immobilier considérable sont dues à des outils de contrôle inadéquats, indique la Cour. Le ministère avoue d'ailleurs la faiblesse de ses instruments informatiques de gestion et annonce la création d'un bureau de la politique immobilière au sein de la direction de son administration générale. Après avoir relevé les faiblesses structurelles de la Rue de Valois, la Cour des comptes est entrée dans le détail. Elle s'élève contre le statut exorbitant du droit commun des architectes en chef des Monuments histori-

ques (lire ci-contre) et égratigne celui des vérificateurs des Monuments historiques – ils sont quinze en France – chargés d'assumer des tâches administratives liées à la maîtrise d'œuvre, l'étude des devis, l'analyse des offres, la vérification de la facturation...

LE GRAND PALAIS EN PANNE

Une proposition de modification de leur statut a été récemment soumise à Bercy, indique la culture. Qui défend avec plus de conviction l'organisation de la maîtrise d'ouvrage au ministère et en particulier la décision d'avoir créé un établissement public de maîtrise d'ouvrage des travaux culturels (EPMOTC), « en raison du nombre

de chantiers importants de premier investissement » auxquels il doit faire face.

Certains de ces chantiers sont très précisément épinglés par la Cour des comptes. Comme celui de l'immeuble de la rue des Bons-Enfants dont le dysfonctionnement appartient autant – sinon plus – à Bercy qu'à la Rue de Valois. Depuis 1989, le bâtiment appartenant au ministère des finances est vide. Bercy a tenté de le vendre. Le ministère de la culture veut y regrouper ses services administratifs éparpillés à travers quinze adresses parisiennes. En dépit de multiples arbitrages du premier ministre, les finances ont fait la sourde oreille. Le chan-

L'affaissement progressif des infrastructures du Grand Palais a entraîné sa désaffectation. La grande nef, où sont entreposées des statues équestres en cours de réfection, reste vide dans l'attente de réparations différées depuis plusieurs années.

tier lancé a été arrêté. Il en a déjà coûté 10,67 millions d'euros et les économies perdues se montent à 30,49 millions d'euros. Enfin, des irrégularités qui ont touché les procédures d'urbanisme ont obligé à reprendre toute la procédure et ont entraîné des « pertes irréparables de droits à construire (environ 4 000 m²) qui représentent une perte de valeur marchande estimée à 12,2 millions d'euros ». Les travaux devraient enfin démarrer au printemps 2002.

Comme ceux du Grand Palais, en panne depuis huit ans. Sa grande nef est vide dans l'attente de réparations sans cesse différées. « Malgré de très nombreux rapports soulignant l'aggravation des risques et l'augmentation des coûts potentiels, des études dont le coût s'est élevé à 5,03 millions d'euros sont demeurées sans suite », indique la Cour des comptes. Celle-ci note également les incertitudes qui ont longtemps entouré le Palais de Tokyo. Cet ancien Musée national d'art moderne a été voué aux métiers de l'image et du son, avant de devenir (en partie) un centre d'art – 4,57 millions d'euros. Mais il aura fallu auparavant solder le projet avorté, soit 4,76 millions d'euros.

Pour clore le chapitre immobilier, la Cour des comptes évoque le millier de logements de fonction gérés par le ministère de la culture dans une grande confusion. La Rue de Valois a promis d'y mettre de l'ordre.

Emmanuel de Roux

Le CNRS sévèrement mis en cause pour son « absence de stratégie »

« VIEILLISSEMENT de l'organisation » ; « défaut de pilotage stratégique » ; « insuffisances de la gestion budgétaire et comptable » ; « incertitudes de la politique scientifique »... Les termes du rapport de la Cour des comptes à l'adresse du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ne sont pas tendres. La sévérité du jugement vise le principal organisme public de recherche français (26 000 agents, 2,4 milliards d'euros de budget), dont la marche influence la vie scientifique nationale.

L'organisation du CNRS « n'a pas véritablement changé depuis un quart de siècle », la seule innovation récente étant la création – « à la demande expresse de l'ancien ministre de la recherche » Claude Allègre, notent les rapporteurs – d'un département des sciences et technologies de l'information et de la communication. Cet immobilisme s'explique par une « absence de direction stratégique ». Les rapporteurs voient plusieurs explications à cette défaillance : une capacité de manœuvre de la direction générale « très faible » ; une organisation « particulièrement éclatée » entraînant « une déconnexion entre des orientations très générales au niveau de l'établissement et des pratiques très autonomes de la part des unités de recherche » ; enfin, le rôle prépondérant du comité national de la recherche scientifique, l'instance de recrutement et d'évaluation des

chercheurs et des laboratoires, qui « détermine largement la politique scientifique de l'établissement ».

« Les évolutions fondamentales pour l'avenir à moyen et long terme du CNRS que constituent l'émergence d'un espace européen de la recherche et la constitution de pôles régionaux n'ont guère été anticipées ni suffisamment accompagnées », poursuivent les rapporteurs. Pour eux, « c'est toute la stratégie et l'organisation scientifiques du CNRS qui doivent être repensées ».

DES RÉFORMES EN COURS

Ils relèvent encore que l'équipe de direction ne dispose ni des outils de contrôle de gestion ni des procédures budgétaires adaptés. Ils pointent enfin des déficiences touchant à la gestion des personnels.

Ces critiques ne mettent pas en cause la valeur de la production scientifique du CNRS, soulignent ses dirigeants dans leur réponse. Les enquêtes menées durant l'année 2000 ne prennent pas en compte les changements intervenus depuis dix-huit mois. Une nouvelle directrice générale et un nouveau président ont été nommés. Une réforme des statuts est entrée en vigueur. Surtout, le CNRS se prépare à adopter, dans quelques jours, un schéma stratégique qui arrive à point nommé.

Pierre Le Hir

Le sauvetage du GAN a coûté à l'Etat environ 4,3 milliards d'euros

des pertes et « a conduit à une découverte tardive de [leur] ampleur ». Une ampleur qui coûtera cher à l'Etat, obligé, en 1997, d'apporter sa garantie aux structures de défaillance et de les séparer du GAN, pour pouvoir sauver puis céder (à Groupama) cette société.

DES EXEMPLES SAISSISSANTS

Tout au long du processus, le rapport stigmatise « les carences du contrôle » : contrôle interne du GAN, audits insuffisamment objectifs, surveillance trop lointaine de l'Etat. Entrant dans le détail de la conduite des opérations par les sociétés de défaillance, le rapport donne quelques exemples saisisants des relations entre promoteurs immobiliers et sociétés de défaillance publiques. « Pour permettre l'appropriation par Bâtiment d'un bien dont elle avait financé l'acquisition (situé sur l'une des avenues les plus prestigieuses du 16^e arrondissement de Paris), la Sofal a fait verser par Bâtiment d'une indemnité d'éviction de 490 000 euros environ à l'épouse du marchand de biens concerné, au motif que celle-ci bénéficiait d'une convention – non datée – d'occupation gracieuse des lieux », relève le rapport.

La stratégie de récupération de créances ou d'actifs à l'amiable était toutefois la seule possible dans un contexte où UIC-Sofal était menacée en permanence d'être accusée de soutien abusif de ses créanciers, explique, dans sa réponse au rap-

port, l'ancien président d'UIC-Sofal.

La politique de cession d'actifs est également pointée. Un immeuble d'habitation du 7^e a ainsi été cédé en 1997 pour 2 287 euros du mètre carré, alors que des biens du même type pouvaient atteindre 4 573 euros. Les ventes d'actifs par bloc ont entraîné des décotes encore plus considérables, relève le rapport, citant « un bien situé à Paris 16^e, cédé 0,74 million d'euros par Bâtiment d'en décembre 1997 à un marchand de biens, et revendu par celui-ci 1,56 million d'euros un mois plus tard ».

Le bilan est donc lourd pour les finances publiques. La perte de la défaillance est estimée par la Cour des comptes à 2,5 milliards d'euros, en valeur courante, soit 2,88 milliards d'euros, en valeur actualisée au 31 décembre 2000, dont 1,4 milliard à la charge de l'Etat. A celle-ci s'ajoute le coût des recapitalisations. « Le traitement de la crise, hors garantie des pertes de la structure de défaillance, a donc coûté 1,33 milliard d'euros en valeur courante », soit 2,44 milliards en actualisé, ainsi que 460 millions d'euros de garanties. Même en tenant compte des recettes de privatisation du GAN (3,9 milliards d'euros), le solde serait négatif pour les finances publiques. Bercy conteste toutefois ce dernier point.

Sophie Fay

Lionel Jospin accélère et confie à Bertrand Delanoë la présidence de ses comités de soutien

Le premier ministre devrait se déclarer officiellement au début de la dernière semaine de février. Le calendrier de ses principaux meetings est arrêté : le premier aura lieu le 7 mars à Lille

LÉGER coup d'accélérateur : Lionel Jospin devrait être investi candidat du Parti socialiste à l'élection présidentielle dimanche 3 mars au matin, lors d'un congrès extraordinaire. « C'est sûr à 95 % », dit-on au siège du PS, rue de Solferino. Pour l'heure, le premier secrétaire, François Hollande, s'en tient à la date initiale d'investiture, le 10 mars, mais il reconnaît que le calendrier interne doit être appliqué avec « souplesse ». Quant au candidat « disponible », il a fait savoir qu'il ne voulait pas être « enfermé dans un calendrier ». Le 26 janvier, à l'issue de la convention nationale sur le projet 2002, en présence de M. Hollande et de Jean Glavany, le futur directeur de campagne, François Rebsamen, a enjoint les premiers secrétaires fédéraux du PS d'être « disponibles et réactifs entre le 22 février et le 6 mars ».

Une circulaire interne précise que c'est à partir du 18 février et jusqu'à la « fin février » que les candidats à la primaire devant permettre aux militants du PS de choisir leur champion devront faire acte de candidature. A condition qu'ils remplissent les conditions : avoir

trois ans d'adhésion, être membre du conseil national ou parrainé par cinq titulaires de cette instance ou par une fédération. Deux aspirants candidats, Eric Hintermann et Zouheir Ali, ne peuvent pas se présenter. Le troisième, Claude Escarguel, un biologiste hospitalier du Var, adepte de la « socialisation du capital », séduit par le discours de Dominique Strauss-Kahn à la convention du PS et par un bref contact avec M. Jospin, a décidé de retirer sa candidature.

Le premier ministre n'a pas encore choisi la date de sa déclaration officielle, qui peut varier en fonction de celle de... Jacques Chirac. La session parlementaire s'achevant le 22 février et le premier ministre participant à un « sommet des modernisateurs » le 23 février, à Stockholm (Suède), la première fenêtre de tir serait une déclaration télévisée au soir du 23 février ou, plus probablement, le 25 ou le 26 février. Dans cette hypothèse, le bureau national arrêterait la liste des candidats à la primaire le 26 février au soir, et les militants voteront le 28 février ou le 1^{er} mars. Le congrès du 3 mars clôturerait le processus, une réunion

du comité de campagne se tenant dès l'après-midi, au siège du candidat, au 325, rue Saint-Martin, dans le 3^e arrondissement de Paris, avec trois cents participants.

TOULOUSE EN FIN DE PARCOURS

Avec ce calendrier, M. Jospin tiendrait son premier meeting national le 7 mars à Lille, sur les terres de Martine Aubry, et participerait en candidat au meeting des clubs « 2002 femmes », le 8 mars, à Paris. Avant le premier tour, un meeting national, pouvant rassembler entre 5 000 et 20 000 personnes, est prévu chaque jeudi. Limoges, Dijon, Bordeaux, Marseille et Rennes sont au programme, ainsi qu'un rassemblement des élus socialistes, juste avant Pâques. Le candidat devrait effectuer aussi des déplacements thématiques conclus par des réunions publiques de moindre importance, comme le 3 mai à Nantes.

Pour la campagne entre les deux tours, M. Jospin tiendrait un meeting la première semaine à Lyon, réservant Paris, en fonction de la date de l'éventuel duel télévisé, pour la seconde semaine. Le dernier grand meeting est pro-

grammé pour le 2 mai à Toulouse.

En dehors du calendrier, l'équipe se dessine également. Le choix de M. Glavany comme directeur de campagne semble acquis. Il en est de même pour celui de Bertrand Delanoë, le maire de Paris, pour présider le comité national de soutien. M^{me} Aubry et M. Strauss-Kahn devraient être, avec d'autres, porte-parole, et Alain Claeys, trésorier du PS et proche de Laurent Fabius, mandataire financier.

Après les clubs « 2002 femmes » destinés à mobiliser l'électorat féminin, 2 002 jeunes devaient lancer, jeudi 31 janvier, un appel à la candidature de M. Jospin, « parce qu'il a su rassembler tous ceux qui veulent que la société bouge ». Pour le Mouvement des jeunes socialistes, présidé par Charlotte Brun, à l'origine de cette initiative relayée sur le Web (www.2002jeunes.org), « Lionel Jospin est le meilleur candidat pour l'élection à venir, le candidat qui portera le mieux notre idéal de justice sociale ». Le premier ministre, et candidat « disponible », semble plus que jamais prêt à se laisser convaincre.

Michel Noblecourt

M. Chirac pourrait retarder l'annonce de sa candidature

La parution du livre du juge Halphen, début mars, incite l'Elysée à attendre encore

C'EST un souci pour bon nombre de chiraquiens. Jacques Chirac doit-il vraiment attendre le début du mois de mars pour déclarer sa candidature ? Car il va falloir non seulement occuper le mois de février, en attendant que le président de la République se lance, mais aussi choisir la date propice à sa déclaration de candidature. Tous les cas de figure ont été étudiés. Le mois de février est d'abord largement occupé par les vacances scolaires : du 3 février au 3 mars, il y aura toujours une partie de la France en congé.

La première semaine de mars a donc été envisagée. Las, c'est justement à ce moment que paraîtra le livre du juge Halphen... à grands renforts médiatiques. Dès le 5 février, le juge dessaisi du dossier des HLM de la Ville de Paris ira « vendre » son livre sur tous les médias nationaux. Journal de 20 heures de France 2, invitation de RTL le lendemain, puis des autres radios nationales, « bonnes feuilles » dans les journaux : une vraie déferlante. Comment, dans ces conditions, lancer la candidature chiraquienne face à un juge dont toute la campagne de promo-

tion tournera autour de l'enquête qu'il a menée contre le clan chiraquien et des pressions de l'Elysée dont il se dit victime ? Ou alors au lendemain de la grand-messe que prépare la droite à Toulouse, le 23 février ? Mercredi matin, le petit groupe d'élus de droite – parmi lesquels Alain Juppé, Philippe Douste-Blazy, Jean-Pierre Raffarin, Jean-François Copé, Jean-François Mattei, Jacques Barrot – qui se réunit régulièrement autour de Jérôme Monod s'est retrouvé à l'Elysée pour mettre la dernière main à la préparation de ce rendez-vous. Mais, lorsque le chef de l'Etat a reçu, comme il le fait chaque semaine, une douzaine de parlementaires RPR-UDF-DL à déjeuner, il a semblé repousser cette hypothèse. Mieux, il a paru songer à reporter sa déclaration de candidature à la mi-mars, après le sommet européen de Barcelone, les 15 et 16 mars. « Vous imaginez l'effet produit si le premier ministre et moi sommes tous deux candidats ? », a expliqué le président. Il resterait alors un gros mois de campagne avant le premier tour.

Raphaëlle Bacqué

ECHOS DE CAMPAGNE

■ Arlette Laguiller (Lutte ouvrière) a indiqué qu'elle « n'avait pas envie de se retrouver avec tous ces ministres [du gouvernement Jospin] qui sont au Forum social à Porto Alegre pendant que d'autres ministres sont au même moment à New York pour le Forum économique mondial ». "Un petit tour à Porto Alegre pour séduire les électeurs hostiles à la mondialisation et un voyage à New York pour rendre hommage à la domination du grand capital sur le monde. Je ne veux pas participer à cette mascarade", a-t-elle ajouté. (BFM)

■ Olivier Besancenot (Candidat de la LCR) Contestant implicitement la légitimité de Jean-Pierre Chevènement à Porto Alegre et affirmant qu'il ne lui avait pas « adressé la parole » alors qu'il se trouvait dans le même avion lors du déplacement dans la ville brésilienne, M. Besancenot a déclaré, du candidat MDC : « Lui qui a trouvé de la démocratie dans la dictature de Ben Ali, je lui souhaite bien du courage quand il rencontrera les militants tunisiens d'ATTAC ». Porto Alegre « ne se résumera pas à une photo de famille, a-t-il ajouté, c'est un lieu de résistance ». (RTL)

■ Alain Madelin (candidat de Démocratie libérale) : "Je ne me sens pas l'envie d'aller communier" à Porto Alegre ». (Conférence de presse) Olivier Besancenot (LCR) « On a décidé de ne pas donner de consigne de vote pour le deuxième tour », a déclaré Olivier Besancenot, candidat LCR à la présidentielle, indiquant qu'il voterait personnellement « à gauche » car « il y a une différence entre la droite et la gauche ». (RTL)

■ François Hollande (premier secrétaire du PS) : "S'il y a des informations à donner, nous sommes toujours prêts à les livrer. Donner la vérité n'est jamais un handicap », a-t-il souligné au lendemain du Conseil des ministres qui a autorisé l'audition comme témoin du ministre de l'Agriculture Jean Glavany dans l'affaire Destrade. "Chaque fois qu'il y a une demande d'un juge pour entendre qui que ce soit, nous nous y rendons et ce sera vrai pour Jean Glavany comme pour tout autre", a-t-il ajouté. Jean Glavany est souvent présenté comme le futur directeur de campagne de Lionel Jospin.

■ François Bayrou (UDF) : "La seule question qui compte : est-ce qu'on continue avec les mêmes ou est-ce qu'on change?". (rencontre avec les étudiants de l'ESSEC)

■ Jean-Marie Le Pen (FN) : si « Jacques Chirac maintenait son attitude hostile au Front national, il serait battu au second tour avant même d'y être ». Cela "va le conduire à la retraite, puis sans doute à la Santé". "M. Jospin est un homme de gauche qui fait une politique de gauche, détestable, haïssable que je combats, mais il n'y a rien d'immoral dans sa position tandis que je trouve que la position de M. Chirac est non seulement stupide mais qu'elle est profondément immorale", a-t-il ajouté. (France Inter)

■ Robert Hue (PCF) : On "voudrait escamoter le débat démocratique" en répétant "que l'élection se réduit à un seul choix : ou bien le retour en arrière avec Jacques Chirac, ou bien la simple poursuite de la politique actuelle avec Lionel Jospin". (adresse aux Français)

Le premier ministre pour une aide aux pays émergents

LIONEL JOSPIN s'est prononcé, mercredi 30 janvier, en faveur de la création d'un « conseil de sécurité économique et social » au sein des Nations unies, en souhaitant que la France dépose, lors de la prochaine assemblée générale de l'organisation, « un projet de résolution » dans ce sens. S'exprimant devant le Conseil économique et social (CES), le premier ministre a, aussi, proposé l'attribution aux pays en voie de développement d'une « allocation exceptionnelle de droits de tirage spéciaux », en souhaitant que cette suggestion soit étudiée « rapidement » par le Fonds monétaire international (FMI). Une telle solution, selon M. Jospin, « permettrait aux pays concernés d'augmenter leurs réserves de changes » et « soutiendrait efficacement leur croissance ». Pour venir en aide aux pays émergents tels que l'Equateur, la Turquie ou l'Argentine, le premier ministre a proposé la création d'une « commission de surendettement ».

DÉPÊCHE

■ **PRÉSIDENTIELLE** : Jacques Chirac arriverait en tête du premier tour de l'élection, le 21 avril, avec 26 % des voix contre 22 % à Lionel Jospin et l'emporterait au second tour avec 52 % des suffrages, selon un sondage Ipsos paru dans *Le Point*, jeudi 31 janvier, réalisé les 25 et 26 janvier par téléphone auprès de 962 personnes. Au premier tour, Jean-Pierre Chevènement arriverait en troisième position avec 12 % des voix, suivi de Jean-Marie Le Pen (9 %) et d'Arlette Laguiller (7 %).

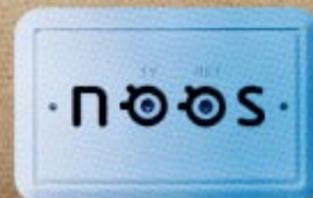


MAIS
LE PLUS ÉTONNANT,
C'EST QUE TOUTES LES CHAÎNES TV DE NOOS SONT
GRATUITES PENDANT 3 MOIS:

Noostv, le plus large choix de chaînes cinéma, sport, jeunesse, documentaires, est gratuit les 3 premiers mois et l'installation à domicile est offerte jusqu'au 6 mars.

N° Vert 0 800 114 114

Appel gratuit depuis un poste fixe



*Offre valable pour toute souscription de 12 mois minimum à Noostv, par un nouveau client, effectuée entre le 14/01/02 et le 4/03/02. Les 3 mois offerts s'entendent le mois en cours de l'installation + 2 mois suivants. Voir conditions détaillées sur le dépliant en magasin.

SOCIÉTÉ

ÉDUCATION

Le ministère de l'éducation nationale a rendu publiques, mercredi 30 janvier, les premières données sur les violences scolaires recueillies par **LE NOUVEAU LOGICIEL SIGNA**. Elles montrent que près de **17 000**

ACTES DE VIOLENCE ont été signalés par les chefs d'établissement dans les écoles, collèges et lycées, soit 3,5 actes pour 1000 élèves dans le secondaire et un acte pour 10 000 élèves dans le primaire, en sep-

tembre et octobre 2001. Ces statistiques, qui ont été commentées au cours d'une conférence de presse par MM. Jospin et Lang, **INFIRMENT L'IDÉE D'UN ACCROISSEMENT** massif de la violence à l'école pri-

maire. **LES TRANCHES D'ÂGE** les plus concernées se situent entre 15 et 17 ans. A l'Assemblée nationale, la droite a contesté le « **triumphalisme indécent** » du gouvernement.

Le premier recensement national relativise les violences scolaires

Le nouveau logiciel Signa, dont les premières données ont été détaillées, mercredi 30 janvier, par Lionel Jospin et Jack Lang, permet de mieux connaître la nature des actes signalés dans les établissements scolaires. L'opposition a violemment contesté le « **triumphalisme** » du gouvernement

« **JE REFUSE toute fatalité de la violence.** » Deux jours après la publication des chiffres sur les infractions constatées en France en 2001, Lionel Jospin s'est de nouveau exprimé sur le sujet, mercredi 30 janvier, au ministère de l'éducation nationale, lors d'une cérémonie consacrée à « **la bataille pour le respect à l'école** ». Entouré de deux lycéennes, de Jack Lang, ministre de l'éducation nationale, de Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel, et de Sonia Henrich, présidente du Comité national de lutte contre la violence scolaire, le premier ministre a commenté les premières données recueillies par le nouveau logiciel Signa élaboré par l'éducation nationale.

Ces statistiques globales, les premières considérées comme fiables, portent sur deux mois, septembre et octobre 2001. Près de 17 000 actes de violence ont été signalés par les chefs d'établissement dans les écoles, collèges et lycées, soit 3,5 actes

pour 1 000 élèves dans le secondaire et 1 acte pour 10 000 élèves dans le primaire. Au total, 41 % des établissements n'ont déclaré aucun fait grave, et 15 % un seul. Ces données confirment les statistiques déjà publiées dans *Le Monde* du 22 décembre 2001. Elles infirment l'idée d'un accroissement massif de la violence à l'école primaire. « *Tout ce qui a été dit sur l'augmentation de la violence dans le premier degré est plutôt contredit par ces premiers éléments* », souligne Sonia Henrich. En deux mois, 586 incidents ont été signalés; seules 420 écoles sur 53 000 ont eu à connaître un ou plusieurs incidents. L'enquête relativise l'idée que les auteurs de violences seraient de plus en plus jeunes. Les tranches d'âge les plus concernées se situent en fin de collège et au début du lycée, entre 15 et 17 ans.

Le portrait-robot des auteurs d'actes de violence distingue le primaire et le secondaire. 41 % des actes violents sont commis par des élèves

dans le primaire, contre 79 % dans le secondaire. 31 % des incidents sont le fait de membres de la famille de la victime dans le primaire (1,6 % seulement dans les collèges et lycées). Quant aux victimes, le recensement montre que ce sont d'abord les élèves eux-mêmes. Dans l'enseignement secondaire, les victimes sont à 65 % des élèves (29 % sont des personnels). Dans le primaire, 48 % des victimes sont des personnels et 36 % des élèves.

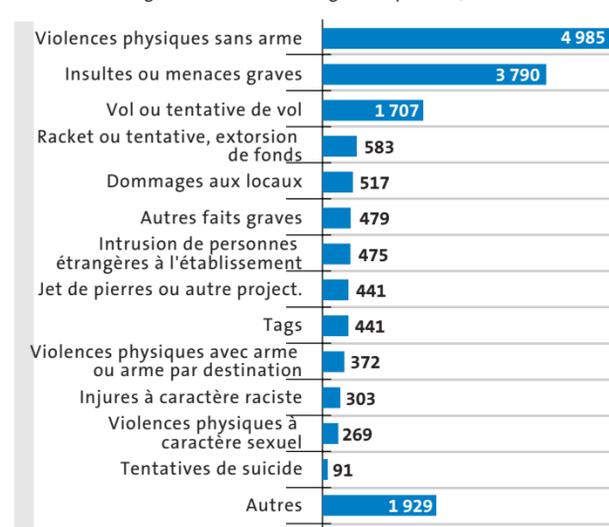
« MOBILISATION DES SERVICES »

La mesure apportée par Signa, outil destiné à mieux prévenir la violence, a encore des limites. Localement, elle n'échappe pas soit à une surdéclaration, soit à une sous-déclaration des établissements scolaires. De plus, elle ne traite pas la question des « **incivilités** », très sensible chez les enseignants. « *Le paradoxe des statistiques sur le crime est bien connu: elles mesurent surtout l'état de mobilisation des services publics* », analyse Eric Debarbieux (*Violence à l'école et politiques publiques*, éd. ESF, octobre 2001). « *Cela ne veut pas dire qu'elles soient sans valeur, mais elles doivent être comparées à des enquêtes produites par des institutions indépendantes.* » En tout état de cause, a insisté M^{me} Henrich, « *les données de Signa devront toujours être croisées avec d'autres sources d'information.* »

Ces premiers résultats ne permettent pas, non plus, « *d'établir de comparaisons* » dans le temps, a précisé Sonia Henrich, puisqu'il n'existait pas de statistiques comparables dans le passé. Jusqu'alors, la violence scolaire était éclairée par des données nombreuses, mais partielles.

16 382 AGRESSIONS EN DEUX MOIS

Nombre d'actes signalés dans le second degré en septembre/octobre 2001



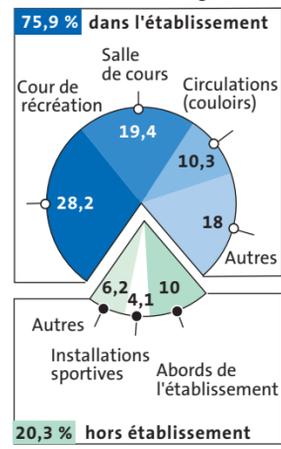
Source : ministère de l'éducation nationale

Seuls une poignée de départements étaient en mesure de fournir un suivi des violences sur plusieurs années. Au plan national, en 2001, le ministère ne pouvait publier que les chiffres, controversés, de l'année scolaire 1998-1999 : 240 000 incidents recensés par trimestre (4 % de la population scolaire), soit 6 240 faits graves. De son côté, le Comité national de lutte contre la violence avait donné, en 2001, quelques tendances régionales tout en reconnaissant ne pas pouvoir livrer de panorama national faute de remontées « **fiables** ».

Se fondant sur des éléments partiels tirés de l'étude de deux académies et de trois départements parmi les plus sensibles, le ministère a néanmoins fourni, mercredi, une analyse globale sur la « **régression** » des actes de violence. Dans les Bouches-du-Rhône, au premier trimestre de l'année scolaire 2001-2002, la diminution a atteint 18 % par rapport à l'année précédente. En Seine-Saint-Denis, le nombre d'incidents a baissé de 12,5 %, alors que l'ensemble de l'académie de Créteil connaissait une stabilisation. Dans l'académie de Lille, les actes de violence

LIEUX DES INCIDENTS

en %, dans le second degré



Source : ministère de l'éducation nationale

physique ont diminué de 4,5 %. A Paris, ils ont baissé de 16,8 %. Ces chiffres « *montrent que, depuis quatre mois, les faits d'incivilité ont une tendance à décroître globalement dans le pays, et notamment dans la région parisienne* », a ainsi déclaré Jack Lang à la sortie du conseil des ministres.

A l'Assemblée nationale, dans l'après-midi, cette déclaration a conduit la droite à réclamer la démission de M. Lang. Pierre-André Périssol, secrétaire national à l'éducation du RPR, a dénoncé cette « *étrange affirmation quand on sait que ces premières données ont été recueillies sur une base encore très partielle* » et accusé le premier ministre de « *triumphalisme indécent* ». Pour Claude Goasguen, porte-parole de Démocratie Libérale, le gouvernement pratique la « *désinformation* ».

Rue de Grenelle, un peu plus tard, Lionel Jospin leur a répondu longuement : « *Si les statistiques grimpent, il faut le reconnaître et essayer d'en tirer les conclusions. Mais là où elles baissent, il faut admettre qu'elles baissent, y voir un facteur d'encouragement et de mobilisation* », a souligné le premier ministre. « *Que veut-on ? s'est-il interrogé. Dire que la violence se répand et qu'on ne peut pas lutter ? Si à chaque fois qu'il y a un établissement qui réussit, un département qui progresse, une méthode qui permet d'avancer, qu'elle est objectivement reconnue dans ses résultats, on nie, on dénature, alors on va décourager tout le monde.* » Dix ans après avoir quitté le poste de ministre de l'éducation, Lionel Jospin était venu « *rendre hommage* » à tous ceux qui sont « *engagés dans la bataille pour le respect à l'école* ».

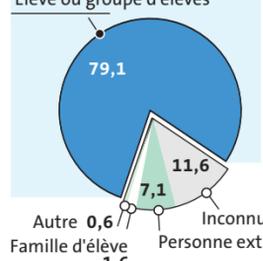
Luc Bronner et Nathalie Guibert

Marie-Laure Phélippeau

LES ÉLÈVES EN PREMIÈRE LIGNE AU COLLÈGE ET AU LYCÉE

Les auteurs des actes recensés...

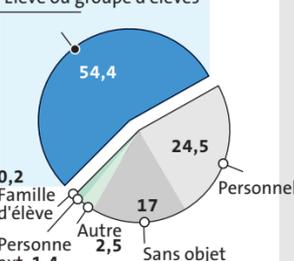
Élève ou groupe d'élèves



Source : ministère de l'éducation nationale

...et leurs victimes, en %

Élève ou groupe d'élèves



Céline, Hervé et Emmanuel : de jeunes enseignants regroupés pour déjouer l'isolement

EN MAI 2001, cinq copains futurs enseignants, qui achèvent leur formation en Bretagne, formulent une candidature groupée pour un collège de la banlieue sud de Paris (*Le Monde* du 17 mai 2001), en vertu du nouveau dispositif dit « **PEP 4** » (pour « poste à exigences particulières 4^e version ») que Jack Lang vient de mettre en place en Ile-de-France dans le cadre de la lutte contre la violence, pour stabiliser les équipes pédagogiques dans certains collèges difficiles : les volontaires, qui s'engagent à rester cinq années dans l'établissement, voient leur emploi du temps allégé, disposent d'un tuteur et d'une formation complémentaire, et bénéficient d'un bonus de points pour leur mutation.

Janvier 2002 : Céline, Hervé et Emmanuel, qui, contrairement à leurs deux autres amis, ont obtenu les postes demandés, habitent ensemble dans une grande maison en bordure de forêt, à une quinzaine de kilomètres du collège où ils enseignent l'éducation physique et sportive (EPS). Pour le trio, qui habite pour la première fois en région parisienne, la grande vertu du dispositif PEP 4 est

d'avoir permis de déjouer l'isolement dans lequel est plongé « *tout Provincial qui débarque à Paris* ». « *Le groupe rassure*, avoue Céline, 25 ans. *C'est beaucoup plus facile d'aller vers les autres* », même si leur situation reste atypique puisque seules 3 % des « candidatures PEP4 » étaient des demandes groupées. « *Se retrouver le soir permet de décompresser*, analyse Emmanuel, 28 ans. *Parce que, même si cela se passe bien pour nous, c'est quand même dur*, reconnaît le jeune enseignant au physique de basketteur. *L'ambiance est pesante. Quand l'un de nous a eu un clash pendant un cours, on peut en parler tout de suite.* »

Dans leur établissement, la quasi-totalité de l'équipe d'EPS s'est renouvelée à la rentrée. Sur les sept profs de sport, cinq ont pris leur premier poste et un est remplaçant. Le dernier, Lionel, 28 ans, avec ses deux années d'ancienneté, incarne l'expérience. A ce titre, il a été désigné « *pair référent* » pour les six autres. Contre une rémunération annuelle de 550 €, il doit assurer – selon la circulaire qu'on lui a distribuée « *après la*

rentrée » – « *l'accueil* » de ses nouveaux collègues, « *faciliter leur adaptation* » et « *répondre à leurs questions et à leurs besoins* ».

« ON EST AVIDE DE CONSEILS »

« *Quand on arrive ici, on ne connaît rien : ni les mentalités, ni le langage, ni les codes* », atteste Lionel, qui « *aurait bien aimé que quelqu'un l'aide, il y a deux ans* ». De façon informelle, « *pendant les pauses ou à l'heure du déjeuner* », il décote pour ses collègues les mots de la cité (« *c'est chim* » pour dire « *c'est nul* »), donne des trucs pour constituer rapidement des équipes ou distribuer du matériel sans se laisser déborder, insiste sur l'importance de ne jamais hausser le ton. « *On est avide de conseils*, estime Hervé, 25 ans. *Parce que le métier qu'on exerce ici est différent de celui qu'on nous a enseigné* ». « *Je leur raconte mes échecs et, modestement, j'essaie de leur apporter quelques solutions* », souligne Lionel.

Ce matin, il a assisté en observateur à un cours de Céline, qui rencontre « *des problè-*

mes de discipline en début de cours avec une classe ». Pour ces jeunes enseignants, la violence est plus latente que réelle. « *J'ai été agréablement surpris par les élèves, se rappelle Céline. Il y a un décalage entre l'image tellement négative qui est véhiculée et la réalité.* » Sans pour autant verser dans l'angélisme. « *Il ne faut pas grand-chose pour que ça parte. D'où la nécessité de ne pas donner de prise à l'agressivité* », résume Hervé.

Après cinq mois sur le terrain, le trio se dit toujours aussi « *motivé* », « *content de cette expérience fatigante mais riche* ». « *On peut faire des choses géniales, s'enthousiasme Hervé. Et faire découvrir aux élèves des activités qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer, comme du cirque ou même de la danse.* »

Les propos les plus durs sont pour certains modules de leur formation, « *qui est intervenue trop tard dans le trimestre et n'est pas toujours adaptée à ce qu'on vit* ». « *Parfois, lâche Emmanuel, je préférerais avoir cours avec des élèves.* »

Une « priorité absolue » devenue « question politique à part entière »

LA COMMUNICATION ministérielle sur la violence scolaire fait depuis une dizaine d'années l'objet d'attentions particulières. La lutte contre ce phénomène n'a-t-elle

■ ANALYSE

Tous les ministres ont souhaité montrer qu'ils prenaient le sujet à cœur

pas été élevée par le président de la République, dès son élection, en 1995, au rang de « **priorité absolue** » ? Depuis, les ministres de l'éducation successifs ont tous souhaité montrer qu'ils prenaient le sujet à cœur. François Bayrou a engagé deux plans anti-violence. Claude Allègre aussi. Jack Lang a changé de tactique – il ne parle plus de « **plan** » – mais n'a pas dérogé aux règles de l'art pour communiquer autour de cet épi-

neux dossier. C'est lors d'une « **séquence** » solennellement organisée en présence du premier ministre et de représentants du terrain qu'ont été présentés, mercredi à la presse, les nouveaux chiffres sur la violence scolaire.

En mars 1996, les mesures du second plan Bayrou avaient été dévoilées après une table ronde réunissant six ministres et des représentants du « terrain » à Matignon : pénalisation des intrusions dans les établissements scolaires, affectation de 2 200 appelés du contingent, « **revitalisation** » de l'instruction civique, circulaire de coopération éducation-police-justice, bonifications pour les personnels des établissements sensibles... A la fin de l'année, une première campagne nationale sur le thème « **plus fort que la violence, le respect** » était lancée. L'éducation nationale n'était, alors, pas capable de fournir un recensement national des faits de violence.

En novembre 1997, quand sept ministres du gouvernement Jospin détaillaient, en grande pompe, ce

qui sera le troisième plan anti-violence en trois ans – mais le premier de la gauche –, il s'agissait officiellement de rompre avec le passé : concentration des moyens sur 9 zones expérimentales et 412 collèges et lycées « *pour en finir avec le saupoudrage* », renforcement massif de la présence des adultes sur le terrain avec quelque 5 000 emplois-jeunes. Claude Allègre voulait attirer des personnels volontaires en contrepartie d'une meilleure évolution de carrière. Il disait aussi vouloir renforcer la coopération police-justice et développer l'éducation civique. Le ministre de l'éducation jugeait le sujet « **grave** ».

En janvier 2000, alors que de nombreux faits de violence étaient rapportés dans la presse, M. Allègre annonçait la deuxième phase du plan anti-violence. Une évaluation de la première étape avait mis en évidence une stabilisation globale des violences mais une aggravation en région parisienne. Quatre nouveaux sites violence, sur lesquels sont concentrés les moyens, s'ajoutaient à la liste. Le ministre de l'édu-

cation affichait le « **zéro tolérance** » à l'école primaire. Nouveauté, le thème de la justice scolaire arrivait sur le devant de la scène : une refonte complète des textes régissant la discipline et les sanctions dans les établissements était engagée. Le ministre annonçait qu'un nouveau logiciel de saisie des déclarations d'incidents « *est en cours de développement et sera implanté dans tous les établissements* ». Enfin, il promettait que l'évaluation du plan serait rendue publique à l'issue de chaque trimestre. Une annonce restée lettre morte.

« BELLE NOTION D'AUTORITÉ »

En février 2001, la saisonnalité du phénomène des violences en milieu scolaire est respectée, l'attention des médias de nouveau mobilisée. Le Comité national de lutte contre la violence avoue ne pas pouvoir délivrer de panorama national, les statistiques n'étant pas fiables. Le ministre de l'éducation se veut néanmoins positif. Il affirme quelques jours plus tard (*Le Monde* du 27 février 2001) :

« *Les phénomènes de violence inacceptables se produisent dans deux ou trois académies de la région parisienne. Ailleurs, la violence a disparu ou elle a reculé très sensiblement.* » Avec le premier ministre, Jack Lang investit la première conférence mondiale organisée par des chercheurs à l'Unesco sur le thème : « **Violences à l'école et politiques publiques** ». M. Lang y appelle à restaurer « *cette belle notion d'autorité* ». Lionel Jospin, qui n'avait pas prononcé de discours politique de fond sur l'école depuis les assises nationales des ZEP (zones d'éducation prioritaire), en juin 1998, clôt les débats en affirmant que « *la violence en milieu scolaire est devenue une question politique à part entière* ».

Mercredi 30 janvier, avant que les premiers chiffres ministériels issus du nouveau logiciel Signa soient rendus publics, la cause était entendue, déjà annoncée dans plusieurs médias : il y aurait tassement des faits de violence à l'école.

N. G.

MÉDAILLE D'OR 2001
concours NF ameublement

DETAILLANT - GROSSISTE
VEND AUX PARTICULIERS
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MIEUX QUE DES SOFAS

MATELAS • SOMMIERS
Vente par téléphone possible
fixes ou relevables - toutes dimensions.

SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEK
Garantie 5 et 10 ans

CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC
Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bourras

MOBECO
• 247, rue de Belleville - Paris 19^{ème}
• 50, avenue d'Italie - Paris 13^{ème}
01.42.08.71.00 - 7/17
5500 m² d'exposition
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

Françoise Castro interrogée dans l'affaire de la FNMF

La brigade financière enquête sur les marges dégagées par la société de production de l'épouse de M. Fabius

FRANÇOISE CASTRO, l'épouse du ministre de l'économie et des Finances, Laurent Fabius, a été interrogée en qualité de témoin, mercredi 30 janvier, à la sous-direction des affaires économiques et financières de la préfecture de police de Paris. M^{me} Castro avait été convoquée par la brigade financière dans le cadre de l'instruction visant la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), ouverte pour « abus de confiance et recel » en novembre 1999. Confiée aux juges parisiens Philippe Courroye et Françoise Néher, l'enquête porte – notamment – sur certaines dépenses, effectuées par le principal mouvement mutualiste français – il rassemble environ 3 000 mutuelles adhérentes, soit un total de 15 millions de cotisants –, qui auraient pu donner lieu à des surfacturations. Interrogée par *Le Monde* jeudi matin, M^{me} Castro, qui a été entendue pendant 10 heures, a déclaré qu'elle pensait « avoir apporté toutes les réponses aux interrogations des enquêteurs ». « Je crois avoir établi que ma société de production a dégagé des marges conformes au marché », a-t-elle ajouté.

Les enquêteurs s'intéressent à des contrats passés par la direction de la communication de la FNMF : au total, sept sociétés, qui ont réalisé, dans les années 1990, des opérations visant à valoriser l'image de la FNMF, sont visées par l'enquête. Parmi celles-ci, BFC Productions, que dirige M^{me} Castro. Elles avaient toutes fait l'objet de perquisitions, à l'automne 2000 (*Le Monde* du 29 septembre 2000). La FNMF avait elle-même été visée par une perquisition, en novembre 1999. Les policiers semblent s'interroger sur la réalité des

prestations fournies et l'ampleur des marges dégagées par certaines de ces sociétés de communication, qui ont au total perçu 97,3 millions de francs de la Mutualité française entre 1994 et 1998.

La société BFC Productions, que dirige M^{me} Castro, a perçu, entre 1995 et 1998, près de 4 millions de francs de la FNMF, pour la réalisation de six films vidéo destinés à promouvoir l'image de la Mutualité française. Lors de son audition, M^{me} Castro a assuré avoir dégagé



« J'ai apporté toutes les réponses aux interrogations des enquêteurs »

FRANÇOISE CASTRO

une marge de 29,91 % qui serait conforme aux marges habituelles. Dans un communiqué publié le 19 septembre 2000, M^{me} Castro avait indiqué que les six films que sa société avait produits avaient été « facturés 3 774 000 francs ». « Les films (...) ont été tournés en France et à l'étranger et ont été diffusés à l'occasion de la préparation des congrès des fédérations mutualistes, des divers cycles de formation et de présentation de leurs activités », avait assuré M^{me} Castro. L'épouse du ministre de l'économie et des finances avait ajouté que les « prix pratiqués [étaient] ceux du marché ».

« L'ensemble de ces opérations, totalement transparent, a donc été parfaitement régulier et ne saurait prêter à une quelconque interprétation malveillante », avait conclu M^{me} Castro.

Fabrice Lhomme

Deux Français figurent parmi les détenus de Guantanamo

La confusion demeure sur le nombre d'autres prisonniers des Américains

DEUX FRANÇAIS figurent parmi les 158 détenus à la base américaine de Guantanamo (Cuba). Ce chiffre définitif, obtenu mercredi 30 janvier auprès du ministère des affaires étrangères, ne met pas pour autant un terme à la confusion qui règne autour de leur identité et du nombre total d'hommes arrêtés en Afghanistan ou au Pakistan se disant de nationalité française. Le Quai d'Orsay se refuse de communiquer des informations sur les deux prisonniers de Guantanamo avant que les familles n'aient été informées des détails de leur condition.

De source diplomatique, on « ne confirme pas » une information de l'AFP selon laquelle les deux prisonniers n'apparaîtraient pas sur une liste de six noms fournie aux services de renseignement français, le 17 janvier, par leurs homologues américains de la CIA. Ces six hommes se trouveraient aux mains des Américains, sans précision géographique. Les autorités françaises font donc assaut de prudence, afin de recouper cette liste avec les informations fournies par le Comité international de la Croix-Rouge, ainsi qu'avec les propres informations des services de renseignement français.

Les deux détenus français de Guantanamo sont connus des services de police. C'est grâce à cela que la mission technique dépêchée par le ministère des affaires étrangères à Cuba a pu les identifier rapidement. La mission, dirigée par un fonctionnaire du Quai d'Orsay, comprenait en outre un agent de la direction de surveillance du territoire (DST) et un agent de la direction générale de la sécurité extérieure (DGSE). Entre le samedi 26 et le mardi 29 janvier, elle a interrogé à deux reprises les prisonniers français, qui n'ont demandé ni aide con-

sulaire, ni avocat, indique une source proche de la mission. Les deux hommes peuvent communiquer avec leurs familles par l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge, qui avait informé Paris de l'existence de prisonniers « parlant français ». Les membres de la mission devaient atterrir à Paris jeudi 31 janvier dans la matinée et entrer rapidement en contact avec les familles des deux Français.

D'autres prisonniers des Américains n'ayant pas encore été transférés à la base de Guantanamo, sont détenteurs de documents français ou bien se disent de nationalité française. Leur nombre est fluctuant, en fonction des vérifications en cours ; pour l'heure, il ne dépasse pas la dizaine, indique une source au ministère des affaires étrangères. Cette présence française dans les rangs des Talibans ou d'Al-Qaïda n'a rien de surprenant : la direction de la surveillance du territoire (DST) et la direction centrale des renseignements généraux (DCRG) travaillent depuis des années sur les réseaux islamistes en France et s'alarment du recrutement de jeunes hommes dans les quartiers sensibles des grandes agglomérations. Ainsi, en 1998, quelques semaines avant la Coupe du monde de football, un vaste coup de filet avait eu lieu en France et dans d'autres pays.

AMÉNAGEMENT DE SES HORAIRES

Avant même de nouer le moindre contact avec le ministère des affaires étrangères et de s'enquérir des résultats de la mission, le maire (PCF) de Vénissieux, André Gérin, convaincu sur la foi d'articles de presse qu'un des détenus français de Guantanamo était originaire de sa ville, a tenu une conférence de presse mercredi 30 janvier.

M. Gérin a écrit au président de la République, M. Jacques Chirac, et au premier ministre, M. Lionel Jospin, afin de leur demander de « réclamer aux autorités américaines l'audition des détenus français ». « Je veux que les autorités françaises prennent une initiative afin que le procès ait lieu en France. S'il y a des réseaux et des têtes pensantes, il faudra prendre des décisions exemplaires », a-t-il déclaré.

L'homme, originaire de Vénissieux, qui figurerait sur la liste transmise par la CIA, s'appelle Nizar Sassi. Agé de 22 ans, titulaire d'un CAP de plasturgie, il a travaillé entre novembre 2000 et juillet 2001 comme agent de médiation sociale chargé de la surveillance d'un parking situé sur le plateau des Minguettes, un quartier réputé difficile de Vénissieux. Le jeune homme n'était pas connu des services de police et n'aurait commis aucun acte de délinquance.

D'après l'un des responsables de la régie de médiation, il était « calme et réservé », ne témoignait d'aucun engagement religieux radical. Il avait simplement demandé l'aménagement de ses horaires de travail afin de pouvoir effectuer ses prières. En juillet 2001, M. Sassi avait quitté son travail sans prévenir ses employeurs, qui ont décidé d'engager une procédure de licenciement. La famille du jeune homme, d'origine tunisienne, qui vit dans le quartier de la Darnaise à Vénissieux, aurait expliqué qu'il était parti en Tunisie. Mercredi après-midi, le maire de Vénissieux, M. Gérin, a reçu les parents de Nizar Sassi, qu'il a trouvés « effondrés ». Ils seraient sans nouvelles de leur fils depuis six mois.

Piotr Smolar et Sophie Landrin (à Lyon)

Jugé pour viols, un psychopédologue raconte son « passé aberrant »



Cour d'assises de l'Eure

ROUEN

de notre correspondant

La cour d'assises de l'Eure a ouvert, mercredi 30 janvier, à Evreux, le procès de deux pédophiles dont un psychopédologue, ancien assesseur au tribunal pour enfants d'Evreux. Avec son co-accusé, animateur théâtral, ils répondent d'une série de viols aggravés et de diffusion et recel d'images de mineurs à caractère pornographique. Agé de 40 ans, Gérard Walsser était connu à Evreux pour ses activités au sein de l'association de lutte contre les violences familiales et la délinquance sexuelle. A ses côtés dans le box, Eric Voinson, un éducateur de 36 ans, originaire d'Arras (Pas-de-Calais), est accusé de viols. Il lui est reproché notamment d'avoir mis en relation de jeunes victimes avec le principal accusé.

En décembre 1998, Gérard Walsser est interpellé par la gendarmerie dans le cadre d'une opération nationale visant un réseau pédophile. A son domicile d'Evreux, les gendarmes découvrent plusieurs centaines de photos, des cassettes vidéo et un CD-Rom à caractère pédophile et pornographique. Au cours de sa garde à vue, il reconnaît avoir entretenu des rapports sexuels avec des mineurs. Avec l'un d'entre eux, il dit avoir eu une relation suivie pendant dix années. L'interrogatoire de Gérard Walsser par le président, Robert Cardon, a révélé une personnalité ambivalente, totalement consciente de la gravité des faits qui lui sont reprochés, capable de les détailler avec précision et franchise. L'avocate générale, Clarisse Grillon, comme les avocats de la partie civile n'ont cependant pas manqué de laisser planer le doute sur la sincérité de ses regrets.

« POUR DIRE LA VÉRITÉ »

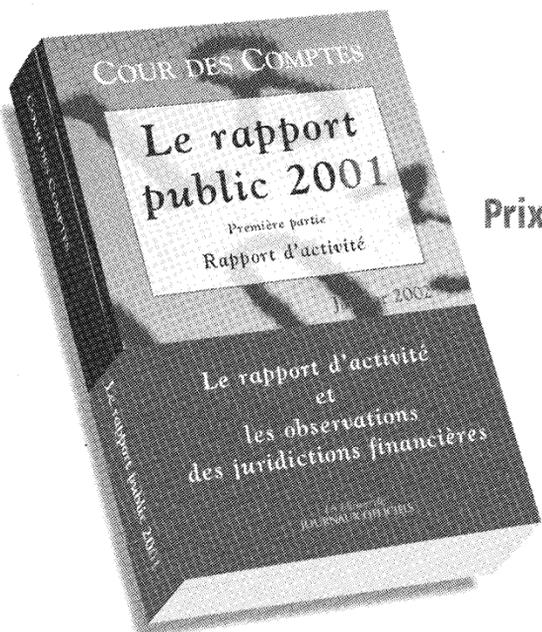
Le récit de la relation vécue avec sa principale victime, l'enfant d'une voisine, est étrange. Dans le cadre de son travail, M. Walsser l'avait pris en charge pour suppléer à la carence éducative de la mère, adepte de la secte Krishna. Les premières agressions et viols ont été perpétrés alors que l'enfant avait neuf ans. C'est alors le début d'un semblant de vie commune, qui cesse lorsque la victime a dix-huit ans. « Parce qu'il avait trouvé une amie », se souvient Gérard Walsser. « Je ne me permettrais pas de parler d'amour, aujourd'hui. Je dirai que c'était viscéral », explique l'accusé, qui fut, dit-il, « le confident de l'enfant devenu adolescent puis adulte ». « Était-il consentant ? », interroge le président. « Aujourd'hui, je ne le pense pas », réfléchit Gérard Walsser, qui évoque ce « passé aberrant », en opposition à un « aujourd'hui où [il] a envie de dire ce que s'est passé ». Et il rassure la cour : « Je suis là pour dire la vérité. »

Gérard Walsser conserve toute sa maîtrise lorsqu'il est interrogé sur les à-côtés d'une liaison qui n'avait rien d'exclusif. Car il a eu, aussi, une relation avec « un copain de football » de sa première victime, des adolescents venus avec son complice Voinson, des relations occasionnelles, ce qui altère l'image construite d'une tranche de vie à deux. « Si j'avais eu conscience de cela à l'époque, je ne serais pas là aujourd'hui. Trois ans de détention, où je me suis trouvé entre des murs, avec des psychologues, des gens qui m'ont soutenu, m'ont fait réfléchir. » Les experts évoquent « des troubles psycho-sexuels en relation avec une structuration névrotique » et « une composante perverse associée ». Interrogé par la cour sur sa sexualité, Gérard Walsser raconte ses relations homosexuelles dès l'âge de huit ans, le « fiasco » de ses rapports avec les femmes, une homosexualité « honteuse ». « Aujourd'hui », il affirme trouver « normal d'avoir des relations sexuelles à un moment normal dans des conditions normales ».

L'audience devait se poursuivre jusqu'au vendredi 1^{er} février.

Etienne Banzet

LE RAPPORT PUBLIC DE LA COUR DES COMPTES AUJOURD'HUI EN LIBRAIRIE



Prix : 16,50 €
936 pages



LES JOURNAUX OFFICIELS, ÉDITEUR DE LA COUR DES COMPTES

www.journal-officiel.gouv.fr

« 60 millions de consommateurs » évalue le goudron inhalé en fumant

LE MENSUEL 60 millions de consommateurs propose, dans son numéro de février, un « nuancier » permettant aux fumeurs d'évaluer les quantités de goudrons qu'ils inhalent. A l'aide d'un petit carton comprenant des orifices correspondant à différentes concentrations de goudrons, le fumeur compare la tache colorée qui s'est formée sur le filtre de la cigarette qu'il vient de fumer. « Les mentions des teneurs en nicotine et en goudrons inscrites sur les paquets de cigarettes ne reflètent en rien les risques que court un fumeur », font valoir les responsables de la revue. Selon eux, la coloration du filtre constitue un bon révélateur de la façon dont une cigarette a été fumée.

L'Etat français primé au palmarès des Big Brother Awards

UNE DIZAINE D'ASSOCIATIONS françaises ont remis, lundi 28 janvier, les Big Brother Awards, prix sanctionnant les institutions suspectées de porter atteinte à la vie privée. Mandatées par l'organisation non gouvernementale Privacy International (*Le Monde* du 29 janvier), les associations ont décerné un prix à l'administration pénitentiaire, dans la catégorie service public, pour la « dégradation de la sphère privée des détenus dans les prisons françaises ». Navigo, le futur ticket électronique testé par la RATP, a été primé dans la catégorie produits, accusé de permettre un suivi « à la trace » des usagers. La municipalité de Mantes-la-Jolie (Yvelines) a été élue pour « la mise sous surveillance des commerces de la seule place publique » du quartier du Val-Fourré. Le gouvernement a reçu le prix spécial du jury pour « l'ensemble de son œuvre », en particulier la loi sur la sécurité quotidienne.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : M^e Gilles-William Goldnadel, l'avocat de l'homme d'affaires Arcadi Gaydamak, visé par un mandat d'arrêt international dans l'enquête sur les ventes d'armes vers l'Angola, a déposé plainte, mardi 29 janvier, devant la Cour de justice de la République (CJR) contre le ministre de la défense, Alain Richard, pour « dénonciation calomnieuse, dénonciation de délit imaginaire et recel de violation du secret de l'instruction ». M. Richard avait saisi la justice, le 25 janvier 2001, afin qu'elle lance des poursuites contre M. Gaydamak pour « commerce d'armes illicite ».

■ **La condamnation de Xavier Dugoin à un an de prison ferme et 37 500 € d'amende pour le vol de bouteilles dans les caves du conseil général de l'Essonne a été confirmée**, mercredi 30 janvier, par la cour d'appel de Paris. La peine de son fils Jean-Philippe, condamné à 4 mois avec sursis, a été confirmée mais non l'amende de 4 573 €.

■ **Anne Denis, une proche de l'homme d'affaires Iskandar Safa – visé par un mandat d'arrêt depuis le 28 décembre 2001 dans l'affaire dite des otages du Liban – a été remise en liberté** mercredi 30 janvier. M^{me} Denis avait été placée en garde à vue mardi matin à la brigade financière, à Paris (*Le Monde* du 31 janvier).

■ **Le tribunal correctionnel de Paris a condamné, mardi 29 janvier, le détective privé Roger-Marc Moreau et l'animateur Christophe Dechavanne** à des peines d'amende de 5 000 € et 2 000 € pour diffamation à l'encontre de Christian Veilleux, le fils de Ghislaine Marchal, assassinée en 1991. Chargé d'une contre-enquête par M^e Jacques Vergès, l'avocat du jardinier marocain Omar Raddad condamné pour l'assassinat de M^{me} Marchal en 1994, M. Moreau avait mis en cause le fils de la victime dans l'émission « Ciel mon mardi ! » animée par M. Dechavanne (*Le Monde* du 13 décembre 2001).

Entre hiver et été, deux visions du tourisme dans les Pyrénées

Pour maintenir l'emploi, le massif mise sur l'économie des loisirs. Les stations de ski, déjà endettées, améliorent leur équipement. Contre cette course au modèle alpin, certaines communes veulent privilégier l'essor des activités estivales

BAGNÈRES-DE-LUCHON (Haute-Garonne)

de notre envoyée spéciale

Le développement durable ? L'expression agace le directeur de l'office du tourisme de Bagnères-de-Luchon. « Je n'ai pas l'impression d'œuvrer pour un développement éphémère », assure Jean-Paul Vassort. La recherche de l'équilibre entre l'économie, l'environnement et le progrès social, M. Vassort connaît. Mais il a aussi sa mission quotidienne : garantir la bonne santé économique de la station touristique, qui fait vivre les 6 000 habitants du canton.

« Toute notre économie a longtemps reposé sur le thermalisme et, aujourd'hui, sur le tourisme vert, explique-t-il. Nous sommes donc intéressés au premier chef à la préservation de l'environnement. Mais, si nous n'avions pas des canons à neige et des télécabines récentes à la station de ski, des dizaines de gens seraient au chômage. » Les canons à neige (2 000 dans l'ensemble du massif) et les équipements sont les cibles des écologistes, qui accusent les uns d'épuiser les ressources en eau et les autres de défigurer les paysages. Les extensions ou restruc-

turations de stations de ski (une quinzaine depuis dix ans), les infrastructures nouvelles, bien que très encadrées par la loi montagne de 1985, font également l'objet d'une vigoureuse opposition.

Pour les écologistes, « la logique d'exploitation de la montagne » est à l'œuvre : « Le développement durable existe beaucoup dans les discours, mais pas dans les faits », résume Marc Maillat, responsable de la mission montagne à France nature environnement (FNE).

Mais les élus veulent aussi se mobiliser pour les créations d'emplois, dont le tourisme est le principal vecteur, quitte à rogner sur le patrimoine naturel ou bâti.

Les Pyrénées sont à un tournant de leur histoire. En 1999, 474 000 habitants vivaient dans le massif. Mille ont été perdus en vingt ans, avec de fortes disparités selon les territoires. Seules les franges au contact du littoral, à la périphérie des agglomérations et des plus dynamiques stations de ski gagnent de la population. Or les 46 stations ont été construites il y a trente ans. Des investissements considérables sont nécessaires à leur restructuration, quitte à perpétuer l'endettement

des communes qui les gèrent (seules Saint-Lary et Superbagnères ont été rachetées par des opérateurs privés). Entre 1998 et 2008, 1 milliard de francs (152,4 millions d'euros) devrait être investi dans le domaine skiable. Or un tiers seulement des stations sont rentables.

« Dans le contexte concurrentiel actuel, les stations sont condamnées à investir. Il faut réaliser le minimum pour accueillir les touristes français et étrangers », plaide Gérard Boudon, directeur de la Confédération pyrénéenne du tourisme, qui regroupe les stations de loisirs du massif. « Les Pyrénées ne représentent que 8,5 % des parts de marché national en termes de chiffre d'affaires des remontées mécaniques. Il ne faut pas laisser croire que notre territoire est trop fréquenté », poursuit-il.

Les chiffres de fréquentation marquent pourtant une érosion, comme si le tourisme classique d'hiver avait fait son temps. Sur les 16 millions de nuitées comptabilisées chaque année dans le massif, deux tiers sont enregistrés durant le semestre d'été. L'environnement préservé des Pyrénées, conséquence du retard pris sur le modèle alpin, longtemps mythifié, est désormais per-

çu comme un atout. « Le potentiel de développement réside moins dans les stations que dans les espaces ruraux de montagne, note un représentant de l'Etat. Tout l'enjeu est d'arriver à étaler la fréquentation sur tout le territoire montagnard en fonction de seuils de tolérance. » Les

« Le potentiel de développement réside moins dans les stations que dans les espaces ruraux de montagne »

UN REPRÉSENTANT DE L'ÉTAT

séjours dans les 25 stations thermales, à la baisse, ne reposent que sur le remboursement des cures par la Sécurité sociale : or ce dispositif est en sursis. Une réorientation vers le concept de remise en forme pourrait être une activité de relance.

Et si le tourisme n'était pas tou-

jours la solution ? Pierre Torrente, directeur du Centre international de formation au tourisme et à l'hôtellerie à l'université de Toulouse, est l'un des rares à tenir ce discours. « Si on ne regarde que la demande, on fera du tourisme partout. Il peut avoir trop d'impact sur la population, en créant du travail saisonnier et précaire, ou sur les paysages, soutient-il. Il faut trouver une réponse aux attentes de la clientèle, et en faire un levier de développement, pas une fin en soi. » Il cite le village de Gavarnie, 150 habitants, piégé par son succès : le million de visiteurs annuel crée des nuisances sans les bénéfices correspondants pour la petite économie locale. Ce chercheur prône une sanctuarisation des espaces les plus remarquables et aussi les plus fragiles. Cette option va à l'encontre de la volonté de l'Etat et des élus de développer un tourisme accessible au plus grand nombre.

« Ne nous faisons pas d'illusions, se console René-Marc Willemot, président de l'agence régionale pour l'environnement de Midi-Pyrénées. Le développement durable n'en est qu'à ses balbutiements. »

Gaëlle Dupont

DÉPÊCHES

■ **TRANSPORTS** : Jean-Claude Gaysot, ministre de l'équipement et des transports, a signé, mercredi 30 janvier, à Paris, une charte pour développer le vélo en ville avec sept agglomérations : Annecy, Grenoble, Lille, Lorient, Nantes, Strasbourg et Toulouse. Sur un total de 6 millions d'euros investis en 2002 pour le développement des pistes cyclables, l'Etat contribuera à hauteur de 35 %. Le ministère des transports table sur la réalisation de 200 km de pistes cyclables.

■ **RÉGIONALISATION** : la région Rhône-Alpes va engager un recours gracieux auprès du premier ministre pour contester le montant de la dotation de l'Etat aux régions dans le cadre des transferts de compétences liés aux trains express régionaux (TER). Contestant également ce montant, le Nord-Pas-de-Calais et la Picardie ont engagé un recours devant le Conseil d'Etat (Le Monde du 29 janvier). Six régions ont voté la convention, et cinq sont sur le point de l'adopter.

■ **PARIS** : les élus de droite qui siègent à la commission d'attribution des logements sociaux, mise en place en juin 2001 par la nouvelle municipalité de gauche plurielle à Paris, ont annoncé, mercredi 30 janvier, qu'ils en démissionnaient, pour « ne pas cautionner une instance présentée fausement comme un modèle de transparence ».

2002, Année internationale des montagnes

Vendredi 1^{er} février, à Chambéry, sera officiellement ouverte en France l'Année internationale des montagnes (AIM). Cette opération est une initiative de l'ONU qui a pour objet d'encourager les gouvernements à « promouvoir la prise de conscience quant à l'importance du développement durable de la montagne ». Selon le comité national de l'AIM, présidé par le député (PS) de l'Ariège Augustin Bonrepaux, il s'agit de mettre en valeur le « rôle social, économique, environnemental et patrimonial des différents massifs montagneux de la planète ». Un appel à projets a été lancé dans tous les massifs français, afin de faire « émerger des initiatives innovantes ou exemplaires » : plus de cent d'entre eux (organisation de colloques, expositions, festivals, fêtes de la transhumance...) ont été labellisés. Ils ne donneront lieu à aucun financement spécifique.

Arêches-Beaufort (Savoie) cultive une image d'authenticité éloignée des stations bétonnées

CHAMBÉRY

de notre correspondant

Février 1993 : nombre de stations de ski des Alpes souffraient de manque de neige. Sauf Arêches-Beaufort (Savoie). Ses responsables n'avaient pas hésité à solliciter le concours d'un huissier pour faire constater le bon état du domaine skiable. « Nous étions les premiers à avoir une pareille idée, ce qui nous a valu une certaine notoriété », se souvient avec amusement Frédéric Blanc-Mappaz, directeur de l'office de tourisme. Sur le coup, la démarche prêtait en effet à sourire. Mais, depuis, personne ne se risque à émettre des doutes sur les informations communiquées par cette station de 6 000 lits à laquelle la proximité du massif du Mont-Blanc garantit un enneigement correct bien qu'elle ne soit qu'à 1 000 m d'altitude.

Ici, on cultive en effet une image d'authenticité, témoignage d'un art de vivre et d'une qualité d'accueil dépourvue d'artifices. Le mensuel *Montagnes magazine*, dans son édition de novembre 2001, après avoir testé cent trente-quatre stations de ski françaises, a placé en tête de son palmarès Arêches-Beaufort, décrite comme « un village de caractère ayant su conserver un équilibre entre agriculture, artisanat, industrie et tourisme ».

Située à une vingtaine de kilomètres d'Albertville au pied du barrage et du col de Roselend, Arêches-Beaufort bénéficie du label « village de montagne ». Créée en 1995, une association regroupe aujourd'hui une quarantaine de communes touristiques des Alpes, des Pyrénées, du Jura et du Massif central, autour d'une charte de qualité, en leur offrant la possibilité d'une commercialisation commune. Toutes ont comme caractéristiques de vivre toute l'année – et pas seulement en période de vacances –, d'être situées à proximité d'espaces naturels, d'offrir un hébergement de qualité et un certain nombre de services de proximité, enfin de présenter une architecture traditionnelle utilisant le bois ou la pierre du pays.

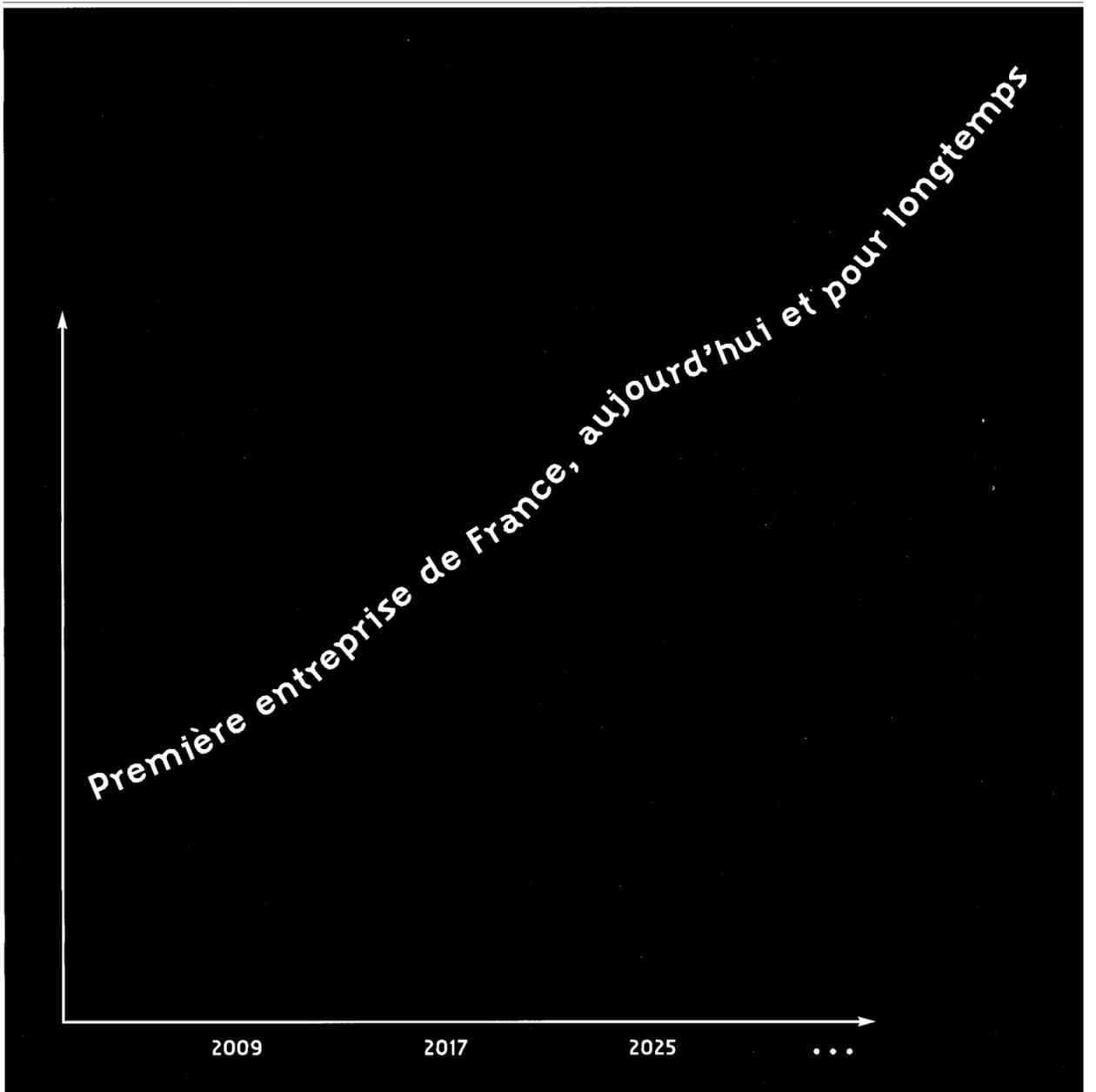
Philippe Révil

Car l'or blanc n'est pas, tant s'en faut, le seul atout d'Arêches-Beaufort, où les touristes sont d'ailleurs plus nombreux l'été que l'hiver. Formée en réalité de deux villages dominés par les clochers de belles églises baroques – la station d'Arêches et le chef-lieu de Beaufort –, la commune recèle quatorze hameaux, dont celui de Boudin, sites classés accrochés à la pente. Comptant 2 000 habitants, elle abrite encore une centaine d'agriculteurs. Ces derniers produisent le lait servant à fabriquer le beaufort, fromage classé en appellation d'origine contrôlée (AOC). La coopérative, où sont produites annuellement 1 000 tonnes de beaufort, est devenue un des lieux les plus visités de Savoie, accueillant près de 60 000 personnes par an. Une aubaine pour les commerces et hôtels-restaurants alentour, ouverts pendant l'intersaison.

La coopérative, où on produit le beaufort, est l'un des lieux les plus visités de Savoie

C'est au fromage également que le massif du Beaufortain doit son image de pays des mille chalets, vestiges des « remues » des hommes et des troupeaux qui gagnaient de l'altitude en alpage au fur et à mesure que l'été approchait, désormais convoités par des citadins fortunés.

Amateur de courses de montagne, Hubert Beuve-Méry venait très régulièrement séjourner à Arêches-Beaufort. « Il faut se garder d'ambitions trop vastes, cause probable de déceptions. Chamonix, Courchevel ont leurs données propres. Le Beaufortain aussi, mais ce ne sont pas les mêmes », avait écrit en 1963 le fondateur du *Monde*, sollicité pour donner son avis sur le développement touristique envisagé par la commune.



ALTERNATIVE

161 milliards d'euros de chiffre d'affaires, 100 000 embauches cette année, des dizaines de milliers de jeunes en formation... "Première entreprise de France", l'Artisanat est bien parti pour le rester ! Dans un monde qui aspire à la meilleure qualité, à plus de service et à davantage de sécurité, pas étonnant que l'Artisanat ait le vent en poupe. Au public, il offre son approche humaine, personnalisée, loin de l'anonymat et des productions uniformisées. A ses acteurs, il propose un accomplissement personnel, aussi bien dans l'encouragement au travail bien fait

que dans la stimulation de l'esprit d'entreprendre : chaque année, grâce à l'Artisanat, 76 000 entreprises nouvelles voient le jour. Aux jeunes, l'Artisanat ouvre les perspectives d'un bel avenir professionnel. La maîtrise des technologies nouvelles apporte de meilleures conditions de travail et donne à ses métiers un nouveau souffle. Détenteur de compétences acquises au cours des siècles et sans cesse renouvelées, l'Artisanat sait s'adapter pour préserver un atout d'avenir : le savoir-faire.

www.artisanat.info

l'Artisanat

UNE simple voix sur un répondeur téléphonique. Une voix au phrasé un peu lent, mais reconnaissable entre toutes, qui surprit tout d'abord l'épouse de Michel Roussin. Depuis longtemps, la famille de l'ancien directeur de cabinet de Jacques Chirac à la Mairie de Paris n'avait plus reçu un signe du président de la République. Pas un mot, pas une lettre, rien. Michel Roussin se débattait dans l'incroyable chronique des affaires politico-judiciaires touchant la ville et le RPR, le chef de l'Etat ne bougeait pas. Le 30 novembre 2000, pourtant, une nouvelle offensive des juges provoqua comme un vent de panique à l'Elysée. Les juges Riberolles et Brisset-Foucault, convaincus de tenir le personnage central du financement occulte des campagnes passées de Jacques Chirac, venaient de l'écraser à la Santé. Et c'est alors que l'ancien ministre achevait sa première nuit en prison que M^{me} Roussin entendit la voix si particulière de Bernadette Chirac.

Ce n'était pas la première fois que l'épouse du chef de l'Etat accomplissait les indispensables gestes que son mari ne veut pas faire. Depuis plus de quarante ans qu'elle accompagne sa carrière, elle a suivi, parfois à marche forcée, sa dévorante ambition.

Des années durant, à la mairie de Paris, elle a multiplié les inaugurations, représentant son époux retenu ailleurs, assistant à ces premières d'opéra qu'il déteste, recevant des alliés politiques qui se sentaient délaissés. En 1979, lorsque le RPR manqua de candidats pour tenir la Corrèze, elle se dévoua pour se présenter aux cantonales. C'est elle qui y perpétue, aujourd'hui, le nom des Chirac. Rares sont ceux qui résistent à cette étonnante épouse de président. Deux fois, en 1998 et en 2001, Bernadette Chirac a ainsi obtenu que le Tour de France passe à Sarran, ce village de moins de 300 habitants dont elle est l'élue et où elle a fait construire le Musée du septennat. En mars 2001, lors des élections municipales, on l'a vu battre la campagne, du Havre à Avignon. Les villes avaient été soigneusement choisies par les spécialistes électoraux de l'Elysée pour leur situation politique favorable à la droite. Une Chirac ne peut être créditée que de victoires. Ou presque. Car c'est aussi elle qui s'en alla soutenir publiquement la candidature de Philippe Séguin à Paris, alors que bon nombre des conseillers de son mari plaidaient contre lui. A la veille de l'échéance présidentielle, c'est encore la première dame de France qui mène l'une des campagnes les mieux maîtrisées, les plus politiques et les plus médiatisées, en faveur du chef de l'Etat.

Bernadette et Claude ne sont pas seulement l'épouse et la fille du président, mais ses collaboratrices officielles dans le combat pour le pouvoir



Bain de foule à Saint-Quay-Portrieux le 10 septembre 2001 : le président est accompagné de Claude Chirac (ci-dessus). Nice le 27 janvier : Bernadette Chirac lors d'une opération « Pièces jaunes » (ci-contre).

conseillers ont débattu des bénéfices ou des désastres supposés de son influence. Tous ceux qui s'en sont ouverts à Jacques Chirac ont été irrémédiablement écartés.

L'ancien maître en communication de l'Elysée, Jacques Pilhan, aujourd'hui décédé, avait trouvé, dès 1995, l'expression clouant le bec aux méchantes langues : « Elle connaît bien son produit, non ? » C'est sans doute mieux que cela. Le président de la région Poitou-Charentes, Jean-Pierre Raffarin (DL), qui fut, lui aussi, spécialiste de communication politique, assure : « Elle est la seule qui puisse mettre un doigt devant sa bouche pour signifier à Chirac qu'il doit se taire. Un homme de pouvoir ne peut accepter d'être ainsi momentanément castré que par quelqu'un dont il est sûr qu'il partage à 100 % ses intérêts. Or Claude partage les intérêts de son père. » Aucun autre conseiller n'y a jamais trouvé remède. Dominique de Villepin lui-même, qui, de son poste de secrétaire général de l'Elysée, a un temps nourri l'ambition de diriger seul la communication présidentielle, a dû composer.

AU fur et à mesure que l'échéance présidentielle approche, les Chirac ont cependant sophistiqué leur dispositif politique et s'attachent à gommer les aspects les plus déroulants de leur vie familiale. Bernadette Chirac, qui a maintes fois regimbé devant des conseillers inquiets – « Ah ! ma fille vous fait peur, à vous aussi » –, s'attache désormais à ne plus exposer en public les tensions qui nourrissent la relation complexe qu'elle entretient avec sa fille. De son côté, Claude a assoupli les règles de communication qu'elle imposait à sa mère. En 1997, les premiers reportages autorisés des vacances familiales, à la Réunion puis au Tyrol, n'avaient offert que l'image d'un tête à tête complice entre Jacques Chirac, sa fille et son petit-fils Martin. Sur les photos sélectionnées avant publication par Claude, Bernadette était systématiquement absente. Désormais, la jeune femme, longtemps obsédée par l'apparence et la « modernité », a dû se ranger aux notes élogieuses qu'ont faites les sondeurs sur l'impact politique et médiatique de sa mère. Et elle accepte d'écouter le conseiller politique du président, Jérôme Monod, lorsqu'il soutient : « Bernadette représente, elle aussi, des permanences dans l'imaginaire des Français : la ténacité, la fidélité, la province, la distance à l'égard de l'Europe. »

Le chef de l'Etat, au bénéfice duquel se nouent ces combats, a replacé sa femme sur les clichés officiels. Il peut bien reprendre son ancien thème de la fracture sociale, s'inquiéter des effets de la mondialisation ou appeler à une écologie humaniste, son épouse sera toujours là pour dénoncer le PACS, évoquer les méfaits du divorce ou la dilution des identités nationales dans l'Europe. De cette façon exemplaire, les Chirac ratissent aujourd'hui sur tout l'échiquier politique. Mais c'est Claude qui garde la haute main sur l'image du président. Du choix des costumes que portera son père au déroulement du prompteur qui lui sert à dire ses discours en regardant son public, des thèmes symboliques de ses déplacements au choix des mots qu'il devra prononcer, elle veille à tout. La jeune femme peut récuser un lieu, déniché dans le 16^e arrondissement de Paris, pour servir de QG de campagne, au motif que « cela fait trop bourgeois. Ce n'est pas l'image de Chirac ». C'est aussi elle qui donne le signal afin que la désignation d'Antoine Rufenacht comme directeur de campagne du président fasse l'objet de fuites dans la presse. Les barons qui se sont pressés à l'Elysée, le week-end dernier, ne s'y sont pas trompés. Ils ont parlé stratégie, investitures législatives, offensive contre les socialistes. « Nous sommes là pour labourer le terrain de la droite, assure l'un d'entre eux. Pour la campagne personnelle du président ? Voyez avec Claude. » Nicolas Sarkozy, qui se pique de bien connaître le père et la fille, balaie de son côté toutes les interrogations : « Ne cherchez pas un quelconque mystère dans leur relation. Les choses sont simples : elle n'aime que lui et il n'aime qu'elle. »

La communion entre le président et sa fille tient parfois du mimétisme. Lors du dernier déplacement du chef de l'Etat à Auxerre, le 17 janvier, ceux qui ont gardé la mémoire du chiraquisme en eurent ainsi une étonnante illustration. La jeune femme assistait, dans la coulisse d'une salle polyvalente, au discours du président devant des travailleurs sociaux. Il faisait sombre et Claude avait abandonné les verres fumés qui lui tiennent le plus souvent lieu de protection face à des supporters avides de découvrir « LA fille ». Au moment de jeter un œil sur le texte que lisait le chef de l'Etat, elle chaussa alors sur son nez une paire de lunettes carrées à monture noire. Semblables à s'y méprendre à celles que porta longtemps son père, avant que le souci d'adoucir son « look » ne le pousse à les abandonner. Le président pouvait bien continuer de parler, à la tribune. Dans la coulisse, une silhouette studieuse continuait de porter le visage des Chirac.

Raphaëlle Bacqué

LES CHIRAC EN CAMPAGNE

A cet égard, sa plus belle réussite reste sans conteste l'opération « pièces jaunes », une collecte visant à améliorer la vie quotidienne des enfants hospitalisés et dont TF1 relaie chaque jour, en fin de journal télévisé, la progression dans toute la France. Les élus socialistes des villes où s'arrête désormais l'incontournable « TGV pièces jaunes », lancé pour la 13^e édition de l'opération, peuvent bien s'agacer, ils ne peuvent rien faire contre cette locomotive médiatique, qui provoque invariablement mouvements de foule et ballets de caméras. Qu'elle se présente ou non accompagnée du parrain de l'opération, le champion David Douillet – deuxième personnage favori des Français derrière l'abbé Pierre –, M^{me} Chirac est devenue incontournable. « Certes, il y a des femmes de président qui ne fichent rien !, explique-t-elle franchement dans le magazine *Gala*, mais c'est une question de tempérament. Moi je l'ai voulu. » Et lorsqu'on voudrait la reléguer dans un pur rôle de dame patronnesse, c'est encore elle qui revient à la politique en affirmant que son mari suit ses activités de très près. « Vous comprenez, pour certaines personnes, sourit-elle, Chirac, c'est le mari de Madame Pièces-Jaunes... »

La petite équipe des conseillers du président, qui, un temps, a voulu écarter cette épouse dont même sa fille Claude jugeait sévèrement le « look mémère », a bien compris, aujourd'hui, tout le bénéfice à tirer d'une figure si populaire. Dans l'entrée du

palais présidentiel trône, depuis le 15 janvier, une énorme boîte en carton aux couleurs de l'opération « pièces jaunes ». Et le chef de l'Etat reçoit lui-même, avec le sourire, lors de ses déplacements, les petites tirelire qu'on lui donne et qu'il promet de remettre « à Bernadette ». Les ventes de *Conversations*, le livre de l'épouse du chef de l'Etat, publié le 22 octobre 2001 et vendu depuis, selon son éditeur, Plon, à plus de 300 000 exemplaires, sont suivies pas à pas. Un mois après l'émission que Michel

Miller, et du « cher docteur » à Philippe Geluck, chroniqueurs de l'émission, avec « un professionnalisme presque aussi grand que celui de Drucker », assure Gérard Miller, qui s'y connaît.

On aurait tort, cependant, de ne s'arrêter qu'aux anecdotes du couple présidentiel. Car rarement une famille de chef d'Etat s'est jetée avec autant de ferveur dans le combat pour le pouvoir. Dans ces conditions, démêler ce qui relève de la vie publique et de la vie privée des Chirac est une

phie, occupa longtemps, et de façon contestée, un poste de conseiller aux affaires africaines à l'Elysée. Son fils cadet, Gilbert est toujours député socialiste de Gironde. Mazarine a longtemps habité un des appartements mis à la disposition du président par l'Etat. Mais les Mitterrand, s'ils bénéficièrent parfois des avantages et prébendes que peut donner l'Elysée, ne participèrent que très indirectement à l'ascension, puis au maintien au pouvoir, du chef de l'Etat. Les Chirac, eux, sont, chacun à sa place, les éléments actifs et essentiels d'une ambition présidentielle, à l'exception de Laurence, la fille aînée, tombée malade lorsque son père était premier ministre, en 1975, qui se tient, depuis, volontairement éloignée du milieu politique.

Lorsqu'il est arrivé à Matignon, Lionel Jospin s'est pris à observer avec un regard d'entomologiste ce qui est, pour les chiraquiens eux-mêmes, un objet de curiosité depuis plusieurs années : l'exceptionnelle relation qui unit Jacques Chirac à sa fille cadette, Claude. Le premier ministre avait bien observé, lors de leurs premiers sommets européens communs, la façon qu'avait le président de chercher sans cesse le regard de celle qui est sa conseillère en communication. Il n'est pas certain qu'il ait immédiatement mesuré la force politique de ce lien. Dieu sait, depuis maintenant plus de dix ans qu'elle s'occupe de la communication de son père, combien d'amis et de

« Claude est la seule qui puisse mettre un doigt devant sa bouche pour signifier à Chirac qu'il doit se taire »

JEAN-PIERRE RAFFARIN, PRÉSIDENT DE LA RÉGION POITOU-CHARENTES

Drucker lui consacra sur France 2, la veille de la sortie du livre, toute l'équipe de télévision a ainsi été invitée à déjeuner à l'Elysée. Une centaine de personnes, « des officiers de sécurité aux animateurs de l'émission », explique la production de « Vive-mant dimanche », ont été accueillies puis photographiées en compagnie du couple présidentiel. Jacques Chirac donna du « cher maître » au psychanalyste Gérard

affaire compliquée. Bernadette et Claude Chirac ne sont plus seulement l'épouse et la fille cadette du président. Elles sont aussi ses plus évidents relais, ses collaboratrices officielles, ses indéfectibles alliées. Certes, de nombreux diplomates se souviennent encore avec angoisse des positions radicales qu'a pu prendre Danièle Mitterrand à la tête de sa Fondation France-Libertés. Le fils aîné de l'ancien chef de l'Etat, Jean-Christo-

La justice tchèque rattrape les anciens apparatchiks

Douze ans après la chute du régime communiste, les anciens dirigeants du PCT doivent répondre devant les juges pragois de leurs crimes passés. Le quotidien « Lidove Noviny » a enquêté

PLUS PERSONNE à Prague n'osait encore y croire : juger, douze ans après la « révolution de velours », les responsables de milliers d'assassinats, de dizaines de milliers de vies brisées et de l'émigration d'un demi-million de Tchèques en quarante ans semblait devenu une gageure. C'était sans compter avec l'entêtement et la persévérance de quelques magistrats et enquêteurs de l'Office d'investigation des crimes du communisme. Depuis décembre 2001, plusieurs dirigeants de premier plan de l'ancien régime défilent devant les tribunaux. Après dix ans d'enquête, les principaux leaders communistes tchèques et slovaques à l'origine de la chute d'Alexandre Dubcek, lors de l'écrasement du « printemps de Prague » en août 1968, ont été inculpés de haute trahison. Ce procès, tant attendu car sabordé à deux reprises avant même d'avoir commencé, pourrait permettre



d'éclaircir les circonstances de la prise de pouvoir par les fidèles de Leonid Brejnev.

Le quotidien *Lidove Noviny* a enquêté sur ces anciens apparatchiks qui ont vécu ces douze dernières années à l'écart des feux de la rampe en paisibles retraités. Ces derniers étant généralement peu diserts avec la presse nationale, il a dû puiser dans les rares entretiens distribués aux journaux étrangers et interroger les proches prêts à faire quelques confidences.

AUCUN REGRET

A 79 ans, Milous Jakes, dernier secrétaire général du Parti communiste tchécoslovaque (PCT), estime

« insensée » son inculpation pour haute trahison. Accusé d'avoir préparé le 22 août 1968 avec l'ambassadeur soviétique à Prague un « gouvernement ouvrier-paysan » pour remplacer le cabinet légal alors interné à Moscou et légitimer l'intervention du pacte de Varsovie, le livre sa version des événements : « Le présidium voulait avant tout la libération des camarades retenus. Comme nous n'y parvenions pas, nous avons voulu restaurer l'activité du gouvernement et du présidium sans la participation provisoire de Dubcek et Cerny (le premier ministre). Après cette discussion à l'ambassade, nous sommes allés voir le président Ludvik Svoboda pour discuter

des solutions possibles. Il a dit qu'il partait pour Moscou et ramènerait les camarades internés. Ce qui s'est passé. Nous accusés d'avoir trahi le socialisme est une injure. »

Cet ancien ouvrier du chausseur Bata qui a toujours vécu simplement n'a « jamais douté de la justesse des idéaux du communisme. Ce qui se passe aujourd'hui me confirme que ce que nous avons fait était juste, malgré les problèmes et les imperfections ». Ce stalinien, qui, selon le journal, peut « effrayer les esprits fragiles et faire rire les autres », n'aime ni Nikita Khrouchtchev – « il a provoqué le début de la déstabilisation du socialisme » – ni son ancien camarade d'études à l'école politique du PC soviétique, Mikhaïl Gorbatchev, dont « l'amour-propre, la soif de gloire et les recules devant les Américains l'ont conduit de l'autre côté » de la barricade.

Lubomir Strougal, 77 ans, premier ministre de 1970 à 1988, a choisi

si le mutisme en se réfugiant dans sa maison de campagne loin de la capitale. Il est poursuivi pour avoir couvert l'assassinat de trois opposants par des membres de la police politique lorsqu'il était ministre de l'intérieur, ce dont il se défend. Il ne fréquente plus ses anciens camarades, et surtout pas son ancien ministre Jaromir Obzina, l'un de ses successeurs à l'intérieur au moment de la répression la plus dure contre les dissidents signataires de la Charte 77. « Je respectais la légalité socialiste », s'est-il justifié en défendant à la barre l'opération d'intimidation baptisée « Assainissement », destinée à contraindre les opposants à l'exil. Peu intimidé par le tribunal, il continuera de vivre tranquillement dans le bourg de Golcuv Jenikov, en attendant son jugement.

Martin Plichta

★ www.lidovki.cz

SUR LE NET

Les documents cités dans cette chronique sont accessibles directement à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

■ Le bureau des statistiques britanniques montre dans une étude réalisée entre 1972 et 1999 que la classe sociale est toujours un élément influençant fortement l'espérance de vie en Grande-Bretagne.

www.statistics.gov.uk/whatsnew.asp
■ Le Centre de contrôle des maladies (CDC) compare, dans une note statistique, l'état de santé des différents « groupes ethniques » aux Etats-Unis entre 1990 et 1998.

www.cdc.gov/nchs/
■ *Insee première* publie une analyse des inégalités des conditions de vie dans la zone euro.

www.insee.fr/fr/ffcc/docs_ffc/IP822.pdf

■ L'Assemblée nationale diffuse les données du recensement de la population française de 1999 pour chaque circonscription de métropole et des départements d'outre-mer.

www.assemblee-nationale.fr
■ Le bureau des recensements des Etats-Unis propose sur son site une « horloge démographique » fournissant en temps réel une estimation de la population mondiale et américaine.

www.census.gov/ipc/www/
■ Le bureau des enrégistrement publics britannique (PRO) avait mis en ligne début janvier les données du recensement national de 1901. Devant l'afflux de visiteurs, le PRO a dû fermer son site et promet régulièrement une prochaine remise en service.

www.census.pro.gov.uk
■ L'Agence de renseignement américaine, la CIA, a ouvert une « salle de lecture électronique » où elle donne accès à ses documents « déclassifiés ». On y trouve notamment une section consacrée aux objets volants non identifiés (OVNI).

www.foia.cia.gov

vincent.truffly@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

PAILOTTE ET SYNAGOGUES

A quelques jours d'intervalle, le préfet Bonnet a été condamné à trois ans de prison (dont un ferme) pour avoir fait brûler une paillote, et un individu à trois mois avec sursis pour avoir incendié une synagogue.

Le rapprochement de ces deux faits divers m'a poussé à effectuer un calcul rapide, plus simple qu'une conversion en euros : 1 paillote = 12 synagogues.

Certes, la paillote était située en bord de mer, mais je trouve que ces temps-ci le prix des synagogues se dévalorise dangereusement dans notre beau pays. C'est sans doute pour cela que la couverture médiatique fut bien plus grande autour de l'incendie de la paillote qu'autour de celui de la synagogue, non-événement apparenté à l'incendie rituel d'une voiture le samedi soir. (...)

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'être juif pour s'inquiéter de ce climat, d'être musulman pour s'indi-

Les « cadavres exquis » vus par la presse polonaise

Des services de pompes funèbres auraient offert des pots-de-vin pour achever des mourants

POUR LE QUOTIDIEN de Varsovie *Gazeta Wyborcza*, le scandale est énorme et implique les services de santé du pays. La police de Lodz, la deuxième ville de Pologne, enquête sur un trafic de cadavres sans précédent. Depuis une dizaine d'années, les employés des urgences seraient grassement rétribués par des entreprises locales de pompes funèbres engagées dans une guerre commerciale dans laquelle tous les coups sont permis. Dans le cas des urgences, ces sociétés récupéraient les informations sur les patients défunts : Untel est mort, il s'agit d'un homme, il habite à tel endroit... Muni de ces éléments, rien de plus facile que de contacter la famille du mort et de proposer des services défilant toute concurrence. « Pour

chaque « peau » – c'est l'euphémisme que les acteurs de ce macabre trafic utilisaient pour parler des cadavres – l'informateur recevait de 1 200 à 1 800 zlotys [de 335 à 500 euros] », affirme *Gazeta Wyborcza*. Pis, certains urgentistes auraient « aidé » à mourir les malades les plus mal en point en leur injectant du Pavulon, un curare synthétique. Une rapide enquête dans les services d'urgences de Lodz a permis à la police de constater une surconsommation de ce produit utilisé exclusivement en bloc opératoire.

Rzeczpospolita va beaucoup plus loin : selon le quotidien, ce trafic sordide s'est propagé à toute la Pologne. Dans la région d'Olsztyn, au nord-est du pays, « tout le monde savait depuis des années que les

médecins et les standardistes des urgences travaillaient parallèlement pour les pompes funèbres ». La direction des urgences de la ville ainsi que les autorités locales ont été alertées dès 1996, « mais personne à l'époque n'a bougé le petit doigt ».

UN MARCHÉ PORTEUR

En fait, l'affaire a commencé « au début des années 1990, avec la privatisation des services, raconte l'hebdomadaire *Polityka*. Dès ce moment, des pompes funèbres privées se sont développées et ont commencé à grignoter le monopole municipal. (...) Certains ont essayé d'interdire la présence de ces services funéraires dans les hôpitaux et aux urgences, mais en vain. Dans des cas très isolés, des employés, pris en flagrant délit, ont été licenciés. Mais, en fait, le trafic a continué sans entrave ».

Cela dit, ajoute *Wprost*, « le commerce d'informations sur les cadavres n'est pas une spécialité polonaise. Il y a deux ans, le même scandale a éclaté en Hongrie. La seule différence était le prix : l'information rapportait trois fois moins qu'en Pologne ». D'après l'hebdomadaire, d'autres pays sont atteints par ce « nécro-business » : « L'Allemagne, par exemple, où, dans les nouveaux Länder, les pompes funèbres payent leurs informateurs entre 100 et 200 marks [de 50 à 100 euros] par cadavre. » En fait, « dans tous les pays où le marché des pompes funèbres a été libéralisé – comme en Lituanie, en Slovaquie mais aussi en Italie, en Belgique ou au Danemark –, l'information mortuaire est devenue une marchandise ». Evidemment, écrit avec dépit *Wprost*, « pour qu'un tel trafic puisse se maintenir, il faut qu'il soit rentable. Et il l'est : en Pologne, plus de

« OBCHTCHAI'A GAZETA » (Russie)



Solitude. Mis de fait en résidence surveillée par Israël, lâché par Washington, Yasser Arafat vit-il ses dernières heures politiques ?
Dessin de Zoudine. (« Courrier international » pour « Le Monde »)

gner quand les enfants sont tués, d'être immigré pour hurler quand on incendie un foyer. A une époque pas très éloignée, la profanation d'un cimetière juif faisait la une du *Monde* et avait fait descendre un président dans la rue.

Max Gorins

Lésigny (Seine-et-Marne)

L'HISTOIRE ET LES MYTHES

Admiratrice de l'œuvre de Michel del Castillo, je ne discuterai pas son « Je suis un musulman » (*Le Monde* du 18 janvier), expression d'une sensibilité d'écouleur vif. Je souhaite seulement nuancer sa vision idyllique d'une Andalousie musulmane uniformément tolérante pendant les cinq siècles de son existence.

Deux exemples : Maïmonide et Ibn Rushd (notre Averroès). Tous deux ont vécu au XII^e siècle, sous les dynasties almoravide et almohade. Maïmonide, le philosophe et médecin juif, fut contraint de se convertir à l'islam. Il finit par fuir Cordoue pour se réfugier au Caire et revenir à la foi de ses pères. Il y mourut. Même musulmans, les esprits libres n'étaient guère plus

prisés à Cordoue : Averroès s'éteignit en disgrâce à Marrakech. Sa pensée, d'ailleurs, influença beaucoup plus l'Occident qu'un islam déjà séculé, qui l'ignora.

Les Almoravides, ces puritains venus du « ribât » saharien, étaient rien moins que tolérants (...), et pourtant les mythes ont la vie dure.

Paule Samuel

Lyon

LES MORTS DE TCHÉTCHÉNIE

Evoquant la situation en Tchétchénie, vous écrivez que sa population est passée de 1,2 million, en 1989, à 400 000 aujourd'hui (*Le Monde* du 24 janvier). De leur côté, les organisations humanitaires recensent 250 000 à 300 000 réfugiés en Ingouchie et, je crois, une centaine de mille dispersés dans la Fédération de Russie et ailleurs. Au total nous arriverions ainsi à une population tchéchéne vivante de 800 000 personnes. Il y aurait donc tiré, depuis 1989, 400 000 morts ou disparus (c'est-à-dire morts selon toutes probabilités), soit environ 35 % des habitants de ce pays. (...) Je souhaite m'être trompée dans

cette comptabilité glaciale, sinon, à partir de combien de morts la « communauté internationale » estime-t-elle qu'un génocide est en cours ou a eu lieu ?

Melekper Toussoun

Paris

LA MINISTRE DU LOUVRE

M. Loyrette nous explique calmement (*Le Monde* du 19 janvier), me semble-t-il, et avec des précisions intéressantes, les raisons des dysfonctionnements que tous les visiteurs peuvent constater au Louvre depuis des années, et il demande plus d'autonomie pour son musée. Je n'y ai vu aucune attaque contre la ministre de la culture. Or M^{me} Tasca semble en faire une attaque personnelle et répond avec une étrange virulence (*Le Monde* du 26 janvier). La vérité la dérangeait-elle à ce point ? Réjouissons-nous qu'un haut fonctionnaire renonce à la langue de bois et fasse un accroc à ce sacro-saint « devoir de réserve », si commode pour les autorités et si nocif pour la société.

Christine Vermont

Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine)

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ LE NOUVEL OBSERVATEUR

Jean Daniel

Qu'est-ce qui, au fond, nous a opposés à ce grand esprit [*Bourdieu*] ? Pour moi, et en dépit de nos complicités algériennes, je ne pouvais qu'être impatienté par l'arrogance avec laquelle il jugeait Mendès France et le mépris qu'il professait pour Camus. L'auteur de *L'Etranger* devait d'ailleurs lui poser un problème puisque, fils d'une femme de ménage et parvenu au prix Nobel, Camus échappait aux analyses de la reproduction. Mais pourquoi Bourdieu s'est-il opposé à nous (avant de s'opposer à nos confrères du *Monde*) avec une ténacité si vigilante ? Il y a eu sans doute des compétitions de statut et des rivalités universitaires entre nos amis et les siens (...). Les critiques contre le capitalisme nous paraissent aussi fondées après l'implosion du socialisme qu'auparavant. Mais, privées du support d'une contre-société exemplaire ou d'une foi dans une société différente, nos réflexions relèvent du symbole. Or un Bourdieu a eu la présomption de donner à ce symbole la dimension d'une nouvelle espérance. Mais c'est précisément en cela que les démarches fondamentales du sociologue de la distinction semblent à la fois faibles et pathétiques. N'arrivant pas, au fond, à renoncer explicitement à toute espérance de révolution, il est contraint de nous inviter à combattre désespérément pour une radicalité extrême des réformes.

■ LA CROIX

Guillaume Goubert

La société de lingerie Triumph a décidé de cesser ses activités de production en Birmanie « en raison du débat public » que suscitent les conditions de travail dans ce pays. Cette petite information, parue mardi dans nos colonnes, mérite l'attention. Elle montre que le débat sur la mondialisation n'est pas que théorique. En éveillant la conscience de l'opinion publique, il peut aboutir à des effets. Le deuxième Forum social mondial qui s'ouvre [jeudi] à Porto Alegre (Brésil) contribuera sans doute à amplifier ce phénomène.

courrierinternational.com
pour *Le Monde*

PRÉFECTURE DE LA SEINE-MARITIME – PRÉFECTURE DU CALVADOS

PROJET « PORT 2000 » – 2^e PHASE

AVIS D'ENQUÊTES PUBLIQUES

Réalisation des installations, ouvrages et travaux prévus, dans le cadre du projet d'extension des infrastructures portuaires dit « Port 2000 » - Immersion au large de la commune d'OCTEVILLE SUR MER au lieu-dit « Dépôt de déblais d'Octeville » des déblais de dragage issus de ces travaux.

PORT AUTONOME DU HAVRE

Des enquêtes publiques sont ouvertes du 21 février 2002 au 23 mars 2002 inclus sur la demande présentée par le Port Autonome du HAVRE, Terre Plein de la Barre – B.P. 1413 – 76067 LE HAVRE Cedex en vue d'obtenir l'autorisation de réaliser les installations, ouvrages et travaux prévus dans le cadre du projet d'extension des infrastructures portuaires dit « Port 2000 » - 2^e phase (au titre de : Code des Ports Maritimes, Code de l'Environnement - livre II : MILIEUX PHYSIQUES – Titre 1er : EAU ET MILIEUX AQUATIQUES et Livre III : ESPACES NATURELS – Titre II : LITTORAL) et de procéder à l'immersion au large de la commune d'OCTEVILLE SUR MER au lieu-dit « Dépôt de déblais d'Octeville », des déblais de dragage issus de ces travaux (au titre de l'article 9 du décret n° 82-842 du 29 septembre 1982 et du Code de l'Environnement – Livre II : MILIEUX PHYSIQUES – Titre 1^{er} – Chapitre VIII – Article L.218.42).

Ce projet relève des rubriques suivantes de la nomenclature des opérations soumises à autorisation ou à déclaration du décret n° 93.743 du 29 mars 1993 :

- infiltration d'eau de mixture de produits de dragage dans les chambres de dépôt à terre : **1.2.0.** : Autorisation ;
- rejets d'eau de surverse des chambres de dépôt et rejets des eaux usées des futurs postes à quai ou terre-pleins : **3.2.0.** : Autorisation (chambres de dépôt) Déclaration (eaux usées) ;
- travaux d'aménagements portuaires et autres ouvrages en contact avec le milieu aquatique : **3.3.1.** : Autorisation ;
- volume dragué au cours des 12 mois consécutifs > 50 000 m³ et teneur des sédiments extraits > à N2 : **3.4.0.** : Autorisation ;
- impact des emprises terrestres et des chambres de dépôt. Zone asséchées > à 1 ha : **4.1.0.** : Autorisation ;
- rejets d'eaux pluviales des postes à quai et remblais et des infrastructures routières : **5.3.0.** : Autorisation ;
- Poste à quai et remblais : **6.4.0.** : Autorisation.

Ces enquêtes se dérouleront sur les communes ci-après où les intéressés auront la faculté de consulter le dossier et de consigner leurs observations sur des registres d'enquêtes déposés à cet effet à la mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture au public soit : **Département de la Seine-Maritime** : SANDOUVILLE, OUDALLE, ROGERVILLE, GONFREVILLE L'ORCHER, LE HAVRE, SAINTE ADRESSE, OCTEVILLE SUR MER, CAUVILLE SUR MER, HEUQUEVILLE et HARFLEUR – **Département du Calvados** : ABLON, LA RIVIERE SAINT SAUVEUR, HONFLEUR, VASOUY, PENNEDEPIE, CRICQUEBOEUF, VILLERVILLE, TROUVILLE SUR MER, DEAUVILLE.

Une commission d'enquêtes est désignée pour suivre ces enquêtes. Elle est composée de : MM. Alain FAURE, Guy MARTINOT LAGARDE, Félix HINSCHBERGER et comme suppléants de : M. Emmanuel HUILLE. Un membre de la commission d'enquêtes recevra en personne les observations du public aux jours et heures suivants dans les mairies de :

- **LE HAVRE (76)** : jeudi 21 février 2002 de 9h à 12h, jeudi 7 mars 2002 de 11h à 14h, samedi 23 mars 2002 de 14h à 17h ;
- **GONFREVILLE L'ORCHER (76)** : mercredi 6 mars 2002 de 13h30 à 16h30, mercredi 20 mars 2002 de 13h30 à 16h30 ;
- **HARFLEUR (76)** : mardi 12 mars 2002 de 15h à 18h ;
- **OCTEVILLE SUR MER (76)** : mardi 26 février 2002 de 14h à 17h ;
- **HONFLEUR (14)** : jeudi 21 février 2002 de 14h à 17h, vendredi 1^{er} mars 2002 de 14h à 17h ;
- **TROUVILLE SUR MER (14)** : vendredi 1^{er} mars 2002 de 14h à 17h, vendredi 15 mars 2002 de 14h à 17h ;
- **DEAUVILLE (14)** : jeudi 21 février 2002 de 14h à 17h, vendredi 22 mars 2002 de 14h à 17h.

Toutes correspondances relatives à ces enquêtes pourront être adressées à la mairie du HAVRE. A l'issue des enquêtes, toute personne intéressée pourra prendre connaissance, dans les Préfectures de la Seine-Maritime et du Calvados des conclusions motivées de la commission d'enquêtes et, le cas échéant, du mémoire en réponse du demandeur. Le présent avis au public sera affiché sur le territoire des 19 communes sus-indiquées (10 en Seine-Maritime et 9 dans le Calvados).

La France avance : et l'Etat ? *par Pierre Richard*

CERTES l'heure est plutôt à la morosité, mais il ne faudrait pas qu'a vu eu glés par l'actualité, nous méjugions la situation réelle de notre pays et ses perspectives d'avenir. Car la France possède de nombreux atouts et a prouvé ces derniers temps de quel dynamisme elle était capable.

Un tel dynamisme, par contraste, fait apparaître encore plus clairement le principal handicap de notre pays. Pour n'être pas nouveau, le malaise profond de l'Etat n'en est pas moins préoccupant. Les lourdeurs de la gestion étatique et le fossé croissant entre les citoyens et les pouvoirs publics – rendu manifeste par la hausse des taux d'abstention aux élections – participent de la mise en place d'une véritable fracture publique. Et celle-ci s'accroît à mesure que l'histoire avance.

Les prochaines échéances électorales sont une occasion idéale pour enclencher une réforme ample et cohérente de l'Etat. Allons même plus loin : la fracture publique ne sera vraiment réduite que si cette réforme dépasse le seul cadre de l'organisation *stricto sensu* des pouvoirs publics – Etat et collectivités locales. Elle ne prendra tout son sens que si elle formule un véritable projet de société qui parle au

citoyen et pourrait être axé sur deux valeurs clés de la société actuelle : le droit à la différence, la prise de responsabilité.

Pourquoi, malgré l'inadaptation flagrante des structures publiques, sommes-nous restés jusqu'ici incapables de réformer l'Etat ? Est-ce là encore une exception française ? Non, car tous nos voisins européens sont confrontés à la même nécessité d'évoluer. Oui, à cause du poids considérable de l'Etat en France, comme employeur et gestionnaire, et en raison du fort attachement des citoyens à cette figure séculaire protectrice. Il y a bien eu deux projets

la logique de l'action publique plus accessible aux citoyens.

Cela ne signifie pas pourtant que la question de la réforme de l'Etat soit insoluble : nos partenaires européens ont, depuis une trentaine d'années, mené à bien d'importantes réformes de décentralisation. Le dynamisme des districts italiens, le système des autonomies en Espagne, la dévolution des pouvoirs en Grande-Bretagne ou la réduction drastique du nombre de communes en Belgique attestent d'une volonté de reconnaître la diversité des territoires et de favoriser la prise de responsabilité.

pendantes et une transparence des décisions comme des résultats, tant au niveau des collectivités locales que du fonctionnement de l'Etat central, n'est pas seulement un gage d'efficacité, mais une nécessité pour la démocratie.

Cette vision n'est pas utopique : il existe déjà dans l'Hexagone des applications du principe de différenciation des territoires, comme le droit local en Alsace-Moselle. Et l'expérience de la décentralisation a montré que la prise de responsabilité se traduisait massivement par une meilleure prise en compte des coûts et de l'efficacité.

Les lois Defferre ont vingt ans ; d'ici vingt ans, les grands équilibres mondiaux se seront recomposés, faisant une large part sans doute à une Europe élargie et à de grandes puissances émergentes comme la Chine. C'est en gardant à l'esprit l'ampleur des mutations prévisibles que l'on doit imaginer une architecture concrète des pouvoirs publics français en 2020, plus simple et plus souple.

Comment exercer l'action publique ? Selon quelles règles ? Avec quelles ressources ? Qui décide et dans quelles conditions ? Avec quels mécanismes de solidarité ? Les seules structures-pivots suffisamment fortes pour organiser la vie sociale et économique ainsi que pour concourir et dialoguer avec leurs partenaires européens sont des régions et des agglomérations puissantes. L'évolution des modes

de vie remet en question l'ancrage dans un lieu unique conduisant à la perte de sens des découpages administratifs actuels dans des domaines comme l'environnement, les transports, ou encore l'activité économique : il faudra donc bien imaginer une recomposition du territoire, par des fusions et des coopérations de

PIERRE RICHARD EST PRÉSIDENT DE DEXIA.

collectivités locales, de manière à disposer, sur un point donné du territoire, selon les cas d'un, deux, ou plusieurs échelons administratifs pertinents. En Alsace, par exemple, il serait possible de fusionner en une seule collectivité locale la région et les deux départements.

Il conviendrait que les collectivités locales ainsi recomposées disposent d'une véritable liberté d'action grâce à un pouvoir d'adaptation réglementaire, dans le respect de lois-cadres et une fiscalité renforcée, simplifiée et spécifique à chaque type de collectivités. On ne pourra réellement identifier à leur tête de responsables sans mettre en place un véritable statut des élus intégrant un non-cumul strict des mandats.

Enfin, développer la péréquation financière entre et au sein des régions permettrait de résorber une partie des inégalités. Cette vision à vingt ans de la France pourrait dès lors être proposée aux Français sous forme d'un projet de loi référendaire, entérinant le principe d'une nouvelle répartition des tâches : à l'Etat les fonctions de stratégie et de garant de la solidarité nationale, aux collectivités locales la gestion quotidienne de l'ensemble des services collectifs, aux citoyens la charge de veiller de manière plus active à la conception et à l'évaluation des politiques publiques. Ce référendum déboucherait sur une réforme de la Constitution, officialisant durablement le droit à l'expérimentation et à la diversité territoriale.

Pourquoi ne pas lancer, à l'image de la Convention sur l'avenir de l'Europe décidée au Sommet de Laeken, une convention générale chargée de consulter les principaux acteurs, puis d'opérer une synthèse susceptible de servir de base à l'élaboration du projet de loi référendaire ? Après le référendum, des réformes ciblées, dont on dresserait périodiquement le bilan, pourraient alors être progressivement lancées. On citera ici à titre d'illustration quelques domaines clés, parmi d'autres.

Le système éducatif français reste

opaque et inégalitaire sous couvert d'uniformité. Les parents en sont souvent exclus et les principaux acteurs ne maîtrisent pas eux-mêmes les conditions d'exercice de leur métier. Sans bouleverser le statut des enseignants, il est essentiel de replacer le chef d'établissement au cœur du dispositif et de donner à l'établissement scolaire un statut autonome. Doté de la plus grande liberté d'action, le proviseur serait responsable de son projet d'établissement devant un conseil d'administration représentatif de tous les acteurs concernés (Etat, collectivités locales, enseignants, parents et élèves) et bénéficierait de l'autonomie budgétaire.

En matière de sécurité, le maintien au quotidien de l'ordre public et la sanction immédiate des infractions mineures sont des tâches qu'un maire peut organiser s'il est bien secondé par des personnels qualifiés. Il est aussi crucial qu'il ait le pouvoir de mobiliser les forces de l'ordre pour répondre à l'urgence. Il est enfin le mieux placé pour superviser le travail de médiation et de prévention, dans le cadre d'un conseil de sécurité de proximité qui réunirait tous les acteurs concernés (parquet, services sociaux, services de police, éducation). En revanche, répondre aux formes de délinquance les plus graves et les plus mobiles, comme les trafics illicites, incombe aux représentants de l'Etat.

Pour ce qui concerne la solidarité, il faudrait œuvrer à l'avènement d'une véritable citoyenneté locale en associant l'ensemble des populations résidentes, nationales ou étrangères, à la vie de la cité. En sus de cette recherche d'une citoyenneté locale encore à inventer se pose la question des inégalités. Elles sont toujours spécifiques, à échelle locale ; qu'il s'agisse de parcours de vie atypiques ou de situations de fragilité, c'est au niveau local que l'on peut trouver des réponses adaptées. Comment comparer les besoins d'une ville nouvelle où l'afflux de populations jeunes conduit à un manque de crèches avec celle de départements frappés par l'exode rural ?

Notre pays ne manque ni de ressources ni de forces vives : reste à savoir comment les mobiliser au mieux, dans le dialogue et le respect des compétences de chacun. Il est permis d'espérer, à l'occasion de l'élection présidentielle, voir enfin posés les fondements d'un nouveau contrat social susceptible de fédérer, par-delà les clivages partisans, l'ensemble des Français.

Les lourdeurs de la gestion étatique et le fossé croissant entre les citoyens et les pouvoirs publics participent de la mise en place d'une véritable fracture publique

remarquables par leur ambition et leur sens de l'avenir : le référendum voulu par le général de Gaulle en 1969 et les lois Defferre. Le premier, déjà régionaliste, avorta en raison de l'actualité ; les secondes, qui ont effectué l'indispensable premier pas, se sont cantonnées au plan administratif et n'ont pas su rendre

Accorder plus d'autonomie aux collectivités locales permet d'apporter des réponses locales aux problèmes locaux, réduisant de ce fait le nombre de conflits. La diversité qui en découle est avant tout un gage de dynamisme et de progrès. Favoriser les comportements responsables, grâce à des évaluations indé-

Datar pas morte *par Jean-Louis Guigou*

A faire de l'aménagement du territoire le filet de sécurité de crises localisées, on a beau jeu d'en dénoncer la maille trop lâche. Et ce n'est pas faire injure à la situation souvent dramatique des personnels de Moulinex ou des populations toulousaines sinistrées par l'explosion d'AZF que de refuser d'en faire la mesure d'une politique publique, sous prétexte d'actualité. Ces exemples montrent, au contraire, que le territoire a changé et son aménagement avec.

Les restructurations industrielles qui secouent encore périodiquement certaines villes ne sont plus celles de l'après-choc pétrolier, où des régions et des générations entières étaient déclarées sinistrées et, incidemment, l'action de la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) dénoncée comme celle d'un pompier accaparé par la seule urgence.

Parfois très brutales, les mutations constituent le quotidien des entreprises, tenues de s'adapter constamment aux impératifs, souvent mondiaux, des marchés, des produits, des consommateurs. Tout en accompagnant les territoires fragilisés par une accumulation

de dépôts de bilan, les pouvoirs publics ont pour mission d'assurer un environnement favorable pour optimiser ces mutations.

Le déploiement des capacités de recherche et des structures de transfert technologique, le soutien aux porteurs de projets au sein d'incubateurs, l'accès aux hauts débits, la qualité des dispositifs de formation dans lesquels l'Etat et les collectivités investissent massivement, comme en témoignent les sommes contractualisées dans les contrats de plan Etat-Région, vont donc bien au-delà du simple « colmatage de brèche ». Des contrats de plan Etat-région (2000-2006) qui portent sur plus de 45,73 milliards d'euros et

de l'aménagement du territoire, le « rural » ne peut être réduit à la seule gestion des filières et des équipements agricoles, comme au bon vieux temps des années 1960. Et ce n'est pas réduire nos belles montagnes à un « résidu » auquel on ferait l'aumône que de rappeler que la vie économique et sociale de nos terroirs est intrinsèquement urbaine, au sens propre du mot.

Peuplées d'agriculteurs mais aussi de fonctionnaires, d'artisans, d'industriels, de cadres, nos campagnes ont radicalement changé. Favoriser la qualité de vie et la diversité des activités, qu'elles soient touristiques, industrielles, de services ou... agricoles, constitue

d'organisation à l'échelle de nos bassins d'emploi constitue une véritable révolution entérinée par les lois de 1999 sur l'aménagement du territoire et sur l'intercommunalité.

Bien sûr, la politique d'aménagement du territoire n'exclut en rien les interventions « à chaud » que l'Etat se doit d'assurer dans les

JEAN-LOUIS GUIGOU EST DÉLÉGUÉ À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET À L'ACTION RÉGIONALE.

contextes de crise comme il a su le faire après les tempêtes de l'hiver 1999 et le naufrage de l'*Erika* à l'occasion d'un comité interministériel d'aménagement du territoire (CIADT) spécifique, ou, plus récemment, au sujet de grandes filières agricoles en difficulté ou dans les bassins d'emploi qui devaient faire face à des plans sociaux comme à Givet dans les Ardennes ou en Basse-Normandie au moment de la crise Moulinex. Mais il ne s'agit pas pour autant de dédaigner l'effort de prospective que conduisent certaines administrations.

Cette réflexion alimente ainsi la relance de la planification, qui permet d'anticiper les opportunités et les difficultés des prochaines décennies : développement du fret ferroviaire, maîtrise de la démographie médicale, préservation de la biodiversité... Autant de défis pour notre pays que préparent les neuf schémas de services collectifs.

Ainsi, si l'aménagement du territoire gaullien a vécu, c'est normal et c'est tant mieux. L'aménagement du territoire est aujourd'hui une œuvre partagée, une polyphonie qui nécessite de conjuguer l'action de nombreux partenaires : Etat, collectivités locales et territoriales, Europe, acteurs privés... à la recherche d'une vision commune.

Ses finalités politiques ont également profondément changé pour tenir compte des mutations du territoire français et des nouvelles attentes de la société. Il ne s'agit plus de faire de l'aménagement « volontaire » en bétonnant nos littoraux, en favorisant les grands ensembles ou en multipliant les complexes industriels.

Ce constat réaliste signifie-t-il pour autant une perte d'ambition en matière de politique d'aménagement du territoire ? Désormais, il s'agit autant de ménager que d'aménager le territoire dans une stratégie de développement durable. Depuis quatre ans, un nouveau souffle a été donné par un considérable travail législatif accompagné d'un effort de programmation financière pluriannuel sans précédent.

Et tant pis pour les nostalgiques, si ce sont les années 1960 qu'il faut enterrer et non la Datar.

Désormais, il s'agit autant de ménager que d'aménager le territoire dans une stratégie de développement durable

qu'accompagne la programmation concertée des fonds structurels européens dans les bassins en difficulté.

La même approche globale est mise en œuvre pour les territoires ruraux. Cœur de cible traditionnel

désormais le défi central des années à venir.

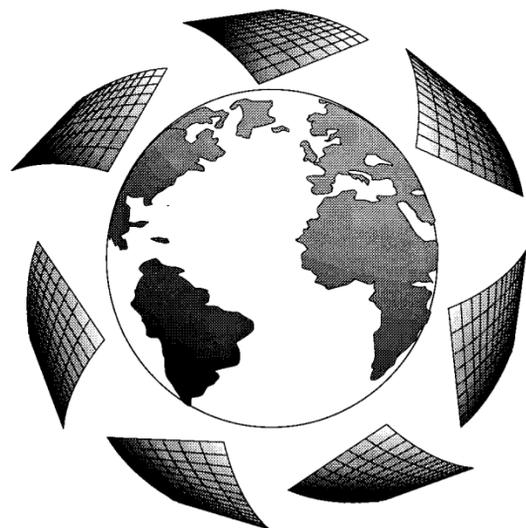
Une politique active de la montagne, l'extension du réseau dynamique des parcs naturels régionaux, l'appui financier de l'Etat aux contrats de pays, le déploiement des maisons de services publics, l'achèvement de la couverture des zones rurales en téléphonie mobile, la modernisation des équipements et services touristiques... tout cela atteste du soutien actif de l'Etat aux territoires, notamment de faible densité.

Parce que ce qui est en jeu aujourd'hui, pour l'aménagement du territoire, c'est bien la prévention des risques et l'anticipation pour tous les territoires, bien au-delà de simples procédures de zonage et de plans sectoriels, de situations, économiques, sociales ou environnementales dramatiquement irréversibles.

L'explosion toulousaine est ainsi exemplaire de l'impérieuse nécessité d'une veille et d'un contrôle permanent des situations à risque. Mais celles-ci ne peuvent être purement évacuées par quelque décret ministériel. Elles relèvent effectivement d'un débat citoyen, où interviennent non seulement l'Etat mais les collectivités territoriales – en rappelant que nous sommes dans un pays décentralisé –, les socioprofessionnels, les associations, les habitants.

Dans ces conditions, le rôle de l'Etat revient à favoriser des lieux de débats et de projets. La recomposition de nos territoires incarnée par 2 000 communautés de communes ou d'agglomérations instituées et 300 pays organisés ou en cours

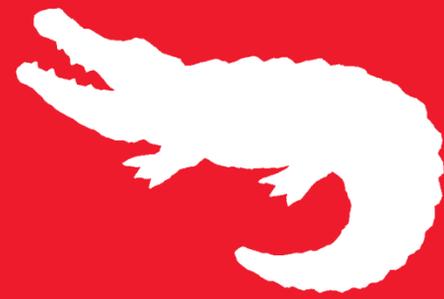
Carburer au soleil c'est bon pour la terre



energies-renouvelables.org

Marketing, CIP SERVICES

Là-bas, les sacs en croco ont encore des pattes.



Évadez-vous en Australie pour **885 €***.

Une faune exceptionnelle au prix d'un sac en croco, c'est avec Qantas. Contactez votre agence de voyages ou Qantas au 0 820 820 500 (0,12 €/min).

The Spirit of Australia**

*Tarif au départ de Paris, hors taxes d'aéroports, valable selon les périodes sélectionnées par Qantas. Offre soumise à conditions sous réserve de disponibilité. **L'âme de l'Australie



Le retour de l'Amérique aux Philippines

EN DÉPÊCHANT quelques centaines de conseillers militaires pour lutter contre le groupe islamiste Abu Sayyaf aux Philippines, les Etats-Unis font un retour dans un pays qu'ils connaissent bien.

Voilà une douzaine d'années, l'armée américaine a évacué son complexe aéroportuaire de Subic-Clark dans ce pays. En 1991, dans une bouffée de nationalisme, une mince majorité de sénateurs philippins - « douze magnifiques », dit-on ici, contre onze - a voté contre le stationnement de troupes étrangères dans l'archipel. Cet amendement de la Constitution n'a toutefois pas abrogé un traité de défense mutuelle signé en 1951 et, ces dernières années, Washington a exercé des pressions croissantes sur Manille en faveur d'un resserrement des liens militaires. En 1998, à la fin de la présidence de Fidel Ramos, les Philippines ont accordé aux forces américaines un « droit de visite », cadre légal de l'intervention américaine actuelle. Un accord supplémentaire, sur l'appui logistique et le ravitaillement, est en gestation.

L'intérêt des Etats-Unis pour leur ancienne colonie ne se limite pas à l'éradication du groupe islamiste Abu Sayyaf, qui détient un couple d'Américains sur l'île méridionale de Basilan. Même si Abu Sayyaf a eu des liens avec Al-Qaïda au début des années 1990, rien ne prouve que ceux-ci perdurent. Surtout, ce mouvement traqué n'a qu'une influence locale. Il ne joue pas et n'a jamais joué les relais avec les moujahidins d'une Indonésie située à trois brassées de mer. Il est, en grande partie, le produit extrême d'un héritage de boucaniers et de l'indifférence dont Manille a fait preuve à l'égard de sa minorité musulmane. Entre 1985 et 1997, à la veille donc de la crise asiatique, la pauvreté a fait un bond de 3,3 % dans la région autonome musulmane du Sud alors qu'elle reculait, de 41 % à 25 %, à l'échelle nationale. Tant que cette misère prévaudra, les insurrections de musulmans, citoyens de seconde zone, se poursuivront.

Le premier objectif américain semble d'empêcher que la partie islamisée de l'Asie du Sud-Est devienne un refuge pour Al-Qaïda après le démantèlement au moins partiel de ses réseaux en Asie centrale. La vigilance des services de sécurité singapouriens a en effet permis, ces dernières semaines, de découvrir des réseaux qui s'étendent de la Malaisie aux Philippines et dont des Indonésiens figurent parmi les animateurs.

RENFORCER LA PRESSION

Aux Philippines, allié jugé fiable, les Américains ont donc décidé de former des philippins à la lutte anti-terroriste, de leur donner un coup de main sur le terrain, de leur fournir un équipement plus adéquat, de l'hélicoptère au transporteur aérien et à la vedette rapide en passant par des armes adaptées au combat nocturne. Plus de 80 millions d'euros d'aide militaire ont été accordés par Washington et rien ne dit qu'on en restera là.

Il s'agit également de renforcer la pression sur l'ensemble de la région et, notamment, sur une Indonésie où le pouvoir central ne s'est pas remis de la chute de Suharto en 1998. Un gouvernement affaibli y a choisi de ne pas croiser le fer avec des mouvements islamistes dont l'audience est, certes, limitée mais qui ont été créés ou soutenus par des généraux, ou des policiers, quand les forces de sécurité étaient, voilà deux ou trois ans, sur la défensive. L'Indonésie traverse également une phase de désorganisation et d'inertie dont la durée et les effets sont

encore difficiles à juger, ce qui est en fait, du point de vue des Américains, le maillon faible de la lutte antiterroriste dans la région. Les Etats-Unis ont également des appétits stratégiques dans cette partie de l'Asie dont ils ont semblé se désintéresser ces dernières années.

APPUI SOLIDE

Disposer de nouveau de bases aux Philippines présente, à leurs yeux, un double intérêt. Le premier est le relais entre les océans Pacifique et Indien, lequel n'est assuré aujourd'hui que par Singapour, où un personnel d'un millier d'hommes s'occupe du ravitaillement et de l'entretien des bâtiments et avions américains. Mais Singapour est une petite île aux capacités limitées et qui se trouve à l'entrée du détroit engorgé de Malacca. Les Américains lorgnent donc le complexe aéroportuaire de General-Santos qu'ils ont récemment aménagé, loin des regards indiscrets, dans une baie bien abritée de l'île philippine de Mindanao. General-San-

tos est davantage à l'écart que la baie de Subic de la mer de Chine du Sud, des eaux qui sont l'objet d'une querelle ouverte, notamment entre la Chine, le Vietnam et les Philippines, et dont les Etats-Unis ne paraissent pas vouloir se mêler.

Le deuxième intérêt est de disposer en Asie de l'Est, en cas de conflit en Extrême-Orient, d'un point d'appui solide à l'extérieur du Japon et de la Corée du Sud. Le complexe de Subic et Clark remplissait autrefois cette fonction. Les Philippines pourraient de nouveau le faire si les « manœuvres conjointes » en cours, qui peuvent s'étaler de six mois à un an, débouchent sur un engagement plus durable. Cette possibilité ne peut être exclue si l'on s'en tient aux pressions constantes des Américains sur les Philippines pour aboutir à une « normalisation » des relations militaires qui ferait du vote de 1991 un accident de l'histoire.

Jean-Claude Pomonti

Apprentissage PAR NICOLAS VIAL



Jacques Chirac à contre-emploi

Suite de la première page

Les gaullistes apprécient en connaisseurs ce mélange inédit de culot et de rouerie. L'année suivante, ils applaudissent encore lorsqu'il met au défi le président Giscard d'Estaing en présentant sa candidature à la mairie de Paris contre le candidat de l'Elysée. Cette déclaration de guerre était encore à son image. Toujours à l'affût, vibrionnant et méthodique, il se place sur orbite présidentielle dès le mois d'octobre 1980. Au passage, il fait preuve de ses qualités de puncheur : « Si l'on veut changer de politique, il faut changer de président. »

En 1988, il semble prendre son temps en n'annonçant sa candidature qu'à la mi-janvier, mais, sept ans plus tard, au fond du trou des sondages et après une longue « traversée du désert », il s'élance dès le 4 novembre à l'assaut de l'Elysée. Longtemps, cette élection servira de référence aux chiraquiens comme à Jacques Chirac lui-même.

A chacune de ces élections, il a su mener une guerre de mouvement pour s'imposer et faire pencher la balance médiatique en sa faveur, bref rattraper son retard. Qu'importe s'il s'est agi parfois d'une stratégie perdante. La victoire de 1995, si chèrement acquise, contre une partie de son camp et

les sondages a fini par imposer définitivement la posture sympathique du guerrier perclus de blessures, rapiécé de toutes parts, trahi mille fois, traître lui-même en certaines circonstances, mais toujours prêt à « reprendre son sac » pour refaire le chemin perdu : Don Quichotte et Sisyphe. Jacques Chirac y a gagné une forme de solidité personnelle, à défaut d'une cohérence idéologique. Entre l'homme tel que l'ont donné à voir ses biographes, et tel que ses proches l'ont complaisamment décrit, et la stratégie, pas l'ombre d'une contradiction.

A cet égard, l'élection de mai 2002 revêt pour le président sortant les allures d'une première. Avec le lot d'incertitudes que véhicule ce mot quand il est pris dans son sens théâtral. Habitué à précéder ou à créer l'événement, à déjouer les pronostics, le voilà conduit par son rôle de président sortant à échanger la casaque de l'*outsider* qu'il aimerait pourtant bien garder contre celle du favori.

Premier changement. Autre difficulté : Jacques Chirac, qui jusqu'aujourd'hui est toujours parti de loin dans la course à l'Elysée, est contraint d'attendre et de se présenter le dernier au nom de la loi des sondages qui prévoit une baisse de popularité consécutive à l'annonce d'une candidature.

Mais, en choisissant d'apparaître le dernier au banquet des candidats, le chef de l'Etat se trouve *de facto* impliqué dans la stratégie de son adversaire. Lionel Jospin a lui aussi décidé de partir

tard. Du coup, voilà Jacques Chirac, que l'on avait vu jusqu'aujourd'hui suivre une stratégie adaptée à son image (et vice versa), prisonnier de la tactique de son adversaire direct. Et d'un calendrier : celui du Parti socialiste. Mais il y a plus ennuyeux encore. La stratégie d'attente choisie par le futur président-candidat - et dont le profit n'est pas assuré - est celle d'un autre.

CAMPAGNE PERMANENTE

Le modèle est à chercher du côté de son prédécesseur à l'Elysée, François Mitterrand. En 1988, ne s'était-il pas déclaré un mois et une semaine seulement avant le premier tour ? Cette démarche éclair semble hanter encore l'esprit des conseillers élyséens et du président lui-même. Elle est devenue la référence indépassable. Qu'importe qu'à l'époque le président Mitterrand pesât 58 % dans les intentions de votes au second tour, alors que le président sortant ne peut, au mieux des sondages, se prévaloir que de 53 %.

Qu'importe que la ruse dont procède cette stratégie soit davantage en harmonie avec l'homme de Latché. On objectera que le chef de l'Etat est en campagne permanente depuis la dissolution ratée de 1997. Mais cette soudaine lenteur à abattre ses cartes, cette réticence à dévoiler ce que tout le monde sait et attend mettent à mal l'image soigneusement peaufinée de combattant de longue haleine que Jacques Chirac a su imposer.

Les politiques ont parfois ceci

de commun avec les turfistes et les joueurs qu'ils croient aux martingales. Celle de 1988 était gagnante. Les experts qui entourèrent le président, formés à l'école de Jacques Pilhan, le mentor de François Mitterrand, l'ont disséquée point par point pour en arriver à cette conclusion : en 1988, Chirac en avait été la victime ; cette fois, elle en fera le vainqueur.

Ces stratèges oublient quelque chose au passage : l'adéquation nécessaire entre un candidat et sa démarche, la cohérence indispensable entre l'homme et son action. A cet égard, Lionel Jospin - à qui l'on peut adresser le même reproche de dissimulation inutilement une ambition présidentielle dont plus personne ne doute - agit avec plus de clarté. Candidat « probable » à la télé-vision, « disponible » devant ses militants, à la Mutualité, il franchit chaque palier sous les regards, conformément à l'image de franchise et de responsabilité qu'il veut incarner. En recevant, à la nuit tombée, son comité de campagne, Jacques Chirac rompt brutalement avec sa pratique et encourt le reproche de dissimulation, voire d'un brin de machiavélisme.

Ces supporters souhaitent le voir le plus vite en campagne. Là où, selon eux, il est le meilleur. Cette attente serait un moindre mal si elle ne trahissait pas aussi un sentiment d'absence.

Philippe Ridet

Le Monde
ÉDITORIAL

L'Europe à vingt-cinq

L'EUROPE vient de connaître une révolution, celle de l'euro. Elle s'apprête à en vivre une nouvelle, celle de l'élargissement. L'Union va passer de quinze à vingt-cinq membres. Sauf rebondissement, dix pays auront clos leurs négociations d'adhésion à la fin de l'année. Vers 2007, viendra le tour de la Roumanie et de la Bulgarie. La superficie et la population de l'Union auront alors augmenté d'un tiers ; sa richesse aura crû de 10 % seulement. Pour les Européens de l'Ouest, cet élargissement est à la fois un devoir moral - il faut achever la réunification de l'Europe et accueillir les populations restées quarante ans sous le joug communiste - et une nécessité stratégique : on ne peut laisser à l'abandon ces pays sans courir le risque de revivre une crise yougoslave.

Cet élargissement serait aussi une chance si l'Europe était prête à accepter les nouveaux membres. Ce n'est pas le cas. Ce secret de Polichinelle explique le silence de la classe politique française sur le sujet, à commencer par Jacques Chirac et Lionel Jospin. Il est trop tard pour avoir la nostalgie des vertus supposées d'une Europe des Six. Il est temps d'avoir un discours de vérité et de prendre à bras-le-corps les problèmes, pour que l'élargissement ne tourne pas à la Berezina.

Jusqu'à présent, les quinze ont été incapables de réformer les institutions. Les Européens n'ont pas le droit de manquer la session de rattrapage que constitue la Convention présidée par Valéry Giscard d'Estaing. Les Français doivent choisir : l'Europe bloquée, avec un droit de veto illusoire pour la France, que

leur laissent MM. Chirac et Jospin, ou une Europe capable un jour d'avancer, mais où les décisions se prennent à la majorité qualifiée.

La nouvelle Europe sera plus pauvre - et demain plus riche. Les candidats ont un PIB par habitant ne dépassant pas 40 % de la moyenne de l'Union. Cela implique de repenser la solidarité en Europe si l'on ne veut pas que celle-ci se réduise à une vaste zone de libre-échange. Pour ne pas bloquer l'élargissement, on a décidé de ne pas discuter immédiatement de la réforme des finances européennes pour l'après-2006. Mais les enjeux sont connus : les dirigeants français doivent expliquer à leurs agriculteurs qu'ils ne peuvent pas continuer à faire financer notre agriculture par Bruxelles comme il y a trente ans, quand la PAC était censée compenser la force industrielle de l'Allemagne. Celle-ci doit cesser d'avoir une approche comptable de l'Europe et accepter que l'Union est aussi une communauté solidaire, ce qui implique d'avoir un débat sur le niveau du budget européen, aujourd'hui plafonné à 1,27 %. Faute de quoi, le budget sera exclusivement consacré à des transferts financiers d'Ouest en Est, ce qui polarisera les tensions entre riches - las de payer - et pauvres. Les candidats doivent comprendre qu'ils ont des droits, mais aussi des devoirs. La Pologne expaspère la Commission en demandant tout, tout de suite. Elle devra être au rendez-vous : si elle n'est pas prête, elle se mettra en danger, et l'Union avec elle.

Institutions, finances, vérité envers la Pologne. Voilà ce dont il faut débattre.

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeurs généraux adjoints : Edwy Plenel, René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhormeau

Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin

Directeur artistique : François Lichon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard

Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Deboue, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman,

Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ;

Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ;

Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

RECTIFICATIF

SYLVIE GUILLEM. Dans l'article intitulé « Les Parades amoureuses de Sylvie Guillem » (*Le Monde* daté 27-28 janvier), le danseur présenté sur la photographie du ballet *Marguerite et Armand*, transmise par Covent Garden, n'est pas Anthony Dowell, mais David Drew.

PRÉCISIONS

ALAIN RICHARD. Après la parution de l'article « Venus de Matignon, petits coups bas entre amis » (*Le Monde* du 12 janvier), le ministre de la défense nous demande de préciser que, s'il a tardé à donner à Jean-Pierre Chevènement l'autorisation d'inviter, sur le plateau de « Vivement dimanche » (diffusée le

16 décembre 2001), les médecins de l'hôpital des armées du Val-de-Grâce qui avaient soigné l'ancien ministre de l'intérieur, c'est en raison d'un « agenda très chargé » : « Dès que m'a été présentée la demande de levée de l'obligation de réserve, j'ai donné mon autorisation. »

GUERRE D'ALGÉRIE. Wladyslas Marek, président de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (Fnac), qualifiée de « proche de la gauche » dans *Le Monde* du 24 janvier, nous prie de préciser que les statuts de cette organisation affirment « son indépendance à l'égard des pouvoirs publics (civils ou militaires) et de tout parti, groupement politique, philosophique ou religieux ».

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschourg
94852 Ivry cedex



Le Monde
Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél: 01-42-17-39-00 - Fax: 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Alcatel détient désormais le triste record de la plus forte perte de l'histoire de l'industrie française. Le groupe a annoncé, jeudi 31 janvier, une perte de 4,96 milliards d'euros pour 2001. Cette PERTE ABYS-

SALE s'explique par le retournement de conjoncture brutal qui a frappé les entreprises de télécommunications. Confrontés à la RÉDUCTION DRASTIQUE DES DÉPENSES de leurs clients opérateurs, voire à la fail-

te des plus fragiles, les industriels ont vu le sol se dérober sous leurs pieds. Les ardoises laissées par les opérateurs pèsent sur les comptes, tout comme la DÉPRÉCIATION DE LEURS ACQUISITIONS et le coût

des plans de fermeture d'usines et de licenciements. Maigre consolation, la part d'Alcatel dans THALES lui permet de jouer un rôle charnière dans la recomposition de l'industrie aéronautique et de défense.

Alcatel solde 2001 sur une perte historique de 5 milliards d'euros

Recentré sur les télécommunications, le groupe français a subi de plein fouet la crise du secteur. Même s'il résiste mieux que ses concurrents et gagne des parts de marché, il subit les conséquences des acquisitions surpayées, des stocks invendus et des restructurations massives

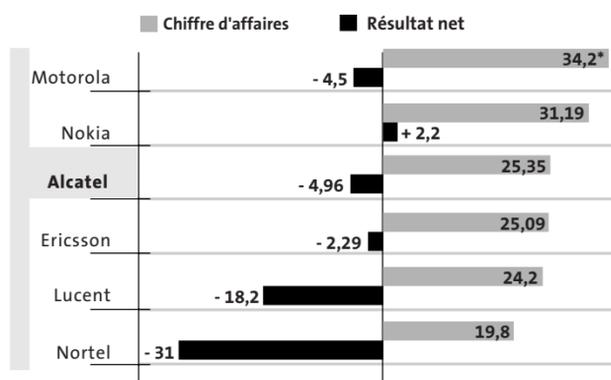
ALCATEL détient désormais un triste record. Serge Tchuruk, PDG de l'équipementier de télécommunications français, a annoncé jeudi 31 janvier, une perte de 4,96 milliards d'euros pour 2001, soit la perte la plus importante de l'histoire de l'industrie française. Après une année 2000 euphorique, 2001 restera dans les annales comme une année noire pour l'industrie des télécommunications en général, et pour Alcatel en particulier.

La mauvaise nouvelle était attendue. Le groupe français avait préparé le terrain au fil des mois. En mai 2001, le jour de l'annonce de la rupture de ses fiançailles avec son concurrent américain Lucent, Alcatel publie un communiqué où il évoque une perte massive de 3 milliards d'euros pour le seul deuxième trimestre. Six mois plus tard, le chiffre de 5 milliards d'euros est lâché. Une prévision conforme au résultat définitif.

Cette perte abyssale s'explique par le retournement de conjoncture brutal qui a frappé les entreprises de télécommunications. Confronté à l'éclatement de la bulle Internet, à la réduction drastique des dépenses de leurs clients opérateurs, voire à la faillite des plus fragiles d'entre eux, les industriels

NOKIA SEUL BÉNÉFICIAIRE en 2001

En milliards d'euros



ont vu le sol se dérober sous leurs pieds. Alors qu'ils s'interrogeaient en 2000 sur la manière de répondre à l'afflux de commandes, les annulations se sont multipliées en 2001. Résultat, stocks et impayés se sont accumulés.

Comme ses concurrents, Alcatel a dû payer la facture de la période d'euphorie. Les ardoises laissées par les opérateurs exsangues pèsent sur les comptes. La faillite

de l'opérateur 360Networks a coûté à elle seule la bagatelle de 830 millions d'euros au groupe français. D'autres opérateurs comme l'américain Global Crossing ont laissé des additions et des invendus qui se chiffrent au total à 850 millions d'euros. Une partie du déficit colossal s'explique aussi par la dépréciation d'actifs. Les start-up californiennes acquises à prix d'or, parmi lesquelles Xylan,

Packet Engines ou Internet Devices, plombent aujourd'hui les comptes. Alcatel a décidé de provisionner 1,5 milliard d'euros pour tenir compte de leur dévalorisation.

Mais la majeure partie des pertes (près de 2 milliards d'euros) provient des charges liées aux restructurations. Au fil des mois, Alcatel a dévoilé des plans qui, additionnés, se sont soldés par l'annonce de 34 500 suppressions d'emplois. Les filiales américaines ont été les premières touchées. Les effectifs sont vite passés de 16 000 à 10 000 personnes. En France, l'usine de téléphonie mobile de Laval (Mayenne) a été cédée au groupe américano-singapourien Flextronics.

« ENTREPRISE SANS USINE »

Le 26 juin 2001, M. Tchuruk crée un choc en évoquant son projet « d'entreprise sans usine ». Il précise par la suite qu'il souhaite accélérer les cessions d'usines et chiffre à une cinquantaine le nombre de sites susceptibles d'être externalisés. Alcatel a également réussi à céder au fond d'investissement américain Platinum Equity, sa filiale de distribution de réseaux d'entreprise, et à placer en bourse Nexans,

une filiale spécialisée dans les câbles. Fin 2001, les effectifs d'Alcatel sont passés pour la première fois sous la barre des 100 000 personnes, à 99 314. Mais sur les 10 000 suppressions d'emplois prévues en Europe, seules 2 000 ont été réalisées en 2001.

ment, le groupe français a poursuivi la cession de ses participations. La vente de 10 % des parts du capital de Thales, de quelques pourcents dans Thomson Multimedia, et du reliquat détenu dans Alstom a généré 900 millions d'euros de plus-values.

Des surveilleurs aux conséquences réelles

Conséquence de l'effondrement boursier et de l'éclatement de la bulle Internet, les surveilleurs s'annoncent comme un des grands sujets comptables de l'exercice 2001. Alcatel a dû provisionner 1,5 milliard d'euros, pour tenir compte de la dépréciation de valeur de ses investissements dans de jeunes sociétés travaillant dans le secteur des hautes technologies.

Officiellement, il ne s'agit que de pertes comptables qui ne traduisent rien la performance de l'entreprise. La réalité est un peu différente. Les dépréciations d'actifs, y compris aux Etats-Unis depuis le changement de méthodes comptables, font fondre les fonds propres de l'entreprise. Le bilan du groupe, son ratio d'endettement, voire sa note de confiance auprès des agences de notation s'en trouvent directement affectées. De même, le cours de Bourse prennent souvent en compte les mauvais résultats comptables, les investisseurs estimant à juste titre qu'ils traduisent l'incapacité des dirigeants des entreprises à savoir bien acheter.

Cette restructuration accélérée répond au nouvel impératif que s'est fixé Alcatel : restaurer sa situation financière. Les pertes opérationnelles, 368 millions d'euros en 2001, ont été plus importantes que prévues. Pour améliorer sa trésorerie et réduire son endette-

Même si les ventes n'affichent, sur l'ensemble de l'année écoulée, qu'un recul de 5 %, à 25,353 milliards d'euros, l'impact de la crise s'est surtout fait sentir au second semestre. « Le chiffre d'affaires n'a diminué que de 5 % grâce à une augmentation de 60 % de nos activités en Asie-Pacifique et à une augmentation significative des parts de marché d'Alcatel dans les réseaux fixes et mobiles », se félicite M. Tchuruk. Mais sur le seul quatrième trimestre 2001, le chiffre d'affaires est en baisse de 20 % par rapport à la même période en 2000.

Et Alcatel ne prévoit pas une embellie très rapide. « 2002 devrait encore être difficile. Nous prévoyons une décroissance des ventes de 30 % au premier trimestre 2002 par rapport au dernier trimestre 2001 », précise M. Tchuruk, dans un communiqué, qui prévoit « à partir du second semestre une augmentation séquentielle de nos ventes trimestrielles avec un résultat opérationnel positif pour l'ensemble de 2002 ».

Le groupe français ne manque pas de relativiser sa situation en se comparant à ses grands concurrents nord-américains Nortel et Lucent. Les pertes affichées par ces deux géants sont sans commune mesure avec celles d'Alcatel. De plus, les restructurations encore plus massives entreprises par ces deux sociétés, ont permis à Alcatel de les dépasser en terme de chiffre d'affaires en 2001.

L. GI

Laurence Girard

Serge Tchuruk, le patron redresseur d'entreprises, est mis à l'épreuve

L'HISTOIRE se répète-t-elle ? Lorsque, en 1995, Serge Tchuruk accepte la succession de Pierre Suard à la tête d'Alcatel, le groupe

■ PORTRAIT

Ce fils d'immigrés arméniens a refusé l'américanisation totale de son groupe

traverse une passe difficile. Secoué par les affaires de surfacturation, affaibli par une érosion de ses ventes et de ses résultats, l'un des fleurons de l'industrie française est aux abois. Le nouveau PDG choisit la manière forte et crée la surprise, trois mois après son arrivée, en annonçant une perte de 25,6 milliards de francs, dont 24 milliards de provisions excep-

tionnelles. Six ans plus tard, Serge Tchuruk clôt une année noire et solde les comptes 2001 sur une perte de 5 milliards d'euros (32,8 milliards de francs), un record pour une société française.

Ce triste record n'est guère du goût de ce patron emblématique, qui s'est forgé au long de sa carrière une réputation sans faille de redresseur d'entreprises. D'abord au sein du groupe Rhône-Poulenc, puis à la tête de CDF Chimie et enfin chez Total. Auréolé de ces faits d'armes, il accède à la direction d'Alcatel, accompagné de ses fidèles. Il entreprend alors une restructuration à marche forcée de l'ex-Compagnie générale d'électricité, qui, au gré des tocsades d'Ambroise Roux, a multiplié les diversifications, créant autant de baronnies au sein du groupe centenaire. Les ventes se succèdent : la presse, le cru Château Gruault-Larose ou la participation dans l'opérateur de téléphonie mobile SFR, sont cédés. En parallèle, il entre

de haute lutte au capital du groupe de défense Thales et fait le pari de mieux s'ancrer sur le marché américain.

MUSIQUE DU RECENTRAGE

Le courant passe entre ce polytechnicien qui a fait sien le monde des télécommunications, pourtant si éloigné de ses amours pétrolières, et les investisseurs séduits par cette musique du recentrage très douce à leurs oreilles. Mais, le 17 septembre 1998, le pacte de confiance se rompt. Une révision à la baisse des résultats provoque un séisme boursier. En deux jours, le titre Alcatel perd 40 % de sa valeur.

Le choc est rude pour M. Tchuruk, dont la crédibilité est mise en cause. Le groupe soigne sa communication financière et, les mois passant, profite de la fièvre qui s'empare du marché des télécommunications. Cette fois, les promesses sont non seulement tenues, mais dépassées, et le cours s'envole en



Bourse. En 2000, Serge Tchuruk est nommé manager de l'année par *Le Nouvel Economiste*.

Un répit de courte durée. Le groupe français a à peine le temps de cueillir les fruits de son recentrage qu'un retournement de conjoncture sans précédent secoue le marché des télécommunications. Au plus fort de la tempête, le géant américain Lucent, fragilisé,

propose à son concurrent français de nouer une alliance transatlantique. Au dernier moment, d'ultimes exigences américaines font capoter le projet. La fibre patriotique de ce fils d'immigrés arméniens a une fois de plus guidé son choix. Pas question de courir le risque de voir Alcatel passer sous contrôle américain.

A la suite de l'échec de cette fusion, les mauvaises nouvelles s'égrènent. Les plans de restructuration s'alourdissent, les pertes se creusent, le titre s'effondre et affiche la plus mauvaise performance du CAC 40 en 2001. Plus que jamais sur le pont, M. Tchuruk s'efforce de donner tort aux critiques, que cet homme très susceptible n'accepte guère. A 64 ans, alors que le temps ne semble pas avoir de prise sur lui, cet amateur de Bach fera tout pour ne pas terminer sa carrière sur une fausse note.

Le groupe dispose d'un dernier joker dans l'aéronautique et la défense européenne

Avec ses 15,8 % dans Thales, Alcatel dispose d'un strapontin stratégique, objet de toutes les convoitises

EN mettant le cap en avant toute dans les télécommunications, Serge Tchuruk a un regret. Celui de n'avoir pas pu occuper toute la place qu'il espérait dans l'industrie

■ ANALYSE

L'industriel a l'intention de bien monnayer son désengagement

d'aéronautique et de défense française et européenne. L'électronique de défense avait toute sa raison d'être au sein du portefeuille du groupe, aujourd'hui fortement dépendant de la conjoncture des télécommunications civiles, et, par là même – les effets de la crise actuelle le prouvent – vulnérable.

En 1997, le groupe avait postulé à la privatisation de Thomson, avec des visées à la fois sur la branche d'électronique grand public de Thomson Multimedia et sur la branche d'électronique de défense de Thomson-CSF. Recalé par le gouvernement Juppé, repêché par la commission de privatisation et

finalement choisi par le gouvernement Jospin, c'est d'un rêve tronqué qu'hérite M. Tchuruk. Au nom de la préservation des intérêts stratégiques et du maintien du rôle de l'Etat actionnaire – un dogme abandonné par la suite lors de la fusion avec Aerospatiale au profit du groupe Lagardère –, Alcatel n'est autorisé à racheter que 16 % de Thomson-CSF, rebaptisé Thales par la suite. Un goût de « trop ou trop peu » que le PDG d'Alcatel n'aura de cesse de faire évoluer. A la hausse d'abord, pour mieux faire jouer les synergies entre les deux groupes. A la baisse ensuite, après avoir fait le constat de l'absence de véritable coopération et avoir choisi de se centrer sur les activités spatiales en rachetant la part minoritaire de Thales.

Avec aujourd'hui 15,8 % du capital de Thales, M. Tchuruk n'a pourtant pas dit son dernier mot. Certes, pur acteur des télécommunications, il a fait définitivement une croix sur ses ambitions dans la défense. Mais il apprécie sincèrement le travail réalisé par Denis Ranque, le PDG de Thales, et il ne rate jamais l'occasion de rappeler que c'est lui qui l'a imposé.

La valorisation boursière de Thales – plus de 6 milliards d'euros, à

comparer aux 10 milliards d'euros du géant aéronautique franco-allemand EADS – témoigne de la confiance que lui portent les investisseurs et encourage M. Tchuruk à bien monnayer son désengagement programmé.

LAGARDÈRE PRÉTENDANT

Les prétendants sont nombreux. Les avances les plus pressantes viennent du groupe Lagardère, principal actionnaire privé français d'EADS, qui, en imitant la stratégie verticale de son concurrent britannique BAE Systems (qui a racheté GEC), souhaiterait marier l'électronique et l'aéronautique et parachever la consolidation européenne. Les arrière-pensées de l'équipe Lagardère sont nombreuses : augmentation de la part française au détriment des allemands, renforcement de la valeur boursière d'EADS...

L'équipe dirigeante de Thales résiste et explique aux nombreux « Lagardère boys » venus en éclaireurs que Thales ne voit pas l'intérêt stratégique et financier de fusionner avec EADS. M. Ranque n'est pas disposé à des coopérations ou à des modifications de frontières avec EADS – il aimerait bien notamment récupérer les mis-

siles – mais il refuse de jouer les béquilles du groupe européen. « EADS coule, et ils veulent qu'on coule avec eux », explique un proche du dossier.

M. Tchuruk, qui, grâce à ses 15,8 %, verrouille les évolutions du capital grâce au pacte d'actionnaires, attend des contreparties à un éventuel accord avec Lagardère. Marier sa filiale Alcatel Space à son concurrent Astrium, filiale d'EADS, pourrait en être une. De la même manière, le rachat de la branche Technologies de l'information de Thales pourrait faire partie d'un accord global.

Mais M. Tchuruk fait aussi l'objet de sollicitations appuyées de l'Etat, qui détient encore 30 % du capital de Thales. Le Trésor, qui estime que la restructuration du secteur n'est pas achevée, ne souhaite pas un départ précipité d'Alcatel. Il exige que Jean-Luc Lagardère, qui détient 15 % d'EADS, soit la moitié de la participation française, paracheve l'intégration du groupe aéronautique – en en modifiant l'organisation ou, au besoin, en marginalisant les Allemands – avant de passer les commandes à son fils Arnaud, nettement plus intéressé par la branche médias.

En cas de défaillance ou d'échec

du groupe Lagardère dans cette mission, le gouvernement pourrait s'appuyer sur Thales – et donc indirectement sur Alcatel – et lui demander de jouer les actionnaires de référence de l'industrie aéronautique et de défense française. Les valorisations boursières respectives des deux groupes autorisent

désormais un tel schéma. La proie deviendrait alors le chasseur. De là à penser qu'Alcatel puisse jouer de nouveau un rôle charnière dans la restructuration du secteur, il n'y a qu'un pas, que Serge Tchuruk pourrait franchir sans déplaisir...

Christophe Jakubyszyn

VENTES DES DOMAINES
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.82 - Fax : 01.49.04.01.80

DOMAINES
Détail des ventes : abonnez-vous au B.O.A.D.
29 €/72 numéros écrits D.N.I.D./S.C.P. 17, rue Scribe, 75436 Paris cedex 09

Adjudication
Jeudi 21 février 2002 à 13h30 à Paris 9^e
Salle des Ventes des Domaines - 17, rue Scribe
Appartements - Studio - Chambres
sur Paris 5^{ème}, 10^{ème}, 12^{ème}, 15^{ème}, 17^{ème}, 18^{ème} et 20^{ème}.
Mises à prix : de 9 147 € à 152 449 €

Renseignements et consultation des cahiers des charges :
du LUNDI au VENDREDI de 9h30 à 11h30 et de 14h à 16h.
DIRECTION NATIONALE D'INTERVENTIONS DOMANIALES.
VENTES IMMOBILIÈRES - BUREAU 107 - 17, rue Scribe 75436 PARIS CEDEX 09.
Tél : 01 44 94 78 19 ou 01 44 94 78 22

Les chemins de fer italiens ont atteint l'équilibre financier plus tôt que prévu

Les Ferrovie dello Stato ont dégagé en 2001 le premier bénéfice de leur histoire. L'Italie n'est pas pressée de privatiser, mais poursuit l'ouverture du réseau à la concurrence, réclamée par Bruxelles

MILAN

correspondance

Pour la première fois de leur histoire, les Ferrovie dello Stato (FS), les chemins de fer italiens, ont conclu l'année 2001 avec un très léger bénéfice. Les chiffres ne seront rendus publics que dans quelques jours, mais l'administrateur délégué du groupe, Giancarlo Cimoli, peut d'ores et déjà s'enorgueillir d'avoir ramené la compagnie à l'équilibre financier un an avant la date prévue, après des pertes de 1,54 milliard d'euros en 2000 et de 3,6 milliards d'euros en 1997. L'assainissement financier des FS coïncide avec les débuts de la concurrence : 22 licences de transport de marchandises et passagers ont été attribuées par le ministère des transports, et les deux premières sociétés privées en possession du « certificat de sécurité » (qui autorise l'activité sur une ligne donnée) opèrent déjà dans le fret.

Le retour à l'équilibre des FS est le fruit du patient travail de M. Cimoli, appelé aux commandes à la fin de 1996 alors que la direction précédente venait d'être décapitée par l'opération Mains propres. Il s'est attelé à abaisser le coût du travail, passé de 7,4 milliards d'euros en 1996 à environ 4,5 milliards d'euros en 2001. Malgré l'opposition des puissants syndicats autonomes, M. Cimoli a réduit les effectifs, passés pour la première fois à la fin de 2001 à moins de 100 000 salariés (contre 200 000 en 1990). Aujourd'hui, c'est la mise sur pied d'une convention collective du secteur, applicable à toutes les sociétés de transport sur rail, ainsi que celle de la convention interne des FS, qui représentent le plus important dossier social : les négociations, en cours depuis près de deux ans, pourraient aboutir dans les prochains mois.

Parallèlement, le groupe est réorganisé : la holding FS SpA contrôle les différentes sociétés, notamment Trenitalia - pour le transport - et Rete Ferroviaria Italiana (RFI) - pour les infrastructures. Les FS



ont renoué avec une politique d'investissements massifs essentiellement destinés au réseau : environ 4,64 milliards d'euros en 2001, et 5,16 milliards d'euros prévus pour 2002. La construction de lignes à grande vitesse a enfin commencé, et la ligne Turin-Naples devrait entrer en fonctions en 2006. Les FS ont en outre entrepris un important programme de rénovation des gares, avec la contribution d'entreprises privées : la société Grandi Stazioni, qui regroupe les treize gares italiennes les plus importantes, est détenue à 40 % par un consortium où dominent les groupes Benetton et Pirelli. Une part équivalente de Medie Stazioni (plus de cent gares moyennes) a été cédée en décembre à un consortium mené par la Save, la société qui gère l'aéroport de Venise.

LES DÉBUTS DU PRIVÉ

L'ouverture du réseau ferré aux opérateurs privés n'inquiète pas outre mesure les FS. Les Ferrovie Nord Milano - une société qui possède son propre réseau de chemins de fer régionaux et qui est contrôlée

par la région Lombardie - est active depuis septembre dans le transport de marchandises entre la banlieue de Milan et le col du Simplon. Le fret prend ensuite la direction du port belge de Zeebrugge à travers des accords avec des sociétés étran-

gères. Quant à Rail Traction Company (RTC), contrôlée en grande partie par la société des autoroutes du Brenner et qui a débuté en octobre, elle achemine des marchandises de Vérone à Munich (directement jusqu'au Brenner, ensuite par l'intermédiaire de la société allemande Locomotion). « Nous voudrions nous étendre en Italie au-delà de Vérone, mais cela dépendra de la demande », explique Giuseppe Sciarone, administrateur délégué de RTC, qui table sur un chiffre d'affaires d'environ 10 millions d'euros en 2002. La procédure pour obtenir le certificat de sécurité, délivré par RFI suivant des critères fixés par la loi, étant longue et complexe, il faudra attendre avant que les FS puissent être menacées par leurs concurrents italiens.

Une libéralisation européenne, permettant aux autres compagnies européennes d'investir les rails de la péninsule, aurait un impact bien plus important.

Et pour ce qui concerne la privatisation de Trenitalia, possible depuis que la société est bénéficiaire, l'Italie, échaudée par l'exemple anglais, n'est pas pressée.

Marie-Noëlle Terrisse

Des policiers russes au Crédit agricole Indosuez

La Banque nationale russe de réserve accuse la banque française de soustraction de fonds

UNE DIZAINE de policiers se sont rendus, mercredi 30 janvier, au siège de Crédit agricole Indosuez (CAI), filiale du Crédit agricole, pour interroger plusieurs responsables de la banque, dont le président du directoire, Marc-Antoine Autheman, dans le cadre d'une enquête ouverte en Russie sur des irrégularités intervenues lors d'opérations financières entre l'établissement français et la Banque nationale russe de réserve (NRB).

Accompagnés de policiers russes, les enquêteurs français ont exécuté une commission rogatoire internationale délivrée par un juge russe saisi d'une plainte du président de NRB ; ce dernier affirme que CAI aurait falsifié des contrats à terme sur les devises afin de soustraire des fonds à sa société. Au terme des auditions, les enquêteurs ont emporté les copies des documents relatifs aux opérations visées par la plainte.

Sollicité jeudi 31 janvier dans la matinée, Crédit agricole Indosuez a indiqué au Monde que les explications et les documents fournis aux policiers allaient permettre de démontrer « la totale bonne foi de

la société dans cette affaire ». Selon CAI, les vérifications menées par les enquêteurs devraient mettre un terme aux accusations « infondées » portées à son encontre par NRB et ouvrir la voie à une résolution du conflit qui oppose, depuis 1999, la banque russe, filiale du numéro un mondial de la production de gaz, Gazprom, première puissance économique russe, et le Crédit agricole (Le Monde du 9 janvier).

La discorde porte sur 14 contrats de change à terme, conclus entre septembre 1997 et mai 1998, d'un montant estimé à 110 millions de dollars. En août 1998, lorsque la crise économique a contraint le gouvernement russe à décréter un moratoire sur la dette du pays et à dévaluer le rouble de plus de 300 %, l'ensemble des accords passés entre des établissements bancaires du pays et des banques étrangères ont été gelés. CAI a négocié avec ses débiteurs une restructuration des dettes. Après s'être, par écrit, engagé à « honorer ses dettes », NRB a contesté l'authenticité des contrats.

Jacques Follorou

Eurostar reste déficitaire malgré son succès face à l'avion

LONDRES

de notre correspondant à la City

Eurostar Groupe, qui exploite les liaisons TGV Londres-Paris-Bruxelles, a annoncé mercredi 30 janvier un chiffre d'affaires pour 2001 de 699,7 millions d'euros, en baisse de 0,7 %, mais prévoit une amélioration en 2002. L'entreprise, exploitée conjointement par la SNCF, la SNCB belge et Eurostar UK, et qui détermine les orientations commerciales d'Eurostar, a porté à 64,6 % sa part de marché par rapport à l'avion sur la liaison Londres-Paris.

Épizootie de fièvre aphteuse, ralentissement général aggravé par les conséquences des attentats du 11 septembre, surévaluation de la livre sterling, renforcement des contrôles contre l'immigration clandestine : en 2001, Eurostar a cumulé les difficultés. Le nombre de passagers a souffert en outre de nombreuses grèves de cheminots dans les trois pays d'opération. Occasionnés notamment par des problèmes techniques et des ralentissements dus aux inondations sur le tronçon Lille-Paris, de gros retards ont fait chuter la ponctualité au niveau de l'aérien, gonflant les frais de compensation.

Par ailleurs, Eurostar a souffert du succès des compagnies aériennes à bas prix, qui détournent la clientèle vers d'autres destinations européennes. De surcroît, la compagnie ferroviaire souffre de l'impossibilité de moduler le nombre de rames pour optimiser le remplissage des trains, pour des raisons de sécurité. Enfin, la clientèle (affaires comme loisirs) voyageant entre Londres, Paris et Bruxelles est difficile à déplacer vers les heures creuses.

Pour redresser la situation, les analystes préconisent une réduction des coûts d'exploitation. « Nous sommes confrontés à deux objectifs contradictoires, se défend David Azema, président d'Eurostar Groupe, d'une part, la nécessité de stimuler les volumes pour amortir

les charges fixes importantes, d'autre part, celle d'assurer une recette moyenne suffisante pour nous permettre de couvrir les charges variables importantes liées au système de tarification d'Eurotunnel. » Le dirigeant ne se fait pas d'illusions : plus que d'une entreprise véritable dotée d'une autonomie financière, il est à la tête d'une sorte de compagnie virtuelle, privée de compte d'exploitation et ne disposant que d'une faible maîtrise des moyens de production. La cherté des péages du tunnel sous la Manche explique en partie qu'Eurostar ne soit toujours pas bénéficiaire, malgré sa réussite commerciale.

UN DIRECT LONDRES-AVIGNON

En dépit de ces aléas, Eurostar garde le moral pour 2002. Le regroupement des sites Internet des trois compagnies actionnaires devrait faciliter les réservations. Le succès des plates-formes de correspondance de Lille, reliée au réseau de TGV français, et de Bruxelles (vers Cologne et Amsterdam) est un atout non négligeable contre le duo Air France-British Airways.

L'ouverture à l'été de cette année d'une liaison directe Londres-Avignon devrait attirer la clientèle britannique friande du Midi. L'installation de nouveaux salons d'attente, l'amélioration du service personnalisé devraient permettre d'accroître l'attrait de la classe business, qui génère un bon tiers des revenus de la compagnie. Au printemps, une vaste campagne publicitaire tentera de mieux « vendre » Londres aux jeunes Français et Belges. Enfin, M. Azema se déclare encouragé par la promesse de Louis Gallois, PDG de la SNCF, d'une simplification des structures de la compagnie. Ces réformes devraient porter leurs fruits, en attendant la redécoration complète des rames par Philippe Starck, prévue pour 2003.

Marc Roche

POUR UNE FOIS
UN SUJET QUI MET
TOUT LE MONDE
D'ACCORD.

VICTOIRES DES SICAV «LA TRIBUNE - STANDARD & POOR'S»
1^{er} sur 1 an catégorie Actions Europe : FF European Growth Fund.

CORBEILLE LONG TERME «MIEUX VIVRE VOTRE ARGENT»
Pour la régularité des performances sur 5 ans de l'ensemble de la gamme Fidelity Funds.

TROPHÉE D'OR «LE REVENU»
Meilleur fonds étranger actions européennes sur 3 ans : FF European Growth Fund.

GRANDS PRIX DE LA GESTION D'ACTIFS «AGEFI»
1^{er} sur 3 ans dans la catégorie fonds actions grandes capitalisations européennes : FF European Growth Fund.

Nous remercions de leur confiance les investisseurs qui nous ont choisis.

Fidelity Investments

www.fidelity.fr

INVESTIR AVEC LE N°1 MONDIAL

Recompenses obtenues en 2001.
Fidelity est le n°1 mondial indépendant de la gestion pour copie de titres. FF European Growth Fund est un compartiment de Fidelity Funds. Fidelity Funds est une société d'investissement à capital variable de droit luxembourgeois (SICAV). Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Fidelity fournit uniquement les informations sur ses produits et n'est pas recommandations d'investissement. Les données sont des estimations préliminaires. Avec les autorisations délivrées par la CGB en date du 30 août 1999. Les actions autorisées de la SICAV Fidelity Funds peuvent être commercialisées auprès d'investisseurs en France. Publication au BALO en date du 20 juillet 1999. Publié par Fidelity Investments S.A.S. 17, avenue George V - 75008 Paris. CR01214

Pechiney, en panne de stratégie, ne parvient pas à remotiver ses troupes

Le groupe français d'aluminium ne se remet pas de l'échec de sa fusion tentée avec Alcan et Algroup. Il a perdu en 2001 sa troisième place mondiale au profit du norvégien Norsk Hydro

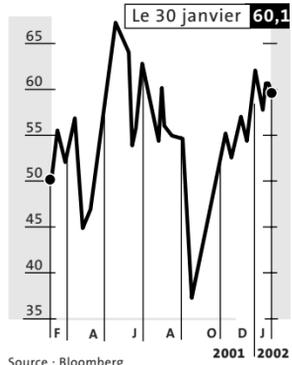
PECHINEY a tout lieu d'être satisfait. Alors que ses deux grands concurrents nord-américains, Alcoa et Alcan, ont plongé dans le rouge depuis plusieurs mois, le groupe français d'aluminium et d'emballage résiste. En dépit du ralentissement économique et de la chute des prix de l'aluminium, ses activités, notamment dans l'aéronautique jusqu'au 11 septembre 2001, et dans l'emballage aux Etats-Unis, ont continué à croître. Aidé par un cours favorable du dollar, il a enregistré en 2001 un résultat net de 233 millions d'euros, en baisse de 26 % par rapport à l'exercice précédent.

Pourtant, l'exercice 2001 sonne aussi comme une défaite pour Pechiney. C'est l'année où le groupe a laissé sa place, acquisition de longue date, de numéro trois mondial de l'aluminium au norvégien Norsk Hydro, après que celui-ci a repris les activités de l'allemand Vaw pour 3,1 milliards d'euros. Un dossier sur lequel Pechiney s'est montré peu présent, même s'il annonce, jeudi 31 janvier, être intéressé par la division packaging de Vaw. Il s'est aussi fait souffler le projet d'une usine d'alumine en Chine, considéré pourtant comme stratégique par Alcoa. Ce dernier lui a aussi coupé l'herbe sous le pied en Australie, en lançant un projet de rapprochement avec le groupe WMC, qui avorterait finalement.

« Pechiney est présent sur tous les grands dossiers de son secteur, mais ses propositions financières sont telles qu'il se fait exclure du jeu rapidement », explique un observateur. Alors il se rabat sur des petits projets,

SOUTENUE PAR LE DOLLAR

Action Pechiney, en euros à Paris



Source : Bloomberg

l'achat d'une usine de laminés en Belgique et au Luxembourg, une petite société d'emballage, un renforcement de sa participation dans l'usine australienne de Tomago... »

Avec un endettement équivalent à 0,42 % des fonds propres, des possibilités financières estimées par le groupe à 500 millions d'euros par an, l'entreprise présidée par Jean-Pierre Rodier a les moyens de se montrer plus agressive. « Depuis le veto de Bruxelles à la fusion avec Alcan et Algroup [en avril 2000], tout élan semble brisé. Il n'y a plus aucune dynamique dans le groupe », observe un syndicaliste qui souhaite garder l'anonymat. De fait, la direction paraît avoir du mal à se remettre de cet échec. Une atmosphère pesante s'est installée en interne. Quelques dirigeants sont partis, les autres se sont isolés pour oublier l'épreuve. Depuis son

échec, M. Rodier semble hésiter sur la ligne de conduite à tenir. Un jour, il évoque des grands projets, des alliances, des acquisitions, le lendemain, il ne parle plus que de réduction de coûts.

A entendre des cadres, des salariés, des syndicats, des analystes, des banquiers, le malaise dans le groupe est plus profond que celui toujours provoqué par l'échec d'une fusion. Pechiney ne se remet pas du plan Challenge, lancé en 1997. Plutôt abstrait et théorique, ce programme de réduction de coûts, visant à économiser plus de 300 millions d'euros, a été appliqué brutalement, sans tenir compte des réalités du groupe. Maintenance, qualification technique, habitudes industrielles ont été cassées pour l'obtention rapide de chiffres. Il s'en est suivi une désorganisation industrielle totale. Le groupe y a perdu d'importants savoir-faire et fait face dans certaines usines, à de graves problèmes de gestion de l'outil industriel, qui minent sa rentabilité.

« Le groupe n'a pas été assez vigilant sur les savoir-faire. Nous avons perdu des compétences », reconnaît Jean-Yves Labastire, directeur embauché il y a six mois pour mettre en place un programme dit de progrès continu pour remédier à la situation. De premières améliorations ont été enregistrées dans la transformation, dans l'usine américaine de produits pour l'aéronautique — en perte depuis son rachat en 1999 —, ou dans l'emballage plastique notamment aux Etats-Unis. Mais beaucoup reste à faire dans toutes les activités de l'entreprise.

« Un de nos enjeux majeurs est de

redonner une place et une vision à la maîtrise et aux salariés », avoue M. Labastire. Auprès des salariés, la défiance est très grande. Les démissions de cadres dans certaines branches comme l'emballage avaient atteint jusqu'à 25 % à 30 % en 2000. Beaucoup ont le sentiment que leur parole, leur expertise est niée. Dernière preuve, selon eux : pour la première fois dans l'histoire du groupe, la direction de

Les démissions de cadres dans certaines branches comme l'emballage ont atteint de 25 % à 30 % en 2000

Pechiney a décidé que sa nouvelle technologie dans la fusion d'aluminium, AP 50, ne serait pas testée en France, là où elle a été conçue.

Les malentendus peuvent-ils être effacés ? De la volonté de la direction de reprendre la main et de corriger certaines erreurs avec le programme de progrès continu, de nombreux salariés n'ont retenu que le projet d'une nouvelle réduction de coûts de 450 millions d'euros d'ici à la fin de 2004.

Martine Orange

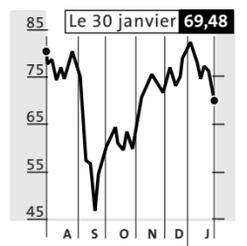
La Deutsche Bank américanise sa direction

JEUDI 31 janvier, la Deutsche Bank a affiché un bénéfice imposable de 1,8 milliard d'euros pour 2001, en baisse de 74 % par rapport à 2000. La banque allemande a, par ailleurs, annoncé une vaste refonte de ses organes de direction. Il s'agit de donner davantage de pouvoirs au futur numéro un de l'établissement, le Suisse Josef Ackermann, qui remplacera Rolf Breuer, en mai. Le directoire doit être allégé au profit d'un comité exécutif à l'américaine en charge des affaires quotidiennes.

Cette refonte a suscité de vives tensions entre les principaux dirigeants de la première banque allemande. Mercredi 30 janvier, le contrôleur en chef, Thomas Fischer, a démissionné de ses fonctions, en raison de « conceptions divergentes sur la nouvelle structure directionnelle ».

VOLATILITÉ

Action Deutsche Bank en euros



Source : Bloomberg

La justice confirme l'accord sur les 35 heures chez Michelin

LE TRIBUNAL de grande instance de Clermont-Ferrand a confirmé, mercredi, l'accord sur les 35 heures signé chez le fabricant de pneumatiques Michelin. Ce jugement rejette la demande d'annulation déposée par la CGT. Le syndicat estimait que certaines dispositions comportaient des violations de textes ou des omissions qui l'entachaient de nullité. « Michelin est satisfait de cette décision, qui confirme la validité de cet accord, approuvé par une large majorité du personnel », a indiqué le directeur des relations sociales de Michelin, Yves Blanchet. L'accord, signé par la CFDT et entré en application le 1^{er} mai 2001, avait été approuvé par la majorité du personnel lors d'un référendum. Les catégories ouvriers et employés de Michelin s'étaient prononcées contre. La CGT, qui qualifie la décision de justice de « jugement opportuniste », réfléchit à la possibilité de faire appel.

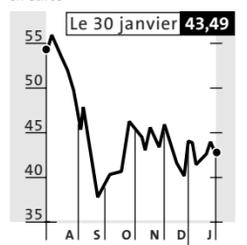
Euler et Hermès forme le premier assureur crédit

LE GÉANT de l'assurance allemand Allianz devait annoncer, jeudi, le rapprochement des deux assureurs crédit qu'il contrôle, Hermès, sa filiale à 97,3 %, et Euler, détenu à 63,2 % par sa filiale française AGF. Annoncée dès septembre 2001, cette opération verra le rachat d'Hermès par Euler, pour 550 millions d'euros, soit une fois et demie la valeur de l'actif net réévalué d'Hermès. Elle sera financée par augmentation de capital (170 millions d'euros), par endettement (100 millions) et par la cession d'une partie du capital autocontrôlé d'Euler (2 % sur un total de 5 %).

La nouvelle entité, Euler-Hermès, sera détenue à 56 % au moins par les AGF, qui se félicitaient, jeudi, par la voix de leur patron Jean-Philippe Thierry, d'avoir réalisé « une opération stratégique, créant le premier assureur crédit mondial incontesté », avec 36 % du marché.

STABILISATION

Action Euler en euros



Source : Bloomberg

L'homme d'affaires Iskandar Safa attendu comme un sauveur à Cherbourg

CHERBOURG

de notre envoyé spécial

Revendra-t-il ? Quand ? Et dans quelles circonstances, notamment vis-à-vis des autorités judiciaires qui ont lancé contre lui un mandat d'arrêt international ? « Il », c'est Iskandar Safa, 46 ans, citoyen d'origine libanaise naturalisé français en 1999, et soupçonné d'avoir tiré anormalement profit de son rôle, en 1988, pour la libération des otages du Liban.

Le retour de M. Safa est particulièrement attendu à Cherbourg (Manche), aux Constructions mécaniques de Normandie (CMN). Par l'intermédiaire de sa société Soffia, l'homme d'affaires est l'actionnaire de référence du chantier naval du Nord-Cotentin, qui défraya la chronique dans la rocambolesque histoire des vedettes de Cherbourg, il y a trente ans. C'est en 1992 que M. Safa rachète au groupe Rosario l'entreprise, alors dans une mauvaise passe, le PDG, André Ravier, prenant de son côté 34 % des actions, qu'il conserve encore aujourd'hui.

« Il reviendra dans quelques semaines, je vous l'assure », affirme Pierre Balmer, qui a succédé en octobre 2001 à André Ravier comme PDG du chantier. Et il ne reviendra pas sans une bonne nouvelle. Selon lui, M. Safa est actuellement à Abou Dhabi, où il négocie avec le ministre de la défense des Emirats les derniers arrangements financiers d'un contrat considérable portant sur la construction de six frégates légères de 68 m. Un contrat dont les prémisses remontent à 1998, et qui, s'il est signé définitivement avant la

mi-mars, « comme c'est quasiment sûr », affirme M. Balmer, représentera plus de 1 milliard d'euros, y compris le système armes extrêmement sophistiqué. Sur ce total, plus de 25 % se transformeront directement en chiffre d'affaires pour CMN ; pour le reste, un accord quasi politique de transfert de technologie a été signé en 2001 entre l'entreprise de Cherbourg et le chantier naval privé d'Abou Dhabi.

CONTRAT VITAL ET MIROBOLANT

Connu des experts navals militaires sous le nom de programme Baynunah (une île du golfe Persique), ce contrat est attendu comme un pont d'or par les quelque 500 ouvriers et ingénieurs qui, depuis deux ans, n'ont plus travaillé une seule fois pour un client militaire. « Ce contrat est vital pour notre entreprise », analyse M. Balmer, qui veut voir dans la remise en liberté d'un de ses chauffeurs un signe de desserrement de l'étau judiciaire autour de M. Safa dans l'affaire des otages. Mais le dilemme, tel qu'il est décrit ici à Cherbourg, est délicat. Ou bien M. Safa revient maintenant en France, avec le risque d'être immédiatement incarcéré avant la signature finale du contrat, et toutes les conséquences économiques et sociales que cela implique à un moment crucial ; ou bien son éloignement prolongé hors de France accrédite l'idée qu'il veut fuir la justice en gagnant du temps, ce qui serait très préjudiciable à sa société en termes commerciaux et politiques, et braquerait les juges.

Entre le contrat mirobolant presque en poche et les procédures judiciaires qui doi-

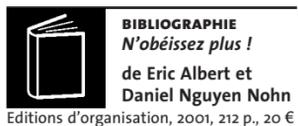
vent suivre leur cours, la voie est donc étroite, le temps compté, et la marge de manœuvre fluctuante. L'année 2001 n'aura pas été bonne pour les CMN, puisque les dernières livraisons de huit patrouilleurs pour le Koweït — qui avaient abondamment alimenté la trésorerie — remontent à 2000. La salle de prières spécialement aménagée pour les équipages musulmans en formation n'est plus fréquentée depuis deux ans. Alors, les CMN travaillent en sous-traitance pour les paquebots du carnet de commandes des chantiers de l'Atlantique, construisent des barges fluviales, se positionnent pour proposer des remorqueurs de haute mer, et se sont même diversifiés dans... la sculpture décorative monumentale sous forme de pétales, en alliage d'aluminium.

M. Balmer met aussi de grands espoirs dans les luxueux yachts de grande plaisance, un marché en plein boom où les constructeurs italiens et néerlandais, redoutables concurrents, excellent, mais où les CMN ont déjà enregistré quelques succès qui font de bonnes références. Dans les bureaux d'études, les ingénieurs travaillent d'arrache-pied, par exemple à un projet de mini-paquebot de plus de 80 m pour un membre éminent de la famille de l'émir du Qatar. Qu'il s'agisse de yachts avec salon Louis XVI, jacuzzi et marbre de Carrare ou de patrouilleurs de combat équipés de missiles, c'est en tout cas toujours vers les pays du golfe Arabe que les métallurgistes de Cherbourg, anxieux, ont les yeux fixés.

François Grosrichard

De la désobéissance comme vertu managériale

Un psychiatre se penche sur les rigidités des entreprises, qui inhibent les cadres



BIBLIOGRAPHIE
N'obéissez plus !

de Eric Albert et Daniel Nguyen Nhon
Editions d'organisation, 2001, 212 p., 20 €

LES ENTREPRISES sont souvent dans une situation paradoxale : d'un côté, elles veulent être compétitives et avoir en leur sein des personnes motivées et innovantes ; de l'autre, comme toute organisation humaine, qui plus est de grande taille, elles cherchent avant tout la cohésion et l'obéissance de leurs troupes.

Une quadrature du cercle qui explique, pour partie, les usages actuels. Dans certains grands secteurs (pharmacie, informatique...), les groupes achètent tout bonnement des idées en faisant l'acquisition de petites start-up innovan-

tes, qui, malheureusement, s'éteignent souvent une fois intégrées dans la grande entreprise. D'autres sociétés font appel à des consultants ou des intervenants en tous genres, de préférence « atypiques », pour tenter d'instiller l'innovation à tous les niveaux.

Mais, au lieu d'aller chercher à l'extérieur des solutions, les entreprises ne devraient-elles pas se remettre en question ? Les modèles d'organisation humaine, pensés au siècle dernier, sont-ils encore efficaces alors que le rythme économique s'est accéléré ? Alors que les nouvelles technologies permettent de diffuser l'information, qui était jusqu'à présent source de pouvoir et de territoire, ne faut-il pas imaginer de nouvelles relations entre managers et collaborateurs ?

C'est ce que propose l'ouvrage

N'obéissez plus !. Les deux auteurs, Eric Albert, psychiatre et fondateur de l'Institut français de l'anxiété et du stress (IFAS), et Daniel Nguyen Nhon, son collaborateur, possèdent un avantage de taille : en tant que consultants, ils sont en contact incessant avec des cadres et sont donc témoins des dysfonctionnements des entreprises. Cependant, ils ne sont pas réellement dans le « jeu économique », ce qui leur donne une vraie liberté de ton. Leur livre, pratique, décrit tout d'abord les dérives dans l'entreprise (rôle caché des courriers électroniques, dérives du téléphone mobile, information comme enjeu de pouvoir). Il montre ensuite comment, dans ce type d'organisation, l'individu « piégé » ne peut plus collaborer efficacement et donc « contribuer » à la valeur à l'entreprise.

Les salariés, en quête de sens, n'ont jamais été aussi exigeants. Certains théoriciens du management, comme Peter Drucker, estiment qu'il faut repenser totalement la façon de gérer les personnes. « Nous sommes en train d'apprendre », déclarait-il dans nos colonnes (*Le Monde* du 8 janvier 2000). Un sujet vaste, prospectif, très peu abordé par les livres de management.

Pertinent, donc souvent dérangeant, *N'obéissez plus !* recommande à tous « de sortir de sa mission de base, de résister, autrement dit de sortir de l'obéissance ». Alors que les sociétés n'ont jamais été aussi exigeantes avec leurs collaborateurs, ce ouvrage aide, en tout cas, à prendre de la distance pour mieux cheminer.

Laure Belot

Le groupe Dassault entre dans le capital de la Socpresse, la maison mère du quotidien « Le Figaro »

L'avionneur, éconduit en 1999, a réussi à devenir l'un des actionnaires de référence du groupe de presse de Robert Hersant. Cette première opération capitalistique désendettera l'entreprise et devrait lui permettre de racheter les parts de Carlyle dans Figaro Holding

C'ÉTAIT SON RÊVE depuis des années. La deuxième tentative, après un essai infructueux en 1999, sera la bonne. Avant l'élection présidentielle, l'avionneur Serge Dassault entre dans la presse quotidienne par la grande porte, en prenant 30 % du capital de la Socpresse, la maison mère du Figaro. Le maire RPR de Corbeil-Essonnes et président du Groupe industriel Marcel Dassault (GIMD) entre au conseil de surveillance du groupe de presse qui contrôle, outre Le Figaro, une kyrielle de quotidiens régionaux comme *Presse-Océan*, *Le Maine Libre*, *Le Progrès*, *Le Dauphiné libéré* ou, de façon indirecte, *La Voix du Nord*. Selon une solide tradition de secret, le prix de la transaction n'a pas été dévoilé par la direction du groupe.

Le microcosme bruissait de rumeurs d'un réaménagement capitalistique depuis le 22 janvier, date à laquelle Yves de Chaisemartin, PDG du Figaro, avait reporté de plusieurs semaines la tenue du comité de groupe bi-annuel de

la Socpresse, en annonçant aux participants l'imminence de certains changements. Depuis des mois, l'ouverture du capital de la Socpresse était à l'ordre du jour, étayée par l'importance de l'endettement du groupe (estimé par le cabinet d'audit Secafi-Alpha à 2,2 milliards de francs), les pressions politiques ou encore la fragilité de son actionariat (*Le Monde* du 17 juillet 2001). Certains héritiers Hersant (de trois mariages, Robert Hersant a eu huit enfants, dont deux sont décédés) souhaitent trouver un acquéreur pour céder leur participation. Le trio des prétendants en « ault », François Pinault, Bernard Arnault ou Serge Dassault, aurait sondé les éventuels vendeurs cet été. M. de Chaisemartin a récemment indiqué au *Monde* que les différentes – et épineuses – successions, notamment après le décès de Nadine Hersant, veuve du « papivore », « étaient désormais toutes réglées ».

Finalement, l'accord capitalistique a été scellé mercredi 30 jan-

vier. L'ensemble des héritiers de la famille de Robert Hersant a conclu une cession d'actions de la Socpresse et au terme d'une augmentation de capital, le Groupe international Marcel Dassault (GIMD) détiendra 30 % de la Socpresse. La famille Hersant conserve les 70 % et par conséquent « le contrôle absolu de la société » affirme jeudi la direction du groupe, dans les pages saumon du Figaro.

La Socpresse sera transformée en société à conseil de surveillance et directoire. Le premier, présidé par Philippe Hersant, est composé de six membres choisis de la famille Hersant (Isabelle, Michel et Michèle Hersant, le mari d'une petite-fille de Robert Hersant, Laurent Guthmann et l'ancienne secrétaire de « R.H », Joëlle Stchouroff) et trois du groupe Dassault. Yves de Chaisemartin préside le directoire qui rassemble quatre barons du groupe, Christian Grimaldi, Cyrille Duval, Michel Senamaud et Denis Huertas, qui a été récemment nommé directeur général adjoint de la Socpresse. A titre personnel, Serge Dassault prend la présidence du conseil de surveillance de Figaro Holding, qui chapeaute Le Figaro,

ses suppléments et sa régie publicitaire. C'est une revanche d'autant plus importante que l'avionneur n'avait pas réussi à entrer dans cette structure en 1999. Les actionnaires de la Socpresse lui avaient alors préféré l'offre du fonds d'investissements Carlyle. Ce dernier

Les différentes et épineuses successions sont « désormais toutes réglées »

détient depuis juin 1999 4,9 % de cette holding, et des obligations convertibles qui lui permettent d'atteindre 40 %. Serge Dassault, qui avait alors proposé 1,6 milliard de francs de liquidités pour prendre 40 % de la Figaro Holding, avait mal digéré que l'offre concurrente, pourtant moins-disante financièrement, ait été retenue.

Dans le nouveau schéma, le groupe Dassault se situe un cran

au-dessus dans l'organigramme du groupe Hersant. Son entrée dans le capital va permettre de désendetter le groupe de presse et surtout de procéder à des investissements très attendus notamment dans l'imprimerie en province.

Dans les prochains jours, Carlyle pourrait également céder sa participation à la Socpresse. Le fonds d'investissement a de toutes façons vocation à rétrocéder sa participation, même si elle est aujourd'hui moins valorisée – la conjoncture publicitaire ayant été beaucoup moins favorable en 2001 qu'en 2000 –. M. de Chaisemartin a récemment précisé au *Monde* que Carlyle n'a pas le droit de sortir avant fin juin 2003 et qu'après cette date, jusqu'au 30 juin 2006, il dispose d'un droit de préemption sur ces actions. Ce départ sera accéléré.

Ce nouveau statut de Serge Dassault lui permettra aussi d'acquiescer, avant l'élection présidentielle, un rôle fondamental dans l'échiquier de la presse quotidienne nationale. Son groupe industriel est déjà présent dans la radio et propriétaire de l'hebdomadaire très libéral *Valeurs actuelles*, du

Journal des finances et de *Spectacle du monde*. Malgré sa première déconvenue, ses liens avec le groupe Hersant étaient restés suffisants pour que Philippe Hersant, le patron de France Antilles, l'autre grande branche du groupe, lui cède en juillet 2001 trois hebdomadaires régionaux en région parisienne (*Le Républicain de l'Essonne*, *Toutes les nouvelles de Versailles* et *La Gazette du Val-d'Oise*).

La famille Dassault et la presse, c'est une longue histoire. Fondateur du groupe spécialisé dans l'aviation militaire, Marcel Dassault, le père de Serge, avait lancé *Jours de France*. Il en était lui-même rédacteur en chef et mettait un soin extrême à en sélectionner les photos. En 1997, Serge Dassault avait été l'un des candidats éconduits à la reprise de *L'Express*. Ses déclarations sur la chaîne LCI avaient quelque peu refroidi. Il avait déclaré « vouloir avoir un journal ou un hebdomadaire pour exprimer [son] opinion et pour (...) répondre à quelques journalistes qui ont écrit de façon pas très agréable. » Cette fois, il change son discours.

Nicole Vulser

TROIS QUESTIONS À SERGE DASSAULT

1 En entrant dans le capital de la Socpresse, comptez-vous modifier la ligne éditoriale du Figaro ?

Non, il n'y a rien à changer dans Le Figaro. C'est un très bon journal.

2 Pensez-vous acquérir la participation de 4,9 % du fonds d'investissement américain Carlyle dans Figaro Holding, la structure qui chapeaute, le quotidien, ses suppléments et sa régie publicitaire ?

Le groupe Dassault n'est pas directement concerné par une telle opération. Avec l'arrivée de Groupe Industriel Marcel Dassault (GIMD) dans la Socpresse, nous allons donner à cette dernière les moyens d'acheter la participation de Carlyle. Une telle opération permettrait à la Socpresse de retrouver 100 % du capital de Figaro Holding, ce qu'elle avait avant juin 1999. Cette opération, qui dépend aussi du fonds d'investissements Carlyle, va se faire.

3 Quelles seront les priorités du groupe Socpresse ? Comptez-

vous investir rapidement dans les imprimeries de province, réduire l'endettement ou encore envisager des synergies avec vos propres titres de presse ?

Ce sera à la Socpresse d'en décider. Les investissements, dans ce groupe de presse, sont permanents, il n'y a pas de programmes particuliers de rénovation des imprimeries. J'ai appris ainsi en entrant dans la Socpresse qu'elle imprimait aussi des journaux comme *L'Humanité*. Ça m'amuse, mais c'est bien.

Quant à l'état du groupe de presse, l'endettement a été considérablement réduit grâce à l'excellente gestion d'Yves de Chaisemartin. Enfin, à propos des différents magazines du groupe Valmonde, l'éditeur de *Valeurs actuelles*, *le Journal des Finances*, *Spectacle du monde* et *Jours de chasse*, c'est mon fils Olivier qui s'en occupe. Il y aura sans doute des synergies avec la Socpresse, mais pour l'instant, Valmonde restera indépendant.

Propos recueillis par N. V.

Dominique Farruggia pressenti pour diriger Canal+

DANS les prochains jours, Pierre Lescure, PDG de Groupe Canal+, devrait annoncer des changements à la direction de la chaîne cryptée. La première victime de ces modifications devrait être Alexandre Drubigny, le directeur des programmes de la chaîne cryptée, qui, selon toute vraisemblance, n'a plus sa place dans la nouvelle direction. Son départ devrait s'accompagner d'une redéfinition des fonctions de Michel Denisot, actuel directeur général délégué de la chaîne. Malgré un budget placé sous le signe des économies, ce dernier a réussi à relancer la grille en clair de Canal+. Ami de longue date de Pierre Lescure, membre historique de Canal+, Michel Denisot pourrait se voir proposer de prendre la tête du projet de chaîne sportive que Groupe Canal+ veut développer.

Alexandre Drubigny parti, Michel Denisot écarté, Pierre Lescure compte désormais s'appuyer sur un nouveau trio pour développer Canal+. Bibiane Godfroid, directrice générale adjointe de Groupe Canal+, chargée des chaînes et des services, que l'on disait en conflit larvé avec M. Denisot pour le contrôle de la chaîne cryptée, la récupérerait dans son périmètre d'activités. Pascal Somarriba, directeur de l'antenne, débouché il y a peu de la chaîne 13^{ème} Rue pour apporter son savoir-faire marketing à Canal+, sera confirmé.

Toutefois, Pierre Lescure cherche encore le futur grand patron de la chaîne cryptée. Celui qui saura « retrouver l'ambiance des débuts et amener de la légèreté » à Canal+. Cette perle rare devrait avoir pour nom Dominique Farruggia. Animateur historique des Nuls, aux côtés d'Alain Chabat, Bruno Carrette et Chantale Lauby,

il s'est imposé depuis l'éclatement de cette bande d'humoristes comme un producteur de films et un éditeur de chaîne thématique (Comédie). Ami personnel, lui aussi, de Pierre Lescure, il serait « le genre de personne que Canal+ attend ». Notamment pour faire revenir les talents vers la chaîne cryptée, comme il a déjà su le faire, dit-on, en favorisant le retour à l'antenne d'Alain Chabat dans l'émission-jeu « Burger Quizz ». A Canal+, ses fonctions seront élargies. Outre la direction de l'antenne, il devra définir la nouvelle stratégie de la chaîne cryptée pour regagner des abonnés et créer des programmes attractifs qui viendront diminuer l'impact financier du football et du cinéma.

MULTITHÉMATIQUES SANS LAGARDÈRE

Canal+ remanié ne devrait pas être vendu, notamment au groupe Lagardère. Ce dernier a démenti « catégoriquement être en discussion avec Vivendi pour le rachat de Canal+ ». Lagardère s'apprête même à dénouer un des liens qui le rattachent au Groupe Canal+. S'il conserve sa minorité de blocage (34 %) dans CanalSatellite, sa sortie du capital de l'éditeur européen Multithématiques, où il détient 27,4 %, est « quasiment bouclée ».

Deux possibilités de paiement s'offraient à Lagardère : partir avec trois des principales chaînes de Multithématiques (Planète, Canal Jimmy et Seasons) ou recevoir un gros chèque de Vivendi Universal. Lagardère aurait choisi cette dernière solution, pour financer son développement sur le numérique hertzien.

Guy Dutheil

VICHY
LABORATOIRES
HOMME

Chaque jour, défendez un organe vital : votre peau.

MAG-C
Magnésium + Vitamine C pure

1^{er} hydratant-fortifiant au magnésium et à la vitamine C pure qui renforce la résistance de la peau.

NOUVEAU

L'innovation soin à appliquer après le rasage. Résultats : une peau hydratée pendant 24 h. Et une tonicité stimulée. Texture non grasse. Hypoallergénique.

VICHY. LA SANTÉ PASSE AUSSI PAR LA PEAU
Le diagnostic personnalisé de votre peau sur www.vichyhomme.com

Les Bourses européennes en perte de vitesse

L'ENSEMBLE des Bourses européennes a clôturé la séance du mercredi 30 janvier en repli après avoir, dans la journée, touché des niveaux très faibles. Cette baisse ne s'est pas poursuivie à Wall Street, où les marchés ont enregistré des gains sensibles (+ 1,50 % pour le Dow Jones, à 9 762,86 points, et + 1,08 % pour le Nasdaq, à 1 913,44 points), ni à Tokyo (+ 0,79 %, à 9 997,80 points, pour le Nikkei).

La Bourse de Francfort a été l'une des plus malmenées en cours de séance. Son indice vedette, le DAX, est descendu à la mi-journée en dessous du seuil de 5 000 points (- 1,95 %, à 4 985,42 points), avant de se rattraper pour finir à 5 052,20 points, avec une perte de seulement 0,64 %. Le marché a été secoué par les valeurs bancaires, après l'annonce de la réorganisa-

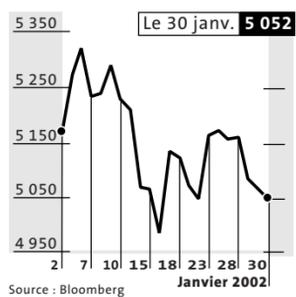
tion de la Deutsche Bank, dont l'action a abandonné 3,48 %, à 70,70 euros. La Commerzbank a reculé pour sa part de 1,73 %, à 19,28 euros. Elle avait gagné du terrain la veille en raison de rumeurs concernant une montée en puissance du réassureur Munich Ré dans son capital. Les analystes de Fortis, qui appellent que la banque va publier ses résultats préliminaires de 2001 lundi 4 février, conseillent à leurs clients de réduire leur position sur le titre en prévoyant sur le long terme une retombée du cours à 18,50 euros.

A la Bourse de Paris, qui s'est repliée de 1,54 %, à 4 407,27 points, une grande partie du mouvement a été provoqué par la chute de 5,25 %, à 36,1 euros, du cours de France Télécom, plus forte baisse des valeurs du CAC 40. Le marché a mal accepté la découverte d'une option de vente conclue avec E.ON sur une partie du capital d'Orange, qui pourrait lui coûter à terme 1 milliard d'euros.

Les valeurs des médias ont elles aussi été chahutées : TF1 a été la seconde plus forte baisse de l'indice avec une chute de 5,23 %, à 26,28 euros, à la suite de l'annonce d'une baisse de 16 % de son résultat net provisoire en 2001 et en l'absence de prévisions pour 2002. M6, qui affiche une hausse de 12,2 % de son résultat net provisoire en 2001, a perdu de son côté 2 %, à 27,88 euros.

INDICE DAX

Depuis un mois



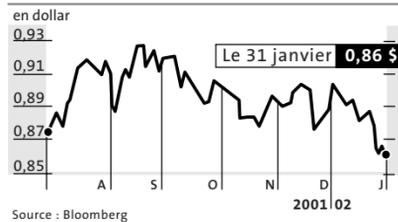
Source : Bloomberg

C. Pme

La croissance américaine poignarde l'euro

CHRONIQUE DES MARCHÉS

LE COURS DE L'EURO DEPUIS 6 MOIS



Source : Bloomberg

LE DOLLAR a bondi, mercredi 30 janvier, à la vue des données américaines sur la croissance au quatrième trimestre 2001, envoyant du même coup l'euro dans ses retranchements. A 0,8602 dollar au plus bas, mercredi, la monnaie unique s'est ainsi rapprochée d'un niveau qu'elle n'avait pas revu depuis juillet 2001. Jeudi, à l'ouverture, l'euro s'échangeait à 0,8625 dollar.

UNE CROISSANCE INATTENDUE

A la grande surprise de la communauté financière, qui prévoyait une contraction de près de 1 % du produit intérieur brut aux Etats-Unis, le PIB a progressé de 0,2 % en rythme annuel, après avoir reculé de 1,3 % les trois mois précédents. Appuyant le discours optimiste qu'avait prononcé une semaine auparavant le président de la Réserve fédérale (Fed), Alan Greenspan, devant le Sénat, cette première estimation publiée mercredi par le département du commerce a relancé l'espoir d'un redressement de l'économie aux Etats-Unis. Sur l'ensemble de l'année 2001, le PIB a néanmoins enregistré sa plus faible progression depuis 1991, avec une hausse de 1,1 %. La fermeté de l'économie au quatrième trimestre a en fait résulté de la progression des dépenses de consommation et des administrations publiques, qui a permis de compenser la liquidation record des stocks des entreprises et la faiblesse de leurs investissements, a précisé le département du commerce. Au quatrième trimestre, les dépenses publiques ont augmenté de 9,2 % - leur plus forte hausse depuis le troisième trimestre 1986 -, et la consommation a crû de 5,4 %, un gain inégalé depuis les trois premiers mois de 2000 qui s'explique par une progression des ventes automobiles encouragées par les crédits à taux zéro proposés par les constructeurs.

STATU QUO SUR LES TAUX

Moins surprenante, en revanche, a été la décision de la Fed de ne pas modifier ses taux d'intérêt à l'issue de la réunion de son comité monétaire, mercredi. Dans un communiqué, la banque centrale a indiqué : « Alors que les forces restreignant l'économie commencent à diminuer, que les perspectives à long terme de croissance de la productivité restent favorables et que la politique monétaire est souple, les perspectives de reprise économique sont devenues plus prometteuses. » La Fed a néanmoins relevé la persistance de risques à court terme « en raison des incertitudes pesant sur le degré de fermeté des investissements des entreprises et des dépenses des ménages », indiquant ainsi qu'elle n'exclut pas d'avoir recours à une baisse des taux pour donner un dernier coup de pouce à la croissance.

OÙ EST LA RÉCESSION ?

La récession américaine a-t-elle été évitée ? Les Etats-Unis n'ont pas connu deux trimestres consécutifs de contraction du PIB, qui est la définition technique de ce phénomène économique,

alors que le National Bureau of Economic Research (NBER) a daté le début de la récession américaine à mars 2001. Ces deux définitions ne sont pas pour autant incompatibles et, par le passé, c'est le diagnostic du NBER qui a été officiellement retenu.

Dans une étude de décembre 2001, les économistes d'Exane avaient analysé les deux concepts. Depuis 1854, le NBER est l'organisme officiel de datation des cycles économiques. Grâce à quatre critères principaux (production industrielle, emploi, ventes réelles, revenus réels), il identifie le mois où l'activité a atteint un point haut et celui où elle a atteint un creux. « L'avantage du concept NBER est de situer avec plus de souplesse et de précision les cycles, estiment les experts d'Exane. La définition usuelle se révèle souvent excessivement rigide. Un trimestre de baisse du PIB suivi d'un simple rebond technique, puis à nouveau d'une contraction, ne correspond pas à cette définition formelle d'une récession. Par exemple en 1960, il y eut une baisse du PIB au deuxième trimestre, un chiffre légèrement positif au troisième trimestre, puis une nouvelle baisse au quatrième trimestre. Il n'y a donc pas eu formellement de récession. Le NBER, quant à lui, a retenu une récession de dix mois (entre avril 1960 et février 1961). »

De façon identique, relève Exane, en 1974, où la définition formelle ne retient que trois trimestres de récession (entre le troisième de 1974 et le premier de 1975), le NBER retient une période plus longue : « En fait, les tendances récessives avaient commencé dès le troisième trimestre 1974, mais elles avaient été par la suite entrecoupées de rebonds ou reprises éphémères, constatent ces économistes. Le NBER a donc opté pour une récession de seize mois (entre novembre 1973 et avril 1975). »

Cécile Prudhomme

LES BOURSES DANS LE MONDE 31/1, 9h40

Table with 7 columns: Pays, Indice, Dernier cours, % var., Maxi 2002, Mini 2002, PER. Lists various global indices like DAX, FTSE 100, Nikkei, etc.

Table with 7 columns: Pays, Indice, Dernier cours, % var., Maxi 2002, Mini 2002, PER. Lists European indices like DAX, FTSE 100, Nikkei, etc.

Table with 7 columns: Pays, Indice, Dernier cours, % var., Maxi 2002, Mini 2002, PER. Lists Asian and other regional indices like ASIE-OCÉANIE, AFRIQUE, etc.

EUROPE JEUDI 31 JANVIER 9h40

Table with 4 columns: INDICES, SECTEURS EURO STOXX, AUTOMOBILE, BANQUES, etc. with values and % changes.

Table with 4 columns: LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX, ABN AMRO HLDGS, AEGON NV, etc. with values and % changes.

FRANCFORT

Table with 3 columns: Valeur, Cours de clôture, % var. Lists various stocks like CARREFOUR, DAIMLERCHRYSLER, etc.

LONDRES

Table with 3 columns: Valeur, Cours de clôture, % var. Lists various stocks like SAN PAOLO-IMI, SANOFI-SYNTHELAB, etc.

TOKYO

Table with 3 columns: Valeur, Cours de clôture, % var. Lists various stocks like CECILE CO LTD, TEIJIN SEIKI, etc.

PARIS

Table with 3 columns: Valeur, Cours de clôture, % var. Lists various stocks like INNOGY HOLDINGS, BAA PLC, etc.

NEW YORK

Table with 3 columns: Valeur, Cours de clôture, % var. Lists various stocks like NYSE, Boeing, Bristol Myers, etc.

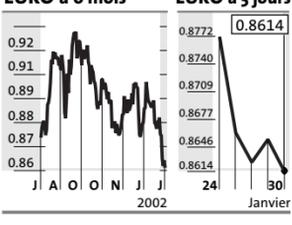
MARCHÉ DES CHANGES 31/1, 9h40

Table with 5 columns: NEW YORK (\$), TOKYO (¥), PARIS (€), LONDRES (£), ZURICH (FR. S.). Shows exchange rates and values.

LE COURS DE L'EURO

Table with 2 columns: Achat, Vente. Lists various currencies and their rates.

EURO à 6 mois



MARCHÉS À TERME LE 31/1, 9h40

Table with 5 columns: Paris, CAC 40 à TER., EURO NOTIO, EURO ST. 50, FRANCFORT, BUND 10 ANS, etc. Shows term market data.

TAUX COURANTS

Table with 2 columns: Taux de base bancaire, Taux des oblig. des sociétés privées, etc. Shows current interest rates.

OR

Table with 3 columns: JEUDI 31 JANVIER 9h40, Cours, % var. Shows gold prices from various sources.

DENRÉES

Table with 3 columns: JEUDI 31 JANVIER 9h40, Cours, % var. Shows commodity prices like BLE, CACAO, etc.

MÉTAUX

Table with 3 columns: JEUDI 31 JANVIER 9h40, Cours, % var. Shows metal prices like ALUMINIUM, CUIVRE, etc.

PÉTROLE

Table with 3 columns: JEUDI 31 JANVIER 9h40, Cours, % var. Shows oil prices like ARGENT À TERME, PLATINE À TERME, etc.

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

JEUDI 31 JANVIER 10h38

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	40,73	40,62	n/d	-0,51	52,40	25,72	1,00	12040
AFFINE	n/d	37,15	n/d	n/d	39,76	29,16	4,02	3610
AGF	52,70	52,25	0,86	-3,06	72,79	41,70	2,00	12592
AIR FRANCE	17,95	17,87	0,50	8,70	27,01	8,70	0,22	3112
AIR LIQUIDE	156,70	154,90	1,10	-1,59	177,00	130,10	3,00	12007
ALCATEL	17,93	17,20	4,07	-10,42	72,35	11,34	0,48	13000
ALCATEL OPTRONIC	8,10	7,85	3,18	-1,68	65,00	4,50	0,10	13015
ALSTOM	13,21	13,24	-0,23	6,00	36,00	11,46	0,55	12019
ALTRAN TECHNOLOG	52,30	51,80	0,97	2,07	82,47	34,10	0,14	3463
ARBEL	4,00	3,85	3,90	24,19	11,00	2,60	0,53	3588
ATOS ORIGIN	84,45	83,50	0,90	13,53	112,70	56,20	1,83	5173
AVENTIS	80,80	79,00	2,28	-0,94	94,75	65,20	0,50	13046
AXA	21,55	21,80	n/d	-7,12	39,80	16,40	0,55	12062
B.T.P. (LA CIE)	n/d	1,16	n/d	n/d	n/d	n/d	n/d	3360
BACOU-DALLOZ	87,00	86,40	0,64	-1,82	119,10	64,20	0,90	6089
BAI INVESTISSEM	128,90	128,30	n/d	5,95	134,00	108,10	7,16	12018
BAZAR HOTEL VIL	n/d	137,80	n/d	n/d	152,80	105,00	3,00	12547
BEGHIN-SAY	43,01	43,00	0,09	5,39	43,95	29,70	n/d	4455
BNP	39,20	39,26	-0,15	2,35	47,60	32,20	0,58	12096
BNC PARIBAS	105,70	104,70	0,86	4,18	109,70	72,80	2,25	13110
BOLLORE	240,00	240,90	-0,37	0,29	259,69	178,14	11,00	12585
BOLLORE INVEST	52,00	51,60	n/d	0,49	56,75	39,90	0,20	3929
BONGRAIN	n/d	45,11	n/d	n/d	46,90	32,50	1,40	12010
BOUYGUES	34,40	34,11	0,91	-7,31	59,50	23,00	0,36	12050
BOUYGUES OFFSHOR	41,70	40,60	2,71	-1,37	62,80	31,80	1,10	13070
BULL	1,10	1,07	n/d	-13,01	4,98	0,49	n/d	3206
BURELLE	n/d	57,10	n/d	n/d	79,90	47,42	0,50	6113
BUSINESS OBJECTS	45,35	43,55	4,13	15,98	59,43	18,86	n/d	12074
C.E.G.I.D.	83,80	83,10	0,84	6,06	123,60	65,60	2,00	12470
C.F.F.RECYCLING	42,05	42,90	-1,98	7,25	50,00	32,01	1,30	3905
C.G.I.P.	37,31	37,71	-1,06	0,56	60,99	22,70	1,00	12102
CANAL +	3,70	3,70	0,00	3,35	4,05	3,15	0,15	12546
CAP GEMINI	79,00	77,50	2,06	-4,44	209,80	49,00	1,20	12533
CARREFOUR	30,05	29,85	0,67	-0,50	51,84	23,50	1,06	3962
CARREFOUR	56,85	56,10	1,34	-3,94	70,35	42,32	0,50	12017
CASINO	79,40	79,20	-0,38	-8,60	111,61	74,60	1,33	12558
CASTORAMA DOUBIS	57,90	57,75	0,17	-0,17	72,10	41,50	0,71	12420
CEREO	28,94	28,88	0,31	1,51	31,65	20,15	n/d	4456
CERESTAR	32,41	32,40	0,00	5,19	34,00	18,70	n/d	4457
CHARGEURS	67,85	67,55	0,44	-9,87	86,40	60,00	2,13	13069
CHRISTIAN DIOR	34,70	34,92	-0,60	1,31	52,90	20,50	0,78	13040
CIC	122,00	122,50	-0,41	1,66	126,50	108,00	2,29	12005
CIMENTIS FRANCAIS	47,99	47,97	-0,35	-0,06	54,90	37,00	1,40	12098
CLARINS	63,30	63,75	-0,16	0,55	80,90	55,10	0,98	13029
CLUB MEDITERRANE	47,80	47,52	0,48	15,90	106,56	25,77	1,00	12156
CNP ASSURANCE	34,17	34,02	0,44	-4,71	43,65	29,70	1,08	12022
COFACE	48,60	47,50	1,89	-0,21	116,90	38,05	1,75	12099
COFLEXIP	151,70	154,50	n/d	-2,83	198,00	130,00	1,16	13064
COLAS	n/d	63,05	n/d	n/d	70,85	55,00	2,13	12163
CONTINENTAL DENT	44,50	44,50	0,00	-0,45	51,00	35,06	2,00	3664
CREDIT AGRICOLE	18,65	18,60	0,43	4,55	18,99	17,50	n/d	4507
CREDIT LYONNAIS	37,17	37,24	-0,19	-0,69	46,33	33,35	0,65	18420
CREDIT FONCIER F	14,93	14,75	n/d	1,44	15,50	8,58	0,58	12081
CS COMM & SYS	n/d	8,40	n/d	n/d	30,03	4,43	0,84	7896
DAMART S.A.	n/d	80,90	n/d	n/d	86,95	72,10	3,80	12049
DANONE	132,10	131,30	0,61	-4,16	163,30	124,90	1,90	12064
DASSAULT AVIATIO	313,10	315,00	-0,60	-0,63	325,00	208,50	6,20	12172
DASSAULT SYSTEME	54,10	53,70	n/d	0,56	76,95	29,50	0,31	13065
DEV REG NORD PDC	n/d	14,80	n/d	n/d	15,50	13,00	0,55	12423
DEVAUX S.A.	69,40	69,70	-0,43	-13,42	89,20	50,30	4,20	6100
DMC	7,70	7,78	-1,03	3,87	17,90	4,09	0,46	12133
DYNACTION	28,56	28,60	-0,14	6,32	30,80	17,30	0,50	13035
EIFFAGE	79,25	78,45	1,72	-14,69	79,47	55,00	2,09	13045
ELECT & EAUX MAD	24,35	24,00	1,46	-6,67	24,90	18,28	2,91	3571
ELIOR	9,39	9,20	2,17	14,14	15,91	5,73	0,07	12127
ENTENAL	29,20	29,00	n/d	14,40	37,80	24,00	0,40	12093
ERAMET	n/d	32,10	n/d	n/d	47,80	22,00	1,30	13175
ESSILOR INTERNAT	34,29	33,20	3,28	-2,21	35,80	25,00	0,39	12166
ESSO	83,00	83,50	-0,60	4,11	89,60	61,31	8,25	12066
EULER	45,55	43,49	4,74	2,33	60,00	35,00	1,40	12130
EURAZEO	59,75	60,00	-0,42	-6,18	83,60	44,20	0,48	12112
EURO DISNEY SCA	1,17	1,16	0,00	31,82	1,21	0,51	0,04	12587
EUROTUNNEL SA	1,05	1,03	1,94	-8,85	1,39	0,55	n/d	12537

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
F.F.P.	97,00	97,10	-0,10	-0,05	129,00	71,00	1,80	6478
FUAECRIA	58,55	58,80	-0,34	-0,34	69,10	32,30	0,91	12114
FIMALAC SA (LBo)	42,80	43,00	-0,47	6,70	45,90	30,00	0,90	3794
FINAXA	76,00	79,00	-3,80	-1,99	130,00	60,00	2,20	3313
FONCLYONNAISE	26,80	26,80	n/d	0,37	33,70	22,65	0,85	3340
FONCIERE PIM NV	n/d	68,00	n/d	n/d	70,00	56,00	2,06	7368
FRANCE TELECOM	36,82	36,10	n/d	-19,60	101,60	27,00	1,00	13330
FROMAGERIES BEL	n/d	96,20	n/d	n/d	111,00	74,48	2,22	12185
GALER LAFAYETTE	141,00	140,90	-0,28	-7,85	215,00	105,50	0,60	12124
GAUMONT	39,99	39,90	0,23	-3,16	56,60	22,90	0,57	3489
GECINA	92,30	91,80	0,54	0,33	107,00	80,00	3,34	13151
GENERALE SANTE	15,80	15,70	0,64	9,33	20,59	13,20	n/d	4447
GEOPHYSIQUE	38,95	39,30	-0,87	11,49	82,50	30,80	1,06	12016
GFI INFORMATIQUE	12,00	12,00	0,00	-0,41	31,50	8,00	0,15	6337
GRANDVISION	17,90	17,30	n/d	13,44	24,00	12,76	0,25	5297
GROUPE GASCOGNE	n/d	77,00	n/d	n/d	93,00	65,00	3,00	12441
GROUPE PARTOUCHE	65,50	65,05	n/d	-12,39	83,50	45,15	1,68	5354
GROUPE ZANNIER	n/d	79,95	n/d	n/d	96,23	57,64	0,73	12472
GUYENNE ET GASC	85,50	85,90	-0,47	1,06	94,15	66,40	1,90	12028
HAVAS ADVERTISING	8,48	8,30	2,17	0,29	18,50	5,30	0,17	12188
IMERYX EX IMETAL	116,70	114,20	n/d	5,94	127,00	84,05	3,60	12085
IMMOB.MARSEILLE	n/d	3357,00	n/d	n/d	3545,00	2350,00	63,12	3770
IMMOBANQUE	n/d	124,00	n/d	n/d	155,00	102,50	10,67	3517
INFOGRAMES ENTER	14,10	13,66	3,29	5,51	23,04	4,96	n/d	5257
INGENICO	25,43	24,90	n/d	10,18	36,75	18,53	0,10	12534
ISIS	n/d	149,50	n/d	n/d	179,90	75,95	2,40	12000
JC DECAUX SA	12,30	12,25	0,41	-2,39	17,20	5,20	n/d	7791
KAUFFMAN & BROAD	18,19	18,00	1,06	9,09	24,10	12,76	0,82	12105
KLEPPIERRE	111,00	111,50	-0,45	3,91	111,50	95,00	2,75	12196
L OREAL	78,95	78,55	0,51	-2,90	92,10	64,00	0,44	12032
L.V.M.H.	45,38	45,79	-1,03	2,00	75,50	24,00	0,75	12101
LAFARGE	99,60	98,05	1,58	-6,53	114,00	74,00	2,20	12053
LACARDERE	44,57	44,12	n/d	6,13	72,00	29,40	0,78	13021
LALAYRE	n/d	51,10	n/d	n/d	64,65	31,50	1,08	13051
LEBON	51,45	50,00	2,90	-0,40	61,65	42,50	2,30	12129
LEGRAND	167,00	170,00	-1,76	-18,06	262,00	115,00	1,87	12061
LEGRIS INDUSTRIE	20,50	20,00	2,50	-9,09	57,50	17,20	20,20	12590
LIBERTY SURF	3,30	3,40	-2,94	30,30	10,15	1,76	n/d	7508
LOCINDU	127,00	127,00	0,00	0,79	135,00	103,50	10,18	12135
LOUVRE(STE DU)	61,50	61,90	n/d	-1,43	108,51	49,80	1,24	3311
LUCIA	n/d	11,07	n/d	n/d	15,00	10,35	n/d	3630
MARINE-WENDEL	68,20	69,00	-1,16	1,47	112,00	38,00	2,20	12120
MATUSSIERE&FORES	8,90	9,01	-1,22	1,35	9,85	6,01	0,10	6057
MAUREL ET PROM	19,20	18,90	1,59	21,94	19,50	9,81	0,91	5107
METALUPE	4,45	4,33	2,77	40,68	6,75	2,48	n/d	12038
MICHELIN	41,25	41,00	0,61	10,66	43,50	23,84	0,80	12126
MONTPEUT S.A.	14,43	14,43	0,00	38,35	24,12	8,61	0,17	3704
NATEXIS BQ POP	90,30	90,50	-0,22	-6,60	102,00	86,00	2,50	12068
NEOPOST	36,00	36,05	-0,14	10,18	37,00	22,10	n/d	12056
NEXANS	18,91	18,85	0,32	16,29	30,50	12,60	n/d	4444
NORBENT DENTRES	24,70	24,50	n/d	9,62	24,85	15,00	0,40	5287
NORD-EST	n/d	27,00	n/d	n/d	29,38	23,23	0,94	12055
NRJ GROUP	20,39	19,85	3,22	-5,21	33,98	11,16	0,15	12119
OBERTHUR CRD SYS	7,70	7,40	4,05	-17,32	21,50	3,95	n/d	12413
ORANGE	8,43	8,32	n/d	-18,27	12,00	6,10	n/d	7919
OXYGENE EXT. ORIE	n/d	360,00	n/d	n/d	437,50	305,00	14,68	3117
PECHINEY A	59,15	60,10	n/d	3,80	68,65	30,04	0,81	13290
PECHINEY B	n/d	55,00	n/d	n/d	65,10	30,10	3,31	3640
PENAUILLIE POLYSV	44,85	43,85	2,28	11,01	77,67	23,40	0,28	5338
PERNOD RICARD	85,05	84,70	0,41	-1,72	88,12	65,89	1,60	12069
PEUGEOT S.A.	45,40	45,20	0,44	-5,34	58,27	35,40	0,83	12150

DISPARITIONS

Alain Vanzo

Une des gloires lyriques de l'après-guerre

ALAIN VANZO, célèbre ténor français d'ascendance italienne, est mort à Paris, lundi 28 janvier, à l'âge de 73 ans.

Né le 2 avril 1928 à Monaco, il fut l'une de ces gloires lyriques françaises qui, après guerre, s'illustrèrent notamment dans le répertoire français et italien du XIX^e siècle. Reconnu comme le digne successeur de José Luccioni (1903-1978), héritier du grand Duprez (qui « inventa » le contre-ut de poitrine), Alain Vanzo fait partie de ces chanteurs-nés qui possèdent une voix naturelle, tels un Roberto Alagna ou un Jean-Philippe Lafont. A 5 ans, il étonne ses proches en reproduisant de mémoire sur un piano tous les airs qu'il connaît. C'est alors qu'il fait ses premières armes comme soprano, notamment à l'église Saint-Charles de Monaco. A 18 ans, pour gagner sa vie, ce passionné autodidacte fonde un petit orchestre de variétés, Le Bastingue, puis entre dans l'orchestre Vinitsky. Il se produit dans les brasseries, les bals, les cabarets, joue aussi, entre autres instruments, du piano et de l'accordéon, chante des chansons à voix, de l'opérette. La rencontre avec le professeur de chant Madame Audouard va changer le cours de sa vie : pendant quatre ans, il perfectionne avec elle sa technique vocale, apprend à préserver cette voix qui monte facilement et possède un timbre à la fois puissant et velouté.

1951-1952 : il se fait remarquer comme doubleur de Luis Mariano dans *Le Chanteur de Mexico*, au Châtelet. En 1954, apprenant qu'un concours de ténors est organisé à Cannes l'année suivante, il travaille avec acharnement pendant un an avec Rolande Darcœur avant d'emporter haut la main un premier prix qui le voit aussitôt engagé à l'Opéra de Paris.

UNE CARRIÈRE INTERNATIONALE

Dès lors, sa carrière ne sera plus qu'ascensionnelle. Dès 1957, il aborde Ottavio (*Don Giovanni*), le Duc de Mantoue (*Rigoletto*), Gérard (*Lakmé*), Rodolphe de *La Traviata* et *La Bohème*, Des Grieux (de Massenet puis de Puccini). Dans Nadir des *Pêcheurs de perles*, de Bizet, qui restera l'un de ses rôles fétiches, il est exemplaire (ce dont témoignent deux enregistrements : le premier de 1959, avec Jeanine Micheau en Leïla, sous la direction de Manuel Rosenthal ; le second en 1977, avec Ileana Cotrubas, sous la direction de Georges Prêtre chez EMI). Il sera aussi un Edgardo hors pair dans *Lucia di Lammermoor*. Mady Mesplé, l'une de ses partenaires privilégiées, se souvient avec émotion : « *C'est une partie de moi-même qui s'en va avec lui. Nous avons pratiquement débuté ensemble. Nous sommes rapidement devenus de véritables complices à la scène et de vrais amis à la ville. Pour moi, il incarnait la quintessence du chant français, une voix saine qui vient du cœur, une musicalité généreuse et sensible, une vraie présence scénique. On travaillait beaucoup et on s'amusait beaucoup. C'était, de plus, un beau garçon. Il avait sur scène un irrésistible pouvoir de séduction. Dans le fameux duo de Lucia, que j'ai beaucoup chanté avec lui, j'ai parfois eu des étincelles. Je pensais que les femmes dans la salle devaient en être jalouses !* »

A partir de 1960, la carrière d'Alain Vanzo devient véritablement internationale : il se produit à



ROGER-VIOLETTE

Covent Garden en 1961 (*Lucia* avec Joan Sutherland), au Carnegie Hall de New York dans *Lucrèce Borgia*, de Donizetti, avec Montserrat Caballé (1965). Sans parler du Liceu de Barcelone, du Sao Carlos de Lisbonne, de Bruxelles, Liège, Francfort, du Wiener Staatsoper, des Festivals de Glyndebourne et d'Edimbourg, Montréal, San Francisco et Monte Carlo, où il aborde en 1968 Werther, un rôle dont il partageait avec Alfredo Kraus la primeur d'une reconnaissance mondiale. En 1973, il chante à Naples pour le centenaire de la naissance du légendaire Caruso (1873-1921). En 1977 enfin, il fait ses débuts au Metropolitan Opera de New York, dans *Faust*, de Gounod, lors d'une tournée de l'Opéra de Paris aux Etats-Unis. Sa voix s'est renforcée, qui lui permet d'aborder sans danger des rôles plus lourds. En 1985, il triomphe au Palais Garnier dans le rôle principal de *Robert le Diable*, de Meyerbeer. Insurpassable dans *Lakmé*, *Manon*, *Traviata*, *Werther*, il fut aussi un remarquable interprète du *Benvenuto Cellini* de Berlioz.

Depuis les années 1990, Alain Vanzo avait pris un peu de distance avec la scène internationale. Mais il continuait à enseigner, à chanter : le 19 avril 1993, à Paris, il avait participé à un concert exceptionnel au profit des enfants séropositifs et malades du sida, en compagnie de Leontina Vaduva, Eliane Lubin et Roberto Alagna. Le 28 octobre 2001, l'inauguration d'une salle à son nom dans la petite ville de Gournay-sur-Marne, où il résidait, avait une fois encore, nous dit-on, témoigné de son exceptionnelle vitalité vocale. « *Avec lui*, conclut Mady Mesplé, *c'est toute une page de l'histoire lyrique française qui disparaît.* » Compositeur de mélodies, Alain Vanzo est aussi l'auteur d'une opérette, *Le Pêcheur d'étoiles*, créée à Lille en 1972, puis à l'Opéra-Comique, et d'un opéra, *Les Chouans*, joué à Avignon en 1982.

Marie-Audé Roux

■ HERBERT HIRCHE, architecte et designer allemand, est mort lundi 28 janvier, à l'âge de 91 ans, à Heidelberg. Né en 1910 à Goerlitz, en Silésie, ancien élève de Pécole du Bauhaus à Dessau et à Berlin (1930-1933), Hirche avait collaboré au travail de Mies van der Rohe de 1934 à 1938, date de départ du grand maître pour Chicago. Designer plus qu'architecte, Hirche avait, après la guerre, enseigné à l'Académie des beaux-arts de Stuttgart, de 1952 à 1975, en tant que professeur d'architecture intérieure et de design mobilier. Le téléviseur qu'il avait dessiné pour la firme Braun, en 1958, fait partie des objets-icônes du XX^e siècle.

A LIRE EN LIGNE

Retrouvez, sur le site Internet du Monde (www.lemonde.fr/carnet), le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

JOURNAL OFFICIEL

Au Journal officiel du mercredi 30 janvier est publié :

● **Accord international** : un décret portant publication du traité d'extradition entre la France et les Etats-Unis d'Amérique, signé à Paris le 23 avril 1996.

NOMINATIONS

Jean-Antoine Mathys, jusqu'alors directeur général des services de la

Ville de Nantes, a été nommé délégué général à la modernisation à la Ville de Paris.

DOCUMENTS OFFICIELS

Le Sénat a mis en ligne le rapport de Philippe Richert sur la proposition de loi autorisant la restitution par la France de la dépouille mortelle de Saartjie Baartman, dite « Vénus hottentote », à l'Afrique du Sud.

www.senat.fr/rap/01-177/01-177.html
Le ministère de la fonction publique et de la réforme de l'Etat diffuse le Livre blanc de Jacques Fournier sur le dialogue social dans la fonction publique.
<http://lesrapports.ladocfrancaise.gouv.fr/BRP/024000051/0000.pdf>

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Catherine et Eric ROSENBAUM, Françoise et Francis MOUGEOT sont heureux d'annoncer la naissance de

Axel,

chez

Cécile et Nicolas,

le 30 janvier 2002.

Carole RAMOUSSET

et Didier MONCHABLON ont l'immense joie d'annoncer la naissance de leur fille

Marie,

le 23 janvier 2002.

Marie souhaite un très bon anniversaire à son papa.

Anniversaires de naissance

Hello Mélo.

Bon anniversaire,

Mélodie.

Déjà un an de bonheur. Le monde t'appartient.

Ton grand-père.

Jean-Claude Cheval,
42, rue de la Py,
75020 Paris.

Décès

– Mme Claudine Bollack, née Goetschel, son épouse, ses enfants et petits-enfants, France et Nicolas Weill. Sarah, Myriam, Dvorah et Tizah, Yves et Laurence Bollack, Simon et Ariane, Josée Bollack et Silvio Korich, Et les familles parentes et alliées, ont la profonde tristesse de faire part du décès de

professeur Claude BOLLACK, professeur honoraire des universités, ancien chef de service de chirurgie urologique du CHU de Strasbourg, officier dans l'ordre des Palmes académiques,

survenu le 24 janvier 2002, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques ont eu lieu le 26 janvier, à Strasbourg.

12, rue d'Offendorf,
67000 Strasbourg.

– Stéphane Martin, président-directeur général, Jacques Friedmann, président du conseil d'orientation du Musée du quai Branly, Germain Viatte, directeur du projet muséologique, Emmanuel Desveaux, directeur du projet pour l'enseignement et la recherche, Isabelle Lemesle, secrétaire générale, Ses collègues, Et l'ensemble de l'équipe du Musée du quai Branly, ont la tristesse de faire part de la disparition de

Vincent BOULORÉ.

Leurs condoléances et leur amical soutien vont à sa famille.

– Mireille Cordier, Ses enfants, Les amis, ont la douleur de faire part du récent décès de

Roger, Jacques CORDIER,
Jacques SINCLAIR
en littérature,

qui a publié des recueils de poèmes et un important roman, *Le Voyageur*, à la Table ronde.

– Mme A. de Fontenay, née Thérèse Chardin, son épouse, Mme Olivia de Fontenay, sa fille, Ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Antoine de FONTENAY,
croix de la Résistance,

à Paris, le 25 janvier 2002.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 2 février, à 9 h 30, en l'église Saint-Léon, 1, place du Cardinal-Amette, Paris-15^e.

Que tous ceux et toutes celles qui l'ont connu et aimé n'hésitent pas à se joindre à la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

CARNET DU MONDE

Fax : 01-42-17-21-36

Téléphone :

01-42-17-39-80

01-42-17-38-42

01-42-17-29-96

e-mail: carnet@mondepub.fr

– Mme Jacques Pignot, née Roselyne Harraca, son épouse, M. et Mme Hugues Pignot et leurs enfants, M. Martin Pignot, M. et Mme Christophe Pignot et leurs enfants, M. et Mme Daniel Toussaint et leurs enfants, En union avec Liselotte Pignot, décédée le 1^{er} juin 2000, ses enfants et petits-enfants, Toute sa famille et ses proches, ont la tristesse de faire part du décès de

M. Jacques PIGNOT,

le 14 janvier 2002, dans sa quatre-vingt-unième année.

Les obsèques religieuses ont eu lieu dans l'intimité à Lourmarin (Vaucluse).

Une messe sera célébrée à son intention en l'église de Tazilly, le dimanche 3 février, à 9 heures.

Ponay,
58170 Tazilly.

– Jean-Louis Laborie, président, Emmanuel Fraisse, directeur général, Le conseil d'administration, Les membres du comité scientifique, Et l'ensemble du personnel du Centre d'étude des supports de publicité (CESP), ont la tristesse de faire part du décès de

M. René DUBOIS,

fondateur et directeur général du CESP de 1957 à 1977, fondateur de l'EMRO (European Media Research Organization), survenu le 27 janvier 2002, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

– Janine Letrosne, Le général et Françoise Daeschner, Yves et Anne Letrosne, Alain et Martine Rocton, ses enfants, Thierry Daeschner, Laurence Daeschner et Stéphane Godefroy, Arnaud Daeschner, Etienne et Aurorre de La Boulaye, Charles Letrosne, Delphine Letrosne, ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Guillaume LETROSNE,
née Jeanne CHABRIER,

à Montrichard, le 28 janvier 2002, dans sa quatre-vingt-douzième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Un culte d'action de grâce sera célébré le samedi 2 février, à 15 heures, en l'église réformée de Neuilly-sur-Seine, 18, boulevard d'Inkermann.

« Dans ma détresse, j'ai invoqué l'Eternel, et il m'a exaucé. »
Jonas 2. 3.

– Ses parents, Sa famille, Et ses amis, ont la douleur de faire part du décès de

Guillaume de VANNOISE.

Il les a quittés à Carcassonne le 27 janvier 2002.

Une messe sera célébrée le samedi 2 février, à 10 h 30, en l'église de Saint-Mars-la-Brière (Sarthe).

3, rue Henri-Amiard,
50000 Saint-Lô.

– Mme Muguette Zerhat, M. et Mme Jean Zerhat, M. et Mme Guy Zerhat, Et leurs familles, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marie ZERHAT,

survenu le 25 janvier 2002.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité le 28 janvier.

39, rue Hérold,
06000 Nice.

Anniversaires de décès

– Le 30 janvier 1999,

Françoise LEVY,
née BERTRAND,

nous laissait désespérés.

Nous n'imaginons pas à quel point il serait difficile de vivre sans elle.

Jean-Louis.

Conférences

Vendredi 1^{er} février, 20 h 15 à 21 h 30,

« Karma et l'art de l'action juste ».

Loge unie des théosophes,

11 bis, rue Kepler, Paris-16^e.

Entrée libre et gratuite.

Tél. : 01-47-20-42-87.

www.theosophie.asso.fr

Jeudi 31 janvier 2002,

à 18 h 30, entrée libre.

Conférence de Jean Baudrillard.

« La violence du mondial »

après les événements du 11 septembre 2001 ».

Institut du monde arabe,

1, rue des Fossés-Saint-Bernard,

Paris-5^e.

Tél. : 01-40-51-38-38

Dimanche 3 février, 17 h 30 à 19 h 30,

« Expériences de mort approchée - quelles leçons pour les vivants ? »

Loge unie des théosophes,

11 bis, rue Kepler, Paris-16^e.

Entrée libre et gratuite.

Tél. : 01-47-20-42-87.

www.theosophie.asso.fr

Cours

Formations informatiques à domicile (prise en main matériel, Internet, multimédia, bureautique), dépannage micro.

Une équipe de formateurs

et de techniciens à votre service

en Ile-de-France.

ALDISA

Pour toute information, contactez le

01-46-67-18-90.

CARNET DU MONDE

TARIFS ANNÉE 2001-2002 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS	22 € - 144,31 FTTC
TARIF ABONNÉS	18,50 € - 121,35 FTTC

NAISSANCES, ANNIV. DE NAISS., MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS

FORFAIT 10 LIGNES : 120 € - 787,15 FTTC

La ligne suppl. : 12 € - 78,71 FTTC

TARIF ABONNÉS 100 € - 655,96 FTTC

La ligne suppl. : 10 € - 65,60 FTTC

THÈSES - ÉTUDIANTS : 13,35 € - 87,55 FTTC

COLLOQUES - CONFÉRENCES : Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 Fax : 01.42.17.21.36

e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes.

Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Abonnez-vous au Monde pour 26,35 € (172,84 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :

LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 26,35 € (172,84 F) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : Nom :

Adresse :

Code postal : | | | | | Localité :

Offre valable jusqu'au 30/06/2002 en France métropolitaine pour un abonnement postal.

201MQPAE

Autorisation de prélèvements

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR

Organisme créancier : **Société Editrice du Monde**

21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

N° 134031

TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom

Prénom

N°rue

Code postal | | | | | Ville

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT

DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)

.....

N°rue

Code postal | | | | | Ville

DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

Code Etablissement Code Guichet N° de compte Clé RIB

.....

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chèque.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :

Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/mois)

"Le Monde" (USPS-0009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919-1518
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-428-30-03

Les conduites animales sous les regards croisés des humains

Pour beaucoup, l'éthologie reste associée aux oies cendrées de Konrad Lorenz et aux abeilles de Karl von Frisch. En plein renouveau dans la plupart des pays, sauf en France, cette discipline élargit ses recherches grâce aux outils de la biologie et de l'écologie modernes

L'ÉTHOLOGIE est morte ? Vive l'éthologie ! N'en déplaise à ses détracteurs, cette discipline au nom un peu désuet, qui entend étudier scientifiquement les fondements naturels du comportement animal, est en train de revenir sur le devant de la scène des sciences du vivant. Sous d'autres termes, souvent, et de manière inégalement répartie selon les pays. Ainsi son enseignement reste-t-il, en France, remarquablement absent des cursus universitaires et des manuels de biologie. Mais il n'en va pas de même chez nos voisins, notamment anglo-saxons, où ornithologues, entomologistes, primatologues et autres spécialistes du règne animal profitent avec le même bonheur des avancées de la neurobiologie et de la génétique, de l'écologie et des sciences de l'évolution.

Sur quelle information les fauveltes décident-elles du cap à maintenir lors de leur migration ? Pourquoi, chez les campagnols, les mâles se débrouillent-ils mieux que les femelles pour sortir d'un labyrinthe ? Par quel mécanisme un seul gène, situé dans une région donnée du génome de la fourmi, détermine-t-il le nombre de reines entretenues par les ouvrières ? Qu'il s'agisse des insectes sociaux, des oiseaux ou des mammifères, les lois et les principes qui régissent les activités animales – locomotrices, alimentaires, reproductrices, parentales ou sociales – révèlent chaque jour un peu plus l'étendue de leur complexité. Les frontières avec notre propre espèce devien-

nent plus floues, les analogies plus troublantes, au point que l'on s'interroge désormais sur ce qui fait réellement le « propre de l'homme ». Après avoir connu de multiples crises d'adolescence au cours du siècle dernier, l'éthologie atteindrait-elle l'âge adulte ?

Des instructions génétiques au développement du système nerveux, de l'apprentissage aux stratégies résultant de la sélection naturelle, le champ de recherche est en tout cas immense, et c'est là sa richesse ! Plutôt que de tenter de classer les comportements entre « innés » et « acquis », on admet désormais qu'hérédité et environnement les façonnent les uns et les

On s'interroge sur ce qui fait réellement le « propre de l'homme »

autres. De même, psychologie et neurophysiologie ne sont plus considérées comme deux approches ennemies, mais complémentaires. Du scorpion au kangourou en passant par l'étourneau et les poissons colorés, on décrypte le mille et un modes de communication exploités par les uns et les autres, sans pour autant exclure que les plus évolués d'entre eux soient animés d'intentions et d'émotions, voire de sentiments. Et tout cela sans anthropomorphisme, ou le moins possible. Les enregistrements numérisés (vidéo ou audio) ont en effet grandement aidé les spécialistes à ne plus interpréter les conduites animales à l'aune de leurs propres motivations, et à s'en tenir seulement à des faits mesurables, dont l'observation peut être reproduite selon les règles de la démarche scientifique.



FRANS LANTING / HALOUIA EDITORIAL

Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne, Pays-Bas : dans la plupart des pays, la discipline est en plein essor. Sauf en France. « Au début de ma carrière, il y a avait environ 200 éthologistes français. Aujourd'hui, il en reste peut-être une vingtaine ! », constate Pierre Jouvintin. Après avoir dirigé pendant

dix ans le Centre d'études biologiques de Chizé (Deux-Sèvres), ce chercheur de réputation internationale, fin connaisseur – entre autres – de la communication chez les manchots, travaille désormais à Montpellier, où il est responsable d'une équipe dite d'« écologie comportementale ». Une manière comme une autre d'exercer son métier d'éthologiste, mais sans tout à fait le dire.

Son jugement est sans appel : au cours des trente dernières années, l'éthologie française a été « sinistrée ». Pour quelle raison ? « Chez nous, cette discipline souffre du même mal que la systématique [science de la classification du

vivant] : les anciens sont partis à la retraite sans que la relève soit assurée », explique-t-il. Faut-il l'imputer, comme il le suggère, à « l'esprit cartésien de la recherche française », qui a joué à fond, depuis trente ans, la carte de la biologie moléculaire, sans se soucier dans le même temps de renouveler ses naturalistes ? Aux dérives idéologiques auxquelles ont donné lieu certaines théories issues de l'observation des sociétés animales ? A la coupure, très marquée en France, entre sciences humaines et sciences du vivant ?

« Les cloisonnements que je découvre dans l'éthologie française me surprennent beaucoup. Cela n'a rien à

voir avec ce que je connaissais en Allemagne, où les différentes approches se rejoignent dans une recherche multidisciplinaire », confirme Martin Giurfa, spécialiste de l'apprentissage chez les insectes sociaux. Lui qui, tout récemment, a quitté l'Institut de biologie de Berlin pour diriger, à Toulouse, le Laboratoire de cognition animale de l'université Paul-Sabatier, est particulièrement bien placé pour le constater : l'étude du comportement animal a quasiment disparu de la recherche française, tandis qu'elle est en plein développement à l'étranger.

« Environ 200 étudiants m'ont contacté cette année, alors que je ne pouvais leur offrir qu'une seule place de stage », ajoute Pierre Jouvintin, qui déplore que crédits et postes soient si inégalement répartis. « Pour 1 000 étudiants en maîtrise de biologie, 100 seront acceptés en DEA (diplôme d'étude approfondie) d'éthologie, 10 bénéficieront d'une bourse de thèse, et un seul trouvera un poste de chercheur dans ce domaine ! » Pour offrir à nos futurs chercheurs ne serait-ce qu'une idée de ce qu'est cette discipline, la Société française pour l'étude du comportement animal (Sfeca) souhaiterait pour sa part, sous réserve de l'accord de l'éducation nationale, proposer « dix leçons "clés en main" aux enseignants du primaire et du secondaire » par le biais d'Internet. Une goutte d'eau dans le désert... qui, peut-être, en amènera d'autres.

Catherine Vincent

Boris Cyrulnik, spécialiste d'éthologie humaine

« Notre chrysalide à nous, c'est la parole »

Vous êtes neuropsychiatre, familier de la psychanalyse, et vous enseignez l'éthologie humaine à l'université de Toulon. Comment êtes-vous venu à cette discipline ?

Je me suis passionné, durant mes études de médecine, pour les expériences de Harry Harlow sur les macaques. Cet Américain avait montré, en 1958, comment les nouveau-nés, lorsqu'ils étaient soumis à un stress, se réfugiaient contre un leurre maternel en feutre plutôt que contre un leurre en fil de fer portant un biberon. Cela prouvait que ce n'est pas l'alimentation qui fonde l'attachement à la mère, mais le contact physique doux et sécurisant. Ma voie de recherche était trouvée. J'ai alors commencé, non pas à extrapoler aux hommes les conclusions des observations sur les animaux – ce serait l'opposé de l'éthologie humaine –, mais à appliquer les méthodes éthologiques à cette étrange espèce que sont les humains.

Quelles sont ces méthodes ?

L'éthologie est une méthode expérimentale d'observation extérieure, une sémiologie du comportement, qui ne s'oppose nullement à l'observation de l'intérieur par le travail de la psychanalyse. Darwin en avait posé les bases dès le milieu du XIX^e siècle, en proposant un raisonnement évolutionniste. Cette notion de « devenir », reprise par Freud, a changé le regard porté sur l'homme, notamment en psychiatrie. Au départ, ce sont les spécialistes animaliers qui ont apporté à l'éthologie humaine des dispositifs

expérimentaux et des hypothèses issues de la théorie de l'évolution. On sait par exemple qu'il existe chez les oiseaux des différences de chant liées non pas à l'espèce mais au groupe (la trille du pinson anglais n'est pas tout à fait la même que la trille du pinson français), qui s'expliquent par une adaptation à des milieux particuliers. On peut penser que de tels phénomènes d'adaptation sont encore plus nets chez les humains, dont les apprentissages cognitifs se poursuivent tout au long de la vie. Aujourd'hui, l'éthologie humaine a pris son autonomie.

Qu'a apporté cette discipline à la connaissance de l'homme ?

La grande révolution a été la mise en évidence des interactions précoces. C'est-à-dire la façon dont le bébé, dans les dernières semaines de la grossesse et les premiers mois de sa vie, est façonné, structuré par les interactions sensorielles, affectives et verbales avec son environnement. Celui-ci forme pour le bébé comme des structures biologiques périphériques, des tuteurs de développement, enracinés dans la représentation verbale que les parents se font de leur enfant. La psychanalyse du nourrisson y a trouvé une impulsion nouvelle.

N'y a-t-il pas un danger à transposer les méthodes d'étude de l'animal à l'homme, au risque de réduire celui-ci à sa dimension biologique ?

Le danger, c'est la généralisation abusive qui rend une vérité partielle totalement fautive. Prenons les tra-

voux de l'Américain Edward Wilson, spécialiste des fourmis et l'un des fondateurs de la sociobiologie dans les années 1970. Ses études sur les pools génétiques dans les populations d'insectes sont parfaitement transposables à l'homme, comme on peut le voir avec la géographie des maladies génétiques. En revanche, appliquer cette grille d'analyse à la condition humaine et expliquer le comportement humain par la génétique est une absurdité.

Vous définissez l'homme comme « le seul animal capable d'échapper à la condition animale ». Qu'est-ce qui fonde sa singularité ?

Ce qui distingue l'homme de l'animal, c'est la parole. Non pas le langage, car les animaux aussi ont un langage. Mais l'aptitude à créer un monde spécifiquement humain par des représentations verbales : le monde des mots. Darwin, dès ses premiers travaux, a parlé du « mur du langage ». Cette métaphore exprimait bien que la parole métaphorise la condition d'être vivant. J'utiliserais une autre métaphore : la chenille vit dans un monde terrestre d'ombre et d'humidité, le papillon dans un monde aérien de lumière, et l'un et l'autre sont pourtant en continuité biologique. Notre chrysalide à nous, c'est la parole. Nous vivons dans un monde biologique mais aussi, comme le papillon, dans le monde aérien de la parole.

Propos recueillis par Pierre Le Hir

Un siècle et demi de dogmes et de controverses

LE COMPORTEMENT animal est-il soluble dans l'idéologie ? Jean-Luc Renck et Véronique Servais, respectivement chercheurs aux universités de Neuchâtel (Suisse) et de Liège (Belgique), résumant la question d'une phrase. « Même si, écrivent-ils dans un récent essai destiné au grand public, on souhaite l'éthologie très ouverte, elle reste une branche de la biologie, d'inspiration darwinienne, avec toutes les implications idéologiques qu'on voudra bien y mettre, ou y trouver. »

Avant Darwin, il y eut Aristote, dont l'*Histoire des animaux* illustre l'intérêt qu'il portait à la comparaison entre comportement animal et humain. « Dans l'histoire de la pensée biologique, l'idée aristotélicienne d'une échelle des êtres, qui présuppose une continuité entre les plantes « végétales », les animaux « sensibles » et les hommes « pensants » (...) a surtout marqué le courant naturaliste auquel toute la recherche comparative et les théories évolutives de Lamarck (1809) et Darwin (1856) se rattachent », rappellent Raymond Campan (université Paul-Sabatier, Toulouse) et Felicitia Scapini (université de Florence, Italie), auteurs d'un ouvrage plus technique.

Une fois bâti le cadre de la théorie de l'évolution, la science prit un autre cours. Ainsi s'épanouirent, dans les années 1930, les observations sur le terrain, qui valurent aux Autrichiens Konrad Lorenz et Karl von Frisch et au Néerlandais Nikolaas Tinbergen de recevoir en 1973 – soit près de quarante ans plus tard – le prix Nobel de médecine et de physiologie.

Du premier, on a surtout retenu les oies cendrées qui partageaient son quotidien, et ses positions ambiguës pendant la période nazie. Avec le recul, la plupart des spécialistes s'accordent pourtant à reconnaître l'importance de ses travaux. « De ses heures innombrables d'intimité avec ses oiseaux et ses poissons – entre autres animaux –, Lorenz a tiré, dès 1935, d'ambitieuses constructions théoriques », résumant Jean-Luc Renck et Véronique Servais.

Moins controversés, les deux autres Nobel ont laissé à la science une contribution plus essentielle encore. Von Frisch, zoologiste, est resté mondialement connu pour ses travaux sur la danse symbolique des abeilles, considérée depuis lors comme l'un des sommets de la communication animale. Quant à Tinbergen, qui étudiait avec le même talent la guêpe et l'épinoche, on lui doit une « grille » de pensée fondée sur quatre questions (« The

four why's ») – l'étude des mécanismes, de la valeur de survie, de l'évolution et de l'ontogenèse du comportement – qui, aujourd'hui encore, constituent le point d'entrée privilégié des meilleurs manuels d'éthologie.

Longtemps florissants en Europe, c'est aux Etats-Unis que se sont développés par la suite, avec plus ou moins de bonheur, les grands courants d'étude du comportement animal. Dans les années 1970, Edward Wilson se fit le chantre de la sociobiologie, théorie scientifiquement réductrice – et idéologiquement dangereuse – selon laquelle le déterminisme génétique jouerait un rôle prépondérant dans les comportements animaux et humains.

Dans le même temps se développait une voie de recherche totalement différente, qui n'a cessé depuis lors de gagner en importance dans les pays anglo-saxons : l'écologie comportementale, qui vise à peser les bénéfices et les coûts associés aux activités animales – que ce soit sous la forme de calories consommées ou acquises, de partenaires conquis ou manqués, de descendants engendrés, élevés ou perdus.

DEUX DIRECTIONS D'ÉTUDE

A mesure qu'elle s'enrichissait de nouvelles facettes, l'étude du comportement s'est ainsi développée selon deux directions : l'une privilégiant l'approche physiologique, l'autre l'approche évolutive. La première tente d'expliquer le comportement par « l'intérieur », à l'aide de la neurobiologie ou de la génétique. La seconde se réfère à « l'extérieur », par le biais de l'écologie et de l'évolution. Mais ces lignes de force ne s'opposent pas ; au contraire, elles se complètent. A mesure que les outils s'affinent, les esprits s'apaisent. Et l'on commence du même coup à admettre que Darwin avait peut-être raison, qui affirmait qu'il n'y a pas entre l'homme et l'animal de différence de nature, mais seulement de degré.

C. V.

★ *L'Éthologie/Histoire naturelle du comportement*, de Jean-Luc Renck et Véronique Servais. « Points-Sciences », Editions du Seuil, 336 p., 7,95 €.

Ethologie/Approche systémique du comportement, de Raymond Campan et Felicitia Scapini. De Boeck Université, 740 p., 73,10 €.

DECouvrez LE NOUVEAU MONDE DOSSIERS & DOCUMENTS

2 grands dossiers...

...et

1

Terrorisme, l'ère de tous les dangers

2

La lutte contre l'argent sale

3

L'actualité du mois, dans les clés de l'info



NUMÉRO DE FÉVRIER - 16 PAGES - 2€

Une nouvelle méthode de diagnostic prénatal utilise les cellules fœtales issues du sang de la mère

Cette technique permettrait de détecter l'ensemble des anomalies génétiques du fœtus en offrant une alternative à l'amniocentèse et au prélèvement de membranes externes de l'œuf

LES MÉTHODES de diagnostic prénatal des anomalies génétiques vont peut-être, grâce aux travaux de l'équipe de Patrizia Paterlini-Bréchet (Inserm U 370, Paris) et de l'hôpital Necker-Enfants malades (Paris), s'enrichir d'une méthode fiable et non invasive permettant l'examen des cellules fœtales circulant dans le sang maternel.

Jusqu'ici, le diagnostic prénatal faisait appel à deux techniques : soit pratiquer une amniocentèse consistant à ponctionner du liquide amniotique ; soit effectuer une biopsie de villosités chorionales permettant de prélever des membranes externes de l'œuf. Ces deux procédés, dont la spécificité est de 100 %, donnent lieu à un nombre non négligeable d'accidents, puisqu'on dénombre environ 1 % de fausses couches provoquées lors de la réalisation de l'examen. De plus, elles ne peuvent être pratiquées qu'aux environs de la quinzième semaine de grossesse.

Les tests sanguins proposés actuellement, pour le dépistage d'anomalies génétiques comme la trisomie 21, consistent à doser des marqueurs sériques qui ne sont que des indicateurs du risque d'existence de telles anomalies. Au nombre de ces marqueurs figurent les dosages de l'alpha-fœtoprotéine, de l'hormone gonadotrophique chorionique, d'une fraction de celle-ci (la sous-unité bêta) et de l'œstriol libre. Si ces dosages présentent un risque élevé, une amniocentèse est proposée qui, en recueillant des cellules fœtales, va permettre la réalisation d'un caryotype et l'examen morphologique des chromosomes. Cependant, le dosage des marqueurs sériques ne détecte pas tous les fœtus présentant une anomalie génétique.

Toute la question est donc de trouver le moyen de disposer de cellules fœtales (et non de cellules maternelles), de manière aussi fiable qu'avec l'amniocentèse ou la biopsie de villosités chorionales sans

en avoir les inconvénients. Et cela, si possible, le plus rapidement par rapport au terme de la grossesse. Depuis plusieurs années, les chercheurs se sont intéressés aux cellules fœtales passant dans le sang périphérique de la femme enceinte par le biais des vaisseaux du cordon ombilical.

Entre la cinquième et la septième semaine de grossesse, il est en effet possible de retrouver dans le sang maternel de l'ADN du chromosome Y qui, par définition, ne peut-être celui de la femme. Les études menées ont permis de constater qu'il y avait en moyenne une cellule masculine par millilitre de sang maternel en présence d'un fœtus n'ayant pas de chromosome surnuméraire et que ce chiffre était multiplié par six lorsque l'enfant est porteur d'une trisomie 21. Cependant, les cellules fœtales ne circulent qu'en petit nombre dans le sang maternel, ce qui a rendu jusqu'ici cette méthode peu praticable pour les tests de diagnostic prénatal.

Patrizia Paterlini-Bréchet et ses collaborateurs ont donc eu l'idée de développer une méthode de tri, qui s'appuie sur le fait que les cellules épithéliales d'origine fœtale se distinguent des cellules sanguines maternelles par leur taille supérieure. Afin de s'assurer que les cellules retenues étaient bien d'origi-

ne fœtale, l'équipe de l'Inserm a complété cette identification sur un critère physique par une analyse moléculaire.

L'ADN des cellules sélectionnées pour leur plus grande taille a été ainsi extrait individuellement, puis amplifié. Dans un troisième temps, les chercheurs ont travaillé sur des séquences particulières de cet ADN, appelées microsatellites.

Les examens de dépistage actuels, par amniocentèse ou biopsie, provoquent environ 1 % de fausses couches

Ces microsatellites sont caractérisés par des répétitions de bases variables selon qu'il s'agit de la version de la séquence chromosomique héritée du père (allèle paternel) ou de celle transmise par la mère (allèle maternel), chaque individu possédant l'une et l'autre.

Un frottis buccal a permis de repérer les microsatellites concernés chez le père et chez la mère, en identifiant leurs allèles pour

A travers le cordon ombilical

On retrouve dans le sang maternel circulant différentes cellules de grande taille, certaines d'origine fœtale et d'autres d'origine maternelle. Parmi les cellules provenant du fœtus et passées dans la circulation maternelle à travers le cordon ombilical, se trouvent des cellules mononucléées et polynucléées, essentiellement des cellules du trophoblaste, la partie de l'enveloppe de l'œuf par laquelle s'effectue son implantation dans la cavité utérine. Les grandes cellules non fœtales sont des lymphocytes ou des myélocytes.

Il est possible de distinguer l'origine de ces différentes cellules par une méthode immunologique utilisant des antigènes, mais sans atteindre le degré de certitude que confère le recours à une méthode d'identification génétique. De plus, certains précurseurs des cellules fœtales, mais pas les cellules du trophoblaste, peuvent persister dans le sang maternel après la grossesse. Les cellules du trophoblaste sont donc bien indiquées pour l'étude de grossesse en cours.

permettre la comparaison ultérieure. Les microsatellites de la cellule présumée d'origine fœtale ont été amplifiés à leur tour par la méthode de la PCR. La présence d'un allèle d'origine paternelle et d'un allèle d'origine maternelle dans les microsatellites signe avec certitude l'origine fœtale de la cellule, puisque les microsatellites de la femme enceinte possèdent des allèles différents.

La fiabilité de la méthode a été évaluée sur des échantillons de sang prélevés chez treize femmes enceintes, à 11 ou 12 semaines de grossesse. La recherche de chromosome Y, pour les fœtus de sexe masculin, et l'analyse des microsatellites, pour ceux des deux sexes, ont permis de confirmer l'origine fœtale des cellules sélectionnées.

La méthode permet donc, théoriquement, d'effectuer tous les tests génétiques actuellement réalisés après amniocentèse ou biopsie des villosités chorionales, car un cinquième seulement de l'ADN d'une cellule est nécessaire pour s'assurer de son origine fœtale. Le reste est disponible pour d'autres analyses, sans risque de confusion avec de l'ADN issu d'une autre cellule.

Cette nouvelle technique va faire l'objet d'une étude pour la valider dans le diagnostic prénatal de trois pathologies liées à des anomalies génétiques : la trisomie 21, la mucoviscidose et l'amyotrophie spinale (dégénérescence des neurones moteurs de la moelle épinière).

Une seconde étude est envisagée afin de quantifier à différents stades de la grossesse le nombre de cellules fœtales dans le sang maternel circulant. Les cellules du fœtus pourraient alors être décelées dans le sang maternel bien avant la onzième semaine de gestation, ce qui permettrait un diagnostic plus précoce des anomalies génétiques.

Paul Benkimoun

Séquençage de la bactérie « *Ralstonia solanacearum* »

TROIS ÉQUIPES de recherche du CNRS, de l'INRA et du Centre national de séquençage Génomscope à Evry viennent de réaliser le séquençage complet de *Ralstonia solanacearum*. Cette redoutable bactérie, difficile à combattre et présente dans les sols des zones tropicales et subtropicales, ravage de nombreuses cultures (bananiers, tomates, aubergines, pommes de terre). A l'occasion de leurs travaux, présentés dans la revue *Nature* du 31 janvier, ces chercheurs ont eu la surprise de découvrir que le génome de la bactérie comportait plus de deux cents gènes potentiellement impliqués dans la manifestation de sa virulence. Cette découverte devrait permettre de mieux comprendre les mécanismes moléculaires du pouvoir pathogène de la bactérie, et donc de mieux lutter contre elle. L'analyse de la structure du génome suggère aussi que cette bactérie présente un fort potentiel évolutif. Ce qui pourrait expliquer pourquoi elle est capable d'infecter un très grand nombre de plantes de familles botaniques très diverses.



Une puce-laboratoire pour réaliser des analyses chimiques

LA MISE AU POINT d'un laboratoire d'analyse miniaturisé tenant sur une puce de 1 centimètre carré permettrait d'analyser des quantités infimes d'échantillons allant du picolitre (10^{-12}) au nanolitre (10^{-9}) en quelques minutes. Une telle miniaturisation permettrait d'économiser la place d'une ou deux pièces dans un laboratoire. Ce rêve de chimiste a commencé à prendre corps avec les travaux présentés dans la revue *Science* du 25 janvier par des chercheurs de l'université Harvard (Etats-Unis) et du CNRS. Ils ont en effet élaboré une méthode performante pour associer rapidement et efficacement des échantillons et des réactifs à des échelles microscopiques. La technique utilisée consiste, à partir de microstructures, à mélanger l'échantillon à différents réactifs, et ensuite à isoler, trier et détecter les produits obtenus.

Climatologie : les précipitations vont fortement s'intensifier

SELON DE NOMBREUX SPÉCIALISTES, l'augmentation des gaz à effet de serre (méthane et gaz carbonique) dans l'atmosphère terrestre devrait se traduire au XXI^e siècle par un réchauffement global moyen du climat. L'analyse de dix-neuf modèles climatiques a permis à deux scientifiques européens (*Nature* du 31 janvier) d'avancer que le nord et le centre de l'Europe connaîtraient au XXI^e siècle des hivers cinq fois plus humides qu'aujourd'hui. Pour l'Asie des moussons, les étés seraient cinq fois plus pluvieux. Dans un autre article, ces phénomènes se sont déjà manifestés au XX^e siècle et ont donné lieu, selon deux chercheurs américains, à d'importantes inondations dans les grands bassins fluviaux.

Eingana va proposer une exploration virtuelle de la Terre grâce aux images satellite



Un atlas en 3D de la planète, accessible à tous, a pu être développé grâce aux compétences d'une firme de jeux vidéo et d'une société spécialisée dans les images satellites.

Le Monde INTERACTIF

SURVOLER les continents à la manière d'un astronome. Découverte des forêts tropicales. Nager en compagnie des dauphins. Autant d'explorations rendues possibles par Eingana, un nouveau logiciel de cartographie qui tire son nom de la déesse créatrice du monde dans la mythologie aborigène. A mi-chemin entre l'atlas interactif et le jeu vidéo, Eingana offre une réplique de la Terre en trois dimensions sur ordinateur multimédia. Tout y est, ou presque.

A l'origine de ce projet, deux sociétés françaises. EMG, studio indépendant spécialisé dans les technologies 3D pour le jeu vidéo, et M-Sat, spécialiste des bases d'images satellite de la Terre. La première a apporté sa technologie Scaper. Ce logiciel, développé depuis 1997, crée des mondes en trois dimensions en temps réel à partir de données préétablies (cartes topographiques, relevés météorologiques...). Le second a fourni ses huit bases de données de vues satellitaires pour donner à Eingana

si croiser plus d'une centaines d'animaux différents.

« Sur l'ensemble de la planète Eingana, la précision est de 1 kilomètre, explique Philippe Campion. Cela signifie que tous les kilomètres, il y a un objet, une montagne, une colline ou un champ qui correspondent à la réalité. Cette précision a été affinée à 200 mètres pour l'Europe de l'Ouest et les Etats-Unis. Notre but n'est pas de concurrencer les atlas encyclopédiques car nous n'avons pas toutes la base documentaire, mais bien d'emmener les gens au plus près des détails de la Terre. » Concernant les villes, seules les quarante plus grandes métropoles mondiales sont présentes avec des niveaux de précision qui oscillent entre 10 et 30 mètres.

Avec Eingana, il est aussi possible de devenir propriétaire d'un lopin de terre virtuel. Pour cela, il suffit de choisir un coin du globe, d'en relever les coordonnées avec le logiciel et de s'inscrire ensuite sur le site Internet eingana.com. Une fois enregistré, et après vérification que l'espace est bien libre, le lopin de terre donne droit à un titre de propriété virtuel. Avec ce prolongement du cédérom sur la Toile, EMG espère ainsi mettre en place une communauté en ligne.

Pour EMG, cette première mouture d'Eingana, qui sera commercialisée à partir de mi-février, n'est qu'une étape. Une nouvelle version plus précise devrait ainsi voir le jour à la fin de l'année. « Par la suite, nous souhaitons utiliser notre technologie et nos bases de données pour produire de nouveaux jeux vidéo, comme des simulateurs de vol ou des courses de voitures, affirme Philippe Campion. Nous pourrions aussi réaliser des développements à la demande pour le monde scientifique, par exemple dans l'étude de la migration des oiseaux. »

Guillaume Fraissard

★ Eingana, cédérom pour PC, EMG, 59,90 €.

le nouvel
Observ
www.nouvelobs.com

Pierre Bourdieu
Celui qui disait non

L'homme, le penseur, le polémiste

Inédit : "J'avais 15 ans"...

Les recettes d'un goûter d'anniversaire réussi

Inviter les amis de son enfant à célébrer l'événement représente à la fois un plaisir et une initiation à la vie sociale. Conseils aux parents pour surmonter l'épreuve

FÊTER son anniversaire avec ses amis est un rituel obligé chez les enfants, dès qu'ils fréquentent l'école maternelle. Occasion de réjouissance et d'exubérance pour les bambins, le goûter d'anniversaire suscite parfois l'appréhension des mères qui craignent disputes et turbulences. Il faut savoir limiter le nombre des participants. A 4 ans, deux ou trois suffiront. Plus tard, tout dépendra des relations de l'enfant et... de la taille du logement, si on ne possède pas de jardin ou que la fête a lieu en hiver. « Au début, Louis invitait ses deux meilleurs copains. Maintenant, il s'entoure de sept ou huit camarades », constate Sophie. Il faut expliquer à l'enfant que l'appartement n'est pas extensible et qu'on doit opérer des choix.

C'est aussi l'occasion de l'initier aux règles du savoir-vivre : « Rendre la politesse aux copains qui vous ont déjà invité, et éviter de vexer un camarade qui n'est pas convié, en sollicitant d'autres enfants en sa présence », dit Sylviane Giampino, psychanalyste et psychologue pour enfants, auteur du livre *Les mères qui travaillent sont-elles coupables ?* (Albin Michel). Autre problème à résoudre, le dosage des filles et des garçons. « Depuis qu'ils ont dépassé l'âge de 7 ans, ils n'invitent plus de filles », remarque Annie, mère de deux garçons.

Certains parents s'y résignent. D'autres tentent d'obtenir un minimum de mixité et aident l'enfant à choisir des jeux qui conviennent à tous. Enfin, les parents devront renoncer à la tentation d'influencer leur enfant en fonction de leurs propres affinités : par exemple, préférer les copains du club de sport ou ceux dont on fréquente la famille, aux camarades de classe.

« Ramener des copains chez soi, c'est leur présenter son intimité familiale, montrer sa maison et ses jouets, mais aussi l'ordinateur de papa. Il joue son prestige ; aussi, faut-il l'aider à réussir sa fête », explique Sylviane Giampino. Il y a là pour les parents deux écueils à éviter : s'occuper soi-même de tout (sauf si l'enfant est trop petit) ou tout refuser sous prétexte que c'est impossible à réaliser. Réussir la fête ne signifie pas forcément recourir à des prestations onéreuses clés en main (clowns, magiciens, spécialistes de l'animation). Mais cela ne consiste pas non plus à se plier aux quatre volontés du chérubin. « Le goûter d'anniversaire est l'occasion pour l'enfant d'exprimer ses rêves et ses désirs et de les confronter à la réalité », analyse Serge Tisseron, psychanalyste. Si

l'enfant veut que tous ses copains soient déguisés en Harry Potter, on peut répondre que c'est une bonne idée, mais comment faire ? Ses amis possèdent-ils déjà le costume ? L'idée leur plaira-t-elle ? »

La négociation se révèle parfois difficile. Un enfant avait ainsi libellé son invitation : « Venez à mon anniversaire, apportez plein de cadeaux, on va bien s'amuser et papa va faire un beau gâteau au chocolat pas raté. » Après avoir vainement tenté de lui expliquer qu'il était impoli de réclamer des cadeaux, ses parents ont pris le risque d'envoyer ce texte, tel quel. Il a beaucoup réjoui ses camarades et leurs familles.

« RESPONSABILISER L'ENFANT »

La fête sera d'autant plus réussie que l'enfant sera associé à sa préparation pour rédiger les cartons d'invitation, participer à la décoration, au choix du dessin animé, à la confection du gâteau. « C'est l'occasion de responsabiliser l'enfant qui grandit. On décide que ce jour-là, il aura un certain nombre de prérogatives, tout en fixant leurs limites », souligne Serge Tisseron.

Par exemple, il pourra passer sur le magnétoscope des programmes qu'il ne regarde pas habituellement, mais il devra recourir à un adulte pour manipuler l'appareil. Procéder ainsi contribuera à éviter les dérapages (parquet ravagé, magnétoscope démolit) et les disputes. L'enfant est le roi de la fête, mais il ne doit pas pour autant être le gagnant de tous les jeux, sous peine de se retrouver à son tour éternel perdant à l'anniversaire de ses amis.

PLUSIEURS RAISONS peuvent inciter à organiser le goûter d'anniversaire à l'extérieur : manque de place, souci d'originalité ou demande des enfants. « Après avoir assisté à un anniversaire chez McDo, Théodore (5 ans) a voulu faire de même », explique Françoise. Armée de son caméscope, elle est ravie de n'avoir rien d'autre à faire que de fixer le souvenir sur la pellicule.

Au McDonald's de la rue Traversière, à Paris, les dix invités sont accueillis par deux hôtesses. L'une s'occupe du maquillage (facultatif), et l'autre propose un premier jeu. De nouvelles distractions s'enchaînent jusqu'à la première collation. Les enfants ont opté pour le menu salé : hamburger ou nuggets, Coca ou jus d'orange, frites pour tout le monde. Ils passeront ensuite vingt minutes dans le « Playland », avant le gâteau et les cadeaux. Fred, l'animatrice, aide Théodore à débarrasser ses présents, en proclamant à chaque fois le nom du donateur. Après les remerciements, chaque invité reçoit une pochette surprise offerte par McDo.

« C'est trop court et surchargé », commente



Exemples de panoplies que l'on peut trouver chez Tutti Fiesta.

Restent les aspects matériels : décoration, gâteau, animation. Ballons, guirlandes, cotillons, chapeaux et, éventuellement, déguisements sont de rigueur. On peut acheter de la vaisselle en carton décorée, ou préférer des assiettes et gobelets empilables en plastique coloré, réutilisables d'année en année.

Pour l'animation, il faut prévoir des jeux. A cet effet, on amènera une pièce en ôtant les objets fragiles et les tapis. On se fera aider de la baby-sitter, des grands frères et sœurs adolescents ou des grands-parents. Au hit-parade des classiques : la pêche à la ligne, l'objet à mémoriser, les chaises musicales, le concours de jeux de cons-

truction. Une abondante bibliographie aidera les parents à cours d'imagination. Prévoir des lots qui récompenseront les gagnants.

EVITER LA SURENCHÈRE

Le gâteau ne doit pas forcément être sophistiqué (un simple quart suffira), mais il doit être spectaculaire. On peut jouer sur la forme (ours, train, château, cœur, fleur), le glaçage, et la décoration : figurines, cierges magiques. Mais les enfants ne le finiront pas forcément, car ils se seront gavés de biscuits et de bonbons (à prévoir en abondance).

Le Livre de la fête (Fleurus) recommande de jouer sur la variété : par exemple, un buffet à thè-

me (espace, pirates) avec « plein de sucreries différentes en petites quantités ».

Enfin, les parents devront gérer le moment délicat de l'ouverture des cadeaux. Certains le font à l'arrivée de chaque invité. « Les enfants déballet les cadeaux et tout le monde joue avec, sauf l'intéressé. Ils se disputent et la pagaille s'installe rapidement », constate un grand-père. On peut éviter cet écueil en procédant à la remise au moment où l'on souffle les bougies. On veillera à placer sur chaque paquet une étiquette avec le nom de l'enfant qui l'a offert, de manière à ce qu'il n'y ait pas de don anonyme.

Nombre de parents expriment leur embarras : comment éviter la surenchère ? « Si l'enfant est invité à dix reprises et qu'il faut déboursier à chaque fois 30 €, cela devient vite onéreux et toutes les familles ne peuvent pas faire face », estime une mère qui, pour mettre les autres parents à l'aise, annonce d'emblée une limite de 15 € à ne pas dépasser. Plusieurs invités peuvent se regrouper pour offrir un présent plus conséquent. On peut enfin suivre l'exemple d'Annie, qui interdit tout cadeau.

Michaëla Bobasch

Déguisements en stock

Boas à plumes, chapeaux pointus, langues de belle-mère, déguisements, vaisselle estampillée Barbie ou Harry Potter sont des accessoires en vogue. Au lieu de courir plusieurs magasins, les mères pressées pourront se les procurer chez Tutti Fiesta à Paris, à l'unité ou par lots, avec les bonbons (les guimauves en forme de dentier font fureur !), cotillons, cornets-surprises. Auparavant, elles pourront, visionner sur Internet les 6 000 références. Et, si elles résident au loin ou n'ont pas envie de se déplacer, rien ne les empêche de commander à distance. Les plus créatives y trouveront aussi leur compte : papier, tissu, patrons, plumes. A partir de février, des ateliers hebdomadaires de coupe-couture et maquillage leur seront proposés.

★ Tutti Fiesta. Deux magasins : 32, rue des Vignoles, 75020 Paris ; tél : 01-43-70-21-00, du lundi au samedi, 10-19 heures ; 47, rue Saint-Ferdinand, 75017 Paris ; du mardi au samedi, 10-19 heures. Site : www.tuttifiesta.com.

Hors de la maison : McDo ou salon de thé ?

Françoise. « Au-delà d'une heure et demie, c'est trop difficile à gérer », répond Cécile Jolly, porte-parole de McDonald's. Elle rappelle que « le goûter d'anniversaire n'est pas une spécialité de l'enseigne, mais un service supplémentaire proposé aux familles pour leur faciliter la vie ».

UNIVERS ENCHANTÉ

Bien différente est l'atmosphère de la Charlotte de l'Isle, rue Saint-Louis, à Paris, avec sa devanture vieux rose au charme désuet. La porte franchie, c'est dans un univers enchanté que pénètrent Juliette et ses amis, conviés à écouter des histoires. Le texte est fantaisiste, les marionnettes chantent, dansent, interpellent l'auditoire : « Il n'est pas joli mon dessin ? », demande Tartarien en secouant ses cheveux de laine bleue. « Non ! », interrompt un grand-père facétieux. « Je demande que les enfants soient accompagnés d'adultes pendant le spectacle et le goûter », dit Sylvie Lenglet, maîtresse de céans, créatrice des marionnettes et auteur des contes, assistée de la comédienne Josette Stein.

La représentation est suivie d'une visite dans le « laboratoire », la cuisine où sont confectionnées les pâtisseries. Après le gâteau accompagné d'un chocolat chaud, les enfants découvriront la fève de cacao et la fabrication d'animaux en chocolat. « Des amis nous avaient offert un petit théâtre bleu avec ses rideaux rouges, lorsque j'avais 8 ans ; mes parents l'ont rendu au magasin, explique Sylvie Lenglet. Alors, le jour où j'ai découvert dans mon salon de thé un castelet, j'ai ressorti des marionnettes qui attendaient depuis vingt ans et j'ai inventé des histoires. » Les personnages portent les noms des spécialités de la maison : la Tartarien, aux amandes, s'oppose à la Tartatout, débordante de fruits.

M. B.

★ McDonald's : de 5,34 € à 6 € par enfant (gratuit pour celui qui fête son anniversaire) ; délais de réservation variables. La Charlotte de l'Isle : 8 € par participant ; 24, rue Saint-Louis-en-l'Île, 75004 Paris ; tél. : 01-43-54-25-83.

Le Monde

CONCOURS DU NOUVEAU MONDE

France inter

L'INDICE DU JOUR

10. L'ÉNIGME DU JOUR "LIVRES" :

Un étrange auteur venu d'ailleurs qui secoue le monde des lettres.

GAGNEZ AUJOURD'HUI :

1 prix : 1 scooter Kymco Cobra 100 cm³. Valeur : 1 829 €



2 prix : 1 livre électronique Cybook et 2 ans d'abonnement à un univers de lecture. Valeur : 927 €



3 prix : 1 appareil photo numérique Kodak Easyshare. Valeur : 700 €



4 au 10^e prix : 1 assistant personnel Rolodex. Valeur : 98 €



2 autres indices vous attendent aujourd'hui : sur France Inter et sur le site www.lemonde.fr/concours

Pour gagner l'un des 10 prix du jour :

Consultez le cahier jeu paru dans Le Monde daté vendredi 18 janvier, disponible chez votre marchand de journaux, sur le site www.lemonde.fr/concours ou en écrivant à : Concours Le Monde BP 1672 - 77838 Ozoir-la-Ferrière cedex.

Trouvez la solution de l'énigme ci-dessus, notez votre réponse sur le bulletin ci-contre et renvoyez-le à l'adresse indiquée avant lundi 4 février minuit.

10 bulletins gagnants seront tirés au sort parmi les bonnes réponses. Attention ! Ecoutez le 2^e indice sur France Inter vendredi 1^{er} février entre 7 h et 9 h, et consultez le 3^e indice sur www.lemonde.fr/concours jusqu'au vendredi 1^{er} février à 12 h.

Dotation : prix publics. Photos non contractuelles. Jeu gratuit sans obligation d'achat. Règlement du concours déposé chez M^{me} Magnier et Oliveau, huissiers de justice à Roissy-en-Brie, et disponible gratuitement sur le site www.lemonde.fr/concours et à l'adresse ci-dessus (remboursement du timbre au tarif lent en vigueur).

10. Bulletin réponse du vendredi 1^{er} février

INSCRIVEZ ICI VOTRE RÉPONSE À L'ÉNIGME DU JOUR :

Votre nom

Prénom

Adresse

Signature* Abonné oui non

Faites gagner votre marchand de journaux en indiquant son adresse :

Bulletin à compléter en totalité et à renvoyer avant le lundi 04/02/02 minuit à l'adresse suivante :

CONCOURS LE MONDE-SEMAINE 2 / BP 1665
77838 OZOIR-LA-FERRIÈRE CEDEX

Selon la loi Informatique et Libertés n°78-17 du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant en écrivant à l'adresse ci-dessus. *Signature des parents pour les mineurs.

AUJOURD'HUI

Doux, nuageux et venteux au nord

JEUDI 31 JANVIER

Le lever du soleil à Paris : 8 h 24

Coucher du soleil à Paris : 17 h 45

Les hautes pressions se situent sur l'Espagne et le bassin méditerranéen. Une profonde dépression se situe au sud de l'Islande et le flux perturbé circule des îles Britanniques à la Scandinavie. La France se trouve dans un flux de sud-ouest très doux, venteux et un peu perturbé sur le nord du pays.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Le ciel sera couvert, avec des pluies plus soutenues sur le sud de la Bretagne. Le vent de sud-ouest souffle très fort autour de 100 km/h sur les côtes et 90 km/h dans l'intérieur. Il fait très doux, entre 12 et 14 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Le ciel est souvent nuageux, avec quelques gouttes sur le Nord-Picardie. Le vent de sud-ouest atteint 100 km/h sur les côtes et 80 km/h dans l'intérieur.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Le ciel sera souvent nuageux, avec quelques timides éclaircies. Il fera doux, entre 9 et 12 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Après quelques brumes le matin au sud de la Garonne, le temps sera bien ensoleillé. Les températures seront très douces, entre 13 et 15 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. La journée va être très agréable avec du soleil et des températures comprises entre 7 et 12 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Corse. Le soleil va briller largement et les températures seront comprises entre 12 et 16 degrés.

01 FÉV. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

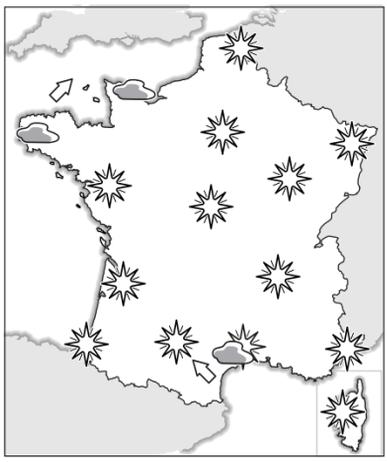
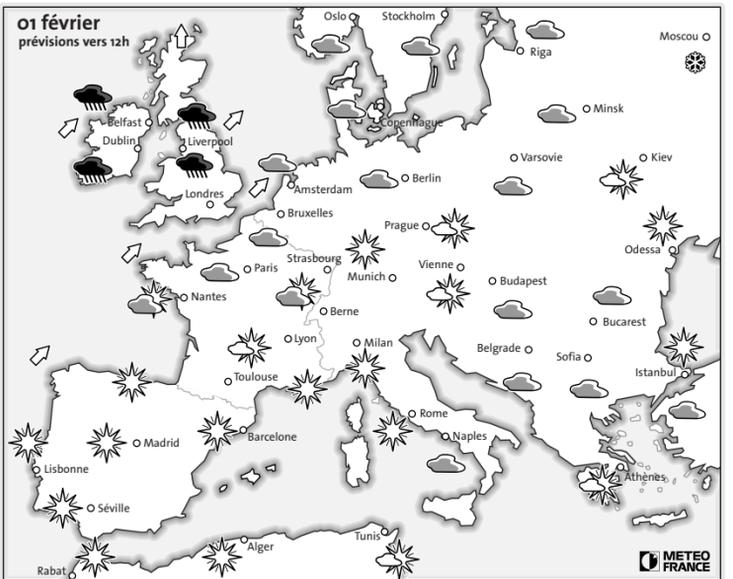
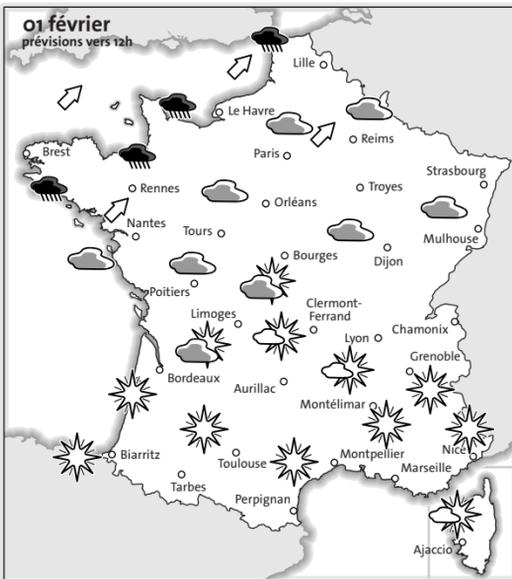
FRANCE MÉTROPOLITAINE			
Ajaccio	6/14 S	Milan	-1/12 S
Biarritz	8/18 S	Moscou	-12/-11*
Bordeaux	7/16 S	Munich	3/9 S
Bourges	6/14 S	Naples	8/14 C
Brest	9/12 P	Oslo	-9/-1 C
Caen	8/13 P	Palma de M.	5/17 S
Cherbourg	9/12 P	Prague	2/10 S
Clermont-F.	4/13 S	Rome	5/14 S
Dijon	4/9 N	Séville	6/18 S
Grenoble	-1/9 S	Sofia	1/9 C
Lille	8/12 C	St-Petersb.	-14/-11 C
Limoges	5/12 S	Stockholm	-3/3 C
Lyon	2/10 S	Ténérife	16/22 S
Marseille	5/14 S	Varsovie	3/6 C
Nancy	5/10 C	Venise	2/9 S
Nantes	10/14 N	Vienne	4/10 S
Nice	6/14 S		
Paris	8/14 C		
Pau	3/16 S		
Perpignan	5/15 S		
Rennes	9/13 C		
St-Etienne	-1/10 S		
Strasbourg	5/11 C		
Toulouse	4/12 S		
Tours	8/13 C		

AMÉRIQUES		
Brasilia	20/30 C	
Buenos Aires	16/27 S	
Caracas	23/28 C	
Chicago	-9/-2 C	
Lima	19/24 P	
Los Angeles	7/14 S	
Mexico	9/21 S	
Montréal	-11/-9*	
New York	7/18 P	
San Francisco	5/11 S	
Santiago Ch.	14/34 S	
Toronto	-7/-3*	
Washington, DC	7/23 S	

FRANCE OUTRE-MER		
Cayenne	24/27 P	
Fort-de-Fr.	25/27 C	
Nouméa	26/30 P	
Papeete	25/31 S	
Pointe-à-P.	22/29 C	
St Denis Réu.	23/29 P	

AFRIQUE		
Alger	4/17 S	
Dakar	20/27 S	
Kinshasa	21/30 S	
Le Caire	10/19 S	
Nairobi	16/26 S	
Pretoria	17/24 P	
Rabat	8/20 S	
Tunis	10/17 S	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	23/33 S	
Beyrouth	12/18 S	
Bombay	20/31 S	
Djakarta	26/28 C	
Dubai	12/23 S	
Hanoï	12/19 P	
Hongkong	14/20 S	
Jérusalem	3/16 S	
New Delhi	7/22 S	
Pékin	-3/7 S	
Séoul	-3/5 S	
Singapour	25/30 S	
Sydney	22/24 C	
Tokyo	1/8 S	



PRÉVISIONS POUR LE 2 FÉVRIER

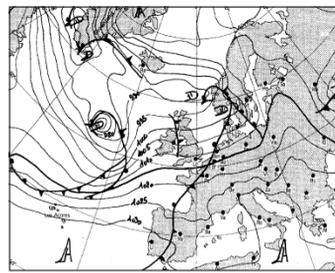
Grand beau temps chez mamie.

Tarifs Famille

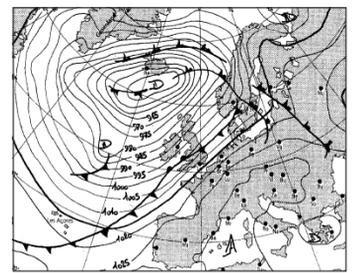
Valables en France métropolitaine

AIR FRANCE

Vendredi 1 février : la journée sera dans l'ensemble très ensoleillée. Deux exceptions : la Bretagne et le Cotentin, où la pluie arrivera dans l'après-midi, et le Languedoc, avec des entrées maritimes. La douceur s'accroît avec 22 degrés au pied des Pyrénées.



SITUATION LE 31 JANVIER À 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 2 FÉVRIER À 0 HEURE TU

Lettres, manuscrits et autographes de Talleyrand sont dispersés à Vendôme

VENTES
Tous les jeudis datés vendredi, l'agenda du chineur

SPÉCIALISTE du retournement politique, Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord (1754-1838) a fasciné un collectionneur qui lui a consacré 36 mètres de rayonnages dans sa bibliothèque. Près de 1 500 volumes, des lettres, autographes, manuscrits, médailles, gravures, affiches illustrent la carrière rebondissante de ce personnage hors du commun. Un ensemble dispersé à Vendôme (Loir-et-Cher) lundi 4 février.

Tour à tour royaliste, bonapartiste puis républicain, Talleyrand a participé à tous les gouvernements, sans interruption, de l'ancien Régime à Louis-Philippe. Destinée à la prêtrise, il devient évêque d'Autun en 1788, puis député du clergé aux Etats généraux en 1789. Gagné aux idées de la Révolution, il fait voter le décret met-

tant les biens de l'Eglise à la disposition de la nation, mais prend position contre les émissions abusives d'assignats.

En 1790, il prononce à l'Assemblée un *Discours sur l'inflation*, qui est publié dans un opuscule (35 €). A la même époque, il écrit une lettre sur la traite des Noirs, où il se prononce pour l'abolition de l'esclavage (90 €). Devenu ministre des affaires étrangères de Napo-

léon, il écrit *Le Moniteur secret*, un album avec cahiers et registres destiné à son « cabinet noir », où il donne un tableau de la cour de Napoléon, de son caractère et de celui de ses agents, leurs goûts personnels, leurs défauts, la manière de le s'approcher (100 €).

Partisan du déplacement du pape Pie VII pour le sacre de l'empereur en 1802, il envoie une lettre d'accueil au souverain pontife,

quand celui-ci arrive en France, signée « Talleyrand, évêque d'Autun » (300 € à 400 €).

« SERVEZ DU VIN AIGRE »

Après la chute de l'Empire en avril 1814, il constitue un gouvernement provisoire à la demande des alliés et fait imprimer une affiche destinée aux armées françaises : « Soldats, la France vient de briser le joug sous lequel elle gémit avec

vous depuis tant d'années... » (200 €). Représentant de Louis XVIII au premier congrès de Vienne en 1814, il veut ajourner la séance du lendemain matin pour la repousser à l'après-midi, dans l'attente d'informations. « Servez du vin aigre », écrit-il à son sommelier sur un des menus du dîner où sont conviés les représentants de plusieurs trônes d'Europe (30 €). Le stratagème réussit, rois et minis-

tres sont suffisamment indisposés par le vin pour annuler la session de la matinée.

Ses positions au congrès de Vienne n'empêchent pas Talleyrand de se rallier à Napoléon pendant les Cent Jours, ni d'être nommé président du conseil en 1815, à la deuxième restauration des Bourbon. Vers 1820, il écrit *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'Etat...*, un manuscrit relié avec notes et fiches (80 €) où il décrit les causes secrètes qui ont déterminé la politique des guerres de la Révolution. Extrêmement bien informé, il a toujours su anticiper sur l'avenir, et prévoit une solution de rechange pour chaque événement.

Calendrier

ANTIQUITÉS-BROCANTES

- **Andelnans (Territoire-de-Belfort)**, samedi 2 et dimanche 3 février, tél. : 03-84-29-81-89.
- **Antony (Hauts-de-Seine)**, samedi 2 et dimanche 3 février, tél. : 01-40-71-07-63.
- **Bordeaux-lac (Gironde)**, jusqu'au dimanche 3 février, tél. : 01-40-71-90-22.
- **Bourges (Cher)**, du vendredi 1^{er} au dimanche 3 février, tél. : 02-48-70-11-22.
- **Cambrais (Nord)**, du vendredi 1^{er} au

- dimanche 3 février, tél. : 03-27-72-02-22.
- **Couzon-au-Mont-d'Or (Rhône)**, samedi 2 et dimanche 3 février, tél. : 06-08-81-54-00.
- **Grenoble (Isère)**, du jeudi 31 janvier au lundi 4 février, tél. : 04-76-39-66-00.
- **Mesnières-en-Bray (Seine-Maritime)**, samedi 2 et dimanche 3 février, tél. : 06-77-58-49-03.
- **Montebourg (Manche)**, du vendredi 1^{er} au dimanche

- 3 février, tél. : 02-33-95-40-50.
- **Niort (Deux-Sèvres)**, samedi 2 et dimanche 3 février, tél. : 05-57-43-97-93.
- **Paris Parc des Princes**, samedi 2 et dimanche 3 février, 400 exposants, tél. : 01-44-88-52-60.
- **Paris Parc floral de Vincennes**, jusqu'au dimanche 3 février, tél. : 02-33-47-56-57.
- **Paris Richard-Lenoir**, vendredi 1^{er} et samedi 2 février, tél. : 01-45-89-32-07.
- **Uzès (Gard)**, samedi 2 et

- dimanche 3 février, tél. : 04-66-22-79-51.
- COLLECTIONS**
- **La Couture (Pas-de-Calais)**, livres et bandes dessinées, samedi 2 et dimanche 3 février, tél. : 03-21-26-79-23.
- **Paris Porte-de-Bercy**, Nomicarta, vendredi 1^{er} et samedi 2 février, tél. : 01-43-36-23-01.
- **Pont-à-Marq (Nord)**, chemins de fer et modélisme, samedi 2 et dimanche 3 février, tél. : 03-20-92-96-77.

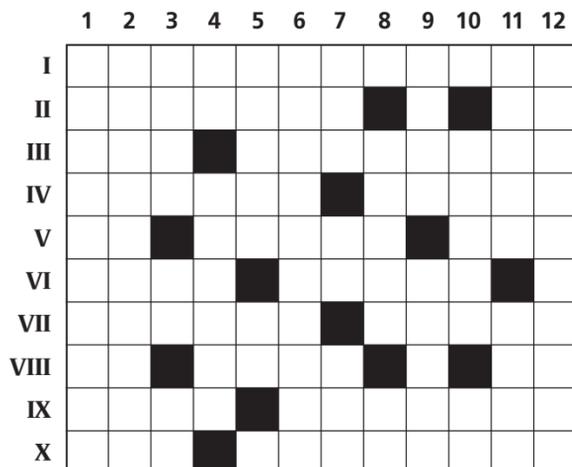
Catherine Bedel

★ Hôtel des ventes de Vendôme, 61undi 4 février. Exposition samedi 2 février de 9 à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, conférence sur place samedi 2 à 15 heures. Etude Rouillac, tél. : 02-54-80-24-24. Les lots sur Internet : www.rouillac.com.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 028

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTELEMENT

I. Insupportable reproche. - II. Une passe qui ne passe pas sur le terrain. Petit coin de parapluie. - III. Bavardages repris en musique. Dérangeant à fleur de peau. - IV. Bande organisée. Discret pour appeler. - V. Note. Bande organisée. Tout neuf. - VI. Fait un tour dans la Botte. Enfants du Fils du Soleil. - VII. Tranchants. Réfléchi avant de

passer à l'action. - VIII. Article. Attention à l'équilibre quand elle tourne. Point de départ. - IX. Vierges ou Marquises. Ouvre ou ferme d'un geste. - X. Impeccable. Reçoit les messages des neurones.

VERTICALEMENT

1. Bouffait autour des belles avant d'aller au jardin. - 2. Bouffé et incompréhensible. -

3. Un peu secoué. Ile. Conjonction. - 4. Dangereux rayons. Peuvent vous faire gagner du souffle. - 5. Pour reprendre son souffle. A moitié usée. - 6. Prend au passage pour plus tard. - 7. Dans les comptes et les décomptes des salariés. Sur les bornes. Homme ou femme d'affaires ? - 8. Fait le ménage à l'intérieur. Des bulles dans les images. - 9. Mauvaises habitudes. Fait du bien. - 10. De cette façon. Conjonction. - 11. Protégée par les huiles. Vent du large. - 12. Fera du propre.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 027

Horizontalement

I. Remontée-pente. - II. Emotion. Houx. - III. Tuyautés. Brt. - IV. Olé. Oreille. - V. Usnée. Videur. - VI. Ci. Ascèse. Pi. - VII. Hop. Cl. Médie. - VIII. En. Arôme. ONU. - IX. Brode. Puer. - X. Réaccoutumés.

Verticalement

1. Retoucheur. - 2. Emulsion. - 3. Moyen. BA. - 4. Ota. EA. Arc. - 5. Niu (uni). Escroc. - 6. Toto. Clodo. - 7. Enervé. Meu (ému). - 8. Séisme. - 9. Eh. Idée. Pu. - 10. Noble. Doum. - 11. Turlupinée. - 12. Extérieurs.

L'ART EN QUESTION

N° 259

En collaboration avec la

Réunion des Musées Nationaux

Un généreux professeur

CHARLES-ANTOINE ROUGEOT (1740-1797), fils d'un maître tapisier parisien, s'installe à Tours vers 1760, où il fonde une famille. Devenu archiviste à partir de 1767, il décide d'ouvrir à ses frais une école de dessin et reçoit, trois fois par semaine, une quarantaine d'élèves. Très vite, il souhaite associer son école aux manufactures de soierie de la ville. Des rapports élogieux sur son enseignement vont lui permettre d'obtenir, pour son établissement, le 12 avril 1781, le titre d'Ecole académique de peinture, sculpture, architecture et arts analogues.

Nommé directeur perpétuel, Rougeot se fait envoyer des dessins pour servir de modèles à ses élèves. Ce sont pour la plupart des études exécutées par les élèves de l'Académie, futurs peintres, sculpteurs et graveurs du roi.



sins, dont 94 ont été sélectionnés et restaurés pour cette exposition. La conservation des œuvres d'art exige de respecter des normes concernant l'humidité, la température et la lumière. Quelle est la température recommandée pour la bonne

Jean Auguste Dominique Ingres (1780-1867), « Jeune homme triste », encre de Chine et encre brune, crayon graphite sur papier vergé blanc 12,8 x 9,6 cm. Actuellement présenté à l'exposition « Dessins XV-XX siècle - la collection du Musée de Tours » au Musée des beaux-arts de Tours, jusqu'au 4 mars 2002.

Réponse du jeu n° 258 paru dans Le Monde du 25 janvier

C'est Alexandre Balthazar Laurent Grimod de la Reynière qui a écrit *L'Almanach des gourmands* et le *Manuel des Amphitryons*. Brillat-Savarin, chroniqueur gastronomique, est l'auteur de *La Physiologie du goût*, et Baptiste Adolphe Duval est le père du célèbre restaurant populaire parisien le Bouillon Duval.

conversation des œuvres sur papier ?

- 17 °C
- 20 °C
- 24 °C

Réponse dans *Le Monde* du 8 février.

CULTURE

REPORTAGE

Fermé de 1995 à 2000, le TNA retrouve, avec la nomination de Ziani-Chérif Ayad à sa tête, en décembre 2001, la volonté de lancer des projets et de populariser le patrimoine artistique national

Le théâtre remonte sur scène à Alger

ALGER
de notre envoyée spéciale
Square Port-Saïd, au cœur de la capitale algérienne, des centaines de spectateurs se pressent aux portes, enfin rouvertes, du Théâtre national d'Alger (TNA), l'ancien Opéra d'Alger, construit en 1853. En ce samedi soir de janvier, ils viennent retrouver Sonia, la grande dame du théâtre algérien, dans *Maudits à Vérone*, libre adaptation de *Roméo et Juliette* de Shakespeare. La pièce, mise en scène par le Français Dominique Touzé, est interprétée en arabe classique par des comédiens du Maghreb et de France. A l'entrée, des vigiles et des détecteurs de métaux rappellent la tension qui demeure, après dix années de violences, dans la capitale algérienne.

C'est ici, sur les marches du théâtre, que le comédien Azzedine Medjoubi avait été abattu en février 1995. Agé de 48 ans, il venait d'être nommé à la tête du TNA deux semaines plus tôt. A la suite de cette tragédie, l'institution nationale a été fermée. Cinq ans plus tard, et après d'importants travaux de restauration, comme ceux dont ont bénéficié la demi-douzaine de théâtres publics des principales villes du pays, le théâtre national a rouvert, en avril 2000. Mais, en l'absence de projet et de direction véritable, la salle a d'abord servi de lieu d'accueil pour des spectacles invités par des centres culturels étrangers, des fêtes associatives ou même des réunions politiques.

Depuis décembre 2001, la nomination d'un professionnel à la tête du TNA, le metteur en scène Ziani-Chérif Ayad, 53 ans, marque une vraie tentative de relancer la vie théâtrale. « Ces dix dernières

années ont disloqué la vie artistique et atteint plus particulièrement le spectacle vivant », observe le nouveau directeur.

D'une manière tragiquement directe, lorsque des artistes furent la cible des meurtriers. D'une façon indirecte, lorsque ces premiers assassinats incitèrent d'autres auteurs, comédiens et metteurs en scène, parmi les plus connus, à se résoudre à l'exil, tels Fellag, Sid Ahmed Agoumi ou Slimane Benaïssa.

Sous l'étiquette de théâtre indépendant, voire amateur ou universitaire, se dessine une relève encore fragile qui prend ses distances avec le théâtre fortement politisé des années Boumediène

Ziani-Chérif Ayad s'est, lui aussi, réfugié en France. Ancien membre de la troupe permanente du TNA, il avait fondé l'une de premières compagnies indépendantes en 1989, Masrah El Kalaa (La Citadelle), qui a été souvent invitée en France et dans les festivals internationaux. A la demande des responsables algériens, il est de retour à Alger pour

organiser la programmation théâtrale de l'Année de l'Algérie en France, prévue pour 2003, et diriger le TNA.

Au fil de ces années de couvre-feu et de violences, le public a déserté les salles de spectacle. Aujourd'hui encore, les Algérois sortent peu le soir, et cette métropole méditerranéenne connaît, à la nuit tombée, des rues désertées. Au cinéma et au théâtre, les séances nocturnes ont été supprimées. Même au TNA, les représentations ont lieu en matinée ou à 19 heures car la peur rôde et retient les amateurs de spectacles. « Je publie le plus possible de critiques pour donner aux gens l'envie de retrouver ou de découvrir le plaisir d'aller au théâtre », explique Samir Benmalek, journaliste au quotidien *Le Matin*, frère du romancier Anouar Benmalek.

Lucide, Ziani-Chérif Ayad constate l'ampleur des dégâts après les années de parti unique et celles de la guerre civile larvée. « Du temps de la maison d'édition unique, celle-ci ne publiait qu'en français et en arabe classique. Or la plupart des auteurs de théâtre avaient opté pour la langue populaire [l'arabe algérien] et n'étaient pas publiés. » Aujourd'hui, estime-t-il, les jeunes comédiens ignorent le patrimoine que représentent les pièces de Mohamed Dib, Abdelkader Alloula ou Abderrahmane Kaki. « Souvent, ils n'ont même pas eu l'occasion de voir une seule pièce de Kateb Yacine. »

Avec l'enfermement des dix dernières années, « il n'y a plus d'auteur de théâtre ». La troupe du TNA est presque démantelée, ce que Ziani-Chérif Ayad ne regrette pas – « certains permanents ne montaient sur les planches qu'une fois tous les dix ans ». Mais, pendant ce temps, « la

création a changé de camp, émanant des compagnies indépendantes et non plus des théâtres publics ».

Car, malgré les années sombres, les envies d'agir et de créer sont bien présentes. A l'image de ce qui se passe dans toute la société algérienne, les initiatives artistiques, souvent portées par des jeunes ou par des femmes, foisonnent loin des institutions du pouvoir. Sous l'étiquette de théâtre indépendant, voire amateur ou universitaire, se dessine une relève encore fragile, qui prend ses distances avec le théâtre fortement politisé des années Boumediène.

Les ateliers d'écriture théâtrale animés par deux auteurs venus de France, Olivier Py et Mohamed Kacimi, ont fait le plein cet automne. Pour que le public et les professionnels découvrent ces créations, le nouveau directeur du TNA a organisé dans ses murs la première édition d'un festival, la Rencontre nationale

du théâtre. Du 2 au 10 février, une vingtaine de troupes venues de tout le pays vont présenter des pièces en majorité algériennes. Ziani-Chérif Ayad prête à de jeunes compagnies les belles salles de répétition du théâtre – une initiative qui connaît un tel succès que les locaux sont occupés dès 8 heures du matin. Certaines sont accueillies en résidence, comme la troupe Arc-en-ciel, de jeunes comédiens récemment sortis de l'Institut national d'art dramatique, qui ont donné plusieurs représentations au début janvier.

Sans budget de production – les crédits du TNA ne financent que les salaires, maigres, du personnel –, le directeur ne peut organiser de vraie programmation. Après *Maudits à Vérone*, il présente sa propre mise en scène, un monologue adapté du roman du même titre d'Abdelkader Djemaï, un auteur exilé en France. Avec l'appui du centre culturel français, les

Sonnets de William Shakespeare, mis en scène par Eric Lacascade, sont au programme en mars. La renaissance de l'Orchestre symphonique national, interrompu lui aussi depuis les années 1990, permet au TNA de renouer avec ses traditions de concerts et d'opéras.

Grâce à l'aide financière d'associations caritatives algériennes, le théâtre aménage deux nouveaux espaces. Au niveau du deuxième balcon, le Cercle El-Adjouad devrait accueillir des lectures-rencontres d'auteurs contemporains. La première séance, le 14 février, sera consacrée aux textes de la poétesse Zineb Laouedj. Plus tard, une librairie doit être installée dans le hall pour que le théâtre soit ouvert et accueillant toute la journée.

« Partout où je vais, je rencontre une forte demande », constate Ziani-Chérif Ayad. A l'issue de la pièce *Maudits à Vérone*, plus d'une centaine de spectateurs sont restés au débat proposé par Dominique Touzé. Après une discussion passionnée sur le choix de l'arabe classique comme langue du spectacle, un jeune spectateur a pu poser sa question aux deux comédiens qui jouaient Roméo (Mohammed Marouazi) et Juliette (Houda Hamaoui): « Quand vous vous embrassez sur scène, faites-vous semblant ou est-ce un vrai baiser ? »

Catherine Bédarida

Des galeries pour l'avenir

ALGER
de notre envoyée spéciale
Alors que le marché de l'art est au point mort en Algérie, une architecte d'intérieur, Imane Boukaila-Stambouli, a ouvert en 2001 une galerie consacrée aux plasticiens contemporains. Dans les rues escarpées d'Hydra, quartier résidentiel d'Alger, la galerie Zehira dispose de deux vastes pièces, l'une baignée de lumière naturelle, l'autre plongée dans une pénombre confortable pour visionner photos et vidéos. « Les goûts algériens vont vers la peinture figurative. J'ai ouvert cette galerie car je veux montrer de l'art contemporain », explique Imane Boukaila-Stambouli.

En janvier, elle a invité les huit plasticiens âgés de trente à quarante ans du collectif Essebghine – « les badigeonneurs, les peintres en bâtiment ». Ils se sont formés à l'école des beaux-arts d'Alger et se définissent volontiers comme des « plaisantins ». Plaisantins qui ont exposé dans plusieurs biennales internationales (La Havane, Helsinki, Johannesburg) et multiplié les interventions à Sarajevo, dans les prisons algériennes et en Kabylie, avec de vieilles femmes qui peignent les maisons et dessinent les tapis.

Meriem Aït El Hara, la plus jeune, travaille les matériaux naturels et les objets du quotidien. Ses *Vendeurs de dessous* s'inspirent des stands étonnants de sous-vêtements féminins

des rues algéroises. La rue de Karim Sergoua est une mémoire : il a installé un petit bazar ambulant intitulé « Hommage à A. B. Nadjim, vendeur de cigarettes, et à Rachid, vendeur de cacahuètes, décédés en juillet 1996 à côté du Bar universel (voiture piégée) ». Le frère du vendeur de cigarettes y a collé un Post-it avec son numéro de téléphone.

PEU DE COLLECTIONNEURS PRIVÉS
Entre tendresse et dérision, l'œuvre d'Ammar Bouras, *Hommage à un hittiste*, invite le visiteur à reproduire la principale activité du « hittiste », le nom par lequel les Algériens désignent les jeunes hommes au chômage qui passent leur journée dans la rue. « Mode d'emploi : s'adosser au mur, mettre le pied sur le mur et regarder bien en face la vidéo. » A l'écran défilent des mollets nus de jeunes filles, objet de fantasme dans ces rues où les femmes sont absentes. Alger compte peu de collectionneurs privés ; les musées font de rares acquisitions. Hormis quelques particuliers, dont des diplomates étrangers, les acheteurs sont peu nombreux. « Les nouveaux riches auraient les moyens d'acheter, affirme Imane Boukaila-Stambouli, mais ils ne s'intéressent pas à l'art, encore moins à l'art contemporain, qui n'est jamais consensuel. Cette galerie est là pour parier sur l'avenir. »

C. Ba.

Sonia, plus forte que la tragédie

ALGER
de notre envoyée spéciale
Épaules nues, longue robe du soir, la comédienne entre en scène. De sa voix grave, elle donne un cours de séduction à une jeune fille, jouant les gestes et les rythmes de l'approche, roulant et déroulant les mains et les mots. Le public applaudit, comme il le fera à chacune de ses tirades, tout au long de la représentation de *Maudits à Vérone*. Grande dame du théâtre algérien, Sonia – on ne lui connaît que ce nom de scène – est aimée, admirée. Malgré les années étouffantes du parti unique, malgré les violences des fanatiques islamistes, Sonia est restée une grande comédienne, une femme debout, une de ces artistes qui ont aidé les Algériens à tenir.

« Elle possède un tempérament de tragédienne », observe le metteur en scène français de *Maudits à Vérone*, Dominique Touzé. En dehors de la scène, l'actrice promène un regard espiègle sur le monde, grille cigarette sur cigarette et savoure un verre après le spectacle. Formée à l'Institut national d'art dramatique et chorégraphique d'Alger, dont elle est sortie en 1973, Sonia a mené une carrière à l'image du théâtre algérien.

A la fin des années 1970, elle entre dans la troupe permanente du Théâtre national d'Alger (TNA). et joue les premiers rôles dans les

pièces d'auteurs contemporains algériens et les traductions de classiques européens. Les tournées de cette institution officielle sont nombreuses en Europe et dans les pays arabes. Dix ans plus tard, la comédienne abandonne son poste et tente l'aventure du théâtre indépendant qui émerge alors.

« Pendant cinq ans, je ne suis plus montée sur les planches en Algérie. J'y vivais, mais je travaillais en France »
SONIA

« Je n'ai jamais voulu vivre en France », affirme-t-elle fièrement. Au début des années 1990, alors que les assassins commencent à viser des personnalités du spectacle, celle dont le visage est connu de tout le pays continuera de jouer et de tourner dans les principales villes algériennes.

Mais la situation s'aggrave. En 1994, après le meurtre du dramaturge Abdelkader Alloula, suivi de l'assassinat du directeur du Théâtre national d'Alger, Azzedine Medjoubi, le TNA et de nombreux théâtres ferment. « Pendant cinq ans, je ne suis plus montée sur les planches en Algérie. J'y vivais ici, mais je travaillais en France », se souvient la comédienne. Elle joue le répertoire algérien au festival d'Avignon, Les



« Maudits à Vérone » (une libre adaptation de « Roméo et Juliette » de Shakespeare) est une pièce mise en scène par le Français Dominique Touzé et interprétée en arabe classique.

la vie parisienne
opéra bouffe de Jacques Offenbach
mise en scène de Jérôme Savary
à partir du 1^{er} février 2002
location : 0 825 00 00 58
Opéra Comique
Théâtre Musical Populaire

C. Ba.

Académiques, exotiques ou d'avant-garde, les pavillons universitaires du boulevard Jourdan, à Paris, sont remis en valeur par un grand programme de restauration et de développement

La Cité internationale rénove sa collection d'architectures

UN MUSÉE vivant de l'architecture. C'est en substance le rôle que veut jouer la Cité internationale universitaire de Paris, qui a lancé un ambitieux programme de rénovation et de développement. La première phase de l'opération de restauration vient de s'achever, avec la réouverture de deux pavillons : la Maison du Brésil signée Le Corbusier (1959) et le Collège franco-britannique, construit en 1937 par Pierre Martin et Maurice Vieu sur le modèle des collèges anglais. Deux édifices radicalement différents, à l'image d'une Cité disparate. Edifiés entre 1925 et 1969 dans un parc de 34 hectares au sud du 14^e arrondissement, les trente-sept pavillons où logent les étudiants font alterner académisme et inspiration régionaliste, pastiche exotique et premières manifestations de l'architecture moderne.

Le promeneur voit ainsi défilé, en quelques enjambées, un château néo-Louis XIII inspiré de Fontainebleau (Maison internationale), une façade flamande (Fondation Biermans-Lapôte), un portique évoquant l'Acropole (Fondation hellénique), des éléments japonais, africains, cubains ou arméniens. On croise aussi quelques fleurons de l'avant-garde architecturale du XX^e siècle, telle la Fondation suisse (classée monument historique) construite par Le Corbusier en 1932 : une barre sur pilotis, fermée par une façade en mur-rideau et coiffée d'un toit-jardin.

En 1959, Le Corbusier signe également la Maison du Brésil (inscrite à l'inventaire supplémentaire) – représentative de ses réalisations « bruta-

listes » des années 1950 – dont la façade est découpée en loggias. Autres manifestes modernes, le Collège néerlandais (également inscrit) composé dans un esprit cubiste par Willem Marinus Dudok et inauguré en 1938, tout de volumes géométriques blancs imbriqués, et la résidence Avicenne (ex-Maison de l'Iran), édifiée entre 1961 et 1969 sous la houlette de Claude Parent, dont les étages suspendus à trois portiques d'acier répondent aux pilotis de Le Corbusier.

« Il y a ici une collection d'architectures à mettre en valeur, après des années d'inaction », affirme Claude Ronceray, délégué général de la Cité internationale. Constatant la dégradation de nombreux bâtiments et l'aspect délabré du parc, les responsables de la Cité ont élaboré en 1998, avec l'Etat, la région et la Ville, un schéma directeur architectural, urbain et paysager. Confié aux architectes Reichen et Robert, associés au cabinet Ingénieurs et paysages, il fixe le cadre de la renaissance de cet ensemble remarquable. Au programme, la rénovation du patrimoine architectural, pour un montant de 150 millions d'euros sur dix ans, la construction de nouveaux pavillons nationaux, le réaménagement du parc et l'ouverture sur la ville.

« CONTINUER À EXPÉRIMENTER »

« Une dizaine de bâtiments nécessitent de gros travaux, estime Claude Ronceray. Nous avons adopté une rénovation respectueuse de ce patrimoine, car nous considérons comme une chance les contraintes liées à cette architecture disparate, souvent



F. EUSTACHE / ARCHIPRESS FONDATION LE CORBUSIER / ADAGP

La Fondation suisse, construite par Le Corbusier en 1932, classée monument historique, prototype de ses futures « cités radieuses ».

expérimentale. » « On peut même dire que les bâtiments médiocres ont trouvé leur place dans l'image générale, écrit Bernard Reichen dans l'introduction du schéma directeur. Pour eux, le temps de la démolition n'est pas encore venu. »

L'année 2002 verra la mise en chantier des maisons du Cambodge (1957), de Monaco (1937) et de la Maison internationale (1936), dont le Grand Théâtre est déjà en cours de rénovation. Les travaux des maisons des Provinces de France (1933) et du Maroc (1953) sont pour leur part bloqués par l'occupation de ces résidences par des étudiants sans logement.

Confrontée à la pénurie de logements étudiants et désireuse d'enrichir sa « collection », la Cité internationale souhaite mettre en œuvre un programme de construction de 1 000 chambres d'ici cinq ans. « Nous ne voulons pas un mode unique pour tous les nouveaux bâtiments. Il faudra continuer à expérimenter, réfléchir à comment on habite au

XXI^e siècle, apporter des réponses formelles innovantes », prévient Claude Ronceray. « Plus que les stars actuelles, nous espérons faire travailler les grands architectes de demain. » L'Égypte, la Turquie et la Russie ont déjà manifesté leur souhait de financer un pavillon national.

Parallèlement, le schéma directeur prévoit l'aménagement d'un vrai parc paysager, dans lequel zones boisées, prairies et équipements sportifs cohabiteront sur le modèle des parcs anglais. Une réorganisation qui ambitionne de réduire la circulation automobile dans le

Une utopie pacifiste dans la ville

Le projet de la Cité internationale naît au lendemain de la première guerre mondiale. Animés par un idéal pacifiste et universaliste, le ministre de l'instruction publique, André Honnorat, et le recteur de l'Université de Paris, Paul Appell, souhaitent créer une résidence universitaire où les futures élites du monde entier apprendront à vivre en paix, selon des principes hygiénistes et paternalistes. L'industriel alsacien Emile Deutsch de la Meurthe finance la construction de la première maison, sur le terrain des fortifications, en 1925. La vaste fondation de style oxfordien qui porte son nom est aujourd'hui inscrite à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques. De nombreux pays se dotent de pavillons nationaux pour en faire leur vitrine, choisissant librement style et architectes, et permettent l'afflux d'étudiants du monde entier. La Cité s'efforce encore de satisfaire cet idéal de brassage : les rencontres entre les 5 000 étudiants de 130 nationalités sont encouragées par leur dispersion au sein de chaque maison et par l'importance accordée aux équipements collectifs.

parc, et notamment d'enfouir et de couvrir l'avenue David-Weill, qui coupe la Cité en deux, pour créer sur cette voie devenue souterraine une place piétonne entourée d'équipements collectifs. Le délégué général annonce enfin sa volonté d'ouvrir la Cité vers Paris au nord et vers Gentilly et Montrouge au sud, et d'en faire le point de passage obligé d'une future « coulée verte » entre la capitale et sa banlieue.

Car ne manquent à cette exposition en plein air que... des visiteurs. Pour les guider dans cette promenade architecturale, une nouvelle signalétique a été commandée au graphiste Ruedi Baur et au designer Eric Jourdan. Leur mobilier, à base de béton moulé peint, d'acier et de voiles, sera installé courant 2002. Surtout, la Cité organise des actions de découverte et de sensibilisation à l'architecture, par le biais de CitéCulture, organisme créé en janvier 2000 pour développer et promouvoir la vie culturelle de la Cité internationale. CitéCulture utilise ainsi l'architecture pour rapprocher les étudiants étrangers, formés à l'animation de visites guidées, et les Parisiens, dans l'esprit d'ouverture qui a présidé à la naissance de la Cité, il y a plus de soixante-seize ans.

Grégoire Allix

CitéCulture, 19, boulevard Jourdan, Paris-14^e. Tél. : 01-44-16-64-38. Visites guidées de la Cité internationale le premier dimanche de chaque mois, à 15 heures. 7,60 € ou 2,30 € (étudiants).

OPÉRA • Jean-Marie Villégier et William Christie réunis par l'œuvre de Haendel au Châtelet

La belle Rodelinda, cernée par l'amour et la mort dans un monde hors du temps

ILS ONT été le couple de l'année 1987, Jean-Marie Villégier et William Christie, avec cet *Atys* fameux à l'Opéra-Comique qui marqua d'une pierre blanche les épousailles de l'opéra baroque avec son public. Délices et craintes que de les retrouver dans cette *Rodelinda* de Haendel montée en 1998 au Festival de Glyndebourne. Car le Châtelet a décidé d'accueillir, outre l'hexagonal Festival des régions – cette année la *Lucie de Lammermoor* récemment montée à l'Opéra de Lyon –, le plus célèbre des festivals anglais avec deux productions en alternance, *Rodelinda* et le *Fidelio* beethovenien.

Comme dans beaucoup d'opéras, le synopsis est d'autant plus compliqué que l'histoire est simple. Il suffit de savoir qu'autour de Rodelinda, épouse fidèle et femme salvatrice (une Andromaque doublée d'une *Fidelio* avant la lettre), convergent les enjeux d'amour, de pouvoir ou de mort, sous les traits d'une galerie de personnages. Epoux banni présumé défunt à la reconquête de son royaume (Bertarido), tyran usurpateur briguant la couche nuptiale (Grimoaldo), l'un flanqué d'Unulfo, l'autre de Garibaldi – amis intègres et conseillers plus ou moins vertueux ; Eduige (la femme antidote), sœur aimante de l'ancien roi, amante du nouveau roi vainqueur, aux deux, fidèle et félone à la fois.

RAFFINEMENT DISCRET

De cette spirale où s'entremêlent appétits de pouvoir et appétences sexuelles, Villégier a donné une vision hors du temps. « Mythique », à l'image du cinéma américain de l'entre-deux guerres, entre Italie mussolinienne et Hollywood « autrichien » – Stroheim, Sternberg. Un monde intemporel quoique daté, qui a vu la bascule du théâtre dans l'abstraction de l'image et de l'ombre, de la parole dans le mime articulé du cinéma muet – où la musique de Haendel fait ici office de discours. Raffinement discret des décors en noir et blanc, élégance sophistiquée des costumes, dramaturgie des corps à la gestuelle expressionniste, dont la musique serait la vraie, la seule part vivante.

Qu'on se rassure, il y a bien un spectacle dans la salle, mais il agit par distanciation, séduit par détours. Jusque dans le traitement comique, irrésistiblement décalé (un peu à la Buster Keaton) qui affleure çà et là : ainsi le roi exilé reprenant la situation en main sous l'habit d'un Arsène Lupin mâtiné de Zorro ! Qu'on se rassure, il y a aussi un orchestre dans la fosse, des chanteurs sur la scène. La direction de William Christie à la tête du remarquable Orchestra

of the Age of enlightenment a elle aussi adopté le parti de la sensation contre celui du sentiment. Chaleureux et vivant comme ces pierres au soleil, chaudes à la main une fois la nuit venue. Quant aux chanteurs, ils forment une pléiade de premier ordre, scéniquement beaux comme des stars de cinéma.

A la très belle Rodelinda d'Anna Caterina Antonacci, la palme de la plasticité scénique, elle dont ramage et plumage sont à l'unisson : une voix au timbre parfois monolithique, mais rompue à toutes les exigences vocales. Royale. En prédatant prédateur, le Grimoaldo de Kurt Streit s'améliore de bout en bout : un peu vert de timbre et dur de ligne dans les vocalises au premier acte, il ne cessera de gagner en prestance, en acuité, en profondeur.

Magnifique bête de scène, le séducteur Garibaldi d'Umberto Chiummo, cynique et joueur, affirme une vraie superbe vocale et un timbre idoine. L'Eduige de Jean Rigby, scéniquement parfaite en mondaine de luxe, manque cependant un peu d'abattage et souffre d'une projection parfois insuffisante dans le médium. Quant aux deux comparés contre-ténors, on saluera la très sensible interprétation d'Artur Stefanowicz en Unulfo, ange gardien du malheureux roi Bertarido incarné par un Andreas Scholl lumineux et tragique à la fois.

Vocalises à couper le souffle, legato de rêve, éblouissement de couleurs, de dynamiques, d'intentions, le roi Scholl n'a jamais quitté un instant sa couronne. Moment magique, le duo d'adieu qui l'unit à Rodelinda à l'acte II et passe dans un souffle, à l'instar de ces trois heures de musique écoutées comme en rêve.

Marie-Aude Roux

RODELINDA, opéra de Georg Friedrich Haendel, d'après la tragédie de Cornelle Pertharite, roi des Lombards. Avec Anna Caterina Antonacci (Rodelinda), Kurt Streit (Grimoaldo), Umberto Chiummo (Garibaldi), Jean Rigby (Eduige), Andreas Scholl (Bertarido), Artur Stefanowicz (Unulfo), Aaron Fultorpe (Flavio), Nicolas de Lajarte et Pascale Cazalès (décors), Patrice Cauchetier (costumes), Bruno Boyer (lumières), Jean-Marie Villégier (mise en scène), Orchestra of the Age of Enlightenment, William Christie (direction).

THÉÂTRE DU CHÂTELET, place du Châtelet, Paris-1^{er}. M^e Châtelet. Le 29 janvier à 19 h 30. Prochaines représentations les 1er, 4 et 7 février à 19h30. Places de 11 € à 106 €. Tél. : 01-40-28-28-40. www.chatelet-theatre.com/

Histoires européennes au 52^e Festival de Berlin

LA FRACTION ARMÉE ROUGE, le dimanche sanglant de Belfast, la deuxième guerre mondiale vue de France, l'aveuglement de l'Eglise catholique et du monde face au génocide des juifs : la sélection officielle du 52^e Festival de Berlin est en grande part tournée vers le passé européen. Baader, de l'Allemand Christopher Roth, *Bloody Sunday*, du Britannique Paul Greengrass, *Laissez passer*, de Bertrand Tavernier et *Amen* de Costa-Gavras (adapté du *Vicaire*, de Rolf Hochhuth) seront projetés du 6 au 17 février. Viennent s'ajouter deux productions hollywoodiennes, *La Famille Tenenbaum*, de Wes Anderson, avec Gene Hackman et Gwyneth Paltrow, et *Terre-Neuve*, de Lasse Hallström, avec Kevin Spacey, Julianne Moore et Kate Blanchett. La France sera également représentée par *Huit femmes*, de François Ozon, dont la distribution au complet devrait faire le voyage de Berlin. Le jury sera présidé par la réalisatrice indienne Mira Nair et comptera dans ses rangs les cinéastes Lucrecia Martel et Raoul Peck ainsi que l'actrice italienne Nicola Braschi.

DÉPÊCHES

■ **CINÉMA** : le grand prix du jury du festival *Premiers plans*, qui a eu lieu du 18 au 27 janvier à Angers, est allé au film belge *Strass*, de Vincent Lannoo. Le jury, présidé par Nathalie Baye, a distingué ce faux documentaire satirique, réalisé selon les principes du dogme. Le prix du public est allé à *My Brother Tom*, de l'Anglais Dom Rotheroe. ■ **DANSE** : la représentation de *Clavigo*, de Roland Petit, prévue le 31 janvier à l'Opéra-Garnier, est annulée. Les syndicats CGT et CFDT ont déposé un préavis de grève en raison de la modification du certificat d'aptitude de professeur de danse par le ministère de la culture. Des renseignements pour les échanges de billets peuvent être obtenus au 01-44-61-59-63.

Courrier INTERNATIONAL
101 187 av 31 Janvier av 8 Mars 2002 - 3 € (19,68 FF)
www.courrierinternational.com

ARGENTINE
 La police accusée

INDE
 La fièvre hindouiste

3 €

AFRIQUE DU SUD Enfin un grand musée de l'apartheid

PORTO ALEGRE Les "antimondialisation" changent de stratégie

MUSIQUE Eminem le rappeur, un poète incompris ?

Et chaque jour : www.courrierinternational.com

Performance Tsuneko Taniuchi, mariée à vendre



PARIS Sur la vitrine, on pouvait lire : « Future épouse aime faire de la peinture ». Derrière la vitrine de ce magasin de fournitures pour le dessin du 3^e arrondissement, à Paris, une mariée japonaise en grand tralala glisse un pinceau distraît sur une toile vierge. De temps en temps, les yeux agiles de la performeuse Tsuneko Taniuchi (c'est elle la mariée) se fauillent parmi la foule attroupée, comme pour en apprendre davantage sur les badauds, ces voyeurs en train de la grignoter du regard.

Harponnera-t-elle parmi eux un futur mari, soucieux d'attacher à son chevalet une femme peut-être un peu trop sage pour être honnête ? Les passants sont muets, visiblement partagés entre perplexité et admiration.

Que veut-elle vraiment, cette mariée qui sem-

ble les défier de lui passer la bague au doigt ? De qui ou de quoi se moque-t-elle ? Dans une société où tout désormais se vend et s'achète - jusqu'aux êtres humains ? -, quelle ironie presquedouloureuse est la sienne ? « Mon travail aujourd'hui consiste à affronter, de par ma seule présence, la réalité de la société », explique cette dynamiteuse de clichés passée à la performance depuis 1995. *Je repère les dysfonctionnements du monde social ou culturel en partant de questions relatives à mon identité de femme, mon statut d'artiste et d'étrangère. Je me pose ici comme un pur objet de consommation, une marchandise offerte aux gens jusque dans le plus petit détail. Je me laisse vampiriser. C'est très impressionnant car on est d'une certaine manière en danger, moralement et physiquement. J'aime cette sensation. A travers cette épreuve, je me construis moi-même. »*

Pour sa première expérience en vitrine, Tsuneko Taniuchi restera exposée pendant deux heures. Tranquille et déterminée à savourer jusqu'à l'os sa décision. Qu'il s'agisse de s'enfermer dans une bulle transparente et d'y vivre comme si de rien n'était pendant des heures pour l'exposition « Paris pour escale » (2000-2001) au Musée d'art moderne ou de s'accrocher en Heidi nipponne pour tenir son stand Tsuneko troc (prends ce qu'il te plaît et laisse ce que tu veux) au Palais de Tokyo (2001), Tsuneko Taniuchi, pour qui la performance est l'espace

idéal de croisement de l'art et de la vie, sait que le temps est le paramètre nécessaire à l'expérience pour qu'elle prenne son goût et son sens.

« Il s'agit pour moi d'une histoire de résistance, assure-t-elle. Je n'ai jamais vécu une communication avec le public aussi directe qu'à travers la vitre. On ne se touche pas, et le contact par le regard est très fort. Il est quasiment impossible de s'abriter à l'intérieur de soi dans cette situation. On est presque dans la rue sans l'être complètement, à la fois privée et surtout publique. »

Dans la série « Cherche quelqu'un désespéré », Tsuneko Taniuchi a prévu trois autres épisodes. Elle a tenté, toujours en robe de mariée, de rencontrer l'âme sœur à la galerie Jennifer Flay le 26 janvier en chantonnant à qui veut Love me tender avant de se faire prendre en photo. Elle s'installera à nouveau en premier plan chez Rougier et Plé avec le visage entièrement maquillé en noir. Au Batofar, une « Soirée de mariage Funny Valentine », avec gâteau et fiesta à gogo, rassemblera tous les prétendants. Son conseil de pro, avec ou sans jarretière : « Please, enjoy yourself ! »

Rosita Boisseau

Rougier et Plé, les 2 et 13 février, de 17 h 30 à 19 h 30. Dans le cadre de Art et vitrine, 13-15, boulevard des Filles-du-Calvaire, Paris-3^e. Au Batofar, quai François-Mauriac, Paris-13^e, le 14 février, de 22 heures à 23 heures. Tél. : 01-56-29-10-10. Vidéo de la performance « Love me tender », le 2 mars, à partir de 17 heures, galerie Jennifer Flay, 20, rue Louise-Weiss, Paris-13^e, tél. : 01-44-06-73-60. Photo : © Gilles Magnin.

Théâtre

PARIS
L'Homme mauvais

Où l'on rencontre Le Surmené, L'Irremplaçable, sa femme et son fils, Costume gris, Elisée Reclus, des animaux et des fantômes... tous personnages inventés par Emilie Valantin. La marionnettiste qui avait mis en scène *Le Cid* avec des figurines de glace (à Avignon !), fondant au fur et à mesure de la représentation, récidive avec de nouvelles créatures d'eau congelée. Celles-ci vont raconter l'histoire de *L'Homme mauvais*, inspiré par une lecture très personnelle d'un court paragraphe du *Criticon*, de Baltazar Gracian. Une exposition, intitulée « Excès de fabrication », accompagne le spectacle.

Théâtre national de Chaillot, 2, place du Trocadéro, Paris-16^e. M^e Trocadéro. Tél. : 01-53-65-31-00. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; dimanche à 15 heures. Jusqu'au 24 février. De 11 € à 23 €.

Expositions

LYON ET VILLEURBANNE
Gérard Traquandi

En trois expositions, voici Traquandi dans toutes ses techniques, de la peinture à la photo en passant par le dessin et la gravure. Et le voici confronté à des motifs réputés impossibles, tels que la montagne, le froid, la glace. Dès ses débuts, dans les années 1980, il suivait ses désirs, servi par une vertigineuse dextérité. Ses œuvres les plus récentes le montrent toujours aussi épris de risque et de liberté, capable de sortir des toiles puissantes et d'une grande richesse de sensations.

Le Rectangle, place Bellecour, Lyon (Rhône). Tél. : 04-72-41-88-80. Du mardi au dimanche, de 12 heures à 19 heures. Jusqu'au 7 avril. Entrée libre.
Galerie Confluence(s), 5, rue Anselme, Lyon. Tél. : 04-72-07-30-74. Du mardi au vendredi, de 10 heures à 18 heures, le samedi de 14 heures à 18 heures. Jusqu'au 8 mars. Entrée libre.

Galerie Georges-Verney-Carron, 99, cours Emile-Zola, Villeurbanne. Tél. : 04-72-69-08-20. Du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 h 30. Jusqu'au 7 avril. Entrée libre.

Danse

CAEN
« Charmes »,
de Karine Saporta

Créé en mars 2000 à Palerme, puis présenté en ouverture du Festival de films de femmes de Créteil, *Charmes* est une ovation à toutes les figures ensorcelantes de la mythologie grecque, de Médée à Antigone. Créateurs passionnés et cruelles permettent à la chorégraphe Karine Saporta une descente au fond de l'inconscient, une errance dans l'âme féminine telles qu'elle les affectionne. Une œuvre « saportissima ».

Théâtre de Caen, 135, boulevard du Maréchal-Leclerc, Caen (Calvados).

Tél. : 02-31-30-48-00. Les 1^{er} et 2 février, à 20 heures. De 6 € à 18 €.

Blues

PARIS
Ana Popovic

Née à Belgrade il y a un peu plus de vingt-cinq ans, la guitariste et chanteuse Ana Popovic vient de rejoindre le club, assez restreint, de jeunes femmes du blues. Plus attirée par le son afro-américain et électrique du genre que par les traditions de son pays d'origine, Ana Popovic se distingue par une voix assez affirmée, une approche tranchante et vive du jeu à six cordes comme le laisse entendre son album *Hush* (Ruf Records). Sur scène, son énergie est décuplée. « Une tuerie totale », comme l'a précisé récemment Paul Personne. **New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e.** M^e Château-d'Eau. Tél. : 01-45-23-56-39. Le 1^{er} février, à 21 heures. De 16,50 € à 20 €.

Sélection DVD musique

PAUL MCCARTNEY

Wingspan, an Intimate Portrait



Wingspan, double CD paru en 2001, retraçait le parcours post-Beatles de Paul McCartney, en s'attachant à démontrer qu'au cœur d'une discographie erratique et

sans l'urgence du gang, le bassiste britannique avait su préserver un talent d'artisan surdoué. Ce DVD contient quelques ancêtres du clip et une galerie d'une centaine de photographies, souvent rares. Mais l'essentiel de l'objet est consacré à un documentaire, hymne tendre à Linda McCartney, l'épouse disparue, plus qu'historique de la carrière des Wings, groupe fondé après les Beatles. Interrogé par sa fille cadette, Sir Paul se confie (en anglais non sous-titrés) sans céder au mélo. Beaucoup d'humour, de multiples anecdotes et d'archives familiales (souvent tournées en Super-8) en prime. - S. D. 1 DVD MPL-Capitol. Distribué par EMI.

M

Le Tour de M

L'univers ludique de Matthieu Chedid, la cohérence quasi graphique de son répertoire et de son look se prêtent facilement aux déclinaisons visuelles. En concert, le trio qu'il forme avec la rythmique excentrique de Vincent Segal (basse, violoncelle) et Cyril Atef (batterie) - sans compter les présences épisodiques de Shalom (DJ) et Magic Malik (flûte) - aime planter sur scène un décor gentiment surréaliste. Réalisé par Emilie Chedid, la sœur du chanteur (déjà responsable de ses clips), ce pendant DVD du récent album en public de M rend compte d'un spectacle en phase avec la douce folie de chansons rock et funky. Parmi les surprises offertes en bonus, une leçon de guitare avec tablatures et partitions, et une volée de moments saisis en caméra DV dans les coulisses de la tournée. Trop brèves, ces cartes postales ne captiveront que les fans. - S. D. 1 DVD Delabel. Distribué par Virgin.

JONI MITCHELL

Shadows and Light

Filmé au County Bowl de Santa Barbara en septembre 1979, indisponible en cassette vidéo depuis des lus-

tres, ce concert de la chanteuse canadienne Joni Mitchell bénéficie d'un bon transfert sur support DVD, essentiellement du point de vue du son (Dolby 5.1). Joni Mitchell entretenait alors de précieuses relations artistiques avec le jazz-rock, s'éloignant de son statut d'égérie folk. Michael Brecker au saxophone ténor, Pat Metheny à la guitare, Lyle May aux claviers, Don Alias à la batterie et surtout Jaco Pastorius à la basse électrique ont toute latitude pour accompagner cette voix de cristal. Une courte biographie accompagne ce document de soixante minutes. - S. Si. 1 DVD Warner Home Video.

THE SMASHING PUMPKINS

1991-2000

Greatest Hits
Video Collection

Pendant du CD *Greatest Hits* venu récemment conclure la carrière des Smashing Pumpkins, ce DVD rassemble une vingtaine de clips parmi les plus réussis du rock de la dernière décennie. Dès sa naissance, en 1988, le groupe de Chicago s'est distingué par sa finesse mélodique autant que par sa façon de mettre en image le charisme neurasthénique du leader Billy Corgan. Ces vidéos véhiculent encore de jolies doses d'étrangeté et de raffinement. En plus d'inédits et d'un court-métrage documen-

taire, cette rétrospective propose pour chaque morceau des commentaires du groupe et du metteur en scène, illustrés du *making of* du clip correspondant. - S. D. 1 DVD Hut-Delabel. Distribué par Virgin.

BRIAN WILSON

An All-Star Tribute

BURT BACHARACH & HAL DAVID

A Tribute

Les Américains sont particulièrement friands des shows en hommage aux légendes de leur chanson populaire. Parmi les figures récemment célébrées : Brian Wilson, l'ancien leader des Beach Boys, et Burt Bacharach et Hal David, compositeur et auteur de quantité de classiques pop. Ces deux «tribute» se caractérisent surtout par leur ambiance compassée. Autre handicap, une distribution qui fait surtout la part belle aux poids lourds de la variété internationale, plutôt que de faire entendre l'influence prépondérante de ces auteurs-compositeurs dans la création d'aujourd'hui. Avantage au show Brian Wilson, filmé au Radio City Hall de New York. Il faut supporter deux tiers d'inepties avant de pouvoir entendre pour de bon Burt Bacharach accompagné d'Elvis Costello et surtout de l'ingérable Dionne Warwick. - S. D. 2 DVD Image entertainment. Distribué par Warner Vision France.

CHANSON • De « Ce n'est rien » à « Mélissa », un concert misant sur la variété des ambiances

Julien Clerc peaufine au Zénith de Paris son grand show de tournée

AVANT sa tournée dans l'Hexagone, Julien Clerc a pris Paris pour terrain d'échauffement, d'expérimentation même. Il a commencé par le Bataclan (*Le Monde* du 22 janvier) et l'Européen en formation acoustique et arrangements légers ; puis il s'est installé au Zénith, favorisant, comme au Casino de Paris, la densité orchestrale et les jeux de lumières. Un parti pris « spectaculaire », en somme, tel qu'il sera offert en tournée.

Spectaculaire ? Avec Julien Clerc, le terme est disproportionné. Pas d'artifices ni de projecteurs aveuglants. Pas d'animations sur grand écran, d'apparitions surprises ou de surpuissance phonique. Compositeur de mélodies à fredonner pour accompagner au mieux les mots des autres, ciselés pour sa belle voix, il valorise l'art du tour de chant. Le genre nécessite une certaine élégance dans le mouvement, les saluts ou le maniement du micro - ce que Julien Clerc perpétue avec naturel. Le rapport voix-orchestre doit être légèrement favorable au chanteur sans réduire les musiciens à une troupe anonyme - le travail du sonorisateur Andy Scott est de ce point de vue remarquable. Enfin, il n'est pas de bon tour de chant sans un synopsis aux ambiances variées. Une question musicale qui a peu à voir avec le tout-image.

LE RETOUR DU SÉDUCTEUR

En près de deux heures, avec, en fond, un voile qui vire du pourpre au blanc crémeux, sur lequel les lumières dessinent nuages et roses, Julien Clerc explore l'ancien et le nouveau. *Partir*, pour débiter la soirée, en version un peu soul, *La Fille de l'été dernier*, reprise country plus que rock'n'roll, ou les arrangements d'origine de *La Cavalerie* lui permettent de dire d'où il vient musicalement. Avec *Poisson-mort*, *Ce n'est rien* ou *Je sais que c'est elle*, le séducteur reprend ses droits. Une certaine part de tristesse émane de *Jaloux* ou d'*Horizon chimérique*. Et puis vient l'espièglerie voyageuse d'*Assez assez* ou de

Mélissa en terres caraïbes. Le chanteur prend un plaisir évident à ce répertoire de tournée.

A la faveur d'intermèdes parlés, il s'autorise une pointe de coquetterie - « *Avec le temps qui passe, les cheveux blanchissent* », dit-il, immédiatement coupé par un « *Julien, tu es toujours le plus beau ! On t'aime !* » -, égratigne de récentes dérives - « *J'ai bien retenu la leçon de Pop Stars. Happy Face* », dit-il en arborant un sourire de commande -, rend hommage aux musiciens - « *Je vais faire ce qui n'a jamais été fait à l'échelle planétaire... Vous présenter les musiciens dès le deuxième morceau* ». De petits riens qui font les belles soirées. Comme, au final, *Laissons entrer le soleil*, hymne à la liberté des corps et des esprits, version française de *Let The Sunshine In*, tiré de *Hair*, comédie musicale pop-rock de la fin des années 1960 qui tient la distance.

Pour les fans, signalons que Julien Clerc se tient plus à jardin qu'à cour. Le son, les éclairages, les musiciens en bonne place (le guitariste Hervé Braut, les frères D'Angelo...) se suffisent à eux-mêmes. On pouvait donc se passer de ces deux couples invités pour une vague lambada « chorégraphiée » par Mia Frye, puis de la chanteuse Assia pour un duo patratras. La première ignore ce qu'est un corps de danseur ; la seconde a l'accent impersonnel et pseudo américain des gloires fugitives de la chanson. Il faut souhaiter que seul Paris ait droit à ces extras.

Sylvain Siclier

JULIEN CLERC AU ZÉNITH, le 25 janvier. Prochains concerts : au Zénith, Parc de La Villette, Paris-19^e. M^e Porte-de-Pantin. Les 1^{er} et 2 février, à 20 h 30. A l'Européen, du 5 au 9 février (complet). En tournée : le Summun de Grenoble (27 février) ; le Zénith de Montpellier (28) ; le Zénith de Pau (1^{er} mars) ; le Scénic d'Albi (2) ; le Zénith de Toulouse (5) ; le Stadium d'Agen (6)... Cinquante-cinq villes, jusqu'au 8 juin.

Les Avant-scènes placent les élèves du Conservatoire en orbite professionnelle

LIDIJA BIZJAK est pianiste, Erwan Fagant, saxophoniste et Sébastien van Kwijk, violoncelliste. A respectivement 25, 24 et 20 ans, ils ont fait des débuts remarquables avec l'orchestre le 23 janvier à la Cité de la musique en interprétant chacun un concerto en tant que lauréats de la 6^e édition des Avant-scènes. Ce concours, parrainé par le Mécénat musical Société générale, s'adresse aux étudiants du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP) inscrits en cycle de perfectionnement.

« *Nous accordons beaucoup d'importance à ce cycle de deux ans qui fait suite aux quatre ans du cycle supérieur*, souligne le directeur Alain Poirier, *car il s'agit d'une période où le musicien est déjà professionnel sans pourtant être totalement entré dans la vie active*. » En effet, Lidija Bizjak et Sébastien van Kwijk se sont déjà produits dans divers festivals et Erwan Fagant est apparu au sein de formations aussi prestigieuses que l'Ensemble InterContemporain et l'Ensemble Court-circuit.

Sur les 80 instrumentistes actuellement en cycle de perfectionnement, 12 ont été retenus pour l'ultime sélection qui a eu lieu en novembre, avec une majorité de pianistes, mais aussi un claveciniste. Le panel des instruments représentés au plus haut niveau devrait encore s'élargir puisque, fait historique, l'accordéon sera enfin admis au CNSMDP à compter de la rentrée prochaine.

Selon Alain Poirier, « *les opérations de type Avant-scènes constituent un arrêt sur image très intéressant pour les interprètes* ». La publication

de disques peut donner à cet instantané un plus grand impact. Le dixième volume de la collection « Jeunes solistes », prise en charge depuis l'origine, il y a trois ans, par la Fondation Meyer, vient de paraître et va servir de carte de visite à la pianiste Ying Feng, lauréate de la précédente édition des Avant-scènes.

L'enregistrement d'un CD sous l'égide du CNSMDP est d'ailleurs ouvert à tous les étudiants du cycle de perfectionnement. Le bénéfice est grand puisque, sur les 80 exemplaires gravés, 300 sont donnés à l'interprète et presque autant sont envoyés aux principaux représentants du circuit professionnel. Dans une même logique non commerciale sont organisées plus de deux cent cinquante manifestations (spectacles et concerts) par an qui participent à l'accompagnement des étudiants vers la vie professionnelle.

La direction d'orchestre connaîtra enfin une innovation de taille en avril prochain avec une convention passée entre le Conservatoire et l'Orchestre philharmonique de Radio France pour désigner, lors de la première édition du concours, un adjoint à son chef et directeur musical, Myung-Whun Chung.

Pierre Gervasoni

Jeunes solistes. Concerts les 31 janvier, 1^{er} et 2 février à 15 heures et 19 heures. Conservatoire, 209, avenue Jean-Jaurès, Paris-19^e. M^e Porte-de-Pantin. Entrée libre sur réservation. Tél. : 01-40-40-46-46. Concert des Avant-scènes diffusé sur France-Culture le 10 février à 20 h 30.

ÉT V DES

janvier 2002

Vers une nouvelle théorie de la guerre

ALEXANDRE ADLER

Peut-on se passer du "sens de l'Histoire" ?

JEAN-YVES CALVEZ

L'avenir de la fonction présidentielle

RENÉ RÉMOND

10€ - 144 pages - 14 rue d'Assas 75006 Paris - 01 44 39 48 48

http://pro.wanadoo.fr/assas-editions/

Ecoutez...
et entrez dans
La Légende !

NOSTALGIE
La Légende

Retrouvez toutes les fréquences sur 3015 NOSTALGIE ou au 08 36 68 05 05 (11 € TTC) nostalgie.fr

Marilu Marini, Argentine au cœur fauve

Bouleversée par le désarroi qui frappe son pays, la comédienne joue, à la Pépinière-Opéra, un monologue drôle et cruel de Christian Siméon

SI ELLE devait réécrire l'une ou l'autre page de sa vie, il n'est pas certain que Marilu Marini y changerait un traître mot. A peine ajouterait-elle une pointe d'humour au caractère trempé de sa mère, Prussienne qui, à Mar del Plata, importante station balnéaire d'Argentine, se préparait chaque année à l'hiver comme s'il ressemblait à ceux de sa lointaine Allemagne ; peut-être demanderait-elle aussi à son père d'alerter les siens, à quelques jours de sa disparition ; au beau milieu d'une fête, il a choisi de désertir ce monde en dansant. Coup du sort magnifique pour cet Italien des Marches converti au tango ; moment cruel pour ses proches.

Comme sa biographie l'indique, l'égérie d'Alfredo Arias et du groupe TSE, Beauty, personnage légendaire des *Peines de cœur d'une chatte anglaise*, est argentine, totalement. Et à l'évidence bouleversée de l'être encore aujourd'hui, vingt-six ans après son installation définitive à Paris. Là-bas, un pays entier, le sien, se délite. Téléphone et journaux sont depuis des semaines ses compagnons d'inquiétude. Il arrive ces jours-ci que les médias la sollicitent pour dire son mot, exercice auquel elle se livre sans barguigner. « La crise actuelle a permis de mobiliser la classe moyenne qui était toujours restée en dehors des conflits. C'est la seule chose positive pour le pays. Le reste est très douloureux. Les gens sont en plein désarroi : ils n'ont plus aucune confiance dans les instances qui sont censées les représenter. »

Une situation qu'elle explique par les lâchetés passées : « Aujourd'hui, tu peux t'asseoir dans un café et te retrouver à côté d'Astiz [libéré en août 2001, cet ex-captaine de frégate est considéré comme l'un des symboles de la répression illégale pendant la dictature militaire (1976-1983)]. Les militaires n'ont jamais été sérieusement jugés pour les atrocités commises sous la dictature. Le peuple n'a pas fait le deuil des 30 000 disparus ; un voile de silence a recouvert ces atrocités, parce que les gens avaient peur ou parce que c'était confortable. La parole commence enfin à reprendre ses droits. »

Pourtant, intellectuels et artistes n'ont jamais baissés les bras ; ils ont tenté sans relâche d'alerter leurs concitoyens sur les dangers qui les guettaient. Au risque, souvent, de leur sécurité. Ainsi Marilu Marini a-t-elle connu la censure et l'enfermement. Vingt-cinq jours de détention à Buenos Aires pour « incitation de mineurs à la débauche » alors qu'elle travaillait, lors de la préparation d'un spectacle, à la constitution d'un chœur d'adolescents. Lectrice invétérée – elle connaît son Borges sur le bout des ongles –, elle fut

BIOGRAPHIE

► 1945

Naissance à Buenos Aires.

► 1975

Rejoint, à Paris, le groupe TSE d'Alfredo Arias.

► 1984

Prix de la meilleure comédienne du syndicat de la critique.

► 2002

Crée « La Priapée des écrevisses » à Paris.



SERGE DELLA MONICA

l'amie de plusieurs grands témoins du long martyre de son pays, comme Adolfo Bioy Casares et sa femme, Silvina Ocampo. Mais on n'a pas assez écouté ces figures d'un pays « où, en raison de ses racines et de son éloignement, il y a une densité créative, des personnalités, un caractère, un imaginaire qu'on ne peut pas soupçonner. Toutes ont été élevées dans le culte de l'autre côté », Mona Lisa, les châteaux, les forêts hantées par les druides, les sagas finlandaises, tous ces mythes lointains que nous n'avons cessé de réinventer. L'éloignement nous a permis de créer ces grandes plages d'imaginaire, de rêve, tout ce qui a constitué le baroque latino-américain et le caractère fantastique de notre littérature. Malheureusement, ces richesses n'ont pu être capitalisées par le peuple argentin, pour des raisons évidemment politiques : le pouvoir a tout fait pour qu'elles ne soient pas diffusées. »

DES TEXTES MACÉRÉS DANS LE SULFURE

Aussi, ce matin-là, dans les ardoises qui viennent mourir aux fenêtres de son appartement parisien, espace exquis perché à l'aplomb du Théâtre du Palais-Royal, verra-t-elle les réminiscences des toits de Buenos Aires. « Je vis dans la partie la moins noble d'un hôtel particulier construit au début du XVIII^e siècle pour accueillir les gens de cirque

qui se produisaient dans les jardins du Palais-Royal. Pour faire monter les prix, l'ancien propriétaire a affirmé que la chambre qui donne sur la rue de Richelieu a abrité les amours de Napoléon avec quelque Inc'oyable... Pour grappiller encore quelques milliers de francs, il a même soutenu que l'épisode de Madame Sans-Gêne se serait passé ici... » Joli refuge, et juste reflet de la vie de cette comédienne qui s'est souvent offerte aux textes macérés dans le sulfure. Il n'est que de se souvenir de *La Femme assise*, emblématique de son compagnonnage avec l'un des auteurs les plus considérables du demi-siècle, Copi, argentin lui aussi, l'ami, l'auteur majuscule, dont Marilu Marini a su donner la poésie, la démesure et le génie.

Pourtant, au commencement de sa carrière, elle fut danseuse. Ce qui lui a valu un détour par New York où alors s'inventaient les formes les plus audacieuses. Elle a suivi là-bas les cours de Martha Graham et de Merce Cunningham avant de regagner Buenos Aires et d'y développer son goût de la recherche chorégraphique. Tout, dans son port d'aujourd'hui, dit ces années de formation, la souplesse du corps, la rectitude de la posture, la précision du geste, en un mot sa grâce. Marilu Marini est belle, simplement, de cette beauté qui s'offre en partage.

On peut le vérifier ces jours-ci à la Pépinière-Opéra où la comédienne s'est installée, seule en scène, pour servir le monologue d'un nouvel auteur, Christian Siméon, découvert il y a deux ans à Avignon, à la faveur d'une lecture organisée par Jean-Michel Ribes. Elle est Marguerite Steinheil, ultime maîtresse du président Félix Faure, femme intelligente, cruelle et mystérieuse. Tout en préparant des écrevisses à la sauce rouge, elle se souvient d'une vie de scandale. Une vie d'artiste ?

Se promenant un après-midi dans les allées du zoo de Palermo, à Buenos Aires, Jorge Luis Borges se réjouissait qu'il en émane « une odeur de caramel et de tigre ». Comment dire mieux la douceur du visage de Marilu Marini et son instinct de fauve, dès lors qu'elle entre en scène ?

Olivier Schmitt

« La Priapée des écrevisses ou l'affaire Steinheil », de Christian Siméon. Mise en scène : Jean-Michel Ribes, avec Marilu Marini. La Pépinière-Opéra, 7, rue Louis-le-Grand, Paris-2^e. M^o Opéra. Tél. : 01-42-61-44-16. De 18 € à 30 €. Du mardi au vendredi, à 21 heures ; le samedi, à 18 heures et 21 heures. Jusqu'au 30 mars.

TÉLÉVISION

Petit écran sur court

La 24^e édition du Festival du court métrage de Clermont-Ferrand, premier rendez-vous international du genre, ouvre aujourd'hui ses portes jusqu'au 9 février. Parmi les émissions qui s'accordent à l'événement, « Histoires courtes » d'Alain Gauvreau (la plus ancienne du PAF, lancée sur France 2 en 1979) ouvre le ban avec quatre films prêtés par la chaîne et retenus en sélection officielle du festival 2002. En ouverture ce 1^{er} février, *Comme un seul homme*, essai étonnant de Jean-Louis Gonnet (réalisateur de sujets photo pour le magazine « Metropolis » d'Arte), avec les rugbymen du Racing Club de Vichy. Huis-clos des vestiaires, rituels préparatoires, étranges chorégraphies. Malaxages et chocs des corps, recueils, injonctions... Quinze minutes superbement filmées, également en compétition au Cinéma du réel (9-17 mars).

Lui succède *La Fosse rouge*, de Sylvain Labrosse, sur la thématique de la culpabilité, réalisé avec le concours de jeunes adolescents. En diffusion le 8 février, *On est venu me chercher*, d'Illana Navaro, jolie fable campée à Istanbul, qui met en scène une grand-mère et sa petite fille avant leur départ pour Tel-Aviv, et *Le Corbeau*, de Frédéric Pelle, lauréat du Grand Prix national de Clermont, en 2001, pour *Des morceaux de ma femme*. – Val. C. « Histoires courtes », les vendredis 1^{er} et 8 février, 0 h 40, France 2.

VENDREDI 1^{er} FÉVRIER

► Arthur C. Clarke, écrivain visionnaire

20 h 45 *Planète Future*
Courrier électronique, satellites, clonage, téléphonie : l'auteur du mytheique roman *2001, l'Odyssée de l'espace*, semble avoir tout prévu. Entretien avec cet écrivain né en 1917, atteint d'une poliomyélite à retardement, qui vit dorénavant au Sri Lanka et qui n'a rien perdu de sa curiosité.

► Thalassa : escale aux Canaries

20 h 55 *France 3*
Le sud de Tenerife, principale île de l'archipel des Canaries, est dévasté par le tourisme et ses adeptes. Dix millions d'entre eux, majoritairement venus d'Europe du Nord, débarquent chaque année dans ce royaume du « time sharing » (une semaine de vacances achetée en partage pour 20 à 99 ans). L'archipel est aussi le lieu d'un important trafic de clandestins entre l'Afrique et l'Europe.

► Globalisation : dialogue ou violence ?

22 h 20 *Arte*
Les mots globalisation et mondialisation sont utilisés eu à tort ou à raison, depuis que le sommet de Seattle, en novembre 1999, leur a donné une forte visibilité médiatique et politique. Patrice Barrat revient dans son film diffusé dans le cadre de « La vie en face » sur les origines et l'histoire de cette mondialisation, pour mieux éclairer les rapports entre les défenseurs (FMI, Banque mondiale, multinationales, sommet des pays riches...) et les opposants, palette d'associations et de mouvements. Le documentariste a aussi filmé un débat entre Davos et Porto Alegre. Cela donne pour la première fois un film rigoureux, très pédagogique dont on regrettera seulement qu'il ne donne pas une vision intégrale de la diversité du mouvement antiglobalisation.
► « La Revue » : John Malkovich 23 h 15 *Arte*
De ce portait d'un acteur très littéraire, qui affiche un registre très éclectique et haut de gamme (des Ames fortes de Raul Ruiz à *La Ménagerie de verre*, de Paul Newman), le réalisateur Jérôme de Missolz a retenu les silences, les déambulations, et cette voix à la parole paradoxalement parcimonieuse.

LES GENS DU MONDE

► L'éditeur Hubert Nyssen, le chanteur Jean Ferrat, l'homme d'affaires Pierre Bergé et plusieurs porte-parole du monde du cinéma (comme Pascal Thomas, Jean-Henri Roger, de la Société des réalisateurs de films, et Daniel Toscan du Plantier, président d'Unifrance) veulent élargir à l'ensemble du monde culturel les protestations soulevées par les déclarations du président de Vivendi-Universal Jean-Marie Messier sur la « mort de l'exception culturelle ». Une rencontre publique est organisée au cinéma Max Linder, 24, boulevard Poissonnière, à Paris, le samedi 2 février à 14 h 30.

► Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication, se rend à Pékin et à Shanghai, du 1^{er} au 5 février, pour préparer les années culturelles croisées France-Chine (2003) et Chine-France (2004). Plusieurs réunions de travail sont prévues avec le coprésident de ces événements, Jean-Pierre Angremy, président de la Bibliothèque nationale de France, et Michel Legras, commissaire général, côté français ; et, côté chinois, Li Lanqing, vice-premier ministre, Sun Jiazheng, ministre de la culture, et Xu Guangchun, directeur du bureau d'Etat de la radio, du cinéma et de la télévision. Plusieurs visites sont inscrites au programme de la ministre française : la Cité interdite et le Temple du ciel à Pékin, le marché aux antiquités de Panjiyuan, puis la Grande Muraille.

► Jacques Weber et Patrick Bruel joueront *Le Limier*, sous la direction de Gildas Bourdet, au Théâtre de la Madeleine, à Paris, à l'automne. Ils reprendront les rôles tenus par Laurence Olivier et Michael Caine dans le film que réalisa Joseph Mankiewicz en 1972, à partir de la pièce d'Anthony Schaffer.
► Ryan Philippe, blondinet en vogue à Hollywood, devrait être ordonné pour un nouvel *Exorciste*. Le réalisateur John Frankenheimer prépare en ce moment un épisode de la série qui a donné ses lettres de noblesse cinématographiques à la purée de pois. Situé 25 ans avant l'action du film de William Friedkin, ce nouveau film racontera la première rencontre entre le Père Merrin (Max von Sydow chez Friedkin, Liam Neeson chez Frankenheimer) et le diable, sous les yeux horrifiés d'un jeune prêtre (Philippe).

► Le ministre délégué à la santé, Bernard Kouchner, a inauguré, mardi soir, sa statue de cire du Musée Grévin de Paris. « Je suis très fier d'entrer au Grévin. Il fut un temps où la Reine Christine ne pouvait m'appeler Sire : elle pourra désormais le faire », a-t-il ironisé, faisant allusion au surnom de son épouse Christine Ockrent, qui comptait parmi les pensionnaires du musée à l'époque où elle présentait le « 20 heures » de France 2.

RADIO

VENDREDI 1^{er} FÉVRIER

► Jazz Story

9 h 30, 16 h 30 et 1 h 00, TSF
Après Roger Guérin, Ornette Coleman, Rhoda Scott et Michel Denis, Jean-Michel Proust évoque sur TSF, jusqu'au 3 février, le producteur de concerts et de disques de jazz Norman Granz, disparu en novembre 2001. Norman Granz a lancé les jam-sessions et fondé plusieurs labels (Clef, Norgran), fut le manager d'Ella Fitzgerald et créa la marque Verve, qui accueillit Franck Zappa ou Le Velvet Underground, et qui reste, avec Blue Note, l'une des compagnies vedettes du jazz contemporain.

► Secrets de femmes

18 h 00 *Radio Nova*
Pendant deux heures, chaque vendredi, Edouard Baer reçoit différents invités du monde culturel, avec qui il échange souvenirs, projets, confidences. Aujourd'hui, Ludvine Sagnier, Fanny Ardant, actrices dans le film *8 Femmes*, de François Ozon, la chanteuse de fado Bevinha (au Casino de Paris, à partir du 4 février) et une jeune guitariste d'origine yougoslave, Anna Popovik, sont ses invitées.

► La partie continue

18 h 17, *France-Inter*
Albert Algoud reçoit l'acteur Claude Brasseur et le DJ Dimitri Fromparis, artiste du mix et de la musique électronique.

DOMINIQUE DHOMBRES

Un mélo arrosé

IL EST beaucoup question d'eau dans le téléfilm *Tout la ville en parle* diffusé hier soir sur France 2 : l'eau de l'étang au fond duquel on retrouve le corps d'une femme qui s'y trouvait depuis trente-cinq ans ; et surtout l'eau mise à la disposition de ses concitoyens par le maire de Kerville, en Bretagne. Elle est polluée par les nitrates, mais M. le Maire n'en a rien à faire, car il est pieds et poings liés à la société qui la vend, de plus en plus cher d'ailleurs. Il a une raison supplémentaire de laisser couler cette eau douteuse : sa famille est propriétaire d'une source qui fournit la plus grande partie des bouteilles d'eau minérale achetées dans la région.

Mais ce n'est pas le seul liquide – outre une larme versée ici ou là – qui coulait hier soir sur France 2. Pour un oui, pour un non, chacun des protagonistes s'envoie un petit remuant. Curieusement, c'est généralement un calva, qui n'est pourtant pas la boisson la plus répandue en Bretagne. Mais il n'y a pas d'exclusivité : pastis au bistrot, champagne aux réceptions de la mairie, et jusqu'à une étrange liqueur verte absorbée par l'épouse du maire. Bref, à Kerville, on ne boit pas

que de l'eau... *Toute la ville en parle* appartient donc à une espèce cinématographique assez rare : le mélo arrosé. On y fait aussi de la politique. M. le Maire est également député, dans le genre conservateur pourri mais social. Les élections approchent. Les écologistes lui opposent une jeune et jolie candidate, jouée par Valérie Kaprisky, qui porte admirablement le tailleur-pantalon gris souris. Elle est la fille naturelle et secrète du maire et de la morte de l'étang. C'est la femme du maire qui a tué jadis sa maman. Tout cela coule de source.

Il n'est pas question ici de se moquer. Ce mélo arrosé et politiquement correct (les écologistes sont évidemment sympas, les vendeurs d'eau polluée forcément odieux) se consomme plutôt agréablement. On ne croit pas beaucoup à Valérie Kaprisky en militante écologiste, mais Guy Marchand est parfait en vieux routier de la politique, qui sait offrir une tournée générale au bistrot. « J'ai dégoullasse, moyen et vieux », dit une serveuse de café en proposant ses diverses sortes de calva. Ce téléfilm correspond plutôt à la seconde catégorie. En tout cas, il ne donne pas mal à la tête.

RADIO-TÉLÉVISION

JEUDI 31 JANVIER

TF1

14.45 Un joli petit coin de paradis Téléfilm. Bill L. Norton (EU, 1995). 16.30 Alerte à Malibu Tombés du ciel. Série 17.25 Melrose Place l'accident. Série 18.15 Exclufix Magazine 18.55 Le Bigdil 19.55 Météo, Journal, Météo.



20.55 NAVARRO Avec les loups. Série. Avec Roger Hanin, Christian Rauth, Daniel Rialet. 1687141
Le cadavre d'une fillette violée puis étranglé est découvert par deux loups dans les égouts d'une cité proche du domicile de Navarro; l'inspecteur ne peut laisser ce crime impuni.

22.45 L'ÉCHO DE LA PEUR Téléfilm. Walter Kleinhard. Avec Josie Bissett, Jason Beghe, Barbara Tyson (Etats-Unis, 1998) O 6422621
La vengeance d'une femme trompée.

0.25 Les Coulisses de l'économie 1.15 Mode in France 2.15 Exclufix 2.50 Le Droit de savoir Magazine O 3.55 Reportages Le temps des bouilleurs de cru 4.20 Histoires naturelles Les hommes poissons 4.50 Musique (15 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

13.40 La Lettre ■■ William Wyler (Etats-Unis, 1940, N., v.m., 95 min.) TCM
14.00 L'Âme des guerriers ■■ Lee Tamahori (Nouvelle-Zélande, 1994, 105 min) O Cinéfaz
15.05 Rocco et ses frères ■■ Luchino Visconti (Italie, 1960, N., v.o., 170 min) O Cinétoile
15.20 Les Vestiges du jour ■■ James Ivory (Etats-Unis, 1993, 130 min) O Cinéstar 1
16.40 La Croisée des destins ■■ George Cukor (Etats-Unis, 1956, 110 min.) TCM
17.30 Hôtel de France ■■ Patrice Chéreau (France, 1987, 95 min) O Cinéfaz
17.45 Personne ne parlera de nous quand nous serons mortes ■■ Agustín Díaz Yanes (Espagne, 1995, v.o., 105 min) O Cinéstar 2
20.45 Veillées d'armes : Histoire du journalisme en temps de guerre - Premier voyage ■■ Marcel Ophüls (France, 1994, 100 min) O Planète
21.00 Les Arnaqueurs ■■ Stephen Frears (Etats-Unis, 1990, 110 min) O Téva
22.25 Veillées d'armes : Histoire du journalisme en temps de guerre - Deuxième voyage ■■ Marcel Ophüls (France, 1994, 90 min) O Planète
0.00 Mogambo ■■ John Ford (Etats-Unis, 1953, v.m., 115 min.) TCM

FRANCE 2

16.50 Un livre 16.55 Des chiffres et des lettres 17.30 Qui est qui ? 18.05 Friends Série 18.55 On a tout essayé 19.50 Un gars, une fille Série 20.00 Journal 20.30 Election 2002 Invité : Alain Madelin 20.50 Météo.



21.00 ENVOYÉ SPÉCIAL Magazine présenté par Françoise Joly. Sommaire : Patrice Allègre : un tueur en série oublié ; Chine : la maladie des six amours ; Alerta à la dioxine ; P.-S. : La guerre des roses (première diffusion le 14 décembre 2000). 7606257

23.10 CAMPUS, LE MAGAZINE DE L'ÉCRIT La bande dessinée. Magazine présenté par Guillaume Durand. Invités : Anne Goscinny, Tardi, Marjane Satrapi, Alain Chabat, Dominique Strauss-Kahn, etc. 2519275

0.45 Journal, Météo 1.15 La Femme Nikita Aimer, honorer et chérir. Série 1.50 Ya un début à tout 3.30 24 heures d'info 3.50 L'Art dans les capitales Budapest. Documentaire 4.20 Météo 4.25 Pyramide Jeu (30 min).

FRANCE 3

16.30 MNK 17.35 A toi l'actu@ 17.50 C'est pas sorcier 18.20 Questions pour un champion 18.45 La Santé d'abord 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo 20.15 Tout le sport 20.25 C'est mon choix... ce soir.



20.55 LES DOSSIERS DE FRANCE 3 : LES SITES À RISQUES, DANGER PARTOUT Le Syndrome chinois ■■ Film. James Bridges. Avec Jane Fonda, Jack Lemmon, Michael Douglas. Suspense (Etats-Unis, 1979). 8861344
Une journaliste découvre qu'une centrale nucléaire a échappé de peu à une catastrophe majeure.

23.00 LES DOSSIERS DE FRANCE 3 : (SUITE) LES SITES À RISQUES, DANGER PARTOUT Débats en régions. Thème : Les sites à risques, danger partout. 99702

0.00 Météo 0.05 Soir 3 0.30 En route pour Salt Lake Historique des JO d'hiver et présentation des épreuves de cette olympiade 1.25 Espace francophone Magazine 1.50 Ombre et lumière Invité : Louis Schweitzer (30 min).

CANAL+

17.25 Dudley Do-Right Film. H. Wilson. Comédie (EU, 1999) ► En clair jusqu'à 20.45 18.40 Daria Série 19.05 Le Journal 19.20 + de cinéma 19.40 + de sport 19.50 Le Zapping 19.55 Les Guignols de l'info 20.05 Burger Quiz.



20.45 LA CONFUSION DES GENRES ■■ Film. I. Duran Cohen. Avec Pascal Gregory, N. Richard. Comédie (Fr., 2000) O 118580
Alain, jeune avocat, multiplie les aventures avec des partenaires des deux sexes. Jusqu'au jour où il décide de se marier. Une radioscopie des désordres amoureux transportée par l'interprétation.

22.20 VIVA LAS VEGAS ! Viva Las Vegas ! Documentaire. Pascal Mercier (2001). 4981561
23.20 Schizopolis ■■ Film. Steven Soderbergh. Avec Steven Soderbergh. Essai (EU, 1996, v.o.) O

0.50 Viva Las Vegas ! 1.00 Hockey sur glace Championnat de la NHL 3.00 La Preuve par la mort Téléfilm. Charlie Haskell (NZ, 2000) O 4.40 La Belle Espionne ■■ Film. Raoul Walsh. Aventures (EU, 1953, v.o., 90 min) O

FRANCE 5 / ARTE

17.05 Fenêtre sur Le Portugal. Documentaire 17.35 100 % question 18.05 C dans l'air Magazine 19.00 Voyages, voyages Aéropostale. Documentaire 19.45 Arte info, Météo 20.15 Reportage La Mort blanche. Documentaire.



20.50 THEMA - MAHOMET Le pouvoir et La Mecque Documentaire. Chema Sarmiento, T. Celal et Yousef Seddik. 8123580
Solidement établi dans la péninsule arabe, le prophète Mahomet défie les puissances rivales.
21.30 Thema (suite) - Mahomet [5/5]. Le Coran. Documentaire. Chema Sarmiento, T. Celal et Yousef Seddik.

22.35 PREMIÈRE SÉANCE Un jour sans soleil Film. Bent Hamer. Avec Eric Magnusson, Nicholas Hope, Ingrid Rubio (Fr. - Dan. - Norv., 1998, v.o.). 8357967

0.10 Salomon et la reine de Saba ■■ Film. King Vidor. Avec Yul Brynner, Gina Lollobrigida. Aventures (EU, 1959) O 2.25 Court-circuit L'Artiste du soufflé Court métrage. Marco Kreuzpaintner (All., 2000, v.o., 25 min).

M6

17.30 Malcolm Série 17.55 Largo Winch Rédemption. Série 18.55 The Sentinel Erreur de jeunesse. Série 19.54 Le Six Minutes, Météo 20.05 Notre belle famille Anniversaire de mariage. Série 20.40 Caméra Café Série.



20.50 SOIRÉE SPÉCIALE DE L'INFORMATION Mauvaises fréquentations Film. Jean-Pierre Améris. Avec Maud Forget, Lou Doillon, Robinson Stévenin. Drame (France, 1999) O 968073
Des lycéens contraignent leurs petites amies à se prostituer. Une évocation convenue des affres de l'adolescence.

22.40 SOIRÉE SPÉCIALE DE L'INFORMATION Ados : amour et sexualité. Magazine présenté par Laurent Delahousse 7485832

0.20 E = M6 spécial Les colères de l'hiver. Magazine 2.14 Météo 2.15 Et 4.05 M6 Music 2.30 Fréquentstar Magazine. Isabelle Boulay - Linda Lemay O 3.15 Jazz 6 Magazine. Gill Scott-Heron : précurseur du rap (50 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 De mémoire d'ondes.
21.00 Le Gai Savoir. Bernard Lehmann.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain. Pierre Brunel.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Concert. Par l'Orchestre national de France, dir. Shao-Chia Lü : Œuvres de Stravinsky, Chopin, Sibelius.
22.00 En attendant la nuit. Michaël Levinas.
23.00 Jazz, suivez le thème.
0.00 Extérieur nuit.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Hellendaal, Bach, CPE Bach.
20.40 Concert. Par l'Orchestre national philharmonique de Hongrie : Œuvres de Beethoven, Liszt, Bartók.
22.10 Les Rendez-Vous du soir (suite). Œuvres de Schubert, Schumann, Mendelssohn, Sibelius.
0.00 Les Nuits de Radio Classique.

TF1

13.00 Journal, Météo 13.53 Trafic infos 13.55 Les Feux de l'amour Feuilleton 14.45 Coup de foudre postal Téléfilm. Ron Lagomarsino. Avec John Stamos, Annabeth Gish (EU, 1999) O 16.30 Alerte à Malibu Trois morts pour un squelette. Série 17.25 Melrose Place Douche froide. Série 18.15 Et 2.05 Exclufix 18.50 L'euro ça compte 18.55 Le Bigdil 19.50 Vivre com ça 19.55 Météo, Journal, Météo.



20.50 120 MINUTES DE BONHEUR Divertissement présenté par Arthur et Stéphane Courbit. Invités : Gad Elmaleh, Sophie Favier, Kad & Olivier. 32409807
Les invités d'Arthur commenteront des séquences triées par toute l'équipe de « 120 minutes de bonheur » parfois les mettant en scène, entrecoupés d'un bêtisier.

23.10 SANS AUCUN DOUTE Magazine présenté par Julien Courbet. 8767197

1.30 Les Coups d'humour Invités : Les Wriggles 2.40 Reportages Quelques privés bien tranquilles. Documentaire 3.10 Très pêche Brocard en battue à l'arc O 4.05 Musique 6.20 Confessions intimes Magazine (40 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

15.05 14 juillet ■■ René Clair (France, 1932, N., 90 min) O
16.35 L'île de la violence ■■ Leslie Stevens (Etats-Unis, 1962, v.o., 90 min) O
17.10 La Toile d'araignée ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1955, v.m., 120 min.) TCM
17.50 Veillées d'armes : Histoire du journalisme en temps de guerre : Premier voyage ■■ Marcel Ophüls (France, 1994, 85 min) O Planète
20.45 Comme un torrent ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1958, v.m., 135 min.) TCM
21.00 La Charge de la brigade légère ■■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 120 min) O Cinétoile
22.35 Accident ■■ Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1967, v.o., 105 min) O CineClassics
22.40 Monsieur Hire ■■ Patrice Leconte (France, 1989, 80 min) O Cinéfaz
23.00 Témoin à charge ■■ Billy Wilder (Etats-Unis, 1957, N., v.o., 115 min) O Cinétoile
23.20 La Rivière ■■ Mark Rydell (Etats-Unis, 1984, v.m., 115 min) O
0.35 La Haïne ■■ Mathieu Kassovitz (France, 1995, N., 95 min) O Cinéstar 1
0.50 Outland, loin de la Terre ■■ Peter Hyams (Etats-Unis, 1981, v.m., 110 min) O TCM
1.30 Les Légions de Cléopâtre ■■ Vittorio Cottafavi. Avec Georges Marchal (It. - Fr. - Esp., 1959, v.o., 100 min) O CineClassics

FRANCE 2

13.00 Journal, Météo 13.50 Derrick L'aveu. Série 14.55 Un cas pour deux Ecart fatal. Série 16.00 Commissaire Le Sommer Tempo funèbre. Série 16.50 Un livre Magazine 16.55 Des chiffres et des lettres 17.25 Qui est qui ? 18.00 CD'aujourd'hui 18.05 Friends Série 19.00 On a tout essayé Divertissement 19.50 Un gars, une fille Série 20.00 Journal, Météo, Point route.



20.55 UN SOIRÉE POLAR Maigret. Série. Maigret chez le ministre. Avec Bruno Cremer, Alexandre Brasseur. 7090352
Sur la demande d'un ministre le célèbre commissaire de police Maigret doit retrouver un dossier compromettant pour bien des politiciens et des notables.
22.30 Bouche à oreille Magazine.

22.35 NEW YORK 911 Réunion de famille O 7168449. Un passé trouble O 284517. Série. Avec Kim Raver, Marisa Ryan, Anne Twomey.
Dans Réunion de famille, un membre de l'équipe, partagé entre ses soucis professionnels et personnels, tente de se rapprocher de sa famille.
0.10 Journal de la nuit **0.30** Météo **0.35** CD'aujourd'hui.

0.40 Histoires courtes. Spécial Clermont-Ferrand. Comme un seul homme. Jean-Louis Gonné O ; La Fosse rouge. Sylvain Labrosse O 1.25 Envoyé spécial 3.25 Campus, le magazine de l'écrit 4.55 Pyramide (30 min).

FRANCE 3

13.50 Keno 13.55 C'est mon choix Magazine 15.00 Jessie, la vie à la mort Téléfilm. Glenn Jordan. Avec Lee Remick (EU, 1988). 16.35 MNK 17.35 A toi l'actu@ Magazine 17.50 C'est pas sorcier Les bâtisseurs de cathédrales. Magazine 18.15 Un livre, un jour 18.20 Questions pour un champion 18.50 Le 19-20 de l'information, Météo 20.15 Tout le sport Magazine 20.25 C'est mon choix... ce soir.



20.55 THALASSA Magazine présenté par Georges Pernoud. Escalade aux Canaries. Au sommaire : Les îles Canaries et le tourisme ; Une position stratégique ; Les clandestins ; Les pêches aux murènes ; De l'eau pour les îles ; Les dockers ; Les filles du vent. 243826
22.25 Météo **22.30** Soir 3.

22.50 ON NE PEUT PAS PLAIRE À TOUT LE MONDE Magazine présenté par Marc-Olivier Fogiel, avec la participation de Stéphane Blakowski, Ariane Massenet, Alexis Trégarot. 4435739

0.55 Ombre et lumière Magazine présenté par Philippe Labro. Invitée : Michèle Laroque
1.30 Toute la musique qu'ils aiment Magazine. Invité : François-Eric Gendron (55 min).

CANAL+

14.00 D'un rêve à l'autre Film. Alain Berliner. Comédie dramatique (EU, 2000) O 15.45 ET 19.20 + de cinéma 16.00 Les Rois du désert Film. David O. Russell. Aventures (EU, 1999) O 17.50 Star Hunter Le chant des sirènes. Série ► En clair jusqu'à 21.00 18.40 Daria Série 19.05 Le Journal 19.40 + de sport 19.50 Le Zapping 19.55 La Semaine des Guignols 20.05 Burger Quiz 20.45 Encore + de cinéma.



21.00 SHANGHAI KID Film. Tom Dey. Avec Jackie Chan, Owen Wilson, Lucy Liu (Etats-Unis, 1999) O 4586994
Le bondissant Chinois (Jackie Chan) se retrouve au Far West et fait équipe avec un laborieux comique local. Western parodique mêlant karaté et comique de situation.
22.45 Encore + de cinéma Magazine.

23.00 LA LIGNE VERTE Film. Frank Darabont. Avec Tom Hanks, David Morse, Bonnie Hunt, Michael Clarke Duncan. Fantastique (Etats-Unis, 1999) O 43450710
Le chef des gardiens du couloir de la mort (Tom Hanks) découvre qu'un de ses « pensionnaires », un véritable colosse (Michael Clarke Duncan), est capable de réaliser des miracles. D'après le roman de Stephen King.

2.00 Une vie volée Film. James Mangold. Avec Winona Ryder. Drame (EU, 1999, v.o.) O 4.05 On fait un beau sourire Film. Anna Di Francisca. Avec Giustino Durano. Comédie (It. - Fr. - Gré., 2000, 86 min) O

FRANCE 5 / ARTE

13.45 Le Journal de la santé 14.05 Les Guerriers de la nuit Documentaire 15.05 La Transmanzonienne Documentaire 16.05 Yves Parlier, seul au monde Documentaire 17.05 Les Refrains de la mémoire Puisque vous partez en voyage, 1936. Documentaire 17.35 100 % question 18.05 C dans l'air 19.00 Tracks 19.45 Arte info, Météo 20.15 Reportage. Le Cirque des petits pauvres. Documentaire.



20.40 MEURTRES EN SOURDINE Téléfilm. Christian Gölritz. Avec Hannelore Hoger, Ben Becker (Allemagne, 1999). 3780246
Dans sa bonne ville de Hambourg, la célèbre Bella Block mène l'enquête sur une série de meurtres, perpétrés sans motif apparent. Mais le commissaire sait bien que l'on ne tue pas sans raison...

22.20 LA VIE EN FACE Globalisation. Violence ou dialogue ? Documentaire. Patrice Barrat (France, 2001). 3780246
Pointé du doigt depuis le 11 septembre, le mouvement contre la mondialisation libérale semble cantonné au rôle d'adversaire et non d'interlocuteur valable.
23.20 La Revue Magazine. Invité : John Malkovich.

0.40 Le Dessous des cartes Magazine 0.50 Aguire, la colère de Dieu ■■ Film. Werner Herzog. Avec Klaus Kinski. Drame (Allemagne, 1972, v.o.) O 2.20 Premiers comiques allemands Drôle de ciné (25 min).

M6

13.35 Le Vœu de toute une vie Téléfilm. Mike Robe. Avec Joanna Kerns (EU, 1998) O 15.15 Destins croisés Acte deux. Série 16.10 M6 Music 17.00 Le Pire du Morning 17.30 Malcolm Hal démissionne. Série 17.55 Largo Winch Sous le charme. Série 18.55 The Sentinel La mort blanche. Série 19.54 Le Six Minutes, Météo 20.05 Notre belle famille Entreprises familiales. Série 20.40 Caméra Café.



20.50 GRAINES DE STAR Divertissement présenté par Laurent Boyer. Invités : Britney Spears, Cécilia Cara, Florent Pagny, L5, Bruno Salomone. Au sommaire : Graines de chanteur ; ... de danseur ; ... de doubleur ; Visuel. 31888623

23.25 POLTERGEIST LES AVENTURIERS DU SURNATURAL Série. Cartes sur table O 4113555 ; Ultime sacrifice O 2281685. Avec Derek De Lint, Martin Cummins, Robbi Chong.
Dans Cartes sur table, un étrange jeu de cartes, permettant à la fois de prédire l'avenir et de se projeter dans le passé, arrive à la fondation.

1.05 ET 4.40 M6 Music 2.30 Fréquentstar Magazine présenté par Laurent Boyer. Spécial Axelle Red 3.20 Boyzone Live by Request. Concert 4.15 E = M6 Magazine (25 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black and Blue.
21.30 Cultures d'Islam. Invité : André Miquel.
22.00 Journal.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.05 Concert franco-allemand. Par l'Orchestre symphonique de la Radio de Sarrebruck, dir. Reinhard Goebel. Œuvres de Gluck, Mysliveček, Mozart, Salieri.
22.30 Alla breve (rediff.).
22.45 Jazz-club. Le trio de J.-Philippe Viret.

RADIO CLASSIQUE

20.00 Les Rendez-Vous du soir. Œuvre de Gade, Grieg, Nielsen.
20.40 Johann Strauss et la tradition austro-hongroise. Œuvres de Haydn, Schubert, Beethoven, Lanner, Schubert et Webern, J. Strauss fils et Berg, J. Strauss fils, J. Strauss fils et Dohnányi, Lehar, Siczynsky, Brahms.
22.45 Les Rendez-Vous du soir (suite). Musique traditionnelle.
Œuvre traditionnelle de l'Inde du Nord : Improvisation sur des ragas.

PIERRE GEORGES

La cassette Schuller

EN SOMME, il est passé par ici, il est repassé par là, le voici, le voilà : Didier Schuller, le fugitif, le proscrit, notre furet préféré, lui-même, personnellement. Dans une petite villa des faubourgs de Saint-Domingue. Ni en résidence très surveillée. Ni serré de près par quelques vigilants policiers dominicains couleur de barbouze. Là, simplement là, dans une maison amie et préparant, moralement en tout cas, ses bagages, pour rentrer en France et y répondre aux questions des juges.

Didier Schuller est là. Et l'envoyé spécial du Monde Hervé Gattegno aussi, qui a réussi à établir le contact et à obtenir une interview. Joli coup, joli scoop, moins sensationnel que passionnant et dont on imagine volontiers qu'il va provoquer quelques inquiétudes, quelques fureurs, et quelques suées dans son landerneau politique d'origine.

Car c'est un fait : Didier Schuller semble bien décidé à rentrer à la maison France. Bien décidé à, si l'on peut utiliser cette expression, re-défaire sa vie après l'avoir refaite. Vraiment décidé à parler ? Là c'est une autre histoire. En tout cas, il n'a plus l'envie de fuir encore et toujours la justice ; même s'il le dit, il en aurait parfaitement les moyens.

Le fugitif Schuller veut mettre fin à l'affaire Schuller. Poser son sac. Soldier son compte, ce qui ne veut pas dire nécessairement régler ses comptes, s'expliquer devant la justice, être jugé si nécessaire et purger son éventuel passif pénal. Avant que de s'en retourner, lorsque « tout sera fini », vivre avec les siens le reste de son âge à Saint-Domingue.

On se doutera bien que cette urgence nouvelle du fugitif à ne plus fuir et à rompre avec sa con-

dition de « proscrit », après sept ans d'exil, plutôt confortable d'ailleurs – tant la fuite peut être notablement plus douce au soleil des îles et comptes bancaires – va déranger.

En fuite, et comme dépositaire sous son large chapeau de toutes les turpitudes d'un système de financement du RPR des Hauts-de-Seine et alentours, larges alentours, Didier Schuller arrangeait tout le monde. Comme une sorte de fugitif de fixation, espèce justiciable bien commode pour limiter les affaires, la curiosité et les questions.

De retour, évidemment, le même homme auquel, et avec quelle sollicitude désintéressée, ses amis de toujours lui conseillaient de surtout ne pas revenir en France – « Tu es grillé, ta carrière politique est finie, refais-toi une vie ailleurs » –, retrouve droit à la parole. Et ne se prive pas de l'utiliser.

Là encore, on se doute bien que, dans ce qu'a confié Didier Schuller à notre envoyé spécial, tout n'est pas parole d'évangile. Bien plus, on imagine que tout ce qu'il raconte a été soigneusement pesé, soupesé au trébuchet très précautionneux de ce qui pouvait, devait être dit. Et, même, on peut supposer que dans cet entretien le cher homme fait passer quelques salubres messages subliminaux à la compagnie des compagnons et amis.

Il n'empêche. Didier Schuller parle. Il parle d'un monde étrange, et à lui familier jadis : celui des pompes à finances RPR, des jeux d'ombre et des enjeux politiques, de ce juge Halphen effectivement à écarter. Il parle, et cela ressemble déjà à une cassette Schuller-Méry. Sauf que lui est vivant.

LA HAVANE

de notre envoyé spécial

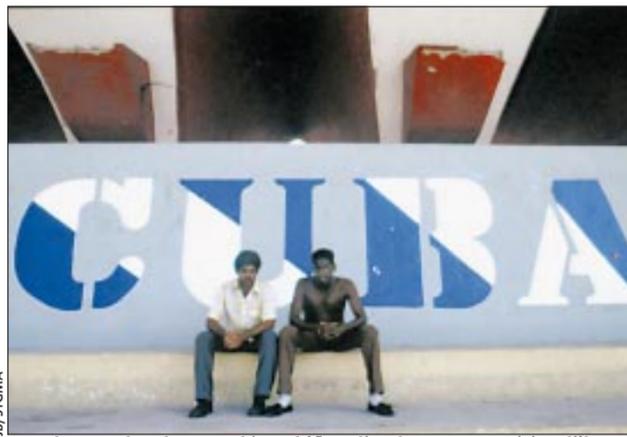
L'accent traînant ne trompe pas. Ni britannique ni canadien, c'est bien le *drawl* du sud des Etats-Unis. Armé de caméras et d'appareils photo, le groupe mitraille les personnages de carnaval posant sur des échasses devant la cathédrale de La Havane. Malgré l'embargo et l'interdiction de voyager à Cuba toujours en vigueur, on entend de plus en plus parler américain dans les ruelles de la vieille ville. Munis d'autorisations dûment délivrées par le département du Trésor américain ou enfreignant la loi, les visiteurs venus des Etats-Unis, simples touristes, membres du Congrès ou vedettes, comme le boxeur Mike Tyson ou Kevin Richardson des Backstreet Boys, font le bonheur des chauffeurs de taxi et des grooms des hôtels de La Havane.

Les « Yankis » qui transgressent l'embargo ont le pourboire plus généreux que les Européens des tours organisés, constatent avec plaisir les Cubains souvent bardés de diplômes qui se sont recyclés dans le tourisme afin d'accéder aux boutiques en dollars. Cette soudaine affluence de voyageurs venus du Nord est une bénédiction pour l'île communiste qui, comme ses voisines des Caraïbes, a été durement touchée par la crise du tourisme et du transport aérien après le 11 septembre. Au point que Fidel Castro, recevant 768 étudiants et professeurs de l'université de Pittsburgh arrivés en bateau de croisière, lançait récemment : « Ce mois de janvier devrait s'appeler le mois des Nord-Américains. »

« C'est le moment idéal pour se rendre à Cuba, pays bien connu pour avoir les rues les plus sûres de tout l'hémisphère et échapper au climat d'anxiété et de tension » créé par les attentats du 11 septembre, souligne Philip Agee, ancien agent de la CIA qui a ouvert à La Havane la première agence de voyages virtuelle visant le marché nord-américain. Sur son site Internet www.cubalinda.com, Philip Agee incite ses compatriotes à ne pas se laisser intimider par les menaces de sanctions et explique comment y échapper.

Henri Pierre
(1^{er} février 1952.)

Les touristes américains reviennent par milliers à Cuba



De plus en plus de « Yankis » défient l'embargo pour visiter l'île.

L'Ecole latino-américaine de médecine, l'une des réalisations dont le *Commandante en jefe* est le plus fier. « Nous avons 37 étudiants en médecine qui bénéficient d'une bourse complète de Cuba », souligne le docteur Sloan.

A la Bodeguita del Medio et à l'Hôtel Ambos Mundos, l'ombre de Hemingway plane sur le Floridita, haut lieu du tourisme havanais. Des photos du Nobel de littérature avec Fidel Castro ou Gary Cooper ornent les murs, des tee-shirts à son effigie sont en vente au bar. « Depuis novembre 2001, j'ai noté un afflux de clients américains. Ils veulent connaître notre culture. Le jour où ils vont lever l'embargo, ce sera une avalanche », anticipe Orlando Blanco, le maître d'hôtel du célèbre restaurant. Au bar, un

couple sirote l'inévitable daiquiri. Avocate à Santa Barbara, en Californie, Marguerite Amer est républicaine et a voté pour George W. Bush. Avant de venir à Cuba, elle était plutôt favorable à l'embargo. « Je suis toujours anticommuniste, mais je vois que cet embargo est obsolète, et qu'il affecte surtout la population », constate-t-elle au terme d'un séjour culturel organisé, dans les règles, par le Musée d'art moderne de Santa Barbara.

Les deux tiers des 160 000 détenteurs de passeport américain qui ont visité Cuba en 2001 sont d'origine cubaine. Rencontré à l'aéroport de La Havane, José Ramon Menéndez a quitté son île natale il y a tout juste quarante ans, à l'âge de 11 ans. C'est un « Pedro Pan », l'un de ces 14 000 enfants envoyés, seuls, par leurs parents aux Etats-Unis entre Noël 1960 et octobre 1962 pour échapper au régime communiste. Cinéaste à Los Angeles, il avait coupé les ponts avec son passé insulaire. Jusqu'au jour où un ami d'enfance, le musicien Edmundo Dina, en tournée en Californie avec son groupe, Los Van Van, l'a convaincu de revenir. « Je reviendrai, et j'espère que ce sera pour travailler », dit-il, en jetant un dernier coup d'œil à La Havane par le hublot.

Jean-Michel Caroit

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

Le « hero » et le « villain »

OÙ SONT NOS VIEUX amateurs de « gréco-romaine » et le parfum 1900 qui entoure les joutes à la lueur savante de ces athlètes un peu empâtés, le torse avantageux bien moulé dans un maillot serré, la moustache agressive ? Aux Etats-Unis, des managers astucieux ont habilement su associer l'ancien et noble sport de la lutte à une mise en scène bien étudiée. Le catch devient alors un spectacle parfaitement accessible aux non-initiés, et

qui rapporte de substantiels bénéfices. La philosophie du catch est simple et repose sur deux données fondamentales de la mentalité de l'Américain moyen. Premièrement, le monde est divisé en deux groupes bien déterminés : les bons et les méchants. Deuxièmement, si les forces brutales peuvent un moment mettre en péril les « bons », ceux-ci l'emportent finalement. L'épopée des films muets, le vieux mélo illustré par l'éternelle

lutte entre le *hero* et le *villain*, passionnent toujours les foules américaines, qui ne sont pas loin de considérer le conflit Est-Ouest comme un gigantesque match de pancrace où le méchant, c'est-à-dire le Rouge, succombera finalement, en dépit de sa supériorité physique et de sa trahison, devant le généreux, courageux et loyal Américain.

EN LIGNE SUR lemonde.fr

promoteur qui confirme l'existence d'un système de financement occulte du RPR.

www.lemonde.fr/chirac-affaires

■ **Un autre Net est possible.** L'envoyé spécial du Monde interactif à Porto Alegre relate les efforts du Forum social mondial pour réformer la société de l'information. <http://interactif.lemonde.fr>

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-20 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-42-17-32-90
Sur internet : <http://abo.lemonde.fr>
Par courrier : bulletin p. 24
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi : <http://emploi.lemonde.fr>
Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>
Marché de l'immobilier : <http://immo.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde
► DOCUMENTATION
Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-88-46-60

Le Monde sur microfilms

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-42-17-32-90

En vente : « Histories d'euros ».

■ Tirage du Monde daté jeudi 31 janvier 2002 : 506 415 exemplaires.

1 - 3

Samedi avec *Le Monde* daté dimanche/lundi - Dossier spécial 8 pages

La démocratie à la loupe

Dans un monde plus complexe, *Le Monde* est plus complet



ÉCRIVAINS EN FICTION

Michel Rio, Alain Veinstein, Christian Garcin, Yasmina Khadra, Didier Decoin, Francine Prose, Daniel Oster... pages II et III



NAZIM HIKMET
page IV



COLETTE
page V

POLITIQUE

A l'approche de la présidentielle, récits, analyses, biographies se multiplient. Principaux sujets : MM. Chirac et Jospin pages VI et VII



LE FESTIN DE BOTTÉRO
page VIII

Mystère de Paris

Depuis vingt ans maintenant, parallèlement à des reportages au long cours, Jean Rolin s'est fait le romancier précis et minutieux d'une réalité qu'on préfère souvent ignorer, qu'elle soit dans des régions lointaines ou au coin de la rue. Il a eu 51 ans – il le dit dans son roman, *La Clôture* – la dernière année du XX^e siècle, le 17 juin 2000, et il est français. Ce n'est pas une chance, car, dans son pays, les écrivains contemporains qui observent, décrivent et critiquent la société comme elle va sont généralement combattus ou ignorés. Et la situation semble s'aggraver en ce début de 2002, où quelques critiques très sûrs de posséder la vérité nous expliquent, à l'occasion d'un livre d'entretiens publiés par Julien Gracq, que celui-ci serait le plus grand écrivain français vivant, jetant ainsi aux oubliettes Claude Simon et quelques autres ayant eu le tort – outre leurs recher-

De la porte de Saint-Ouen à celle d'Aubervilliers, Jean Rolin a arpenté pendant des mois cette zone frontière aux abords du boulevard Ney. Mêlant au récit de ses rencontres l'évocation du maréchal napoléonien, il livre une singulière ethnographie. Un magnifique roman fin de siècle

ches stylistiques – de regarder se convulser le XX^e siècle, d'y faire surgir des femmes et des révoltes. Le XX^e siècle ne doit pas avoir existé, il n'y aurait donc pas de littérature française après Gracq, mais comme l'écrit Jean Rolin à propos de l'histoire de la France, « la haine de soi ne dispose pas à la générosité envers les autres ». Ce qui lui vaut, malgré treize livres et plusieurs prix, dont le Médicis 1996 pour *L'Organisation* (Gallimard), de demeurer trop méconnu.

Cette ethnographie singulière mêlée à une évocation historique qu'est *La Clôture* demeurera pourtant comme un magnifique roman « fin de siècle » qu'on pourra lire dans très longtemps pour savoir « comment c'était » en l'an 2000 et dans les quelques années qui l'ont précédé, dans ce coin perdu de Paris, entre la porte de Saint-Ouen et celle d'Aubervilliers, aux abords du boulevard portant le nom d'un maréchal né la même année que Napoléon Bonaparte, 1769, dans un village de la Sarre, vainqueur à la Moskova, défait à Waterloo, exécuté le 7 décembre 1815 : Michel Ney.

Drôle de personnage : fils de tonnelier, de langue maternelle allemande, finalement déloyal à l'empereur et traître à la monarchie restaurée, jouant de la flûte à la Conciergerie, peu de temps avant son exécution, le 7 décembre 1815, dans le quartier

Josyane Savigneau



GERARD RONDEAU POUR « LE MONDE »

même (au moins sous le rapport de l'ampleur et de la confusion), d'écrire sur le boulevard (...) mais du point de vue présumé du maréchal Ney ».

Waterloo... c'est bien à ce champ de défaite que ressemble ce quartier arpente pendant des mois par le narrateur. Les femmes... quelques vieilles dames seules et beaucoup de prostituées, jeunes, venues d'Afrique ou de l'Est, comme Ginka Trifonova, 19 ans, bulgare, assassinée dans la nuit du 21 au 22 novembre 1999, « sur le talus qui borde du côté nord la rue de la Clôture, là où elle surplombe de plusieurs mètres les voies de la gare de l'Est ». Du côté des hommes, il y a ceux qui ont encore « un domicile fixe », comme Robert, que Rolin appelle « Lepieux » pour préserver son anonymat et les autres, comme Roger, qui fait la manche, Gérard, l'un des héros du récit, qui a installé sa caravane dans un pilier soutenant la périphérique ou Monsieur Z, l'anachorète qui vit dans une « armoire électrique au toit planté d'iris et de divers totems, dont un chien noir en peluche ». Saïd Ferdi, lui, ne se remettra jamais de l'Algérie, qu'il a dû quitter en 1962. Lito n'est arrivé du Congo qu'en 2000, et d'un travail d'agent de sécurité sous-

payé, au McDonald's de la porte de Clignancourt. Il y a des gamins aussi, bien sûr. Vite sortis de l'école, ils trouvent de la drogue dans tout le quartier (leurs amis préfèrent le pastis, jusqu'au coma éthylique) – « sur le trottoir qui longe l'hôpital [Bichat] on a disposé une borne pour l'échange des seringues usagées contre des seringues propres ». Evidemment, ils ne partent jamais en vacances. Un été, deux plasticiennes leur proposent, sans doute dans une louable intention, de réaliser une fresque, comme dans neuf autres pays. En France cela devient, selon Rolin, « une histoire de bruit et de fureur, réécrite par deux idiots » (lire l'extrait ci-dessous).

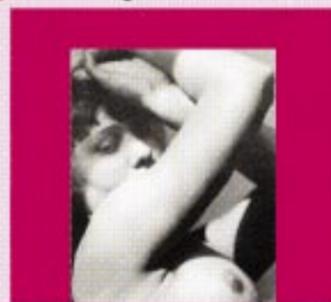
Jean Rolin ne tient pas un journal de voyage, ne mène pas une analyse sociologique, il ne fait pas de morale, n'exprime ni dégoût ni pitié. Il ne juge pas, ne glorifie pas. Très subtilement, il entraîne son lecteur, en plongée, dans le mystère de Paris, inaccessible à tous ceux qui ont une vie rangée, qu'elle soit modeste ou aisée. En alternance avec une évocation du destin de Michel Ney, lui aussi, finalement, une personne déplacée. Le narrateur de *La Clôture* convie ceux qui le suivent à avoir un regard sans préjugés sur ce quartier, lieu géométrique de tous les échecs, habité non par des épaves, mais des gens « défaits » : « Par la suite, il apparaîtra que Robert Lepieux a possédé autrefois des chevaux de course et séjourné à plusieurs reprises en prison, que Byblos a travaillé pendant la guerre du Liban comme agent de renseignement d'une milice chrétienne, que Gérard a possédé une petite entreprise et tenté sans succès de s'expatrier en Australie. Mais cela n'apparaîtra que peu à peu, par bribes, par recoupements de récits parfois contradictoires, avec une marge relative-ment élevée d'incertitude. »

Il faut préciser que le romancier a agi avec ses personnages à visage découvert, prenant des notes. Ils ont certainement compris qu'il

n'éprouvait aucune fascination morbide pour leur destin, juste le désir de montrer cette zone frontière à ceux qui la traversent vitres fermées et voitures verrouillées.

LA CLÔTURE
de Jean Rolin.
POL, 248 p.,
16,50 €.

STEPHEN VIZINCZEY Éloge des femmes mûres



« Spirituel, sensuel - Olivier Barrot, « Un livre, un jour »
16^e ÉDITION 75 000 EXEMPLAIRES

Anatolia/Éditions du Rocher

3 MILLIONS DE LECTEURS DANS LE MONDE

« Je me méfiais d'Éloge des femmes mûres, ne serait-ce que parce que ce roman est devenu un best-seller mondial. J'avais tort. L'érotisme, c'est cela, le vrai, qui se pratique dans la découverte et le respect de l'autre, qui enrichit la connaissance de soi »
Maurice Nadeau, *La Quinzaine littéraire*

« Un chef-d'œuvre... un roman éblouissant...
un bain de bonheur »
Pierre Lepape, *Le Monde*

extrait

« Les plasticiennes ont présidé elles-mêmes à la réalisation de la fresque (...). Le thème choisi, ou plus vraisemblablement suggéré (...): « Le métissage en France à travers l'espace et le temps ». En quoi ce thème du métissage est-il historiquement pertinent, et pourquoi, s'il s'agissait d'illustrer la diversité culturelle et ethnique de la France, a-t-il été retenu de préférence à celui de la formation démographique, par exemple ? Les immigrants d'origine polonaise, russe, arménienne, italienne, espagnole ou portugaise compteraient-ils pour du beurre ? La vérité, c'est que cette obsession du métissage, envisagé non plus comme une option mais comme une obligation – un impératif moral et biologique – n'est que le reflet inversé de l'obsession de la pureté raciale. Manipulé par les deux plasticiennes, il permet d'autre part – mais n'importe quel autre thème aurait aussi bien fait l'affaire – d'exprimer une haine et une honte malade de l'histoire de ce pays » (pp. 156-157).

La littérature offre d'étranges effets de miroir. L'écrivain est parfois la source d'inspiration de l'écrivain, confronté aux rebonds de la création. Romancier en panne d'inspiration chez Michel Rio, Francine Prose ou Didier Decoin, auteur traqué par ses propres personnages et par son double chez Yasmina Khadra, poètes soumis aux questions des journalistes chez Alain Veinstein ou Christian Garcin... Histoires de ruptures et de jeux dangereux avec les mots qui nous entraînent dans les bibliothèques (Daniel Oster), les librairies (Katherine Pancol), et même à l'Académie française, où Henri-Frédéric Blanc imagine un discours de réception prononcé par le diable en personne...

Mise en garde

MÉFIEZ-VOUS DES ÉCRIVAINS de Lionel Duroy. Julliard, 288 p., 18,10 €.

Méfiez-vous des écrivains. Le titre s'entend comme une mise en garde. Mais de qui faut-il se défier ? De Luc Esline, ce romancier qui de livre en livre ne parvient pas à la mer, dans un cadre méditerranéen stylisé, *hortus conclusus* en retrait du monde. Si le plus jeune a pénétré indûment dans le domaine du second, la joute verbale se fait très vite dialogue philosophique, dérivant une part des fidèles de Michel Rio, perturbés par une fiction si épurée qu'elle semblait se réduire à l'économie d'une portée musicale, dont l'interprétation restait à la charge du lecteur. L'intrus, Jérôme Avalon, hésite à se reconnaître écrivain (« *J'ai tendance à penser qu'on est écrivain au moment où on écrit. Ça résout la contradiction entre être et faire* »), pour ne plus s'admettre que « *perplexe* ».

Figure récurrente des romans de Rio, un autre duo masculin anime *La Remise au monde*, même si les comparses y sont plus nombreux, plus pittoresques aussi, table de luxe et cénacle sélect des arts de la côte californienne oblige. Là encore un homme mûr, Brush, peintre patient et secret, recueille un jeune naufragé, sportman émérite dont le corps a refusé de finir noyé, et qui s'avère à nouveau un écrivain en rupture de création. Lui aussi se nomme Jérôme Avalon, même s'il joue d'abord d'une amnésie temporaire pour se soustraire à l'identité que lui renvoient ses livres. Certes, Rio est familier de ces réemplois, qui ne garantissent pas de recoupements probants d'un livre à l'autre – ici Avalon est démasqué par un exemplaire défraîchi de *Jungles*, un opus qu'il a commis naguère et où le lecteur entend comme un écho des *Jungles pensives* de Michel Rio lui-même (Balland,

LA REMISE AU MONDE de Michel Rio. Seuil, 144 p., 13,50 €.

1985 et Points Seuil P666). Et Laura était déjà le prénom de l'héroïne de *Tlacuilo* (Seuil, 1992), dont le nom de famille tout wildien, Savile, était aussi celui de Jane, la lady des *Jungles pensives*...

Sans doute ces retours subtils jouent-ils leur rôle dans les variations virtuoses d'un Rio toujours plus cohérent – de la geste arthurienne qu'il revisita en un triptyque fameux (1), le romancier tire d'une bataille mythique de 490 le nom de Badon, vrai patronyme de Brush. Mais par-delà ces plaisirs d'érudition, la fable de *La Remise au monde* a une tout autre portée.

Si l'on ne résiste pas à la fatale séduction de Laura, déesse et sorcière dont la grâce illumine les échanges entre Jérôme et Brush, comme à l'humour inattendu qui donne à chacune des courtes

Écrivains en fiction

L'écriture ou la vie

Dans un court roman, où l'humour le dispute au débat philosophique, Michel Rio milite pour la radicalité de l'engagement du créateur. Quintessence de la fiction

sentiel : l'intransigeance du créateur. L'un comme l'autre tenteront d'en finir, conscients qu'ils ne parviendront pas à concilier leur exigence, émouvante utopie, et la vie « réelle ». Victimes d'un jeu dont un Dieu ennuyé fixe les règles pour se distraire : « *Sois un créateur ! Sois comme moi ! Vas-y ! Crée !* » Et toi, qui trouves l'idée bonne et flatteuse, d'autant plus qu'elle ne t'est pas suggérée par n'importe qui, tu travailles comme une bête pendant des années, et tu crées, des mots, des images, des sons, du savoir... Et quand, après en avoir bavé comme ce n'est pas possible, tu crois que ça marche, il te déclare : « *Surprise ! Surprise ! Tu n'es pas un créateur ! Il n'y a qu'un Créateur, avec une majuscule. C'est un nom propre. Ce Créateur, c'est moi !* » Ça, c'est son tour le plus magnifique, et un des pires.

Car le dialogue entre l'écrivain et le peintre, sous son apparente désinvolture ne traite que de l'es-

Mais, s'il est un autre « prédateur », dont les coquilles, plus ou moins efficaces, de nos deux bernard-lermites ne protègent pas toujours – « *le monde* », synthétise Jérôme –, le pire ennemi reste soi-même. « *Ecrire ou peindre, j'imagine qu'on ressent la même chose, c'est prendre un risque maximum vis-à-vis de soi. Il n'y a pas de coquille contre ça. Sauf pour ceux qui confondent création et communication, et qui pondent d'embellée pour les autres, donc qui mentent, par définition, qu'ils soient militants ou commerçants ou les deux.* »

Malgré le charme de la fable, et l'irréelle facilité avec laquelle les obstacles se lèvent devant les deux compagnons, figures complémentaires sinon gémeaux de l'artiste, *La Remise au monde* milite pour une radicalité de la création qu'on craint illusoire... sinon fictive.

Philippe-Jean Catinchi

(1) *Merlin* (1989, Points Seuil P504), *Morgane* (1999, Points Seuil P944, qui vient de paraître) et *Arthur* (2001).

séquences élégance et légèreté (de la plaisante confusion entre la création artistique et la peinture du mur aveugle d'un garage à l'invention d'un cocktail hors de prix réalisé en exclusivité et en quantité limitée par un Avalon qui n'assume plus de signer quoi que ce soit d'autre), le nouveau roman de Michel Rio atteint une autre gravité. Sur la partition prétendant dilettante qu'il réserve d'ordinaire à ses faux polars, il traite de la séduction et de la vénalité, mettant à nu la vanité du marché de l'art où le cynisme de mise augure du pire... Même si l'auteur nous épargne le dénouement logique qui ruinerait l'optimisme de mise dans ce conte moral.

Figure récurrente des romans de Rio, un autre duo masculin anime *La Remise au monde*, même si les comparses y sont plus nombreux, plus pittoresques aussi, table de luxe et cénacle sélect des arts de la côte californienne oblige. Là encore un homme mûr, Brush, peintre patient et secret, recueille un jeune naufragé, sportman émérite dont le corps a refusé de finir noyé, et qui s'avère à nouveau un écrivain en rupture de création. Lui aussi se nomme Jérôme Avalon, même s'il joue d'abord d'une amnésie temporaire pour se soustraire à l'identité que lui renvoient ses livres. Certes, Rio est familier de ces réemplois, qui ne garantissent pas de recoupements probants d'un livre à l'autre – ici Avalon est démasqué par un exemplaire défraîchi de *Jungles*, un opus qu'il a commis naguère et où le lecteur entend comme un écho des *Jungles pensives* de Michel Rio lui-même (Balland,

1985 et Points Seuil P666). Et Laura était déjà le prénom de l'héroïne de *Tlacuilo* (Seuil, 1992), dont le nom de famille tout wildien, Savile, était aussi celui de Jane, la lady des *Jungles pensives*...



ISABELLE LEVY

Livraisons

DISCOURS DE RÉCEPTION DU DIABLE À L'ACADÉMIE FRANÇAISE, de Henri-Frédéric Blanc
Pas de risque que la gloire posthume de Gervais Raptor fasse de l'ombre au maître des ténèbres, puisque le hasard des successions offre à la 157^e réincarnation du Grand Lucifer son fauteuil sous la Coupole. Le diable en personne parmi les Immortels, voilà de quoi déranger l'auguste assemblée, d'autant que le discours du récipiendaire est une descente en flammes... Aspirant diabolotique chargé pour son apprentissage d'une mission qui lui pèse d'abord (« *La littérature est une potiche fêlée, mais elle peut encore contenir du poison, réduisez-la en poudre* »), même si le pire lui est épargné (« *Vous n'aurez pas de manuscrits à lire, je ne suis pas si méchant* »), l'orateur expose cyniquement le jour de son triomphe comment il a mérité son sacre, encourageant comme éditeur la mauvaise littérature et sa « *vertu crétinisante de premier ordre* », démolitrice jusque'à l'écoeurement, avant de sacrifier lui-même à l'écriture, à la sollicitation de jurys prêts à couronner n'importe quel « *objet textuel* » qui fût de lui. Ce sera *Rien c'est trop dire*, répertoire du bluff en vogue, pause audacieuse sans risque réel, « *bref, les mille façons de grimper dans l'estime du lecteur sans jamais lui élever l'esprit* ». Amorcée comme une galéjade, cette satire acerbe ne pouvait qu'être l'œuvre d'un malin (éd. du Rocher, 144 p., 12 €). **Ph.-J.C.**

UN HOMME À DISTANCE, de Katherine Pancol
Ce ne serait qu'une histoire bien ficelée et un peu trop pathétique d'amour-passion, sous forme de roman épistolaire, si ce n'était placée sous le signe de la littérature. La relation mystérieuse entre Kay Bartholdi, libraire à Fécamp, et un client qu'elle n'a jamais vu, Jonathan Shields – sur laquelle il faut préserver le suspense de la lecture – se joue dans les méandres d'une vingtaine de livres, des *Carnets de Malte Laurids Brigge*, de Rilke, à *Confidence africaine*, de Martin du Gard, que ce roman, *Un homme à distance*, donne une singulière envie de lire, si ce n'est déjà fait, en passant par *Les Palmiers sauvages*, de Faulkner (réédité sous son titre premier, *Si je t'oublie Jérusalem*), que Kay a choisi comme nom pour sa librairie. Qui est donc ce client, invisible et grand lecteur ? Qui est cette librairie, lui écrivant de manière tantôt lointaine, tantôt intime ? Pour le savoir vraiment, il faut sans doute lire non seulement Katherine Pancol, mais tous les livres qui parcourent son récit (Albin Michel, 176 p., 14,90 €. site : www.katherine-pancol.com). **Jo. S.**

Epreuves orales

Sous la forme d'un journal de bord romancé, Alain Veinstein relate son expérience d'« Intervieweur »

L'INTERVIEWEUR d'Alain Veinstein. Calmann-Lévy, 308 p., 17 €.

En une vingtaine d'années d'« *exercice illégal de l'interview* », Alain Veinstein, dans son bloc opératoire de France-Culture, n'a pas torturé moins de 3 850 écrivains (des deux sexes)... Ces victimes, conduites là, à leur corps défendant, par les éditeurs et leurs attachés de presse, Alain Veinstein nous raconte leurs paniques ou leurs forfanteries dans un journal de bord qui vous laissera groggy.

Il faut avant tout bien se dire qu'un écrivain, venant se montrer chez Bernard Pivot et ses successeurs, peut avoir le trac, bien sûr, mais il n'est pas seul, c'est gentil, c'est « *bonne société* », il y a de l'allant, la maîtresse de maison fait défiler les nouveaux titres plus ou moins comme des petits fours, avec des airs gourmands. Dans la cabine spatiale d'Alain Veinstein, étroite, sombre, fermée par une « *lourde* » aussi épaisse et cadencée que la porte des coffres d'une banque d'Etat, ce n'est plus cela du tout : le candidat n'en mène pas large. Il s'assied devant une bille noire. Un haut-parleur lui dicte : « *Essai de voix !* ». Le candidat n'ose pas dire : « *Une, deux, trois, quatre, Poitiers, Saint-Pierre-des-Corps* », comme le fait Alain Veinstein pour lui donner courage. Il n'ose même pas répéter, faute de mieux, ce qu'il vient pour la millième fois d'entendre dans le métro : « *En raison d'un mouvement social, tout trafic est interrompu sur la ligne 8* », non, le voilà, d'entrée de jeu, bloqué, et Alain Veinstein se trouve « *plongeur en eaux profondes dans un bassin à sec* ».

Bien, l'auteur ose dire enfin trois mots. Il a en face de lui Alain Veinstein, tout soutien. Il a derrière lui, qu'il ne voit donc pas, une grande vitre qui donne sur la cabine des techniciens, mais Alain Veinstein la voit, lui, cette cabine – un pantomime de secours à laquelle le pauvre écrivain n'a pas droit. Et, de la première à la dernière page du livre qu'il publie à son tour, l'intervieweur raconte, décrit, avant tout, ce qu'il voit : les yeux, les lèvres, le front, des 3 850 impétrants : « *Le visage, tout y est écrit* », dit Alain Veinstein, qui, cependant, reste « *à l'affût des mots insensés qui portent l'accent de la vie* », dit-il, mais, selon lui, ces mots sont rares, et, tout en n'en perdant pas une miette, Alain Veinstein se requinque au spectacle du réalisateur et de ses assistants qui, de l'autre côté de la vitre, fument, téléphonent, se bagarrent ou pouffent de rire.

Ce livre se reçoit comme un rêve. Aucun nom propre n'est prononcé, aucun titre de livre n'est donné, aucune phrase dite par les auteurs n'est rapportée. Et vous avez le cœur en suspens, parce qu'Alain Veinstein, écrivain et poète lui-même à ses heures libres (il a eu cette année le prix Mallarmé), donne à tout ce qu'il fait une charge d'énergie spirituelle d'une intensité rare. Au point que ce livre d'apparence modeste vous touche comme le font les plus grands esprits. Quand Veinstein se rebelle, en silence, contre la faconde d'un beau parleur qui se grise de mots, dont « *les mots dévalent la pente comme un caillou la montagne* », vous croyez entendre la voix de Blaise Pascal : « *Qu'il s'en saoule et qu'il y creve !* »

Mais Alain Veinstein, interrogé par Alain Veinstein dans son cagibi de la maison ronde, ne perdra-t-il pas, à son tour, la parole, lui qui ose avouer : « *Parle-t-on jamais de ce qu'on écrit ?* ».

Michel Cournot

« Posture et imposture »

Derrière la comédie sociale, l'écrivain de Christian Garcin n'est pas éloigné de l'anachorète de « Sortilège »

DU BRUIT DANS LES ARBRES de Christian Garcin. Gallimard, 110 p., 11,50 €.

SORTILÈGE de Christian Garcin. Ed. Champ Vallon, 126 p., 13 €.

Génial, implacablement génial (...). Hélas ! Tel apparaît Norwich Restinghale, monstre sacré, écrivain mythique, qui vit reclus dans une tour, en un paysage de neige. Lorsque, après dix ans de silence, Restinghale publie une mince plaquette, c'est un événement : deux journalistes viennent recueillir propos et photos, pour une revue luxueuse. Chacun des deux aurait des raisons de le haïr : il les a reconnus, l'un, Georges, le « *thésard avorté* » qu'il n'a jamais accepté de rencontrer, l'autre, Paul, le « *filz exploré* » dont il a peut-être jadis poussé la mère au suicide.

Georges n'ignore « *rien, absolument* » rien de l'œuvre de Restinghale. Que l'auteur ne ressemble pas à ses poèmes sublimes, qu'au lieu d'être contemplatif, généreux, il soit odieux, destructeur, c'est, selon Georges, navrant. « *Tout cela n'est que posture : posture et imposture* ». Paul, lui, n'est pas si certain de l'importance de la sincérité en littérature. Mais il a pu juger, enfant, de « *l'incroyable férocité* » de l'homme qui a fait souffrir sa mère, et dont le vieil artiste ne doit plus être qu'une « *pâle copie* ».

En attendant cette rencontre vouée à la déception, Restinghale anticipe les « *questions débilés* » qu'ils vont lui poser sur un sujet qui ne l'intéresse plus. « *Je suis un homme malade et je vais bientôt mourir. Je n'ai rien fait de ma vie, sauf grimper dans les arbres, étiqueter des bœufs remplis d'animaux morts et écrire des*

livres inutiles. » La seule compagnie que supporte le vieux misanthrope, c'est celle de Laurie, une jeune handicapée au regard intense. Car ce roman ironique est traversé de souffrances et du souvenir de morts violentes...

Le grand écrivain déchu, obèse, n'est-il pas « *tout entier dans [ses] livres* », dans les fragments de son texte – *Sale hiver* –, dans cette « *parole différée* » qu'il adresse aux absents, à sa sœur Denver, dont la mort l'a autrefois plongé dans le mutisme ? Dans l'amour des arbres et de l'obscurité, l'ancien mondain, élégant et cynique, cherche à se protéger du monde, « *crystal ébréché, éblouissant* ». Loin de l'éparpillement qui, pour les autres, constitue la vie, il veut retrouver, dans sa « *niche de nuit* », la sensation d'être dense.

Derrière la comédie sociale, que met brillamment en jeu une construction polyphonique, reparaît la tentation de la solitude et du silence qu'éprouvent souvent les personnages de Christian Garcin. Et l'homme de lettres n'est peut-être pas si éloigné de cet anachorète qui, dans un beau récit insolite, *Sortilège*, finit par oublier le son de sa propre voix – Ezra Bembo, qu'une vision a jeté vers la « *folie purificatrice des déserts* », et qui devenu troglodyte se nourrit de geckos et de fruits de cactus, en compagnie d'un squelette.

Dans ces deux livres ressurgissent des hantises singulières : « *la sensation vive et brûlante de l'à-quoi-bon de l'existence* », la tentation du mutisme et l'obsédant désir de disparaître. Plus loin que les Maldives, dans un rêve éveillé pour Ezra Bembo. Pour Restinghale, dans le souvenir écrit, plus vrai que le souvenir vécu, où frémit le « *chuchotis infini* » du vent dans les arbres.

Monique Petillon

UN LIVRE ÉPUIÉ OU INTROUVABLE ?

Librairie
LE TOUR DU MONDE

Nouvelle adresse :
29, rue de Condé - 75006 PARIS
Tél. : 01.53.10.00.75 - Fax : 01.53.10.00.72
du mardi au samedi de 10h à 18h.

Service recherche : 01.53.56.95.60
E-mail : tdm@sfl.com

ACHAT - VENTE

CHRISTIAN GAILLY
sera à la librairie

Compagnie
le vendredi 1^{er} février à partir de 18h.

à l'occasion de la parution de son roman
Un soir au club
(Éd. de Minuit)

58, rue des Écoles, Paris 5^e
Tél. 01 43 26 45 36

Revers de médaille

Avec « L'Écrivain », Yasmina Khadra dévoilait son passé de militaire, ignorant ce que produirait cette révélation : suspicion, tentatives de manipulation ou de récupération. Histoire d'une désillusion et d'une reconquête

L'IMPOSTURE DES MOTS
de Yasmina Khadra.
Julliard, 178 p., 16,60 €.

Les gens sont méchants. Constat que Yasmina Khadra exprime plus joliment : « Si la rose savait que sa grâce et sa beauté la conduisent droit dans un vase, elle serait la première à se trancher la gorge avec sa propre épine. Mais elle l'ignore, et c'est dans cette poche d'ombre qu'elle puise la sève de sa survivance. » En termes moins fleuris : le jour où il décida de quitter son poste d'officier supérieur de l'armée algérienne pour dévoiler son identité véritable et se vouer corps et âme à la seule vocation qui comptait pour lui, la littérature, Mohammed Moulessehoul ignorait qu'il basculait dans un cauchemar. *L'Imposture des mots* est le récit des angoisses générées par sa décision, en 1999, de réaliser son rêve, et du même coup de choisir l'exil, partir à la recherche de cet autre lui-même qu'il était depuis toujours, mais secrètement : l'écrivain Yasmina Khadra. Une réflexion sur son nouveau statut, distillateur de pièges, de doutes et de trahisons. L'histoire d'une désillusion passagère, et d'une reconquête.

Il avait raconté dans *L'Écrivain* (1), autobiographie de sa jeunesse, comment il avait été embrigadé, gamin, dans une carrière militaire et comment il avait vécu ses longues années de matricule 129 comme « un oiseau en cage », avide de livres et piaffant d'être un jour reconnu comme un homme de plume. Dans *L'Imposture des mots*, on le retrouve en janvier 2001, s'envolant du Mexique, où il était réfugié avec sa femme et ses trois enfants, pour débarquer en France : « Pour moi,



ANTOINE DAGNAT

le troisième millénaire sera parisien ou ne sera pas. » A Mexico, il a croisé Édouard Glissant et Alvaro Mutis. Quoique inquiet, « malade comme un chaton », amaigri, flanqué d'une moustache pour cacher ses boutons de fièvre, alerté sur le destin des « martyrs de la culture », prévenu qu'il risque de n'être qu'un « apatride du verbe » de plus, une curiosité « sans papiers », il est encore sur un nuage. Il a la rage d'écrire au ventre, il a le sentiment que les humiliations (les rejets des comités de lecture) sont derrière lui, il veut vivre son vrai destin, dire sa vérité, profiter pleinement de son succès. Il déchant.

L'accueil chaleureux que reçoit Yasmina Khadra, venu en France se « regarder en face », est en

effet terni par l'irruption de la polémique sur le rôle présumé de certains éléments de l'armée dans les massacres qui ensanglantent l'Algérie depuis dix ans. Khadra (qui a décrit dans ses romans les mécanismes de l'horreur islamiste et des réseaux politico-financiers fossoyeurs du pays) est sommé de rendre des comptes sur l'honnêteté du témoignage du commandant Moulessehoul. Les questions sceptiques, insidieuses, agressives de certains journalistes soupçonnant anguille sous roche se heurtent à son « inébranlable sincérité », mais lui « vicient les tripes ». Khadra veut être aimé par tout le monde : « La plus insignifiante éraflure suffit à me disqualifier. » Son bonheur est gâché.

Outre la peinture de mœurs qu'offre ce témoignage à vif sur les « festivités » des belles lettres parisiennes, la mécanique de certaines interviews transformées en interrogatoires, l'hostilité de compatriotes jaloux et vipérins, la malignité des démons qui cherchent à le manipuler, le récupérer ou le crucifier, *L'Imposture des mots* prouve de manière éclatante aux incrédules que Yasmina Khadra est un écrivain de belle trempe, pas seulement par son style inspiré, mais aussi par sa dextérité à évoquer autour de lui un ballet de fantômes et de spectres. Ses maîtres, en effet, de Kateb Yacine à Nazim Hikmet en passant par Nietzsche, lui apparaissent pour le mettre en garde ou l'encourager. Ses propres personnages, de Zane de Ghachimat, le nain pervers des *Agneaux du seigneur*, à haj Maurice, l'octogénaire débonnaire égorgé par un jeune intégriste dans le même livre, de Salah l'Indochine, le monstrueux recruteur du GIA dans *A quoi rêvent les loups*, au fameux commissaire Lob : un obsédant chœur de sarcasmes. L'un l'accuse de fuir sa patrie, l'autre de s'obstiner à défendre l'armée, le troisième lui explique l'art de retourner sa veste. Khadra est même confronté à son double, le commandant Moulessehoul : poignant face-à-face, lucide examen de conscience. Un violent règlement de comptes à l'issue duquel Khadra, traité de « scribouillard illuminé », se retrouve seul avec ses blessures d'enfant mal aimé. A l'issue de ce douloureux parcours qui l'aura cahoté de la candeur à la terreur, il retrouve sa sérénité sans rien renier, persiste et signe.

Jean-Luc Douin

(1) Julliard, 2001.

Entre songe et réalité

Lui a perdu le goût d'écrire, elle de vivre. De leur rencontre, Didier Decoin tisse une émouvante histoire

M^{me} SEYERLING
de Didier Decoin.
Seuil, 284 p., 20 €.

Antoine Dessangles, romancier très connu, voit, une nuit, sur Arte, dans un film finlandais, un canard qui, décapité par une ferme, va se cogner partout en cherchant une issue. Il s'identifie aussitôt au canard : sa propre tête lui paraît fripée, sèche et vide. Il décide d'arrêter d'écrire, se laisserait bien glisser vers une « oisiveté invisible ». Simple, il y a les autres. Sa femme, Isabelle, qui surveille, mine de rien, ses récoltes romanesques ; son éditeur surtout, excité d'avance par les ventes.

Antoine invente qu'il est en train d'écrire un roman sur la rencontre d'Anna (Karénine) et d'Emma (Bovary) qui, miraculées et descendant de deux trains parallèles bloqués par une énorme tempête de neige, boivent ensemble un chocolat chaud au buffet de la gare de Vienne ; elles sont « veuves et déliées », le champ des hypothèses est infini... Didier Decoin se montre, dans ce début, drôle, pétillant de malice, s'offre le luxe de pasticher un roman se déroulant à la fin du XIX^e, de se moquer de lui-même, de son « imagination giboysée » comme l'aurait jadis écrit un critique.

Antoine veut revoir New York où il a situé quelques-uns de ses anciens romans. Il y a ici un formidable portrait de l'évolution, depuis les années 1960, de la ville où seul reste éternel le pont de Brooklyn. Grâce à Carol, qui ressemble à Mariel Hemingway, il se croit dans le *Manhattan* de Woody Allen (il a avec elle une relation gaffeuse, aérienne, farfelue, à demi rêvée) et trouve une maison à Broo-

klyn Heights. La maison d'en face est occupée par une femme noire, M^{me} Seyerling, dont la fille, Laura, avait été condamnée à mort et exécutée. Et lui qui a toujours eu la fascination, l'obsession de l'*après* – quand l'événement est épuisé, que le décor est retiré, qu'il n'y a plus rien à voir – il trouve un *après* idéal : il se demande, en l'observant de loin avec ses jumelles, comment M^{me} Seyerling réussit à mener une existence à peu près cohérente malgré ce qui lui est arrivé. Alors naît un merveilleux personnage de femme à la fois indomptable et perdue, implacable et désorientée, rigide et effritée.

Le grand talent de Decoin vient d'une alliance d'improbable (dans l'atmosphère) et de minutie (dans la narration). Il scrute, entre songe et réalité, le lien qui se noue entre M^{me} Seyerling, qui se délivre peu à peu de son appréhension d'être à nouveau un objet de spectacle, et le narrateur, qui lui offre un regard attentif, protecteur, presque inconscient de ce besoin d'histoire qui revient en lui. Il y a un lyrisme délicat dans le dernier mouvement du livre quand M^{me} Seyerling, gagnant le gros lot de la tombola du centre commercial Cimeterella, part en sa compagnie pour l'Angleterre, le jardin blanc de l'ancien domaine de la romancière Vita Sackville-West, qu'elle rêvait de visiter.

L'auteur la laisse là, dans le jardin délabré par l'hiver, en train de tendre « ses longues mains noires pour attirer vers son visage en larmes la multitude des fleurs invisibles ». Et le lecteur a envie de lui inventer un *après*. Didier Decoin a beau multiplier les pirouettes ironiques, cette ironie renforce paradoxalement la fiction, aiguise l'émotion de ce beau roman empreint d'une imagination exacte.

Jean-Noël Pancrazi

Aux enfers du puritanisme

Francine Prose fustige l'enseignement universitaire vicié par le « politiquement correct ». Corrosif et troublant

BLUE ANGEL
de Francine Prose.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Cécile Nelson.
Ed. Métailié, 336 p., 19,50 €.

A bien y regarder, *Blue Angel* pourrait se lire comme la suite de ces *Visites guidées de l'Enfer* (1) que Francine Prose nous offre il y a deux ans. A ceci près qu'il ne s'agit plus ici de longues nouvelles mais d'un roman – genre où la romancière se montre plus convaincante –, et plus précisément d'une satire des plus mordantes des mœurs universitaires en proie « à la censure et à la répression morale ». Ainsi passe-t-on d'une simple « visite » à une véritable descente aux enfers où l'humour cocasse et la fantaisie, qui sont les marques de la romancière américaine, se parent d'une lumière troublante, inquiétante.



Pour camper cette version moderne et personnelle de *L'Ange bleu*, Francine Prose a choisi Euston, université de seconde zone sise « au cœur du cœur de pierre de la Nouvelle-Angleterre puritaine ». C'est dans ce cadre aux dehors bucoliques que Ted Swenson, écrivain en panne d'inspiration et chargé d'un atelier d'écriture, végété depuis quelques années. Pris entre la rédaction d'un hypothétique troisième roman, *Le Noir et le noir* – mettant en scène un Julien Sorel moderne, « fils d'un militant des Black Panthers et d'une mère vivant de l'aide sociale » –, des cours à haute tension où les discussions littéraires ont des allures de jeux de massacre et son foyer déstabilisé par le départ de sa fille Ruby, ce séduisant quadragénaire glisse dans l'indolence et le doute : sur lui-même et sur le couple qu'il forme avec la sémillante Sherry.

Jusqu'au jour où débarque, dans cette vie somnolente, Angela Argo, une étudiante anorexique, à crinière rousse et verte, bardée de tatouages et autres piercings faciaux. Rien donc pour séduire Swenson, sauf le talent qu'il décèle très vite chez cette jeune femme qui, de surcroît, ne manque ni d'audace ni d'ambition. Ainsi, autour des chapitres d'*Œufs*, le roman qu'elle écrit et qui relate l'étrange relation entre une adolescente et... son professeur, se dessine peu à peu un jeu troublant entre les deux protagonistes.

D'autant plus inquiétant qu'il se développe dans un climat de suspicion généralisée alourdi par la suspension récente, à quelques lieues de là, d'un enseignant d'histoire de l'art qui avait exprimé un malheureux « miam, miam » devant une statue grecque. Vampé, pour ne pas dire vampirisé, Swenson, non content de répondre à toutes les sollicitations de son étudiante, va remettre en question son couple et sa famille.

Avant que l'intrusion « diabolique » de cette jeune fille ne dévoile paradoxalement son caractère providentiel, que le sens véritable de cette traversée du purgatoire ne se découvre, Francine Prose aura pris soin de mettre au jour, subtilement, la véritable perversité de ce petit monde : une gent estudiantine agitée de névroses au point de détecter dans la prose d'un Dickens des allusions homosexuelles ou, plus encore, de déceler chez Edgar Allan Poe les propos d'un pédophile ; un corps professoral tétanisé par le diktat moral dont l'enseignement n'est plus qu'une parodie et qui ne tardera pas à se muer en force répressive et inquisitoriale. Et, plus généralement, celui d'une société gangrenée par le poison puritain qui est parvenu à s'immiscer jusque dans le lieu même de la pensée et de la raison.

Christine Rousseau

(1) Métailié, 2000.

Fictions intimes

Avant de mourir, Daniel Oster avait procédé à quelques « rangements » dans sa bibliothèque. Impitoyable

RANGEMENTS
de Daniel Oster.
POL, 280 p., 20 €.

Daniel Oster est mort en avril 1999, à l'âge de soixante ans. Homme d'une grande érudition, auteur discret de romans et d'essais, il s'était longuement, en toute indépendance, intéressé à Stéphane Mallarmé et à Paul Valéry. Quelques semaines avant son décès, il publiait une surprenante et magnifique petite suite de récits : *Apocalypse* (POL 1999). *Rangements* est donc un livre posthume. A-t-il été préparé, voulu sous cette forme par l'auteur ? L'éditeur ne le précise pas. Le caractère fragmentaire de ce journal éclaté – qui était déjà celui d'un ouvrage précédent (*La Gloire*, POL, 1997) –, la maladie fatale qui se dessine constamment à l'horizon du propos, auraient pourtant rendu cette précision encore plus nécessaire.



Il serait cependant dommage que ce livre passe inaperçu, car l'interrogation sur la littérature, et principalement sur le journal intime se fait ici littéraire, tout en laissant peu de place à l'imagination gratuite, au loisir. Sa lecture n'éloigne pas du plaisir du texte mais donne à celui-ci une dimension tragique, et cependant ironique. Ces notations, souvent non datées, pourraient avoir été rédigées en marge d'un autre travail d'écriture. Mais non : elles sont devenues, dans l'urgence du moment et de la tâche dérisoire à accomplir – ranger les livres, les cahiers, les vieux dossiers, élaguer, jeter, résister à la tentation de « l'archivage généralisé de son existence »... – ce travail même.

« Mon unique question aura été de soupeser la masse véritable de la littérature, d'en estimer les limites, d'en considérer les moyens, de dresser la liste de ses rites, croyances,

etc. » Entreprise gigantesque et interminable, pathétique et risible. Inutile peut-être. Dès que l'on s'avise d'écrire, et plus encore lorsqu'on cède, d'une manière ou d'une autre, à la séduction autobiographique, la fiction nous menace, nous guette, frappant d' inanité ce pauvre « je » qui prétendait dire sa vérité. Aucun chemin de vérité, d'ailleurs, ne peut être tracé, pense Daniel Oster, entre les lignes des livres. Le choix est simple : la vérité ou la littérature. « *Ecrire, c'est engendrer un homme factice* », professait déjà Valéry, le maître inépuisable d'Oster, toujours repris, toujours cité.

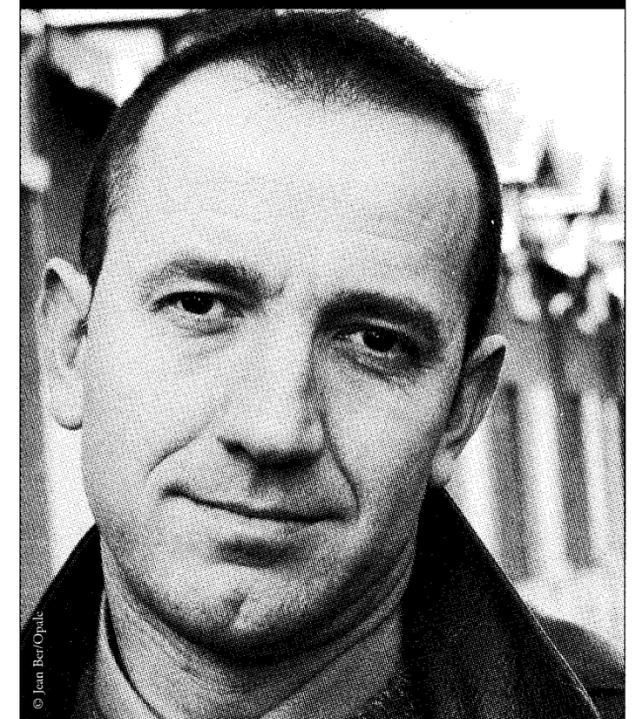
Ce résumé ne rend que très imparfaitement justice de l'intelligence impitoyable et des intuitions extrêmement déroutantes de Daniel Oster. Sans pitié, il l'est à l'égard de tout discours qui prétend regarder au-delà de lui-même, de toute parole qui se laisserait aller à ce qu'Adorno nommait le « jargon de l'authenticité ». « Rien de plus répugnant que cet heideggerianisme qui sacre le poète comme gardien du temple », tempête-t-il. Maurice Blanchot est le lieu géométrique où la détestation d'Oster se concentre : les prestiges de la littérature seraient, chez l'auteur du *Livre à venir*, pleinement célébrés – même si la messe est noire !

Mais il y a mieux à faire que s'arrêter trop longtemps sur cette harpe, ou la retenir à charge contre l'auteur. Elle a sa raison d'être, sa cohérence. Livre de hâte et de désordre – malgré son titre –, mais en même temps de profonde réflexion, *Rangements* comporte des pages fulgurantes sur cette « ancienne et très vague mais jalouse pratique » dont Mallarmé disait que « git le sens au mystère du cœur ». Mais Oster n'aime pas les célébrations, les sacralisations. Ce « mystère » est « dans les lettres » ; il ne relève d'aucune religion. « *Sceptique en littérature* », Oster ne cède jamais à la « mystique de l'intime ». L'approche de la mort qui forme la trame du livre n'en est que plus émouvante.

P. K.

Philippe Claudel

Le bruit des trousseaux



© Jean Berthod

Philippe Claudel adresse aujourd'hui à ses « gars » un petit livre dénué de toute démagogie mais gorgé, hé oui ! de nostalgie.

Jérôme Garcin, *Le Nouvel Observateur*

Stock

ROMANS POLICIERS

● par Gérard Meudal

Tempête Irlandaise

NOIR DESSEIN
(Eager to please)

de Julie Parsons.

Traduit de l'anglais (Irlande)

par Isabelle Maillet. Calmann-Lévy, « Suspense », 390 p., 20 €.

Beckett, voilà un nom qui n'est pas facile à porter pour une adolescente irlandaise au point que la jeune Amy Beckett a décidé désormais de se faire appeler Williams : « Et le seul Beckett dont je reconnaitrais jamais l'existence, affirme-t-elle, c'est Samuel ! » Il faut dire que l'affaire Beckett a défrayé la chronique quelques années plus tôt dans la bourgeoisie dublinoise. Rachel Beckett, une jeune architecte accusée du meurtre de son mari, a été condamnée à la prison à perpétuité. Depuis, Amy, qui a grandi dans une famille d'accueil, ne veut plus entendre parler de sa mère. Quand, au bout de douze ans, Rachel est remise en liberté conditionnelle, elle a deux idées en tête : tenter de rétablir le dialogue avec sa fille et se venger du meurtrier véritable, son beau-frère Daniel. Celui-ci a plutôt bien profité de son crime, il a hérité de l'entreprise familiale et coule des jours paisibles dans une magnifique villa du bord de mer au sein d'une charmante petite famille dans laquelle Rachel va s'introduire subrepticement. Tout porte à croire qu'elle va appliquer la loi du talion, mais ce serait trop simple et trop prévisible.

Le plan de Rachel est plus subtil, tout comme l'intrigue de ce troisième roman de Julie Parsons, avec qui il va falloir décidément compter dans la catégorie des reines du crime. Si le portrait de Rachel, à la fois brisée par l'injustice dont elle a été victime et aguerrie par son séjour en prison, est au cœur du roman, on peut à peine parler de personnages secondaires tant ils ont tous de cohérence. De multiples intrigues s'entremêlent ainsi donnant au récit une consistance réelle : l'histoire d'Andrew Bowen, l'agent de probation responsable de la réinsertion de Rachel, celle de Jack Donnelly, le policier, celle du docteur Hill, dont la fille Judith est retrouvée violée et assassinée dans un terrain vague. Une telle profusion donne parfois au lecteur l'impression qu'on le mène en bateau, mais c'est précisément le but de l'opération. L'essentiel de l'intrigue a lieu d'ailleurs au bord de la mer, entre le port de Dun Laoghaire, dans lequel on repêche trop souvent des cadavres, et Bray Head, lieu de villégiature des Dublinois aisés. Et comme Julie Parsons excelle aussi bien à décrire les noirceurs de l'âme humaine qu'à évoquer le vent du large, son livre y gagne une atmosphère très singulière entre l'analyse en huis clos des relations familiales et le souffle des navigations hasardeuses en mer d'Irlande.

● FROID COMME LA TOMBE, de Peter Robinson

On lui a souvent dit qu'il avait beaucoup en commun avec le commissaire Maigret. Pourtant, l'inspecteur Alan Banks n'aime pas particulièrement les romans policiers et s'il se décide exceptionnellement à lire un Simonon c'est parce qu'il a promis d'emmener sa fille passer un week-end à Paris. Ce qu'il aime, c'est la musique, jazz et classique, et le whisky Laphroaig ; ce qu'il déteste : son supérieur hiérarchique Jeremy Riddle, qui l'a collé dans un placard. Banks s'est même résigné à demander sa mutation et à quitter le cottage qu'il vient d'acheter dans le Yorkshire. On peut comprendre sa surprise lorsque Riddle lui téléphone un soir à la maison pour lui demander comme un service personnel de récupérer sa fille fugueuse. L'affaire est délicate à cause de l'antagonisme entre les deux policiers, du scandale prévisible (on a retrouvé des photos de la gamine sur un site pornographique d'Internet) mais surtout parce que la fugue apparemment banale cache une machination qui prend ses racines dans le passé de la famille Riddle. L'intrigue est impeccable et surtout le personnage de Banks est aussi attachant que le Morse de Colin Dexter ou le Charles Resnik de John Harvey. C'est ici sa onzième enquête. La précédente, *Saison sèche*, a obtenu le grand prix de Littérature policière l'an dernier (traduit de l'anglais par Valérie Malfoy, Albin Michel, « Spécial suspense », 454 p., 19,90 €).

● LE MYSTÉRIEUX TABLEAU ANCIEN, de He Jiahong

Si le titre semble évoquer la Chine classique, on est au contraire, et c'est bien le principal intérêt du livre, dans un décor tout ce qu'il y a de plus contemporain que l'on n'est pas accoutumé à retrouver dans les romans policiers. Hong Jun est une sorte de Sherlock Holmes pékinois qui utilise quotidiennement l'ordinateur et le courrier électronique. C'est d'ailleurs une astuce informatique qui lui donnera la fin mot de l'énigme. Tong Wenge, chercheur dans une société pharmaceutique du sud de la Chine, est brusquement atteint d'un virus qui réduit ses cellules grises à l'état de saucisse blanche. Quand on a mis au point pour la firme Dasheng un célèbre fortifiant de la mémoire, c'est une contre-publicité fâcheuse mais peut-être pas une coïncidence. Les méthodes de l'entreprise Dasheng sont assez louches et les luttes de pouvoir en son sein sont sans merci. Mais Hong Jun ne manque pas de ressources, d'autant qu'il est secondé par une secrétaire charmante et drôlement débrouillarde. La transposition du roman de déduction dans le décor de la Chine du XXI^e siècle offre un effet de dépaysement saisissant. L'auteur, né en 1953, est spécialiste de procédure pénale et enseigne à l'Université du peuple de Pékin. Ce mystère du tableau ancien est le premier volume traduit d'une série qui paraît prometteuse (traduit du chinois et annoté par Marie-Claude Cantournet-Jacquet et Xiamin Giafféri-Huang, Editions de l'Aube, 320 p., 19,95 €).

● LE LOUP DANS LA BERGERIE, de Gunnar Staalesen

Rédition de la première aventure de Varg Veum, le privé de Bergen, parue en 1994 aux éditions du Rocher et qui inaugure une nouvelle collection policière chez Gaïa. Varg Veum est une espèce de Marlowe norvégien qui carbure à l'aquavit et dont tous les exploits se déroulent dans la même ville de Bergen sous la pluie froide de la côte ouest de Norvège. Dans ce premier épisode, Varg Veum est engagé par de soi-disant bons samaritains qui viennent en aide aux drogués. Il ne sait pas que l'enquête qu'on lui demande plutot deux fois qu'une sur la disparition d'une femme est un complot dans lequel il doit jouer le rôle de l'alibi, mais ses commanditaires ne savent pas qu'en faisant appel à lui ils viennent d'introduire le loup dans la bergerie (traduit du norvégien par Olivier Gouchet, éd. Gaïa, 208 p., 15 €).

● LE SERIN DE MONSIEUR CRAPELET, de Gilles Bornais

On pense évidemment au chat de Simonon et à l'adaptation de Granier-Deferre avec Gabin et Signoret, sauf qu'ici, dans cette histoire de vieux couple recuit dans l'amertume, c'est un serin qui joue le rôle de la progéniture manquante et le chat se contente de lui couper le sifflet en le terrorisant. Depuis que son oiseau s'est fait clouer le bec, M. Crapelet rêve de repartir sur de nouvelles bases et quitte la place Cluchy pour retourner vers ses anciennes amours, dans son village du Limousin. Le livre vient d'obtenir le prix du festival Polar dans la ville, de Saint-Quentin-en-Yvelines (éd. Atout, 230 p., 11 €).

La longue marche de Nazim Hikmet

Le romancier turc Nedim Gürsel retrace la vie et l'œuvre du grand poète turc, dont un colloque vient de célébrer, à Istanbul, le centenaire de la naissance

Né à Salonique dans une vieille famille de dignitaires ottomans, Nazim Hikmet aurait cent ans en ce début de siècle s'il n'était pas mort en 1963 en exil à Moscou, « ville blanche de ses rêves ». « La vie est peut-être plus courte qu'il ne faut/ peut-être plus longue », disait-il dans un poème écrit à la prison de Bursa, où il passa les plus belles années de sa vie. Par rapport à l'engagement politique de sa jeunesse, auquel il resta fidèle jusqu'au bout (rappelons les vers qui ponctuent la fin de son roman autobiographique, *Les Romantiques* : « Je suis communiste/ je suis amour des pieds à la tête ! »)(1), on peut dire qu'il n'a pas vécu plus qu'il ne faut. Il est mort six ans avant le printemps de Prague, vingt-six ans avant la chute du mur de Berlin. Et dans son fameux poème « Autobiographie », il n'hésita pas à dire haut et fort : « On s'est efforcé de me détacher de mon parti, ça n'a pas marché/ Je n'ai pas été écrasé sous les idoles qui tombent. » (2)

Nazim Hikmet, comme la plupart des grands poètes de sa génération, fut marqué par la révolution d'Octobre. En 1922, il est à Moscou, où il s'inscrit à l'Université des peuples de l'Orient pour étudier le marxisme. Il y rencontre aussi les futuristes, se lie d'amitié avec Maïakovski, qui aura une grande influence sur ses poèmes inspirés de l'industrialisation et de la construction du socialisme en URSS, monte la garde devant le catafalque de Lénine. De retour en Turquie, il milite dans les rangs du Parti communiste clandestin, séjourne de nouveau à Moscou (1925-1928) et profite d'une amnistie pour rentrer au pays, où il publiera jusqu'en 1932 cinq recueils de poèmes qui connaîtront un grand succès. Arrêté pour « complot contre l'Etat », il sera emprisonné à Bursa, jusqu'en

1935 d'abord, puis de 1938 à 1950 pour avoir « incité la marine à l'insurrection ». Cette condamnation prononcée au terme d'un long procès monté de toutes pièces lui permettra de renouer avec la littérature populaire d'Anatolie au travers des détenus paysans qu'il rencontrera en prison. En 1950, il entame une grève de la faim, soutenue par un comité d'organisation international pour sa libération, et, une fois la liberté recouvrée, quitte clandestinement la Turquie, laissant derrière lui son fils nouveau-né et son épouse. Il s'installe à Moscou et écrit des pièces de théâtre ainsi que des poèmes nostalgiques imprégnés de l'angoisse de la



Lettres de prison (extrait)

« Vivre, que je sois en prison ou en liberté, que je contemple le clair de lune, la main de ma bien-aimée dans la mienne, ou la punaise qui marche au plafond de ma chambre de prison, vivre est un bonheur, je crois même que c'est votre serviteur qui, la première fois, dans la littérature turque, a dit « qu'il fait bon de vivre » (lettre envoyée en 1948 de la prison de Bursa à Valâ Nurettin, Revue Europe, nov/déc 1974)

mort. Il parcourt le monde (de nombreux séjours dans des villes européennes, asiatiques, africaines, mais aussi à La Havane) pour défendre la cause de la paix : « Au cours de ma trente-sixième année, j'ai parcouru en six mois quatre mètres carrés de béton/ Dans ma cinquante-neuvième année, j'ai volé de Prague à La Havane en dix-huit heures. » A sa soixante et unième année, il meurt en exil d'une crise cardiaque, laissant un poème testament : « Enterrez-moi en Anatolie, dans un cimetière de village/ Et si possible, un platane au-dessus de moi suffit. » Après une longue période d'interdiction, ses livres sont de nouveau publiés en Turquie, mais la démarche qui a été faite par sa famille pour rapatrier sa dépouille n'a toujours pas abouti.

nant l'abolition de la propriété privée et des discriminations religieuses.

Dans *Paysages humains*, son chef-d'œuvre, l'histoire d'une société s'incarne dans des individus qui la rendent compréhensible et transparente, tant diachroniquement que synchroniquement. L'histoire subjective des personnages recoupe l'histoire objective de la société dans laquelle ils vivent. En outre, le passage du niveau turc au plan mondial, de la partie vers le tout, ainsi que la fusion du passé et du présent, retiennent l'attention. Selon une trajectoire qui va de la deuxième période constitutionnelle sous l'Empire ottoman à la seconde guerre mondiale, en passant par la guerre des Balkans, la Grande Guerre et la guerre de l'indépendance, nous

suiuons les aventures d'hommes qui vivent cette histoire commune, et dont le statut est étroitement corrélé à la configuration de la lutte des classes en Turquie. Le poète veut montrer la Turquie en deux coupes transversales : l'une sociale, rassemblant dans un espace donné des hommes venant de divers milieux, l'autre historique, en s'appuyant sur leurs passés, leurs biographies. Son but est de présenter au lecteur « un rassemblement où grouille une multitude », il voudrait que son livre se fasse l'écho de « la situation sociale de la Turquie à une époque historique définie ».

Nazim Hikmet est un poète universel dans la mesure où son œuvre, enracinée dans une tradition poétique nationale, s'adresse par son contenu moderne et révolutionnaire à l'humanité tout entière. « Je n'ai jamais regretté d'être venu trop tôt au monde/ Je suis du vingtième siècle/ Et j'en suis fier », écrivait-il dans un poème. Lors d'un voyage récent en Russie, je me suis rendu au cimetière de Novodivitchié pour visiter la tombe de Nazim Hikmet. Elle était taillée dans un bloc de pierre. Dessus, le profil du poète se penchait en avant, comme s'il donnait l'assaut pour échapper aux ténébreux. On aurait dit qu'il allait partir pour une longue marche. Il y avait tant de robustesse dans son corps, de détermination dans son regard. Plus bas, sur le socle, étaient inscrites les dates de sa naissance et de sa mort. J'ai étreint le roc avant de déposer sur la neige un œillet rouge, en guise d'adieu au siècle passé, avec ses zones d'ombre et de lumière.

Nedim Gürsel

(1) Scandéditions-Temps actuels 1982

(2) *Il neige dans la nuit et autres poèmes*, Gallimard 1999.(3) *Un Etrange voyage*, La Découverte 1980.

(4) La Découverte 1987.

Un an avec Hugo : 1823

L'Histoire

I

Le sort des nations, comme une mer profonde,
A ses écueils cachés et ses gouffres mouvants.
Aveugle qui ne voit, dans les destins du monde,
Que le combat des flots sous la lutte des vents !

Un souffle immense et fort domine ces tempêtes.
Un rayon du ciel plonge à travers cette nuit
Quand l'homme aux cris de mort mêle le cri des fêtes,
Une secrète voix parle dans ce vain bruit.

Les siècles tour à tour, ces gigantesques frères,
Différents par leur sort, semblables dans leurs vœux,
Trouvent un but pareil par des routes contraires,
Et leurs fanaux divers brillent des mêmes feux.



II

Muse, il n'est point de temps que tes regards n'embrassent ;
Tu suis dans l'avenir leur cercle solennel ;
Car les jours, et les ans, et les siècles ne tracent
Qu'un sillon passager dans le fleuve éternel.

Bourreaux, n'en doutez pas ; n'en doutez pas victimes !
Elle porte en tous lieux son immortel flambeau,
Plane au sommet des monts, plonge au fond des abîmes,
Et souvent fonde un temple où manquaient un tombeau.

Elle apporte leur palme aux héros qui succombent,
Du char des conquérants brise le frère essieu,
Marche en rêvant au bruit des empires qui tombent,
Et dans tous les chemins montre les pas de Dieu !

Du vieux palais des temps elle pose le faite ;
Les siècles à sa voix viennent se réunir ;
Sa main, comme un captif honteux de sa défaite,
Traîne tout le passé jusque dans l'avenir.

Cueillant les débris du monde en ses naufrages,
Son œil de mers en mers suit le vaste vaisseau,
Et sait tout voir ensemble, aux deux bornes des âges,
Et la première tombe et le dernier berceau !
(*Odes et Ballades*, livre II, disponible en diverses éditions de poche).

Djian paie ses dettes

Salinger, Joyce, Céline, Cendrars... Quand l'auteur de « 37°2 » rend hommage à ceux qui l'ont constitué

ARDOISE

de Philippe Djian.
Julliard, 128 p., 15,10 €.

Ils sont américains (Salinger, Kerouac, Melville, Miller, Faulkner, Hemingway, Brautigan, Carver), français (Céline, Cendrars), sans oublier le génial auteur d'*Ulysse*, James Joyce : « Quand, se prélassant dans un palace des bords du Léman, entre deux chasses aux papillons, écrit Djian, Nabokov déclarait que le monologue de Molly Bloom était la grand faiblesse de Joyce (mais Lolita est une telle merveille!), j'étais encore trop jeune pour lui sauter à la gorge et l'étrangler de mes propres mains. Je me suis promené pendant vingt ans avec la dernière page d'*Ulysse* pliée dans mon portefeuille et cette autre blessure ne se refermera jamais. »

Philippe Djian, auteur de quinze romans, dont plusieurs succès, au premier rang desquels *37°2 le matin*, a décidé de leur payer sa dette, tout en sachant qu'il n'en aurait jamais fini puisqu'il leur doit ce qu'il est devenu, à ces inconnus si proches, à ces morts si vivants qui l'émeuvent comme lorsqu'il les a découverts, mais pour lesquels il peine à faire partager son émotion. Peut-être parce qu'il est trop dans l'admiration et l'empathie.

Sur Céline, il est d'une justesse – « il représente pour moi le stylistique absolu » – allié à une naïveté désarmante : « Je ne savais pas qu'il était le salopard dont on me dresserait le portrait par la suite. Et c'est un peu mon problème avec lui car je l'ai immédiatement aimé et n'ai pu me défaire de ce sentiment, malgré que j'en eusse. » C'était peut-être une occasion de s'interroger un peu plus avant sur le mystère Céline, sur cette « fabuleuse puissance incantatoire », sur le Céline scandale dont a parlé Henri Godard (Gallimard), au lieu de s'imaginer que « tout le monde sait qu'il y a deux Céline », manière trop commode de fuir le problè-

me que pose cet irrécupérable.

A l'origine, Jerome David Salinger et *L'Attrape-cœurs* : « D'une certaine manière, je ne me souviens pas de ce qu'il y a avant L'Attrape-cœurs. » Kerouac, celui qui possède « une écriture qui vous marque physiquement, qui laisse son empreinte indélébile sur votre corps » et dont la route n'est pas si éloignée de celle que Melville, un siècle plus tôt, assignait au capitaine Achab. Henry Miller, qui a sûrement « représenté un point de non-retour » dans la décision de Djian de devenir écrivain. Faulkner, l'envoûteur suprême, Hemingway en « grand professeur », Richard Brautigan, auquel Djian doit peut-être encore plus qu'il ne le dit.

Et enfin, Raymond Carver (1), celui dont il a sans doute le plus de mal à parler, tant il lui semble délicat de « dire d'un écrivain qu'il est tout ce qu'on aime ». Carver, mort trop tôt, œuvre inachevée laissant une déchirure, œuvre qui va au plus près de « la simplicité – l'abandon, la sécheresse », Carver, pour lequel il faudra batailler encore longtemps avant qu'on lui donne sa vraie place.

Jo. S.

(1) Vient de paraître *Deux Audacieux*, auprès de Raymond Carver, témoignage de Tess Gallagher (traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Christine Rinoldy, éd. Arléa, 120 p. 12 €).

CHRISTIAN GAILLY
rencontre
AUX CAHIERS DE COLETTE
le samedi 2 février
à partir de 16 h.30
à l'occasion de la parution
de son roman
Un soir au club
(éd. de Minuit)
23-25, rue Rambuteau, Paris 4^e
Tél. 01 42 72 95 06

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

Samuel Beckett

La tragédie classique

Julia Kristeva, Colette, les femmes et la créativité

● L'écrivain et psychanalyste a étudié la biographie et l'œuvre de trois pionnières de génie. Après Hannah Arendt et Melanie Klein, l'auteur de « Chéri » est le sujet du dernier volume du triptyque. ● Pour Claude Pichois l'un des maîtres d'œuvre de la « Pléiade », elle est « populaire et inclassable »

LE GÉNIE FÉMININ, TOME III : COLETTE
de Julia Kristeva.
Fayard, 372 p., 24,30 €.
En librairie le 5 février

Les trois tomes de l'essai de Julia Kristeva *Le Génie féminin* composent une somme inédite et révolutionnaire. A travers l'étude méthodique de leur biographie et de leurs écrits, Julia Kristeva analyse l'émergence du désir de liberté et du pouvoir créateur chez trois femmes qui se sont imposées dans le monde par la singularité de leur recherche, la puissance novatrice de leur réflexion et la cohérence intellectuelle de leur œuvre. La philosophe allemande Hannah Arendt (1906-1975), qui s'exila pour échapper au nazisme, explora les bouleversements historiques majeurs du XX^e siècle. Melanie Klein (1882-1960), britannique d'origine hongroise, psychanalyste de réputation internationale, ouvrit un champ nouveau à l'investigation analytique. Colette (1873-1954), romancière française, créa un personnage de femme authentiquement subversive dans ses choix de vie. Dans trois domaines différents mais complémentaires, elles ont été pionnières et singulières, cherchant, chacune, la vérité des comportements humains, sans renier l'interaction, parfois douloureuse, entre création et vie privée.

« L'AVENIR DE L'HUMANITÉ »

Selon Arendt, Klein, Colette et... Kristeva – qui les a auscultées pour nous avec tant de rigueur, d'intelligence et de sympathie –, les femmes pourraient être l'avenir de l'humanité. C'est Eurydice-Orphée qui cesse de mourir à elle-même et abandonne la division des rôles aux enfers de la tradition. Pour les trois héroïnes de Julia Kristeva, la vie est le bien ultime. En sage contrepoint des oukases masculins, elles ont entrepris un mouvement de sublimation qui, de l'écoute d'elles-mêmes à la compréhension des autres, les a conduites à reconsidérer la place assignée aux femmes et à méditer sur les fondements des structures sociales. « *Le siècle prochain*, écrivait Julia Kristeva en 1999 (1), sera féminin pour le meilleur et pour le pire. Le génie féminin, tel qu'il nous apparaît ici, laisse espérer qu'il y a une chance pour que ce ne soit pas pour le pire. »

Les œuvres d'Arendt, de Klein et de Colette s'inscrivent dans l'Histoire du XX^e siècle : deux guerres mondiales, le nazisme, la Shoah, le fascisme, le stalinisme, mais aussi l'émancipation des femmes et les fluctuations du féminisme. A la différence des hommes qui soustraient leur « carrière » aux pesanteurs domestiques, elles n'ont pu ignorer l'inégalité des sexes. Les « génies féminins » choisis par Kristeva assument sans s'y perdre le masculin et le féminin, hors de la fatalité des schémas traditionnels. Julia Kristeva rend hommage à Simone de Beauvoir, mais, cinquante ans plus tard, nuance les révélations du *Deuxième Sexe* en soulignant les « éléments essentiels de l'expérience féminine qui correspondent à leur différence psycho-sexuel-



Colette en 1930 par Germaine Krull

le ». Les trois personnalités qu'elle étudie sont « en phase avec les couches profondes de l'inconscient féminin [et] contribuant à la réalisation d'une œuvre que nous recevons, de ce fait, comme authentique : la passion pour la vérité inconsciente étant la marque indélébile et de l'homme et de la femme de génie ».

Arendt, Klein et Colette se complètent, en quête d'une femme qui aurait récupéré la totalité de son être. Hannah Arendt s'est projetée dans les événements capitaux de notre temps. Elève de Heidegger, de Husserl et de Jaspers (sous sa direction, elle soutint sa thèse de philosophie sur le concept d'amour chez saint Augustin [2]), elle quitta l'Allemagne nazie, s'exila en France puis aux Etats-Unis, dont elle devint citoyenne. Jusqu'à son livre posthume, *La Vie de l'esprit*, retour à la philosophie pure, elle mêla dans son œuvre la méditation philosophique, la théorie politique, l'expérience et l'action personnelles. Juive, déracinée, elle résista, certes meurtrie mais lucide, à l'impardonnable mal du totalitarisme. Son chef-d'œuvre, *Les Origines du totalitarisme*, reste une approche remarquable de notre Histoire récente. Melanie Klein a décrypté la complexité du psychisme infantile, explorant plus avant les découvertes freudiennes. Dans *La Psychanalyse de l'enfant*, elle ébranle le monolithique complexe d'Œdipe. La sexualité du bébé – de la fille tout autant sinon plus que du garçon – se focalise très précocement sur le sein de la mère. Dès la naissance (et avant que le père intervienne), se joue l'antagonisme des pulsions de vie et de mort.

Arendt et Klein se détournèrent des structures familiales classiques. Si les hommes jouèrent un rôle important – la passion de Hannah Arendt pour Heidegger –, il fallait s'écarter de leur emprise. Melanie Klein perdit très tôt son frère Emmanuel, qui fut son seul amour.

Elle divorça d'Arthur Klein et quitta ses trois enfants, connu d'autres passions.

Colette, le troisième tome du *Génie féminin*, vient de paraître. Passionnant comme les deux premiers, il apporte ce « plus » envoutant dans les événements capitaux de notre temps. Colette cherche sa vérité dans la fiction, et l'implication du lecteur est d'autant plus forte que l'écriture, riche, savoureuse, comestible, séduit d'abord les sens. La vie et les livres de Colette sont – parfois en creux – l'illustration vivante des études d'Arendt et de Klein. Colette fut d'une prudence extrême en politique. Son troisième et dernier mari, Maurice Goudeket, était juif. Est-ce pour le préserver qu'elle pactisa avec l'occupant allemand ? A contrario, elle se montra grande patriote lors de la guerre de 1914 : amoureuse, elle rejoignait au front son deuxième mari, Henry de Jouvenel.

UNE VIE SANS ENTRAVES

Mais Colette fut avant tout une tenace égotiste. Séduite ou séductrice, elle s'éloigna des hommes et des femmes, aimés ou désirés, lorsque le plaisir devenait servitude. Le couple tumultueux qu'elle forma avec Willy lui apprit, très jeune, à se méfier du masochisme féminin. Julia Kristeva note que les analyses de Melanie Klein éclairent particulièrement le « cas » Colette : « *C'est l'inceste qui semble intéresser fondamentalement notre auteur : après Chéri et Le Blé en herbe, elle l'avoue presque dans La Naissance du jour. Faut-il rappeler l'arrière-plan de ces textes, tel qu'il a été reconstitué par Bertrand de Jouvenel lui-même.* » Le *Colette* de Julia Kristeva fait exploser la biographie traditionnelle. Elle étudie l'écriture de Colette, sa richesse imaginative et sa densité charnelle « entre Balzac et Proust ». Elle observe les répercussions créatrices d'une vie sans entraves. Son étude devient fascinante lorsqu'elle décrypte la relation entre Sido et Colette, cet amour mère-fille en

miroir, écho jaloux de l'amour (incestueux ?) de Sido pour son fils Achille. De ce condensé de désirs, déposé dans une enfance jamais oubliée, naîtront toutes les autres relations amoureuses, et une forme très particulière de bisexualité triangulaire (Sido-Achille-Colette). Outre ses trois maris, Colette aimera ou désirera des jeunes hommes et des femmes : Missy, la lesbienne célèbre, les femmes partagées avec Willy, Bertrand de Jouvenel son beau-fils de dix-sept ans (elle en a cinquante)... La jeunesse, la beauté, la fragile impudence des jeunes hommes, la connivence véritable avec des femmes : tout fut possible, mais l'écriture restait la maîtresse principale. Le seul interdit (ne pas s'engloutir dans la maternité ?) fut sa fille, élevée loin d'elle.

Julia Kristeva a parfaitement montré la double urgence de la fiction chez Colette, qui est affinement progressif de l'écriture et musique des mots, mais aussi réhabilitation permanente de soi, dans un constant travail de rééquilibrage hédoniste entre la passion, la jouissance et la solitude créatrice. Arendt et Klein ont déterrés les racines du mal-être des femmes et mis au jour les implications sociales et politiques de leur destin. Colette est l'incarnation littéraire d'une victoire sur la fatalité féminine. Il n'y a pas d'égalité face à la création, conclut Julia Kristeva, sans que soient renversés les stéréotypes masculins et féminins : « *Attentive à la différence sexuelle, notre enquête sur le génie féminin nous a conduite, en somme, à dépasser la dichotomie des sexes, à nous écarter du présumé initial qui pose un système sexuel binaire.* »

Hugo Marsan

(1) Les deux premiers tomes du *Génie féminin* – Hannah Arendt (1999) et Melanie Klein (2000) – sont édités chez Fayard.

(2) *Le Concept d'amour chez Augustin*, de Hannah Arendt, Payot & Rivages, 1997.

ŒUVRES (tome IV)

de Colette.
Edition publiée sous la direction de Claude Pichois et d'Alain Brunet
Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade »
1 664 p., 68,50 €.

François Mauriac, très admiratif d'ailleurs de son intelligence, avait identifié Colette à une « ogresse ». Comme si l'admiration ne pouvait aller sans un léger mouvement de recul, sans une réticence dont le motif n'était jamais avoué. La grande édition en quatre volumes que Claude Pichois et Alain Brunet viennent d'achever, enrichie d'un appareil critique exemplaire – et, pour cette raison indispensable –, permettra de débarrasser l'écrivain des clichés qui l'encombrent. Du moins on peut le souhaiter. Claude Pichois apporte ici quelques précisions sur cette édition qu'il a codirigée, et sur son propre itinéraire de chercheur.

« Vous êtes l'un des maîtres d'œuvre de cette édition de Colette dans « La Pléiade ». Pouvez-vous préciser quels étaient les problèmes spécifiques que vous avez rencontrés pour son établissement ainsi que les principes qui vous ont guidé ?

– J'ai été le seul maître d'œuvre pour les deux premiers volumes de Colette de « La Pléiade ». Les tomes III et IV ont deux responsables : Alain Brunet et moi. Il y a une grande différence entre l'édition d'un écrivain du XIX^e siècle et celle d'un écrivain du XX^e : Baudelaire n'a pas d'ayants droit. Colette a des ayants droit qui héritent donc de ses droits d'auteur et qui doivent aussi défendre sa mémoire. De plus, à force de faire des recherches, on peut établir l'inventaire des écrits et des manuscrits d'un auteur du XIX^e siècle. Colette a tant écrit qu'un demi-

siècle après sa mort on voit encore surgir des inédits.

– Pensez-vous que Colette soit à sa place dans l'histoire littéraire de ce siècle ? Est-elle encore sous-évaluée ?

– J'espère que Colette n'aura jamais sa place dans l'histoire littéraire. Les Français ont la manie de placer/classer. Colette échappe à tout emprisonnement. Elle est actuellement sous-estimée et commence seulement à connaître un purgatoire dans lequel les autres écrivains entrent peu après les dernières bénédictions. Le livre de Julia Kristeva peut lui donner une nouvelle vie, en accordant à ses vues et remarques sur les choses du sexe une certaine noblesse. Colette n'a jamais appartenu à un parti, n'a jamais été féministe. C'est l'un des rares auteurs populaires en France. Tout le monde peut s'accorder à l'aimer.

– Après avoir été le biographe et l'éditeur de Baudelaire, vous avez suivi le même itinéraire pour Colette (1). Pouvez-vous tirer un enseignement de ce passage, et préciser les réflexions qu'il vous inspire ?

– J'ai édité des recueils de lettres de Colette avant d'être l'éditeur et le biographe de Baudelaire. J'ai toujours eu trois passions : Baudelaire, Nerval, Colette. Celle-ci me protégeait des sortilèges nervaliens. Le premier est pour moi au sommet du triangle et il est la source de ce que la poésie a de vraiment vivant en ce début de XXI^e siècle. »

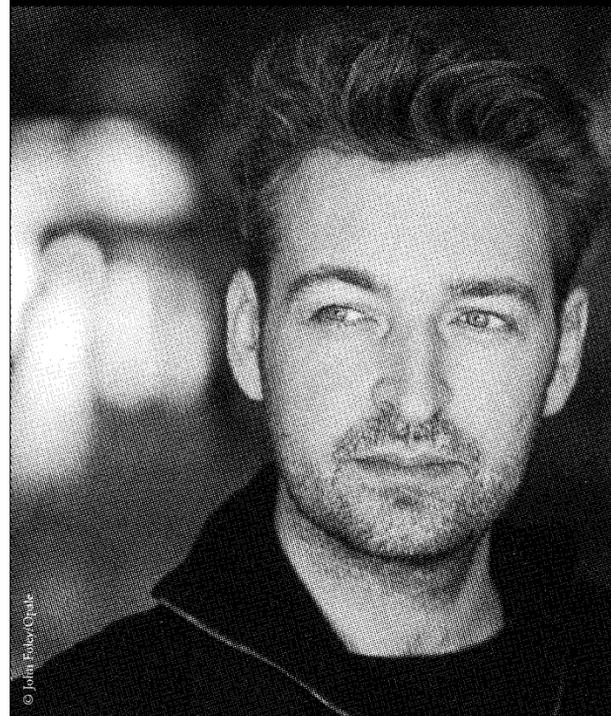
Propos recueillis par Patrick Kéchichian

(1) *Colette*, de Claude Pichois et Alain Brunet, éd. de Fallois, 1999.

★ Signalons également le portfolio consacré à Colette par les éditions Tana (12, Villa de Loursine, 75014 Paris, 21,19€).

Eric Reinhardt

Le moral des ménages



Ça court, ça cavalcade, c'est d'une méchanceté endiablée, d'une violence jubilatoire. Drôle, aigu, percutant, *Le Moral des ménages* est une des bonnes surprises de ce début d'année.

Michel Abescat, *Télérama*

Stock

Une vie d'écrivain

Judith Thurman, féministe américaine, pose un nouveau regard, partisan mais minutieux, sur le destin de Colette

SECRETS DE LA CHAIR, UNE VIE DE COLETTE (Secrets of the Flesh, A Life of Colette)

de Judith Thurman.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Hélène Collon, Calmann-Lévy, 620 p., 32 €.

De nombreuses études sur Colette (1873-1954) se sont succédées, de mieux en mieux documentées. Judith Thurman se nourrit de ces travaux et prend parti. *Une vie de Colette* raconte l'émancipation d'un écrivain atypique qui mena sa vie de créateur au pas accéléré de sa vie de femme. La jeune mais solide disciple du décadent Willy se métamorphosa en une scan-

daleuse (apparente) féministe, puis en une vieille dame rusée, invalide et couverte d'honneurs. Judith Thurman redonne vie aux étapes d'une existence dont la véritable cohérence fut la littérature. Elle porte un regard neuf sur ce qui excite notre curiosité : les liaisons passionnelles, utiles ou revanchardes (Mathilde de Morny, les amantes partagées avec Willy, les trois maris, les fidèles amitiés féminines, les jeunes amants comestibles). Elle explique avec subtilité l'émergence de la femme libre et de l'écrivain qui créa un univers et un style dense, réaliste et sensuel, progressivement épuré de ses gratuites arabesques.

Judith Thurman a fait le choix de l'exhaustivité (parfois jusqu'à saturation). Retenons le décryptage minutieux de l'amour vorace et légendaire

de Sido pour sa fille qui aurait marqué du sceau de la répétition les liaisons de Colette qui « *a du mal à considérer l'intimité avec un être humain autrement que comme un éternel balancement entre soumission et domination* ». La passion de Colette (cinquante ans) pour Bertrand de Jouvenel (dix-sept ans), le fils d'un mari qui s'éloigna, et la distance sévère qu'elle maintient entre elle et sa propre fille révéleraient les stigmates d'une fixation incestueuse.

Colette se recrée dans l'écriture, y exalte sa féminité et son désir d'affirmation. Elle aime, elle mange, elle écrit. Elle dévore la vie et en fixe la jubilation et les souffrances sur la page bleue de ses manuscrits. Indifférente à la politique, voire conventionnelle, le nazisme et ses horreurs antisémites, l'occupation allemande

ne la préoccupent vraiment que lorsqu'ils interfèrent dans sa vie privée. Judith Thurman le souligne, comme elle a très bien cerné la bisexualité (ambiguë ?) de Colette. La biographie brosse aussi un panorama précis de la société française au début du XX^e siècle : la licence des mœurs, la quête du plaisir favorisées et alimentées par le paupérisme endémique.

Le personnage principal de la biographie de Judith Thurman est l'œuvre de Colette, enracinée dans sa vie concrète de femme, mais qui transgresse les tabous et annonce une humanité en mutation. *Une vie de Colette*, c'est d'abord une vie d'écrivain, proche de l'esclavage, « *niée, puis déjouée, finalement acceptée, car écrire ne conduit qu'à écrire* ».

H. Ma.

ALBIN MICHEL

SCIENCE HUMAINES

ITINÉRAIRES DU SAVOIR

Pierre HADOT

La Philosophie

comme manière de vivre

Entretiens avec Jeannie Cartier et Arnold Davidson

Jean BAUDRILLARD

D'un fragment l'autre

Entretiens avec François L'Yvonné

BIBLIOTHÈQUE ALBIN MICHEL IDÉES

Dominique JANICAUD

Heidegger en France

Claude LÉVI-STRAUSS

Race et Histoire — Race et Culture

George STEINER

Préface à la Bible hébraïque

Roberto CASATI

La Découverte de l'ombre

Françoise VERGÈS

*Abolir l'esclavage :
une utopie coloniale*

Les ambiguïtés d'une politique humanitaire

BIBLIOTHÈQUE ALBIN MICHEL HISTOIRE

Elisabeth CROUZET-PAVAN

Enfers et Paradis

L'Italie de Giotto et de Dante

L'ÉVOLUTION DE L'HUMANITÉ

Louis GERNET

*Recherches sur le développement
de la pensée juridique
et morale en Grèce*

*A quatre-vingts jours
du premier tour
de la présidentielle,
les livres politiques
(analyses, récits
ou biographies)
se multiplient.*

Effet provisoire

ou tendance lourde ?

Leur parution

simultanée traduit,

au minimum,

un appétit. Principaux

sujets d'intérêt :

Jacques Chirac

et Lionel Jospin,

qui se taillent

la part du lion,

comme si

leur confrontation,

pourtant très attendue,

suscitait une curiosité

encore neuve. Viennent

ensuite les ouvrages sur

l'agonie de la droite

ou la chronique

des escarmouches

de la cohabitation.

Autant de livres

et autant de repères

possibles pour

un lecteur-citoyen

Jacques Chirac, le pouvoir de l'ambition

A quelques mois de l'élection présidentielle, Raphaëlle Bacqué analyse, sans complaisance, les ressorts intimes du président de la République

CHIRAC OU LE DÉMON DU POUVOIR

de Raphaëlle Bacqué
Albin Michel, 298 p., 18,90 €.

Jacques Chirac habite la scène politique française depuis plus de trente ans maintenant. D'abord en protégé de Pompidou, puis en rénovateur du mouvement gaulliste, en éternel candidat, en président enfin. Mais qui a le sentiment de bien le connaître ? Dans le portrait sans complaisance qu'elle trace de lui, Raphaëlle Bacqué ne cherche pas à le simplifier ou à le caricaturer : « *Tout homme est deux hommes, et le plus vrai est l'autre* », écrit-elle citant Jorge Luis Borges. A moins de trois mois du premier tour de l'élection présidentielle, il est naturel qu'on cherche de nouveau à percer le mystère de ce qui le fait agir, à le raconter, à le définir. A analyser la marque qu'il laissera dans l'histoire si, en mai, les Français l'autorisent à signer un nouveau bail, de cinq ans, pour l'Elysée.

La chose n'est pas facile. Pour y parvenir, Raphaëlle Bacqué a consulté un à un les acteurs, les vedettes et les seconds couteaux, les amis comme les rivaux du chef de l'Etat, jusqu'à ses électeurs qui, à chacun de ses déplacements en province, se disputent ses poignées de main et ses sourires. De tout cela, l'auteur a fait une grande récolte, additionnant détails significatifs et inattendus. « Son » Chirac, on le voit à l'œuvre, dans ses ressorts intimes, dans son acharnement à paraître « sympathique ». Ce tableau vivant, montre d'abord un animal politique tout occupé de tactique pour se maintenir au pouvoir. La question se pose : M. Chirac est-il un homme politique sans politique identifiée ? « *En quinze ans*, résume l'auteur, *il a été tour à tour libéral, social, fédéraliste, libre-échangiste, travailliste et réaganien, contre la monnaie unique puis militant exemplaire de l'Europe, contre le quinquennat puis pour la réduction du mandat présidentiel.* » Si l'on s'étonne de ces changements permanents de cap, de cette navigation à vue, il répond en affirmant que seuls les imbéciles ne changent pas d'avis !

Le Démon du pouvoir est un titre tout à fait approprié. Tout dans la vie du président doit servir cette ambition. Mais rien ne vient illuminer et transcender cet appétit. Pourtant, Jacques Chirac a su faire siennes quelques grandes idées depuis qu'il est à l'Elysée. Mais a minima.

L'épisode de la dissolution, qui marquera durablement le septennat de Chirac et dont l'auteur attribue la responsabilité au désir de maintenir Alain Juppé coûte que coûte à son poste, est traité ici au plus près des acteurs : Bernadette Chirac, son épouse qui s'angoisse à l'idée que « *son mari devienne un René Coty* », et leur fille Claude, efficace conseillère en communication. L'occasion de mettre en lumière à quel point le chef de l'Etat a su se servir de sa famille.

Flora Lewis

« *Il respecte l'une et aime l'autre* », écrit pertinemment Raphaëlle Bacqué qui raconte les sacrifices que ces femmes ont dû endurer pour servir l'image personnelle d'un mari et l'image politique d'un père. Exemple le plus marquant : l'acharnement de Bernadette à dresser le cordon infranchissable de la vie privée pour protéger son mari, quand bien même les frasques sexuelles de ce dernier courraient tout Paris. Une endurance dont elle aurait donné la recette à Hillary Clinton elle-même lorsque le couple présidentiel américain fut

plongé dans la tourmente de l'affaire Lewinsky.

Tout comme l'essence de la politique semble disparaître derrière les détails personnels, les « affaires » publiques et privées paraissent se diluer dans les manœuvres visant à en gérer, au mieux, les effets. Tous les éléments du scandale sont réunis. Comme c'est souvent le cas – et pas seulement en France –, rien n'est véritablement caché, mais rien n'est exposé non plus ni réellement exploité. En

irait-il autrement aux Etats-Unis ? La vie politique n'est pas plus reluisante outre-Atlantique. Mais les acteurs ont pris l'habitude de se battre bien plus féroce-ment et le public a moins d'indulgence. On verra, au printemps, si cela est devenu le cas en France, ou si Jacques Chirac, « *bateleur de son propre théâtre* », réussit à imposer à nouveau « *son formidable personnage* »...

★ Flora Lewis est journaliste américaine, chroniqueuse régulière à l'*International Herald Tribune*

Raphaëlle Bacqué est journaliste au *Monde*



PHILIPPE WOJAZER/EUTERS

Livraisons

● POUR OU CONTRE JACQUES CHIRAC,

de Joseph Macé-Scarron et François Taillandier

Ce livre tient-il vraiment les promesses du débat qu'il annonce ? A première vue tout devrait opposer Joseph Macé-Scarron, responsable des pages débats et opinion du *Figaro* et François Taillandier, romancier, qui ne craint pas d'avouer un gros faible pour Jean-Pierre Chevènement. Le problème : que ce soit dans la tendresse hyperbolique du premier (« *Chirac est chevaleresque dans un monde bourgeois* ») ou dans la récrimination amère de son contradicteur (« *Chirac a fini par se claquemurer dans son bureau et quand il en sort c'est pour partir en voyage* ») perce la même désillusion. Macé-Scarron admet que la France ait perdu sa grandeur et s'arrange d'un président bonhomme et sympathique comme un roitelet de principauté ; Taillandier, plus réactionnaire, ne s'en remet pas et tient Chirac pour l'un des artisans de cet affaiblissement. Dans les deux cas, il s'agit du même point de vue, admis pour Macé-Scarron, combattu pour Taillandier. Le premier aime Chirac parce qu'il est devenu petit, le second feint de le détester parce qu'il n'est pas assez grand (Bayard, 94 p., 13 €).

● JACQUES ET LIONEL SONT DANS UN BATEAU,

de Jacques Michel Tondre

Journaliste à l'AFP, et correspondant à l'Elysée depuis 1993, l'auteur s'est fait pour spécialité de compiler des extraits de discours. Son précédent ouvrage, *Jacques Chirac dans le texte*, ne cachait rien de cette activité. Un index par thème permettait aux lecteurs de naviguer entre « Mondialisation » et « illettrisme », « Cambodge » et « Afrique du Sud ». Parce qu'on ne change pas une méthode qui gagne, Jacques Michel Tondre récidive en doublant la mise en quelque sorte puisque cette fois aux interventions du président de la République s'ajoutent celles de Lionel Jospin. Ces citations croisées ont pour objet, selon l'auteur, de jeter la lumière « *sans parti pris* » et avec « *recul* » sur cinq ans de cohabitation. Sont particulièrement mis en valeur, les épisodes explosifs : affaires, vache folle, pilotes, Moyen-Orient. D'accord sur rien (ou presque) Jospin et Chirac parlent encore le langage policé par les règles de la « *cohabitation constructive* » telle que l'a voulu le chef de l'Etat. Quand la campagne présidentielle entrera dans sa phase active et radicalement polémique, il sera intéressant de s'y reporter... (Ramsay, 310 p., 19 €).

● EN BASSE CAMPAGNE,

de Claude Angeli et Stéphanie Messier

La campagne de 2002 se jouera-t-elle en partie sur les affaires ? C'est ce que semblent croire Claude Angeli, rédacteur en chef du *Canard enchaîné*, et Stéphanie Messier. Et la quatrième de couverture d'annoncer en toute discrétion : « *Voici les aspects les plus violents et les plus inattendus du combat Chirac-Jospin* ». Effectivement le livre tient ses promesses et se lit sans ennui : comptes de campagne « *truqués* », affaire Halphen, affaire des HLM de Paris et des Hauts-de-Seine, emplois fictifs, il ne manque rien au rapport. Les personnages (Juppé, le couple Tiberi, Michel Roussin) sont dignes d'un roman noir de la République. Un seul inconvénient toutefois, mais de taille : les auteurs font abondamment référence à des sources, policières et politiques, toutes anonymes. (Grasset, 176 p., 17,50 €).

Ph. R.

Bové l'insoumis

*Première biographie du porte-parole
international de la Confédération paysanne*

LA LONGUE MARCHÉ

DE JOSÉ BOVÉ

de Denis Pingaud.
Seuil, 248 p., 18 €.

José Bové n'est pas né en 1999 lors du démantement du McDo de Millau (Aveyron). Son itinéraire militant a commencé bien avant même que le leader de la Confédération paysanne se fasse pousser les moustaches à la gauloise, en 1976 comme le révèle l'auteur par un de ces détails qui font le charme des vraies biographies. Le symbole français de l'antiglobalisation n'est alors qu'un militant antimilitariste occupant avec quelques autres les fermes et les terres délaissées du plateau de Larzac, à Montredon, que l'armée française voudrait s'approprier.

Si l'on remonte encore plus avant dans le temps, comme Pingaud nous y invite, José Bové apparaît alors sous les traits d'un jeune homme idéaliste. Ses racines ne sont pas révolutionnaires. « *Je n'ai jamais cru à l'armée révolutionnaire ou à ce qui s'en approchait* », dit-il encore. Dans les années 1970, réputées pour leur effervescence gauchiste, Bové préfère la lecture du pacifiste Lanza del Vasto. Ses goûts le portent vers Henry David Thoreau, l'un des inspirateurs du mouvement beatnik, Gandhi, chez qui il admire l'utilisation politique de la non-violence, et le sociologue bordelais Jacques Ellul, où il puise les fondements de sa critique de « *l'illusion technique* ».

La suite est plus connue. Toujours méfiant vis-à-vis de la politique et de ses représentants, José Bové poursuit sa route en menant des actions

spectaculaires telles que ce fameux démantement du McDo de Millau ou les raids très médiatiques contre les plantations de maïs transgénique. « *Jacques Séguéla ne pouvait pas rêver mieux*, conclut ironiquement Pingaud. *Quoi ? Un type dont tout le monde connaît la gueule (...), moderne et traditionnel à la fois : ce serait un formidable candidat à l'élection présidentielle.* »

Ph. R.

Rencontre
avec

**Jean-Pierre
LE GOFF**

*pour la présentation
de son essai*

**LA DEMOCRATIE
POST-
TOTALITAIRE**

(éd. La Découverte)

**MERCREDI 6
FÉVRIER à 18H**

à

LA LIBRAIRIE DES

puf

49, Bld St Michel
PARIS 5^e - tel 01 44 41 81 20

Jospin et sa « petite entreprise »

Cécile Amar et Ariane Chemin retracent la délicate construction de la gauche plurielle à partir d'« une somme d'intérêts bien compris et bien partagés »

JOSPIN ET CIE
Histoire de la gauche plurielle 1993-2002

de Cécile Amar et Ariane Chemin.
Seuil, 286 p., 19,50 €.

Il se pourrait qu'une histoire unique soit en train de se terminer, et qu'il n'y ait plus de dividendes à tirer de la « joyeuse » aventure qui, commencée en 1993, s'est épanouie en 1997 dans la conquête du gouvernement. Il se pourrait qu'une partie de la société civile de gauche se soit éloignée, et qu'à présent le bilan paraisse incertain au moment où la conjoncture et l'économétrie renversent et remettent en question les résultats d'une mesure symbole comme les 35 heures. Il se pourrait, en fait, que cette gauche plurielle ne résiste pas au double choc électoral du printemps.

En lisant avec des yeux d'Italien la reconstruction documentée et passionnante qu'ont faite Cécile Amar et Ariane Chemin de cet épisode, on croirait voir le film de la politique de la gauche italienne se refléter dans un miroir : mêmes images, mêmes processus, mais, à l'envers.

Ici, en France, une tendance à construire, unir, conjuguer et ensuite dépasser les différences, trouver un langage commun, donner un corps (sinon une âme) au résultat électoral, traduire en action le sentiment exprimé par les Français à travers les urnes. Et que cela ait été (comme l'écrivent malicieusement Amar et Chemin) la conséquence d'« une somme d'intérêts bien compris et bien partagés » tirée d'un projet de « petite entreprise », le tout combiné à froid par Lionel Jospin, n'ôte en rien sa valeur à l'heureux résultat. Un résultat d'autant plus important si on l'observe depuis son point de départ : socialistes en déroute électorale et divisés en courants ennemis, Verts flottants dans un impuissant « ni-ni », communistes sous le poids d'une histoire que la chute du mur de Berlin avait rendue encore plus intenable (le récit des derniers jours de Georges Marchais et de ses embarrassantes funérailles est d'ailleurs très émouvant). On dit que la politique est « l'art du possible ». Vu la façon dont elle fut menée – accords

secrets, désistements électoraux, escamotages sémantiques –, l'accès au pouvoir a constitué un résultat qui semblait au-delà du possible.

Dans le même temps, en Italie, la gauche réussissait dans l'entreprise inverse.

Au cours de ces années-là, l'histoire de la gauche italienne est parcourue d'une tendance à séparer, exalter et multiplier les différences. Et, finalement, à se perdre. A cela des raisons très sérieuses qui ne se limitent pas à la dissipation et à la bêtise tactique.

La gauche italienne n'est pas (et n'a jamais été) majoritaire. Elle s'est trouvée obligée de nouer des alliances avec des partenaires centristes



Extrait

« C'est l'histoire d'un homme qui voulait devenir président de la République et qui, oublié par beaucoup, avait senti que, pour revenir à la vie politique et devenir chef de la gauche, il lui fallait une société. Épuisé par les manœuvres et les guerres de courants socialistes, il lui fallait une autre raison sociale. Une nouvelle union de la gauche, sans programme, reliftée en vert, et dont l'actionnaire majoritaire resterait le Parti socialiste. » (Prologue, p. 9).

issus de la dissolution de la démocratie chrétienne. Ce parti a régné sur la vie politique de l'après-guerre, et notamment cette frange de l'ex-DC qui, en 1994 (après s'être subitement alliée avec les ex-fascistes du Mouvement social, devenu aujourd'hui Alliance nationale), avait choisi de regarder à gauche. Un assemblage instable, soupçonneux et méfiant envers ses alliés les Démocrates de gauche (héritiers du vieux PCI), le parti le plus fort de la coalition.

L'Olivier (la nouvelle équipe de centre-gauche), sous la direction de Romano Prodi, un économiste modéré de culture démocrate-chrétienne, fut à la fois une contrainte et un malentendu : cinq années de pouvoir jalonnées par quatre gouvernements et trois premiers ministres, et un énorme échec face à l'ascension résistante de Berlusconi. Si aujourd'hui l'Italie court un risque démocratique, il n'est pas imputable à la droite du gouvernement (légitime dans un régime d'alternance), mais à la nature du pouvoir de Berlusconi, médiatique, financier et politique. La gauche au gouvernement n'a pas

su construire les règles qui auraient pu légitimement faire pièce au phénomène.

Et donc, tandis que la gauche italienne est engagée dans une funeste opération centrifuge, la gauche française se crispe dans une opération centripète. Même le mot « synthèse », aimé de Mitterrand (« la synthèse est gouvernementale ») mais honni des communistes, a été utilisé par Lionel Jospin le 30 août 1998 sans soulever, cette fois, de protestations : « Cette synthèse, c'est l'ensemble de la gauche qui l'élabore (...) en mariant ses diverses sensibilités (...) dans un projet commun, en tirant parti de sa diversité, tout en affirmant son unité. »

Amar et Chemin révèlent que parmi les parlementaires de gauche il y avait vraiment une sorte de vademecum « pluriel » imaginé par Olivier Faure, conseiller de Martine Aubry : « Pour permettre à chacune des composantes de la majorité de se sentir à l'aise, il est nécessaire de permettre à chacune d'exister. »

En France, l'histoire du slogan « gauche plurielle » a été la métaphore d'un succès politique et la synthèse d'un programme. Une performance atteinte grâce à un bricolage d'appareils de partis qui a résisté à son artificialité intrinsèque ; mais elle paraît désormais épuisée, selon Cécile Amar et Ariane Chemin. La « petite entreprise » a besoin d'une nouvelle « raison sociale », parce qu'en politique les paroles sont aussi importantes que les faits et les précédents.

Cesare Martinetti

★ Correspondant de *La Stampa* à Paris.

Ariane Chemin est journaliste au *Monde*

François Hollande, l'homme plus que le politique

FRANÇOIS HOLLANDE, UN DESTIN TRANQUILLE
de François Bachy.
Plon, 238 p., 18 €.

Rude défi qu'a relevé François Bachy, journaliste politique à TF1, en consacrant une biographie, la première, à François Hollande, l'homme qui préside depuis plus de quatre ans aux destinées du Parti socialiste. A 47 ans, le maire de Tulle, qui n'a jamais été ministre, est en position de favori pour succéder à Lionel Jospin si celui-ci devient président de la République. Bachy prend peu en compte cette hypothèse et il choisit, dans *François Hollande, un destin tranquille*, de raconter l'homme. C'est là où l'exercice devient difficile : François Hollande est plus tourbillonnant que tranquille, son passé recèle peu d'ombres, son profil est dénué d'aspérités. Et si ses concurrents sont légion, ses ennemis sont peu nombreux.

L'homme est brillant. En réunion publique, son humour fait des ravages même s'il peut lui jouer des tours. L'auteur le présente sous un jour sympathique, avantageux. Il décortique bien ses relations, plutôt complexes, avec François Mitterrand, dont il copie de plus en plus les attitudes, avec Jacques Delors et, bien sûr, Lionel Jospin, en relevant le caractère plus politique que personnel de leur relation privilégiée. Il s'aventure aussi à explorer, au risque de flirter avec la psychanalyse, ses rapports avec ses parents, notamment son père, un médecin rouennais bien à droite, ou encore sa compagne, Ségolène Royal.

Il en résulte un portrait attachant, qui donne des clefs utiles pour comprendre un homme promis à un bel avenir, comme le devinait Max Gallo quand le futur député de Corrèze était son directeur de cabinet. Mais peu pour décrypter le politique. Le livre fourmille d'anecdotes, souvent amusantes, mais relègue à l'arrière-plan la pensée politique du premier secrétaire du PS. Au point qu'on se demande pourquoi celui qui, dès son accession à ce poste, fustigeait le « social-libéralisme », croit tant en la force du politique.

Michel Noblecourt

ALBIN MICHEL

L'ACADÉMIE FRANÇAISE A COURONNÉ :

François CHENG

GRAND PRIX DE LA FRANCOPHONIE

Eric NEUHOFF

Un bien fou

GRAND PRIX DU ROMAN

Eric-Emmanuel SCHMITT

GRAND PRIX DU THÉÂTRE

pour l'ensemble de son œuvre

Alfred ADLER

Le Pouvoir et l'interdit

Royauté et religion en Afrique noire

PRIX LOUIS CASTEX

François CROUZET

L'Histoire de l'économie européenne

PRIX GUIZOT

médaille d'argent

Simon EPSTEIN

Les Dreyfusards sous l'Occupation

PRIX FRANÇOIS MILLEPIERRES

médaille d'argent

Didier MASSEAU

Les Ennemis des philosophes

L'antiphilosophie aux temps des Lumières

PRIX BIGUET

Nira PANCER

Sans peur et sans vergogne

De l'honneur et des femmes aux premiers temps mérovingiens

PRIX EUGÈNE COLAS

Bataille rangée

Jérôme Cathala et Jean-Baptiste Prédali retracent depuis 1995 les luttes fratricides qui divisent la droite

NOUS NOUS SOMMES TANT HAÏS : VOYAGE AU CENTRE DE LA DROITE, 1997-2002

de Jérôme Cathala et Jean-Baptiste Prédali.
Seuil, 178 p., 15 €.

Il ne faut pas croire les images. Celles qui montrent complaisamment les hommes et les femmes politiques, main dans la main, debout à la même tribune. Il ne faut pas croire davantage les discours, les faux serments d'unité, et parfois même d'amitié. A l'heure où l'opposition essaie laborieusement de mettre ses forces au pot commun de l'Union en mouvement, le livre de Jérôme Cathala et Jean-Baptiste Prédali vient rappeler aux naïfs et à ceux qui feindraient de l'être que la politique est d'abord un théâtre où tout le monde, à des degrés divers, se hait.

A ce petit jeu, les victimes sont nombreuses. En choisissant d'apporter leur expertise à la droite, les auteurs ne manquent pas d'exemples. Retraçant, avec alacrité, la saga de l'opposition lors de l'élection pré-

sidentielle de 1995 qui a vu Chirac accéder au pouvoir jusqu'aux premiers coups de canon annonçant la campagne de 2002, les auteurs semblent relever les morts d'un champ de bataille. Batailles perdues pour la plupart (législatives de 1997 et européennes de 1999) ou fratricides (régionales de 1998 et municipales de 2001). Exemple, ce tableau digne du *Radeau de la Méduse* que Cathala et Prédali tracent de la situation en 1999 : « La droite peut-elle aller plus loin ou plutôt descendre plus bas ? Depuis la dissolution, Jacques Chirac a perdu la main. Philippe Séguin, lui, a perdu pied. Les autres sont embourbés dans des stratégies de survie. Déjà Edouard Balladur a disparu, dans l'attente d'un retour perdant à Paris. Comme toujours, Nicolas Sarkozy croit en ses chances et intrigue pour revenir en grâce auprès des militants, des partenaires du RPR, de Jacques Chirac. Charles Pasqua prend la pose et guette l'appel de la République. Et Alain Juppé soigne son impopularité à Bordeaux. Du côté de la famille néogaulliste, les héros sont recrutés d'épreuves. »

Au fil des pages les portes claquent, les mots doux fusent, les hommes se déchirent. De cette course haletante et indiscrète dans les couloirs du monde politique, on sort éberlué et un peu amer. Les auteurs aussi du reste, qui, comme à regret, notent : « On aurait aimé écrire des batailles d'idées, des affrontements de principes, des joutes autour d'options ardemment discutées. » Leur constat final manque peut-être un peu de nuance : « La gauche s'est métamorphosée au pouvoir, la droite s'est délitée dans l'opposition. » Nul doute qu'un travail similaire sur la gauche plurielle révélerait les mêmes travers. La haine en politique est de tous les camps.

Philippe Ridet

Cohabiter selon Matignon

Sylvie Maligorne raconte comment Lionel Jospin vit et agit sous l'œil de plus en plus critique de L'Elysée

DUEL AU SOMMET

de Sylvie Maligorne.
Seuil, « L'épreuve des faits »,
283 p., 19 €.

Correspondante de l'AFP à Matignon, depuis 1991, Sylvie Maligorne raconte les années de Lionel Jospin au pouvoir, rue de Varenne, sous l'œil de plus en plus critique de Jacques Chirac. De 1997 à 2002, les deux têtes de l'exécutif ont « inventé un quinquennat avant l'heure », analyse la journaliste. De la victoire surprise de la gauche plurielle, en juin 1997 – « La chance fait partie du jeu », dit alors Lionel Jospin – au livre d'Olivier Schrameck, directeur de cabinet du premier ministre, *Matignon, Rive gauche 1997-2001* (Seuil), qui dénonce la cohabitation, en octobre 2001, l'auteur fait le récit linéaire de la tension qui monte entre les deux hommes : le mouvement des chômeurs, les élections régionales de mars 1998, la vache folle... Chaque chapitre est sous-titré d'une phrase significative du premier ministre. La journaliste, qui a subi la colère de Lionel Jospin, de retour d'un voyage à Rio, au lendemain des municipales de mars 2001, pour avoir rapporté dans une dépêche ses propos selon lesquels « la droite a plutôt gagné » les élections, commence son ouvrage sur cet épisode.

Mais ce sont deux autres chapitres qui retiennent l'attention. On revit comme si l'on y était le 10 octobre 1997, jour où le premier ministre reçoit, à Matignon, les grands patrons et les syndicats pour discuter, notamment, de la réduction du temps de travail : la grande table « en U » recouverte

de « feutrine », les petits mots que s'échangent les patrons, le discours « parcellaire » de Lionel Jospin qui sera remis à Jean Gandois, alors président du CNPF, après la pause du déjeuner, dans lequel le premier ministre n'évoquerait qu'« une loi d'incitation et d'orientation » sur les 35 heures, et non la date-butoir du 1^{er} janvier 2000, qui fâche tant les patrons...

Trois jours plus tard, Jean Gandois claquait la porte du CNPF pour protester contre l'annonce des « 35 heures ». Le patron des patrons était pourtant persuadé, démontre la journaliste, que M. Jospin renoncerait à une loi autoritaire. Le 22 septembre, lors d'un rendez-vous discret à Matignon – M. Gandois emprunte, nous dit-on, « le sous-sol qui mène aux cuisines » – n'avait-il pas prévenu l'hôte des lieux : « Si nous nous trouvons dans cette situation [les 35 heures obligatoires], je démissionne ! ». « J'ai été sensible à vos arguments. Envoyez-moi le projet qui pourrait se substituer au dispositif prévu », avait fini par lâcher M. Jospin. La suite est connue.

Sur le dossier corse, Sylvie Maligorne montre comment Matignon a soutenu le préfet Bernard Bonnet jusqu'à l'affaire des paillottes. « A l'époque, quiconque émettait la moindre critique sur le préfet se voyait immédiatement rabroué par Alain Christnacht [conseiller aux affaires intérieures du premier ministre] », écrit la journaliste. On est bien loin de la version d'Olivier Schrameck dans *Matignon, Rive gauche*, lequel fait porter la responsabilité de la nomination de Bernard Bonnet à... Jean-Pierre Chevènement, alors ministre de l'intérieur.

Clarisse Fabre

«Un soir au club»
avec
CHRISTIAN GAILLY
à la librairie
TSCHANN
le jeudi 7 février
à partir de 19 h.30
125, bd. de Montparnasse,
Paris 6^{me} · 01 43 35 42 05

Si l'histoire ancienne est soudain à la fête dans un monde éditorial qui sait ne pas se cantonner aux figures d'Alexandre, Cléopâtre et autres Césars, c'est qu'on traduit enfin l'Américain Glen W. Bowersock, que Jean Bottéro renouvelle à 87 ans l'art classique de la « vie quotidienne », croisant méthodes philologique, anthropologique et historique, et que Walter Burkert, comme Christine Dumas-Reungoat, rend sensible le dialogue fécond entre le Proche-Orient et la Grèce classique. Vertu du comparatisme

Le festin de Jean Bottéro

Un essai de philologie gourmande mitonné par le grand assyriologue.
La civilisation par la table ? Un régal

LA PLUS VIEILLE CUISINE DU MONDE
de Jean Bottéro.
Ed. Louis Audibert,
212 p., 22,80 €.

Tout est question d'origine, sitôt qu'on aborde le monde babylonien. A l'origine donc, un projet de « vie quotidienne » pour la vénérable collection d'Hachette dont Louis Audibert passe commande au grand assyriologue Jean Bottéro, pour remplacer l'antique présentation de Georges Contenau (1950). Depuis, l'éditeur a quitté la vieille maison et inaugure sa propre enseigne avec ce texte, qui lui est du reste explicitement dédié, et que l'historien a pensé entièrement autour de l'alimentation et de la gastronomie.

On ne s'étonnera pas de l'intérêt de Bottéro pour le sujet, lui qui, le premier, avec précaution, approcha dès 1982 en anthropologue la signification du manger et du boire en Mésopotamie, avant de livrer, photographié, transcrit du cunéiforme et traduit, le texte de trois tablettes découvertes dans la collection de l'université de Yale et des trente-cinq recettes de cuisine qu'on y découvrirait (*Textes culinaires mésopotamiens*, 1996). Mais aujourd'hui Bottéro va plus loin. Pour mieux établir qu'on tient là la plus ancienne trace explicite d'une pratique culinaire, bien distincte des énumérations d'ingrédients et des rappels d'usage, prescriptions et interdits, qu'on rencontre ailleurs mais pas forcément plus tôt, l'assyriologue construit son essai de philologie gourmande sur la table babylonienne. Certes, ce n'est pas celle des humbles, qui n'a pas laissé de trace (*L'Épopée de Gilgamesh* révèle que les bergers n'ont guère à offrir au voyageur que du pain et de la bière), mais celle des Grands, avec son rituel et sa symbolique, aussi déterminants que les mets eux-mêmes aux yeux de l'essayiste pour atteindre au plus



Détail d'un bas-relief provenant du palais de Ashurbanipal (Irak)

près une réalité vieille de près de quatre mille ans.

Avec un sens didactique sans faille, Bottéro présente d'abord le pays, le milieu et les hommes – jusqu'à un récapitulatif chronologique des « époques » successives qui n'a rien de superflu –, les sources employées, précises jusqu'à la correction des coquilles des scribes, le rôle civilisateur du feu et de la cuisson des aliments, jusqu'à repérer le goût mésopotamien du rôti et du bouillon.

On ne se dispensera pas d'un tour en cuisine, même si la matérialité du lieu appelle commentaire, pour recenser les viandes (gazelle, cabri, chevreau, agneau, oiseaux aussi, tourterelle, canard, pigeon), poissons, légumes et céréales ; les condiments aussi, essentiels pour la saveur (ail, oignon et poireau assurent l'omniprésence des alliées) ; sans oublier les boissons qui les accompagnent, des

« naturelles », eau et lait, aux fermentées, la bière plutôt que les vins de fruits, le fruit de la vigne venu des hauteurs syro-arméniennes étant tenu pour « un étranger, tard venu (...) et comme naturalisé ».

Mais plus encore que cette minutieuse et passionnante revue de détail, c'est le sens du repas en commun, marque de la nécessaire convivialité d'une portée tant sociale que politique, mais qui développe aussi mieux qu'un savoir-faire, une science spécifique, prémices d'un premier culte du « beau ». Dès lors conclure en s'invitant à la table des dieux, quotidiennement abreuvés et sustentés, puis à celle des morts, n'a rien que de très évident, la vie comme l'au-delà s'inscrivant en Mésopotamie antique dans la logique du partage. Puisque c'est avec la question de l'alimentation que les hommes trouvèrent la réponse à la question essentielle : « Pourquoi ils vivaient et pourquoi ils ne vivaient pas sans fin. »

Ph.-J. C.

★ La Mésopotamie bénéficie d'un net regain d'intérêt dans l'édition. Après l'utile et synthétique manuel de Francis Joannès, *La Mésopotamie au I^{er} millénaire av. J.-C.* (Colin, « U », 2000), et le copieux *Dictionnaire de la civilisation mésopotamienne*, dirigé par le même (Laffont, « Bouquins », lire « Le Monde des livres » du 7 décembre 2001), paraît un « guide Belles Lettres des civilisations » de *La Mésopotamie*, de Jean-Jacques Glassner, naguère éditeur-traducteur de *Chroniques mésopotamiennes* (Belles Lettres, « La Roue à livres », 1993). Quatre pages du chapitre « Loisirs » sont là consacrées aux repas et banquets (336 p., 14,5 €).

Mourir en témoin

A partir de textes anciens, Glen W. Bowersock analyse la spécificité du martyre chrétien dans la Rome antique

ROME ET LE MARTYRE (Martyrdom and Rome)
de Glen W. Bowersock.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Pierre-Emmanuel Dauzat,
Flammarion, 160 p., 14 €.

Galvaudé par d'abusifs emplois, le martyr a perdu depuis longtemps son sens premier de « témoin ». Certes, les enfants « martyrs » témoignent de façon involontaire de la cruauté de leurs parents ; et les « fous de Dieu » qui se transforment en bombe humaine témoignent, volontairement cette fois, de la haine née de leur désespoir. Mais, dans la tradition chrétienne, ni les uns ni les autres n'auraient droit à l'appellation « martyr », les premiers parce qu'ils n'ont rien à prouver et ne demanderaient pas mieux que d'être épargnés, les seconds parce que leur mort s'apparente à un suicide.

Ainsi, au terme d'une passionnante enquête à travers les textes les plus anciens, Glen Bowersock, de façon prémonitrice (sa phrase finale figure telle quelle dans l'édition anglaise de 1995), marque clairement la différence entre le martyre chrétien et ses prolongements musulmans. Mais avant d'en arriver à cette conclusion, il établit que l'Eglise fut longue à trouver un moyen terme entre les nécessités de la survie des communautés et le besoin de tenir bon face aux attaques des païens et aux tentations de l'apostasie.

Le martyre a une histoire et celle-ci est chrétienne. Contrairement à une opinion répandue, il n'existe nulle tradition juive en ce domaine, et l'Eglise primitive elle-même l'ignore. Certes, les hagiographes transformèrent les premiers chrétiens persécutés en martyrs, et Etienne, lapidé à Jérusalem après la mort de Jésus, en « protomartyr », mais c'est là une réécriture postérieure. En réalité, le « martyr » naît dans le monde des cités grecques d'Asie Mineure dans la première moitié du II^e siècle, lorsque les chrétiens poursuivis pour refus de sacrifier à l'empereur acceptent la mort comme un témoignage public de leur foi. Loin de subir, ils transforment leur mort en argument dans la controverse qui les oppose aux païens. Le concept même de martyr ne pouvait naître que dans ce contexte particulier des cités grecques de l'Empire romain. Il y fallait d'abord une communauté chrétienne bien intégrée dans la cité, non des marginaux. Ainsi, les juifs, qui refusent comme les chrétiens de sacrifier à l'empereur et de manger les viandes impures, ne sont jamais inquiétés. Considérés souvent comme étrangers, ils ne cherchent pas à convaincre, à la différence des chré-

tiens qui recrutent d'abondance et mettent en péril l'ordre établi. Fruit des structures de l'Etat romain, le martyre est aussi la conséquence d'une valorisation de la mort volontaire popularisée par les milieux stoïciens. Mais il s'inscrit aussi dans une sociabilité urbaine organisée autour du spectacle. Les chrétiens prennent part au débat civique non seulement en argumentant mais en participant au spectacle. Soucieux de toucher le plus grand nombre, ils recherchent le martyre dans les plus grandes villes, lors des fêtes auxquelles on vient assister de loin. Pas de martyre dans les campagnes ou dans les lieux écartés : où serait alors l'efficacité du « témoignage » ?

Glen Bowersock s'appuie tout au long de sa démonstration rigoureuse sur quelques textes essentiels, les *Actes des martyrs* de Polycarpe et de Pionios à Smyrne, ceux de Perpétue et de Cyprien à Carthage (car d'Asie Mineure, le martyre s'est rapidement répandu dans toute la chrétienté), dont il montre qu'en dépit des enjolivements postérieurs, ils conservent des éléments historiques précis (comme les interrogatoires devant le gouverneur), sans doute mis par écrit en partie par le martyr lui-même avant son exécution, puis par des témoins oculaires. Bien loin d'être de pieuses légendes sans fondement historique, les *Actes des martyrs* les plus anciens (ceux des II^e et III^e siècles), rédigés pour servir d'enseignement à ceux qui restent, constituent de remarquables témoignages sur la société de leur temps pour qui sait les décrypter.

Du martyre subi avec joie à la mort recherchée, il n'y avait évidemment qu'un pas franchi pour quelques-uns. Ainsi ces foules de chrétiens qui tiennent à subir le martyre à la suite de leur évêque Cyprien, à Carthage. Ou ceux qui, vers 180, se précipitent au tribunal du proconsul d'Asie en se dénonçant eux-mêmes comme chrétiens. Devant de tels égarements, les évêques réagirent. Ne risquait-on pas de voir les communautés décimées aux deux « extrémités », par la mort des plus convaincus, et l'apostasie des plus craintifs ? Or, précisément, dans le courant du III^e siècle, le stoïcisme recule face au néoplatonisme, qui considère le suicide comme un auto-assassinat. Les responsables chrétiens s'engouffrent volontiers dans la brèche pour conseiller leurs ouailles : on doit accepter le martyre si l'on ne peut faire autrement (mais la fuite est permise), mais il devient condamnable de rechercher la mort. Après les persécutions généralisées du milieu du III^e siècle et des premières années du IV^e, la Paix de l'Eglise imposait de toute façon d'autres manières de témoigner de la foi dans le Christ ressuscité.

Maurice Sartre

Grèce et Orient : du génie en partage

Deux remarquables essais attestent de l'incessant dialogue entre ces civilisations

LA TRADITION ORIENTALE DANS LA CULTURE GRECQUE
(*Da Omero ai magi*)
de Walter Burkert.

Traduit de l'italien
par Bernadette Leclercq-Neveu,
Macula, 152 p., 15 €.

LA FIN DU MONDE
Enquête sur l'origine d'un mythe
de Christine Dumas-Reungoat.
Les Belles Lettres, 402 p., 23 €.

Dans le livre très contestable de Martin Bernal, *Black Athena*, une idée au moins méritait attention : l'insistance avec laquelle nombre de spécialistes du monde grec cherchent à rendre celui-ci le moins redevable possible aux civilisations du Proche-Orient. Certes, personne ne nie l'emprunt de l'alphabet aux Phéniciens, mais la tendance reste, observe Burkert, de minimiser la dette, de manière à préserver l'originalité du « miracle grec ».

Aux antipodes méthodologiques d'un Bernal, c'est-à-dire en s'appuyant toujours sur des faits indiscutables, Walter Burkert jette quatre coups de projecteur sur des domaines où la marque des civilisations du Proche-Orient ne peut être récusée : Homère, les cosmogonies grecques, l'orphisme et les mages. Pour l'épopée grecque par excellence, déjà

Gladstone comparait Océan et Téthys dans *L'Iliade* avec le couple Apsû et Tiamat dans *l'Enuma Elish*, au grand scandale des philologues. Or l'archéologie prouve la réalité et l'intensité des contacts entre les Grecs et le Proche-Orient dès le IX^e siècle. On ne peut donc s'étonner de voir Burkert aligner avec un soin méticuleux des parallèles quant au caractère formulaire des descriptions, entre la liste des maîtresses de Zeus et celle des amants d'Ishtar, le tirage au sort de l'Univers entre les dieux, ou la description des chars de combats. Que les Grecs aient connu les grands textes mésopotamiens ne fait aucun doute : Eudémus, élève d'Aristote, fait une paraphrase exacte des premiers vers de *l'Enuma Elish* babylonien ! Et comment ne pas voir que les Grecs qui empruntaient au Proche-Orient son écriture, ses notions de mathématiques et d'astronomie pouvaient tout aussi bien entrer en contact avec ses conceptions cosmogoniques. D'Homère à Hésiode et aux orphiques, les emprunts paraissent continus, non seulement aux mythes mésopotamiens, mais aussi égyptiens, hittites ou phéniciens. Il exista sans doute assez de traductions ou de transpositions en araméen pour que la connaissance en devienne accessible. Si les spécialistes ont multiplié les études pour montrer tout ce que la Perse achéménide doit aux Grecs, la plu-

part minimisent ou nient toute possibilité d'influence inverse. Les Grecs seraient restés imperméables ? La mention explicite des « mages » dans le papyrus de Derveni prouve évidemment le contraire et l'on peut tenir pour assuré que « des doctrines authentiquement iraniennes ont fini par s'amalgamer à une matrice d'idées présocratiques ».

Rien de cela ne diminue les mérites des penseurs grecs, comme le mesure le lecteur de Christine Dumas-Reungoat. Les conceptions de la fin du monde évoluent parallèlement au Proche-Orient, et dans le monde grec. Longtemps l'on n'envisagea que la fin du monde pour laisser place à un monde meilleur. Les mythes du Déluge, en Mésopotamie comme en Grèce, ne conduisent jamais à la disparition du vivant. Au contraire, durant l'époque hellénistique commence la spéculation sur la fin du monde, le retour au chaos original, l'embrasement définitif. Or la conception grecque du temps s'oppose à une telle vision, dont l'origine se trouve plutôt dans le monde sémitique. Ainsi, d'Homère à l'époque impériale, se suit le fil rouge d'échanges incessants avec le Proche-Orient, dont les Grecs tirent des matériaux sans cesse remodelés et adaptés à leurs propres conceptions. Rappel salutaire qu'aucun peuple n'a le monopole du génie et ne vit à l'écart des autres.

M. Sa.

D'après le roman de Mohammed MRABET
"Le CAFÉ de la PLAGE"
transcrit par Paul BOWLES

Jacques NOLOT
Ouassini EMBAREK

CAFÉ DE LA PLAGE

un film de Benoît GRAFFIN

Adaptation et dialogues de
Benoît GRAFFIN et André TÉCHINÉ

ACTUELLEMENT

ZURBAN

Et la famille ? Pas finie

De l'état des lieux que dressent les sociologues Claudine Attias-Donfut, Nicole Lapierre et Martine Segalen, il ressort que la fin d'une forme de famille n'est ni celle de ses liens ni celle de son esprit

LE NOUVEL ESPRIT DE FAMILLE

de Claudine Attias-Donfut, Nicole Lapierre et Martine Segalen.
Ed. Odile Jacob, 280 p., 22 €.

De l'effacement de la famille, les uns assurent la célébration – il libère en brisant la clôture familiale –, les autres le déplorent – il ruine les fondations mêmes de toute société. Sur la famille, sur ses transformations se reportent nombre des incertitudes actuelles. Il est bien vrai que l'histoire de celle-ci et celle de la société en son entier sont liées. La recherche historique et la recherche anthropologique l'ont montré : les sociologues ont fait de la famille et de l'école les instruments de la reproduction sociale. Mais cette continuité est trompeuse si elle reste traitée de façon statique, la continuité qui se réalise par les groupes familiaux n'implique pas nécessairement celle de ces groupes sur une période relativement longue. Ceux-ci sont aujourd'hui, plus vite que dans le passé, les produits d'une création et d'une négociation continues. Le mouvement général de l'actuelle modernité s'impose à eux. Tout y contribue : les conditions démographiques et économiques, la mobilité des personnes et les aléas de l'histoire individuelle, la « révolution » des mœurs et la nouvelle économie des passions et, par-dessus tout, la généralisation de l'individualisme. Dans ce grand chambardement, la famille semblait en voie d'effacement sinon finie.

Trois sociologues, Claudine Attias-Donfut, Nicole Lapierre, Martine Segalen, ont associé leurs différences et lié leurs intérêts scientifiques communs pour proposer une sorte d'« état des lieux » et surtout montrer que la fin d'une forme de famille n'est ni celle des liens familiaux ni celle de l'esprit de famille. Leur démonstration est convaincan-

te sans être évidemment une défense nostalgique de la famille classique. Bien au contraire, si cette dernière disparaît, la parenté et ses réseaux se renforcent et exercent un effet de compensation, si l'esprit de famille a pu être autrefois un moyen du conservatisme, il est aujourd'hui accordé à la modernité. Il « s'accommode de la célébration de l'individu et de la promotion de l'autonomie... tout en assurant liens et continuités ».

C'est le paradoxe apparent de cette recherche qui recourt à ce qui a été le propre des ethnologues et des historiens de la ruralité : la parenté plutôt que la famille-institution, les lignées plutôt que les groupes familiaux, les liens entre les personnes et la mémoire partagée plutôt que les rapports aux lieux. Tout se passe comme si le travail d'invention et de construction constante des univers

représentants de la génération « pivot » appartenant à des lignées sélectionnées. Des éléments de généalogie, des fragments de récit de vie, des apports de la mémoire révélant le travail de la transmission d'une génération aux autres sont ainsi rassemblés. Les résultats de la double enquête sont ensuite repris, interprétés, en replaçant les lignées dans leur relation aux environnements, aux événements, aux accidents biographiques. On le voit, cette recherche ne joue en rien sur des effets faciles du genre nouvelle famille ou nouvelle vague. Elle dit ce qui importe : la continuité maintenant les liens de famille et la force de l'« esprit » qui les entretient.

Donc, si les changements continus ne conduisent pas à la rupture des liens familiaux, et la revendication de l'autonomie à la perte du sentiment familial, il n'en résulte

La famille n'est plus l'enclos du conservatisme et du conformisme qu'elle fut au temps de la famille bourgeoise, en changeant de géométrie elle est devenue, selon les trois auteurs « une famille entourage, un "front de parenté", un "entre-nous" qui enrobe le nous-couple. (...) La famille moderne est inscrite sur un socle fondamentalement affectif et revendiqué comme tel ; si on ne dit pas qu'on "s'aime", on se dit au moins "très attaché" ou "très proche" ».

La famille n'est plus l'enclos du conservatisme et du conformisme qu'elle fut au temps de la famille bourgeoise, en changeant de géométrie elle est devenue, selon les trois auteurs « une famille entourage, un "front de parenté", un "entre-nous" qui enrobe le nous-couple. (...) La famille moderne est inscrite sur un socle fondamentalement affectif et revendiqué comme tel ; si on ne dit pas qu'on "s'aime", on se dit au moins "très attaché" ou "très proche" ».

La famille n'est plus l'enclos du conservatisme et du conformisme qu'elle fut au temps de la famille bourgeoise, en changeant de géométrie elle est devenue, selon les trois auteurs « une famille entourage, un "front de parenté", un "entre-nous" qui enrobe le nous-couple. (...) La famille moderne est inscrite sur un socle fondamentalement affectif et revendiqué comme tel ; si on ne dit pas qu'on "s'aime", on se dit au moins "très attaché" ou "très proche" ».

La famille n'est plus l'enclos du conservatisme et du conformisme qu'elle fut au temps de la famille bourgeoise, en changeant de géométrie elle est devenue, selon les trois auteurs « une famille entourage, un "front de parenté", un "entre-nous" qui enrobe le nous-couple. (...) La famille moderne est inscrite sur un socle fondamentalement affectif et revendiqué comme tel ; si on ne dit pas qu'on "s'aime", on se dit au moins "très attaché" ou "très proche" ».

pas moins que ces permanences ne se réalisent que dans « un cadre normatif négocié ». D'une négociation qui implique les rapports de sexes et de générations autant que les rapports de couples, et surtout ceux-ci exposés à une croissante vulnérabilité. L'enquête quantitative dirigée par Claudine Attias-Donfut permet de définir les formes de cette négociation et les effets opérant au service de la continuité. Malgré les ratages de la communication intrafamiliale, les affrontements engendrés par l'appartenance de chaque génération à une culture familiale différente, malgré les dissensions concernant à la fois les couples et les générations, la fragmentation des vies et la dispersion des lignées, les forces de maintien dans l'innovation l'emportent.

Les univers familiaux restent, mais autrement, des formations sentimentales. Ils sont encore propices à la transmission et à la solidarité, certes avec des réticences, des résistances, des conflits. Dans la transmission du patrimoine et des objets de famille, l'intérêt devient cependant moins primordial et la représentation de la famille elle-même « comme bien » contribue à ce moindre intérêt. Les solidarités matérielles s'exercent toujours, mais elles relèvent plus de la volonté des pourvoyeurs d'aide que de l'astreinte à une obligation, et les jeunes plus que les aînés résistent à la « dictature de l'altruisme ». La qualité de l'univers familial s'apprécie selon les accomplissements et les positions sociales dont il assure le service. Il se valorise aussi en tant que lieu de mémoire. Nicole Lapierre a consacré des recherches antérieures aux manifestations de la mémoire sociale. Ici, ce qui se trouve mis en évidence, c'est à la fois la demande de la génération jeune, provocatrice des remontées de la mémoire, et le recours aux souvenirs, aux figures de la saga familiale, afin de « donner sens à la lignée au présent ».

Au terme de l'exploration effectuée conjointement par C. Attias-Donfut, N. Lapierre et M. Segalen, l'esprit de famille n'est plus un objet sociologique mal identifié. Il est « le fonds d'idées et de sentiments, plus ou moins dense, qui passe d'une génération à l'autre et d'où procède une nouvelle culture familiale de solidarité ». Cet esprit souffle sur ce qui n'est pas ruine de la famille étendue, pas restes délabrés des lignées et des générations. Il invite à réviser les conceptions trop étroites de la famille, à ne pas s'encombrer des formulations idéologiques qui voudraient la figer.

Georges Balandier

Nicole Lapierre collabore au « Monde des livres »

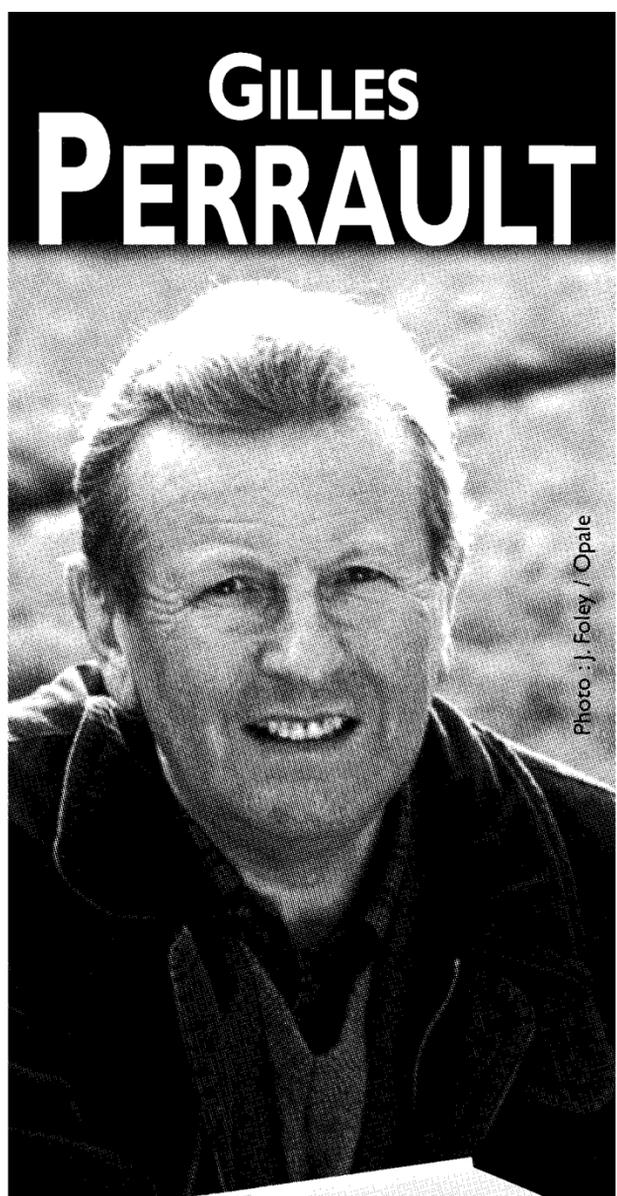
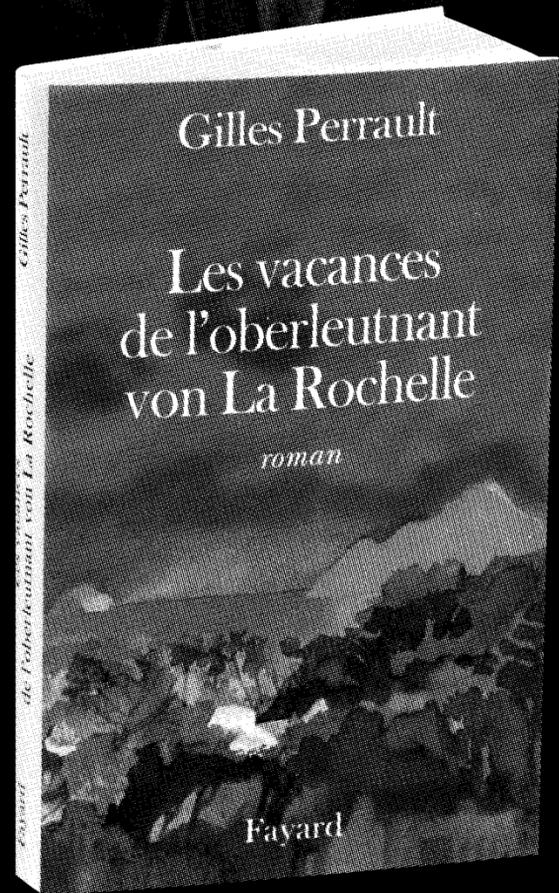


Photo : J. Foley / Opale



Les combats de l'édition

De Diderot aux collections bon marché, comment l'édition a changé ses modes de production pour toucher un public plus large

LETTRE SUR LE COMMERCE DE LIBRAIRIE

de Denis Diderot.
Ed. Parangon
(87, rue de la Verrerie,
75004 Paris), 94 p., 7,5 €.

LA LECTURE ET SES PUBLICS À L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE

Essais d'histoire culturelle
de Jean-Yves Mollier.
PUF, « Le Nœud gordien »,
186 p., 21 €.

LE COMBAT DU DROIT D'AUTEUR

Textes réunis et présentés
par Jan Baetens.
Ed. Les Impressions nouvelles
(diff. : Alterna,
5, rue du Maréchal-Leclerc,
28600 Luisant), 192 p., 21,13 €.

teurs, les passages de ponts et autres objets relatifs à la police littéraire.

C'est un texte de circonstance. L'écrivain, en 1761, met sa plume au service des libraires qui sont à la fois libraires et éditeurs – et qui sont pourtant loin de l'avoir traité royalement ! – pour défendre ce qu'on appellerait aujourd'hui « l'exception

Diderot et les marchands d'étoffes

« Une bévue que je vois commettre sans cesse à ceux qui se laissent mener par des maximes générales, c'est d'appliquer les principes d'une manufacture d'étoffe à l'édition d'un livre. Ils raisonnent comme si le libraire pouvait ne fabriquer qu'à proportion de son débit et qu'il n'eût de risque à courir que la bizarrerie du goût et le caprice de la mode ; ils oublient ou ignorent, ce qui pourrait bien être au moins, qu'il serait impossible de débiter un ouvrage à un prix raisonnable sans le tirer à un certain nombre. Ce qui reste d'une étoffe surannée dans les magasins de soierie a quelques valeurs. Ce qui reste d'un mauvais ouvrage dans un magasin de librairie n'en a aucune. Ajoutez que, de compte fait, sur dix entreprises il y en a une, et c'est beaucoup, qui réussit, quatre dont on recouvre ses frais à la longue, et cinq où l'on reste en perte. » (Diderot : *Lettre sur le commerce de la librairie*, 1763.)

culturelle » des métiers du livre. Il y a quelque paradoxe à voir Diderot défendre un « privilège ». Le terme d'ailleurs le gêne. Le libraire-éditeur devait demander un privilège au roi, pour publier un ouvrage dont il avait acheté le manuscrit. Cela lui permettait d'avoir en contrepartie l'exclusivité sur sa publication. En fait, sitôt publié, le livre était aussitôt copié par d'autres libraires et imprimeurs en province et à l'étranger et

vendu meilleur marché. Diderot attaque la contrefaçon au nom de la qualité et du risque pris par l'éditeur. L'édition dont parle Diderot n'est pas celle d'aujourd'hui, mais il pose les questions qui prévalent encore pour montrer que le livre n'est pas un produit comme les autres. Au passage il montre l'absurdité de la cen-

sure : « La proscription, plus elle est sévère, plus elle hausse le prix du livre, plus elle excite la curiosité de le lire, plus il est acheté, plus il est lu. » Diderot théorise le marketing du scandale.

C'est au XIX^e siècle que l'on passe du libraire à l'éditeur. C'est précisément Charles-Joseph Panckoucke, l'éditeur de *L'Encyclopédie*, qui fait la transition entre ces deux figures du métier. L'historien Jean-Yves Mollier propose un nouveau voyage dans ce siècle qui est son terrain privilégié d'investigation historique. *La Lecture et ses publics* est un recueil d'articles parus de 1989 à 2000. Cela provoque quelques redites, d'un chapitre à l'autre, mais cela n'enlève rien à la cohérence de l'ensemble. Jean-Yves Mollier montre comment les progrès de moyens techniques, en permettant de plus gros tirages, vont favoriser l'accès des livres à un plus grand nombre.

Cette propagation aura trois vecteurs : le livre scolaire, les dictionnaires et encyclopédies, le roman-feuilleton et les livres à 4 sous. Les réformes successives de Guizot,

Duruy et bien sûr Jules Ferry, font des livres scolaires « les premiers best-sellers de l'histoire mondiale », diffusés à plusieurs millions d'exemplaires et qui sont souvent les premiers livres à pénétrer dans les foyers. Le XIX^e est « le siècle des dictionnaires », selon Pierre Larousse qui se lance, seul ou presque, dans une nouvelle aventure de l'Encyclopédie.

Mollier décrit bien l'émergence du roman-feuilleton, l'influence de l'essor de la presse et ses répercussions sur la littérature et l'édition. Sans oublier les critiques sur leur industrialisation. Les prix baissent de façon vertigineuse, le tirage s'accroît, mais Mollier fait un bilan mitigé de ces expériences qui n'est pas sans rappeler les débats sur le livre à 10 francs. C'est la vertu des analyses de Mollier de nous éclairer sur les mutations du livre aujourd'hui.

L'essor économique de l'édition s'est accompagné d'un long combat pour la reconnaissance du droit d'auteur. L'anthologie proposée par Jan Baetens montre que, de Voltaire à Hugo, en passant par Diderot, Beaumarchais, Balzac ou Lamartine, ce sont des écrivains qui ont pris la parole pour faire avancer un dossier qui n'est pas resté entre les seules mains des juristes. On peut regretter qu'aujourd'hui, alors que les débats, avec l'arrivée des nouvelles technologies, semblent de plus en plus techniques, la voix des écrivains se fasse moins entendre.

Alain Salles

★ Signalons également : Jean-Yves Mollier a coordonné avec Jacques Michon les actes d'un colloque sur *Les Mutations du livre et de l'édition dans le monde, du XVIII^e siècle à l'an 2000* (L'Harmattan/Presses de l'université Laval [Canada], 598 p., 44,25 €). Jean-Pierre Gérauld, avec la collaboration d'Alain Pierrot, s'appuie sur l'histoire pour s'interroger sur l'avenir du livre, dans *Le Monde du livre en question, Au commencement était la lettre* (Actes Sud, 260 p., 19,67 €).

TONINO BENACQUISTA
à l'occasion de la parution de
Quelqu'un d'autre
(Éd. Gallimard)
sera dans les librairies
L'ARBRE À LETTRES
le jeudi 7 février à partir de 19h.
4, rue Bachaumont, Paris 2^{ème}
(Quartier Montorgueil) Tél. 01 45 08 05 44
le vendredi 8 février à partir de 18h.30
62, rue du Fg. Saint-Antoine
Paris 12^{ème} Tél. 01 53 33 83 23

Pour le lecteur,
c'est un
enchantement.

Michel Grisolia, *L'Express*

FAYARD
www.editions-fayard.fr

L'ÉDITION
FRANÇAISE

● **Le Clézio au Renaudot.** J.M.G. Le Clézio a été élu membre du jury Renaudot, mercredi 29 janvier, par six voix sur huit. L'écrivain a accepté de rejoindre le jury qui l'a rendu célèbre en le couronnant en 1963 pour son premier roman, *Le Procès-Verbal*, paru chez Gallimard, comme l'essentiel de son œuvre. Le deuxième siège vacant – après les décès de José Cabanis et de Jacques Brenner – n'a pu être pourvu. Les délibérations ont été particulièrement tendues au sein du jury ces dernières années, lors de l'attribution des dernières récompenses. Patrick Rambaud et Patrick Besson ont obtenu quatre voix, mais n'ont pu réunir la majorité des huit suffrages. De son côté, le jury de l'Interallié n'a pas non plus réussi à s'entendre mercredi pour trouver un successeur à Jean Couvreur.

● **Michel Tournier et les droits d'auteur.** Dans une lettre à *Livres Hebdo* du 21 janvier, qui prend la défense du jury Goncourt attaqué par Françoise Nyssen, PDG d'Actes Sud, Michel Tournier en profite dans une note pour critiquer la part prélevée par les éditeurs dans les droits annexes (droits audiovisuels, droits étrangers, etc.) : « *L'usage veut que dans les contrats français l'éditeur gère également les droits annexes et se réserve sur eux une part de 50 %. Cette part est exorbitante et ne se justifie pas. Les auteurs – et pourquoi pas la Société des gens de lettres ? – devraient exiger des éditeurs qu'ils se contentent de la commission de 10 % des agents littéraires, dont ils jouent le rôle en l'occurrence.* »

● **Bonne fréquentation pour la BNF.** Le président de la Bibliothèque nationale de France (BNF), Jean-Pierre Angremy, s'est félicité, vendredi 25 janvier, de la hausse de la fréquentation de l'établissement. « *La BNF accueille un public nouveau. Le haut-de-jardin, désormais ouvert dès 16 ans, accueille quotidiennement entre deux et trois mille lecteurs* », a-t-il dit en dressant le bilan de cinq ans de fonctionnement de la bibliothèque. « *Le rez-de-jardin est quant à lui en progression constante. Avec une moyenne de 1 000 lecteurs par jour, six jours par semaine, Tolbiac accueille plus de lecteurs que Richelieu avant 1998. A titre d'exemple, le rez-de-jardin représente 15 000 cartes annuelles de lecteurs, quand Richelieu, avant le déménagement des collections de l'imprimé, plafonnait à 8 000 cartes* », a-t-il ajouté.

● **Philippe Djian au jury du Livre Inter.** Philippe Djian présidera le jury du Livre Inter 2002, qui sera composé de douze auditrices et douze auditeurs de France-Inter. Le prix, créé en 1975 par Paul-Louis Mignon, sera décerné le 3 juin.

● **PRIX : Le prix des Deux-Magots (7622 €)** a été attribué à Jean-Luc Coatalem pour *Je suis dans les mers du Sud* (Grasset). Le **prix Hugues-Capet** a récompensé Jean Favier pour *Louis XI* (Fayard). Le **prix RFI-Témoin du Monde**, d'un montant de 3811 €, a couronné Gillian Slovo pour *Poussière rouge* (Christian Bourgois). Le professeur David Baguley s'est vu décerner le **prix RH Gapper de la Society for French Studies** pour *Napoléon III and his Regime : An extravaganza* (Baton Rouge, Louisiana State University Press).

Jean Mauriac et son « pauvre Malagar »

Les fils de l'écrivain s'inquiète de la situation du Centre François-Mauriac, où, selon lui, son père serait aujourd'hui un étranger. Le directeur du centre rappelle qu'il doit perpétuer le souvenir du romancier et assurer une programmation culturelle de proximité

C'est « une terre qui respire », disait Mauriac. A Langon, il faut passer la Garonne, traverser les vignes et, sur la hauteur, dans la chaude lumière du Sud-Ouest, on l'aperçoit enfin : Malagar. Dans la région, on dit « le château » – au sens bordelais de propriété viticole. En réalité, c'est plutôt d'une élégante demeure bourgeoise qu'il s'agit. Tout y suggère l'harmonie : la symétrie des bâtiments, la terrasse et son imposant tilleul de Hollande, les charmilles taillées au cordeau, les chais aux tuiles roses, l'étable où trône encore un vieux collier de cuir...

Une terre qui respire, oui. Comme y respire le souvenir de François Mauriac. En plissant les yeux, on verrait presque passer l'hôte des lieux, l'auteur de *Genitrix*, avec son chapeau à large ruban noir, glissant entre les vignes, respirant ses roses – on dit qu'en mai il se faisait envoyer par la poste, à Paris, les premières roses de Malagar – ou bien rêvant sur ce banc, devant la plaine de la Garonne. Indissociable de Mauriac et de son œuvre, Malagar constitue le décor de plusieurs romans dont *La Chair et le Sang* ou *Le Nœud de vipères*. C'est dans ce domaine – acquis en 1843 par son grand-père, Jacques Mauriac,

exploitant en bois et en vin – que le jeune Mauriac passait ses étés, jusqu'à ce qu'il hérite de la propriété, en 1927. Inutile de dire son attachement à ce lieu : du *Bloc notes aux Mémoires*, Malagar est partout, aussi cher qu'« une personne » (1).

LES CYPRESSÉS SE MEURENT

Or c'est justement la bonne santé de cet être aimé qui est en cause. Dans une lettre ouverte intitulée « *Pauvre Malagar* », Jean Mauriac, le fils cadet de l'écrivain, fait part de son inquiétude devant le devenir de ce lieu de mémoire – qui a fait l'objet, en 1986, d'une donation par ses héritiers, à la région Aquitaine, et est devenu le Centre François-Mauriac de Malagar. « *Mon père reviendrait aujourd'hui à Malagar qu'il ne reconnaîtrait plus le paysage qu'il a (...) créé de ses propres mains* », explique Jean Mauriac. *Les actuels dirigeants du vieux domaine n'ont pas rempli ce qui aurait dû être leur première mission : sauvegarder la gloire de Malagar (...)*. « *Rien de ce qui se fait à Malagar ne correspond aux profondeurs de ce grand écrivain. Moi, son dernier fils vivant, je me sens (...) triste à mourir. Je pense que mon père est un étranger dans ce Malagar où ne règnent plus aujourd'hui que les philosophes, les universitaires et les administrateurs aux cœurs dessé-*

chés. *L'âme de Malagar s'en est allée.* »

Cypressés malades pour la moitié d'entre eux, peupliers abîmés, seringas disparus, vitrines d'exposition surchauffées où « *gondolent* » les originaux de l'écrivain : pour Jean Mauriac, ces maux seraient imputables à la structure même du Centre. Cette association loi de 1901 est certes dirigée par d'éminents mauriaciens, mais, dit-il, ces universitaires ne sont ni formés ni sensibilisés aux problèmes de conservation d'un patrimoine. « *Ce qui [les] intéresse, c'est de tenir des colloques* », juge Jean Mauriac pour qui les « animations » de Malagar, trop spécialisées ou trop éloignées de l'univers de Mauriac, n'ont rien à voir avec l'esprit du lieu.

Ce jour-là, il flotte une odeur d'herbe coupée à Malagar. Un architecte des bâtiments de France est venu étudier la possibilité d'un parking supplémentaire. Une équipe de France 3 est attendue qui viendra prendre des images à l'occasion de l'acquisition par la région du chalet de Saint-Symphorien, autre lieu inséparable de Mauriac. « *Vous voyez, chaque fois qu'il y a un investissement à faire, la région suit, remarque Bernard Cocula, président du Centre François-Mauriac de Malagar, qui notant l'intérêt et la volonté*

politique des élus pour Malagar, souligne l'importance de son budget annuel (457 000 €). Bernard Cocula en convient : les cypressés dépérissent à cause de la toxicité des traitements de la vigne. Mais il assure que la décision a été prise d'acquiescer la bande de terrain des cypressés (qui ne faisait pas partie de la donation) et de remplacer les arbres morts. Reste à vaincre les pesanteurs administratives, car la décision d'acquisition date déjà de 1999...

Quant aux animations, M. Cocula admet qu'elles ont « une fréquentation inégale », mais sont « en augmentation constante ». Il rappelle que l'association a certes pour mission de perpétuer le souvenir de Mauriac, mais aussi de faire vivre les lieux grâce à une programmation culturelle « de proximité ». C'est pourquoi, à côté d'événements nationaux tels que les « Vendanges de Malagar » – qui auront lieu cette année les 13 et 14 septembre sur le thème « Mauriac, Montaigne, Montesquieu et l'altruisme » –, l'association a bâti un programme destiné aux scolaires, ainsi que des manifestations très diverses (concerts, après-midi philosophiques...). Les projets d'avenir ? Une exposition pour l'anniversaire du prix Nobel de Mauriac (en 1952), le rétablissement du prix Mauriac, un cata-

logue rassemblant notamment son œuvre journalistique considérable et l'aménagement du deuxième chais pour étendre les possibilités d'accueil de Malagar.

Reste à espérer que celui-ci sera moins froid et conceptuel que le « chais du rouge », dont l'architecture intérieure est bien éloignée, en effet, de l'âme des lieux ; que le parking ne dénaturera en rien ce havre de paix où firent halte tant d'écrivains, d'André Gide à Philippe Solers ; que les cypressés retrouveront vite leur majesté d'antan...

En attendant, fait nouveau, un Château Malagar, « *appellation contrôlée premières côtes de Bordeaux* », a refait son apparition sur les tables de la région. De cela, en tout cas, l'auteur de *Thérèse Desqueyroux*, mort en 1970, se réjouirait probablement.

Florence Noiville

(1) Cet attachement est superbement décrit dans l'entretien de Jean Mauriac avec Eric des Garets, *Malagar* (éd. Sables, 1998). Il transparait aussi dans les souvenirs de Lucienne Sinzelle, *Mon Malagar* (Gallimard, « Haute enfance », 2001).

★ **Centre François-Mauriac de Malagar, 33490 Saint-Maixant. Tél : 05-57-98-17-17.**

Crise au Salon du livre de Bordeaux

Quel est l'avenir du Salon du livre de Bordeaux ? Le Hangar 14 où avait lieu la manifestation depuis 1999, va-t-il être abandonné pour d'autres lieux ? Depuis quelques mois, ces questions brûlent les lèvres de nombreux professionnels du livre de la région Aquitaine. Ils ont des raisons de s'inquiéter. Première faille : cinq libraires bordelais, bien implantés dans le paysage culturel et commercial local, n'ont pas participé à l'édition 2001. Cependant, en collaboration avec les organisateurs du Salon, ils ont proposé des animations, des débats, des rencontres avec des auteurs... dans leur librairie. Second grincement : dans une lettre datée du 31 décembre 2001, envoyée au président de l'association du Salon du livre, Denis Mollat, responsable de la librairie éponyme – la première librairie indépendante de France – annonce son départ de la manifestation. « *Pour pallier l'absence des libraires bordelais, nous y avions deux fois plus de surface, beaucoup plus d'éditeurs, nos coûts ont donc augmenté mais notre activité n'a pas évolué dans les mêmes proportions* », lâche le PDG. Dans cette affaire, il aurait perdu 13 000 euros. L'argument financier est un prétexte, pensent certains car Denis Mollat, malgré sa présence chaque année, a plus souvent été contempteur que défenseur de la manifestation.

C'est Jean-Marie Planes, président, depuis quinze ans, de l'association organisatrice du Salon, qui a sonné l'hallali : à la surprise générale, le 21 janvier, il a

envoyé à son conseil d'administration sa lettre de démission. « *Quand vous n'avez plus que des ennuis, qu'il faut négocier avec tout le monde, discuter avec les collectivités territoriales [principales pourvoyeuses financières du Salon] qui ont des exigences accrues et des politiques sur le livre différentes, vous vous dites qu'une association bénévole n'est peut-être pas la solution* », souffle l'écrivain.

Le Salon de Bordeaux n'est pas le seul ni le premier à rencontrer des difficultés mais il semble aujourd'hui au pied du mur. Un groupe de travail, composé d'une quinzaine d'exposants – libraires et éditeurs – réfléchissent depuis la fin du mois de décembre, à faire évoluer son concept : « *Le Salon tel qu'il existe est en crise, affirme Henri Martin, responsable de la librairie bordelaise La Machine à lire, un des cinq récalcitrants de l'édition 2001.* « *Il y a un phénomène de lassitude et d'usure de la part du public et des professionnels du livre, et des mutations que l'on n'a pas su anticiper à temps.* » Une grande Fête du livre organisée dans les rues du centre-ville pourrait voir le jour. Un comité de pilotage doit être mis en place mi-février. Les politiques ne se sont pas encore prononcés et, là encore, émergent de nouvelles questions : « *Cette évolution nécessaire doit être approfondie, acceptée et partagée par tous, explique Dominique Ducassou, adjoint au maire de Bordeaux, chargé de la culture, mais est-ce réalisable pour l'automne 2002 ?* »

Claudia Courtois

A L'ÉTRANGER

● ÉTATS-UNIS : de la copie comme l'un des beaux-arts

Olaf Olafsson, vice-président de Time Warner Digital Media, est aussi romancier. Dans son dernier roman, *The Journey Home*, il a « *rendu hommage* » à M.F.K. Fisher, une critique gastronomique, décédée en 1993 (« *Le Monde des livres* » du 28 décembre), en empruntant des passages de son livre de mémoires, *The Gastronomical Me*, publié en 1943, et en oubliant de la citer. Après les accusations de plagiat contre les historiens Stephen Ambrose, Stephen B. Oates et Dolly Kearns Goodwin, cela ne fait pas très sérieux.

● Prison pour notes

Vanesa Legget a passé cinq mois en prison pour avoir refusé de communiquer à la police ses notes sur le livre qu'elle est en train d'écrire à propos du meurtre, en 1997, de Doris Angleton, l'épouse du millionnaire texan Robert Angleton, car, n'étant pas journaliste, elle ne peut prétendre à profiter du premier amendement qui autorise la presse à ne pas dévoiler ses sources. L'affaire doit passer devant la Cour suprême et son avocat a donc fait appel, espérant lui éviter un nouveau séjour en prison.

● Prix littéraires

La romancière, journaliste et traductrice espagnole Julia Escobar a reçu le prix Stendhal pour sa traduction des poèmes de Henri Michaux *Face aux verrous (Frente de los cerrojos)*, pour lesquels elle avait déjà obtenu le Prix du Collège international des traducteurs d'Arles et été finaliste du Prix national de traduction du ministère espagnol de l'éducation et de la culture. L'écrivain français Claude Vigrée recevra le 15 février prochain le prix allemand Wuerth pour la littérature européenne. Créé en 1998 et attribué tous les deux ans, ce prix a déjà récompensé l'écrivain allemand Hermann Lenz (1998) et l'écrivain italien Claudio Magris (2000). Astrid Lindgren, la créatrice suédoise de l'espiègle Fifi Brindacier, décédée le 28 janvier (*Le Monde* du 30 janvier), a été proposée pour le prix Nobel de la paix à titre posthume, ce qui ne s'est encore jamais fait.

AGENDA

● **LE 1^{er} FÉVRIER. HUGO.** A Paris, l'association Cuba Coopération organise un colloque sur le thème « Victor Hugo et Cuba » avec Paul Estrade, Jacques Seebacher, Eusébio Leal et Carmen Suarez Leon (à 8 h 45, palais du Luxembourg, 15, rue Vaugirard, 75006,

salle Médicis ; rens. auprès de l'association 01-46-70-00-95).

● **LE 1^{er} FÉVRIER. WOOLF-JOYCE.** A Paris, se tient un colloque sur le thème « Virginia Woolf, James Joyce : actualités du modernisme » avec, entre autres, Catherine Bernard et Régis Salado (à 9 h 30, université Paris-VII - Denis-Diderot, campus de Jussieu, amph 24).

● **LE 2 FÉVRIER. GARY.** A Paris, la direction générale de la coopération internationale et du développement, division du livre et de l'écrit organise un colloque sur Romain Gary où interviendront Erik Orsenna, Myriam Anissimov, (à 9 heures, palais des affaires étrangères, 37, quai d'Orsay, 75007 ; rens. : 01-43-17-89-88 ou colloquary@diplomatie.gouv.fr).

● **LE 2 FÉVRIER. DEBRAY.** A Annecy, dans le cadre du cycle « L'usage du monde », Régis Debray interviendra sur le thème « La médiologie et le sacré » (à 20 h 30, au théâtre) et le 6 février, Michel Serres viendra débattre sur « L'aventure du vivant » (à 20 h 30, petite salle, Bonlieu scène nationale, 1, rue Jean-Jaurès, 74000 ; entrée 5,34 €, réservations : 04-50-33-44-11).

● **LES 2 ET 3 FÉVRIER. AMNESTY.** A Rennes, se tient la 2^e édition des Plumes rebelles d'Amnesty International qui se consacre à la littérature de réflexion et de contestation, avec des rencontres-débats et un café littéraire (à 18 h 30 le 2, 11 heures le 3 ; Halle Martenot, place des Lices, 35000 ; entrée 3 € ou 1,5 € ; rens. : www.plumesrebelles.org).

● **DU 4 AU 12 FÉVRIER. CINÉMA.** A Bordeaux, le centre Jean-Vigo propose un cycle de films autour du thème « Les écrivains font leur cinéma, le temps des philosophes » avec des débats-rencontres avec le public (à 20 h 15, Cinéma Jean-Vigo ; rens. : 05-56-44-35-17 ou www.jeanvigo.com).

● **LE 6 FÉVRIER. SIMEONE.** A Lyon, la Bibliothèque de la Part-Dieu rend hommage au poète et romancier Bernard Simeone où viendront témoigner, entre autres, Philippe Jaccottet, Mario Fusco et Jacqueline Risset (à 18 h 30, 30, bd Vivier-Merle, 69003 ; entrée libre ; rens. : 04-78-62-18-00).

● **LE 6 FÉVRIER. PRESSE ENFANTINE.** A Paris, la bibliothèque L'Heure joyeuse et CNRS Editions proposent une rencontre-débat avec Thierry Crépin autour du thème « Une culture juvénile sous surveillance : la presse enfantine, années 1930 – années 1950 » pour la parution de son ouvrage *Haro sur le gangster. La moralisation de la presse enfantine 1934-1954* (à 17 heures, 6, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 75005 ; rens. : 01-43-25-83-24 ou heurejoyeuse@free.fr).

● **LE 7 FÉVRIER. MILLÁS.** A Paris, les éditions du Hasard et l'Institut Cervantès organisent une rencontre avec Juan José Millás pour la parution de son roman *L'Ordre alphabétique*, en présence de Jacques Nassif son traducteur (à 19 h 30, auditorium de l'Institut Cervantès, 7, rue Quentin-Bauchart, 75008 ; rens. : 01-40-70-92-92).

Enfin réédités

Cendrars 1
Poésies complètes
avec 41 poèmes inédits

Cendrars 2
L'Or
Rhum
L'Argent

Cendrars 3
Hollywood
La Mousse du Cinéma
L'ABC du cinéma
« Une nuit dans la forêt »

Édition revue,
corrigée et augmentée

DENOEL

PRIX ROMAN 2001

France Télévision

2 3 5

MADAME ANGELOSO

FRANÇOIS VALLEJO

« Le corset de Madame Angeloso est presque un personnage à lui seul. Personne, sauf Danuta, n'a le droit d'y toucher. »

(J. Savigneau, *Le Monde*)